

VILLE DE GENÈVE

---

COMPTE RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION  
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1906

---

*Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif  
en Juin 1907.*



GENÈVE  
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

---

1907



VILLE DE GENÈVE

---

COMPTE RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION  
MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1906

---

*Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif  
en Juin 1907.*



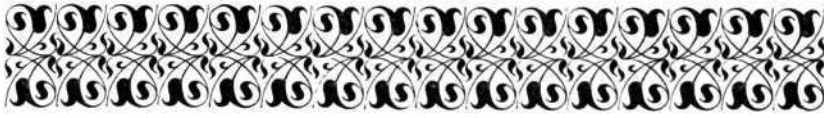
GENÈVE

IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

---







COMPTE RENDU  
DE  
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE  
PENDANT L'ANNÉE 1906

---

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

En conformité des prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des Communes, le Conseil Administratif a l'honneur de vous présenter le compte rendu de la gestion de l'Administration qui fut en fonctions pendant l'année 1906.

---



CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION

*Recettes.*

*Dépenses.*

—	Chapitre I <sup>er</sup> , n <sup>os</sup> 1 à 5.
Pour mémoire.	Voté . . . Fr. 97 905 —
	Dépensé . . » 103 722 90
	Dép. en plus. <u>Fr. 5 817 90</u>

N<sup>o</sup> 1. *Conseil Municipal.*

Voté . . . . .	Fr. 4 525 —
Dépensé . . . . .	» 4 133 35
Dépensé en moins. . . . .	<u>Fr. 391 65</u>

La moins-value des dépenses porte sur la lettre *d*. Impression du mémorial.

N<sup>o</sup> 2. *Conseil Administratif. Indemnité à MM. les Conseillers.*

Voté . . . Fr. 21 000 —	Dépensé . . Fr. 21 000 —
-------------------------	--------------------------

N<sup>o</sup> 3. *Administration générale.*

Secrétaire : M. Ed. CHAPUISAT.

Voté . . . Fr. 14 000 —	Dépensé . . Fr. 13 970 —
Dépensé en moins. . . Fr. 30 —	
Dépensé en moins sur : /.	Frais de copies.

*Caisse.*

Caissier : M. G. CUENDET.

Voté. . . . Fr. 9 200 — Dépensé. . . Fr. 9 200 —

*Comptabilité.*

Chef de la comptabilité : M. E. MERMET.

Voté . . . Fr. 10 500 — Dépensé . . Fr. 10 500 —

N° 4. *Hôtel municipal.*

Voté. . . Fr. 10 380 — Dépensé . . . Fr. 11 155 40

Dépensé en plus. . . Fr. 775 40

Dépensé en plus sur :

c. Entretien du mobilier . . . . . Fr. 441 10

d. Chauffage . . . . . » 566 60

Fr. 1 007 70

Dépensé en moins sur :

e. Eclairage. . . . . » 232 30

Somme égale . . . Fr. 775 40

N° 5. *Frais généraux divers.*

Voté . . . Fr. 28 300 — Dépensé . . Fr. 33 764 15

Dépensé en plus. . . Fr. 5 464 15

Dépensé en plus sur :

a. Economat . . . . . Fr. 46 60

d. Frais de consultations, contentieux . . » 5 317 20

e. Abonnements téléphoniques . . . . » 956 30

Fr. 6 320 10

Dépensé en moins sur :

b. Economat à l'extraordinaire. Fr. 112 25

c. Menus frais des divers services. . . . . » 711 15

f. Bibliothèque administrative. » 32 55

» 855 95

Somme égale. . . . . Fr. 5 464 15

Pour la lettre *d* (frais de consultations et contentieux), le Conseil Administratif tient à la disposition du Conseil Municipal tous les renseignements et toutes les explications sur ce dépassement de crédit motivé par des frais de procédure.

Lettre *e* (abonnements téléphoniques). La somme inscrite au budget ne correspond plus aux besoins des divers services dont toutes les conversations interurbaines sont contrôlées minutieusement. Cette dépense ne représente que les conversations locales et, à moins de jeter une perturbation dans les services, il demeure matériellement impossible d'arriver à une réduction de dépenses sur ce poste.

---

I

**Autorités municipales. — Administration centrale.**

Les fonctions des Autorités municipales nommées les 11 et 25 mai 1902, prenaient fin le 31 mai 1906. Les deux Conseils ont été renouvelés pour 4 ans. Le Conseil Municipal a été élu le 13 mai ; le Conseil Administratif, le 27 mai. Celui-ci a été composé de :

MM. Adrien BABEL . . . . .	4181 suffrages.
Charles PIGUET-FAGES . . . . .	4144 »
Ami-Emile PRICAM . . . . .	3737 »
Edmond IMER-SCHNEIDER . . . . .	2357 »
Henry BOVEYRON . . . . .	2328 »

M. Adrien Babel a été nommé Président, et M. Ami-Emile Pricam, Vice-Président pour l'année 1906-1907.

Le Conseil Administratif a réparti comme suit entre ses membres les divers Services de l'Administration municipale :

*Titulaire* : M. A BABEL. — *Suppléant* : M. Ch. PIGUET-FAGES.

Services industriels. (Eau, électricité et gaz.) — Utilisation des forces motrices du Rhône. — Promenades et jardins.

*Titulaire*. M. Ch. PIGUET-FAGES. — *Suppléant*: M. H. BOVEYRON.



Instruction publique. (Ecoles enfantines, primaires, professionnelles et des beaux-arts.) — Bibliothèques. — Musées et collections. — Parc Revilliod.

*Titulaire*: M. A.-E. PRICAM. — *Suppléant*: M. E.-F. IMERSCHNEIDER.

Etat civil. — Convois funèbres. — Cimetières. — Secours en cas d'incendies. — Voirie. — Eclairage. — Police municipale. — Halles et marchés. — Abattoirs. — Laboratoire de bactériologie. — Bains publics.

*Titulaire*: M. E.-F. IMERSCHNEIDER. — *Suppléant*: M. A.-E. PRICAM.

Travaux. — Propriétés municipales. (Gérance, entretien, surveillance, chauffage.) — Horloges. — Théâtre et concerts.

*Titulaire*: M. H. BOVEYRON. — *Suppléant*: M. A. BABEL.

Finances et comptabilité. — Taxe municipale — Contentieux. — Perceptions diverses. — Caisses de prévoyance.

M. A.-E. PRICAM a été chargé des fonctions d'Officier d'Etat civil; *1<sup>er</sup> suppléant*: M. ADRIEN BABEL; *2<sup>me</sup> suppléant*: M. Ed. IMERSCHNEIDER

#### RÈGLEMENTS MUNICIPAUX.

Le Conseil Administratif a continué la revision des règlements municipaux entreprise en 1902. Voici la liste des règlements modifiés en 1906:

4 mai. — Règlement sur les cimetières.

19 octobre — » concernant la circulation des chariots et voitures transportant des charges d'un poids exceptionnel.

9 Novembre — Modification au règlement du Service des eaux.

D'autre part, le Conseil Administratif a adopté les nouveaux règlements suivants:

30 mars. — Règlement concernant la fourniture de l'éclairage électrique.

11 Décembre. — Règlement relatif à la pose des râcle-pieds sur la voie publique.

18 Décembre. — Réglementation de l'emploi des bouches à eau pour le nettoyage des chaudières.

Le texte de ces règlements est inséré dans les chapitres qu'ils concernent.

#### NATURALISATIONS.

En 1906 le Conseil Administratif a délivré 92 certificats de bonne vie et mœurs aux fins de naturalisation, et en a refusé 12.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905 art. 4 et 5, il a soumis au vote du Conseil Municipal 104 candidatures de nouveaux citoyens. Cette Autorité en a admis 91 et en a refusé 13. Le Conseil Administratif, après enquête, a retourné à la Chancellerie les dossiers de 3 candidats qui ne satisfaisaient pas aux conditions exigées par la loi.

67 candidats astreints au paiement de la finance d'admission, et attribués à la Commune de Genève, ont prêté serment. La part de la Ville sur le montant des finances versées a été de 4788 fr. 70 déposés au fonds de bienfaisance.

Au total, 179 nouveaux citoyens tant Etrangers que Confédérés, ont été attribués à la Commune de Genève.

Le Conseil Administratif a eu à donner son préavis sur une demande de renonciation à la nationalité suisse et sur 5 demandes de réintégration dans leur droit de cité de femmes veuves ou divorcées, autrefois originaires de la Commune de Genève.

Enfin, le Conseil Administratif a reçu 29 déclarations d'intention d'option et a enregistré 28 options définitives (8 jeunes filles et 20 jeunes gens) conformément à la convention franco-suisse du 27 juillet 1879, réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés en Suisse.

#### CERTIFICATS D'INDIGENCE. — RENSEIGNEMENTS.

Le Service des naturalisations a été chargé de procéder aux enquêtes concernant les demandes de certificats d'indigence et

les demandes de renseignements divers qui parviennent au Conseil Administratif.

Sur le vu de ces enquêtes, le Conseil Administratif a délivré dans le courant de 1906, 350 certificats d'indigence et en a refusé 1.

Ces certificats ont été accordés dans les buts suivants : pour obtenir l'assistance judiciaire à Genève ou en dehors du Canton 159, pour obtenir la gratuité des formalités de mariage 31, pour obtenir l'exonération des frais de visa des certificats mobiliers au consulat français 76, pour valoir ce que de droit 84.

Les personnes qui ont obtenu ces certificats sont d'origine : française 175, genevoise 92, vaudoise 44, italienne 29, bernoise 15, allemande 9, fribourgeoise 8, tessinoise 4, valaisanne 4, neuchâteloise 3, argovienne 2, hongroise 2, appenzelloise 1, russe 1, anglaise 1.

Le Conseil Administratif, en 1906, a répondu à 120 demandes de renseignements divers nécessitant des enquêtes.

#### CERTIFICATS DIVERS.

En 1906, la Caisse municipale a délivré :

228 certificats pour mobiliers usagés de personnes quittant la Commune de Genève pour se rendre à l'étranger,

28 certificats d'origine pour marchandises expédiées par des commerçants de la Ville de Genève à l'étranger.

En 1906, les recettes produites du fait des certificats de bonne vie et de mœurs, des formalités de naturalisations et des certificats divers, se montent aux totaux suivants :

228 certificats mobilier	Fr. 153 50	} soit 1 à 2 fr. et 1 à 1 fr. 50 soit 150 à 0,50 soit 75 à 1 fr.	Fr. 3,50
37 options	» 18 50		» 75,—
Divers	» 95 45		» 75,—
90 cert. bonnes mœurs	» 90 —		Fr. 153,50
20 formalités p <sup>r</sup> natural.	» 40 80		
	<u>Fr. 398 25</u>		

II

**Délibérations du Conseil Municipal.**

Le Conseil Municipal a tenu, en 1906, vingt-six séances, dont quatorze dans les deux sessions périodiques du printemps et de l'automne, et douze en sessions extraordinaires.

Le Conseil Municipal a pris trente-neuf arrêtés sur des propositions du Conseil Administratif. En voici l'énumération :

16 janvier. — Modification au budget de la Ville de Genève pour 1906.

16 janvier. — Emission de rescriptions au montant de 312,691 fr. 25, pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville pour des installations d'électricité et de gaz en 1904. Autorisation d'accorder les mêmes avantages aux abonnés pour 1906.

16 janvier. — Ouverture d'un crédit de 66,791 fr. pour la construction, sur la place du Molard, d'un kiosque à destination de gare-abri, water-closet, etc...

30 janvier. — Ouverture d'un crédit de 50,000 fr. destiné à la construction d'un second four crématoire et à des travaux de réparations au bâtiment.

30 janvier. — Ouverture d'un crédit de 110,000 fr. pour l'établissement de deux pompes de réserve de 500 chevaux au bâtiment des turbines, à la Coulouvrenière.

20 février. — Ratification d'une convention conclue avec la Société de l'Industrie des Hôtels, les sociétés immobilières l'Acacia, le Géranium, les Buissons, les Buis, le Saule et le Lac, en vue de l'acquisition de terrains destinés à l'élargissement des rues des Pâquis et des Buis. Ouverture d'un crédit de 29,500 fr. pour cette opération.

20 février. — Ouverture d'un crédit de 20,000 fr. pour continuer les études nécessaires en vue de la construction de l'Usine n° 3 et pour effectuer les travaux préliminaires à ces études.

20 février. — Ratification de la convention conclue avec

M. et M<sup>me</sup> Rutty; MM. Louis et Philippe Barbier; M<sup>mes</sup> veuves Moret et Pattay; M. J. Rutty q. q. a.; M<sup>me</sup> veuve Panissod et M. Emile Roch, aux termes de laquelle ces derniers cèdent à la Ville, pour le prix de 950 fr., la parcelle n° 134, feuille 8 du cadastre de la Commune de Vernier; ouverture d'un crédit de 950 fr. pour cette acquisition.

27 mars. — Ouverture d'un crédit de 27,000 fr., destiné à l'installation du chauffage à vapeur à basse pression dans le bâtiment de l'école du Grütli.

27 mars. — Appel en cause de l'Etat de Genève dans l'instance introduite contre la Ville de Genève par les hoirs Semadeni.

27 mars. — Ratification de la convention intervenue avec M. Fischer, pour la cession gratuite à la ville de Genève de deux parcelles de terrain sises rue de Berne et rue du Prieuré. Engagement de la Ville à procéder à la démolition de l'immeuble rue du Prieuré 9, dont elle est propriétaire.

27 mars. — Présentation de la liste des 600 jurés de la Commune de Genève pour 1907.

27 mars. — Tableau préparatoire des électeurs de la Commune de Genève.

17 avril. — Acceptation d'une donation de la Société auxiliaire du Musée consistant en une boiserie provenant du Château de Cartigny et une série d'objets d'art.

17 avril. — Ouverture d'un crédit de 32,000 fr. pour la création d'un établissement de bains publics contigu à celui de la jetée des Pâquis.

20 avril. — Ratification de la convention intervenue avec la Société immobilière du quai du Seujet, pour la remise, dans douze ans, des immeubles dont elle est propriétaire à la Ville de Genève. Crédit de 837,300 fr. destiné aux avances à faire à la Société.

8 mai. — Compte-rendu financier pour 1905.

15 juin. — Cession gratuite de terrain sis au quai de la Coulorenière, à l'Etat de Genève.

3 juillet. — Ouverture d'un crédit de 6000 fr., destiné à cou-

vrir la dépense occasionnée par la restauration de tableaux déposés à la Salle Ami-Lullin de la Bibliothèque publique.

3 juillet. — Ouverture d'un crédit de 3000 fr. destiné à l'installation de déclanchements permettant d'abaisser de divers points le rideau de fer du Théâtre.

3 juillet. — Ouverture d'un crédit de 70.000 fr. pour diverses installations à l'Usine à gaz.

3 août. — Ouverture d'un crédit de 8000 fr. pour la participation de la Ville de Genève à l'allocation destinée aux exposants genevois à l'Exposition de Milan.

3 août. — Ratification d'un accord intervenu avec M<sup>me</sup> Chauvot, pour l'acquisition des immeubles 31 et 33, rue du Temple (2<sup>e</sup> cour). Crédit de 38,000 fr. pour cette opération.

3 août. — Acceptation de la donation faite par M. P. Milliet de trois titres de rente française, valeur 12,000 fr., pour le développement d'un Musée de moulages de sculpture comparée.

3 août. — Ouverture d'un crédit de 1500 fr. pour la création d'un atelier-école de réglage à l'École d'horlogerie de la Ville de Genève.

14 septembre. — Ouverture d'un crédit de 5000 fr. pour l'aménagement des carrés K. L. M. du cimetière de Châtelaine, en vue de leur utilisation pour de nouvelles sépultures.

14 septembre. — Ouverture d'un crédit de 1500 fr. destiné à subvenir aux frais de locaux occasionnés aux Sociétés de gymnastique de la Ville de Genève.

14 septembre. — Réquisition d'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles se trouvant sur le passage des lignes électriques à haute tension partant de l'usine de Chèvres (Commune de Vernier) dans les différentes directions.

19 octobre. — Ratification d'un accord intervenu avec M. Martin-Schaub, pour l'acquisition d'une sous-parcelle de terrain sise rue de Monthoux ; crédit de 10,000 fr. pour cette acquisition.

19 octobre. — Ouverture d'un crédit de 365,000 fr. pour travaux d'extension du Service électrique.

19 octobre. — Ouverture d'un crédit de 200,000 fr. pour l'extension des canalisations d'eau, haute et basse pression.

26 octobre. — Ouverture d'un crédit de 42,000 fr. pour l'achat de deux parcelles sises dans la Commune de Vernier.

27 novembre. — Approbation des modifications apportées à l'arrêté du 16 juin 1905 relatif au projet de revision de la loi du 28 juin 1902 sur la Taxe municipale de la Commune de Genève.

27 novembre. — Décision d'appuyer auprès du Conseil d'Etat l'arrêté du Conseil Administratif portant approbation d'une extourne de 100,000 fr. sur le Fonds de la caisse de secours des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève, en vue de la création d'une caisse de retraite.

7 décembre. — Emission de rescriptions au montant de 370,362 fr. 75, pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville pour des installations d'électricité et de gaz en 1905. Mêmes facilités accordées pour 1907.

18 décembre. — Ouverture d'un crédit de 42,000 fr. destiné à l'établissement du chauffage à vapeur à basse pression et aux travaux d'installation de douches dans le bâtiment d'école du boulevard James-Fazy.

26 décembre. — Ratification de l'accord intervenu avec M. Jean-Vincent Rouge, en vue de l'acquisition de l'immeuble sis place du Temple 43 (sur cour). Crédit de 30,000 fr. pour cette acquisition.

26 décembre. — Budget de la Ville de Genève pour 1907.

26 décembre. — Ratification de l'accord intervenu avec M<sup>me</sup> Latrémolière pour l'acquisition des immeubles 31 et 33, rue du Temple. Ouverture d'un crédit de 70,000 fr. pour cette opération.

Nous mentionnons ici que tout en approuvant les délibérations du Conseil Municipal du 3 août (acquisition des immeubles 31 et 33, 2<sup>e</sup> cour, rue du Temple, de M<sup>me</sup> Chauvot), du 26 décembre (acquisition des immeubles 43 place du Temple (sur cour), de M. J.-V. Rouge, et 31-33 rue du Temple, de M<sup>me</sup> Latrémolière), le Conseil d'Etat n'a pas accordé l'exemption des droits d'enregistrement et de transcription. Le Conseil d'Etat

a estimé que, pour le moment, l'utilité publique n'était pas démontrée. Il y aura donc lieu de lui adresser à nouveau la demande qui lui avait été faite, lorsque les immeubles en question, acquis en vue d'une démolition, disparaîtront.

En ce qui concerne l'acquisition des immeubles appartenant à la Société immobilière du quai du Seujet, le Conseil Administratif demandera dans douze ans, soit lors de la prise de possession des immeubles, l'exemption des droits d'enregistrement et de transcription à l'Autorité cantonale.

Le Conseil Municipal a procédé à quatre élections :

8 juin. — M. Henri Straüli a été élu Président du Conseil Municipal ; M. Victor Cherbuliez, Vice-Président ; MM. André Jacoud et Louis Viret, Secrétaires.

8 juin. MM. Deluc, Ducor, Roux-Eggly, Pictet, Reber ont été élus membres de la Commission électorale.

15 juin. — MM. Baud, Oltramare, Jonneret, Turrettini, Süss, Gampert, Ramu, Perrot, Greiner ont été élus membres de la Commission des Services industriels.

15 juin. MM. Mallet, Pictet, Rey-Bousquet, Ducor, Gampert, ont été élus membres de la Commission taxatrice de la Taxe municipale.

La Commission de surveillance de l'enseignement primaire (écoles primaires, complémentaires et enfantines), renouvelée le 15 juin, a été composée de MM. Piguet-Fages, Redard, Schütz, Reber, Guimet, Pahud, Falquet, Coutau, Dubach, Geneux, Guillermin et Chauvet.

Le Conseil Municipal a entendu dans sa séance du 16 janvier, une communication du Conseil Administratif, relative à une modification à apporter au budget de 1907, concernant l'augmentation de l'indemnité de MM. les Conseillers Administratifs et l'établissement de jetons de présence pour MM. les Conseillers Municipaux.

Enfin, le Conseil Municipal a pris neuf délibérations sur des requêtes en naturalisation que lui avait transmises le Conseil d'Etat. En voici le résultat :

Candidats admis : 89, refusés : 11.



Des 89 premiers, 80 ont été admis par le Grand Conseil, 8 ont été refusés par ce Corps, 1 a été admis par le Conseil d'Etat, 76 ont prêté serment devant le Conseil d'Etat.

---

### III

#### **Rapports avec les Autorités fédérales et cantonales.**

##### **1° Rapports avec les Autorités fédérales.**

###### PARC REVILLIOD.

La parcelle 1178 comprise dans la propriété que la Ville de Genève a héritée de M. Gustave Revilliod a donné lieu à divers recours de notre part qu'il convient de relater. Cette parcelle a été utilisée comme chemin de 1857 à 1867, époque à laquelle M. Gustave Revilliod créa à ses frais exclusifs un nouveau chemin tendant directement du passage à niveau de la voie ferrée, à la route cantonale Genève-Lausanne. En 1897, le conservateur du nouveau cadastre écrivit à M. le Directeur de la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon pour lui signaler le fait que deux parcelles, soit les parcelles 530 et 1178 formant un tronçon de chemin appartenant à la Ville de Genève, seraient à céder à cette dernière. Une correspondance fut échangée à ce sujet entre le Conseil Administratif et la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon concernant le droit de propriété. Les parties n'ayant pu tomber d'accord, la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon fit procéder au mois de septembre 1900 au bornage de la parcelle 1178 qui n'avait jamais cessé d'être enclavée dans le domaine de M. Revilliod. Au mois de septembre 1901, avant que la question de propriété ait été tranchée, et au mépris de la servitude de passage grevant la parcelle 1178 depuis l'année 1857, la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon édifia sur cette parcelle une maison de garde. Le Conseil Administratif fit alors assigner la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon pour faire reconnaître son droit

de propriété. La Cour de Justice du Canton de Genève ordonna à la C<sup>ie</sup> par son arrêt du 12 novembre 1904 de supprimer dans le délai de six mois toute construction, de telle sorte que la Ville pût utiliser comme passage la parcelle 1178 « dans toute son étendue, en longueur et en largeur ». La Compagnie fut en outre condamnée à payer la somme de 100 fr. à la Ville de Genève, à titre de dommages-intérêts. D'autre part, la Cour réserva à la Ville tous ses droits pour demander une indemnité plus ample dans le cas où le passage ne serait pas rendu libre dans les conditions et le délai fixés. Les Chemins de fer fédéraux (dont la C<sup>ie</sup> du Jura-Simplon est l'auteur juridique) ont demandé l'expropriation de la servitude grevant la parcelle 1178. Par une lettre du 2 mai 1905, le Conseil Administratif fit valoir auprès du Haut Conseil Fédéral les arguments de la Ville de Genève. Ce ne fut que le 8 septembre de l'année suivante, soit en 1906, que le Département fédéral des postes et chemins de fer avisa le Conseil Administratif qu'il avait transmis à la direction générale des chemins de fer fédéraux, à Berne, son recours. Le Département fédéral s'appuyant sur les observations de la direction générale des Chemins de fer, demanda au Conseil Administratif de retirer le recours adressé par lui au Conseil Fédéral. Le Conseil Administratif ne jugea pas possible d'acquiescer à cette proposition. Il établit que son recours n'était pas basé sur des faits nouveaux postérieurs à l'arrêté d'expropriation, mais sur des circonstances que devait ignorer le Conseil Fédéral lorsqu'il prit cet arrêté le 11 avril 1905. En date du 3 décembre 1906, le Conseil Fédéral autorisa cependant les Chemins de fer fédéraux à maintenir la maison de garde construite, et *annula* l'arrêt de la Cour de Justice du Canton de Genève du 12 novembre 1904 qui en avait ordonné la suppression en vertu de la servitude dont la Ville de Genève est bénéficiaire. Le Conseil Fédéral écarta le recours du 2 mai 1905, contre l'expropriation de la servitude de passage qu'il avait requise. Le Conseil Administratif a déposé un recours auprès de l'Assemblée fédérale contre ces décisions, à la date du 21 décembre 1906.

PASSAGE DE LA TRUITE DANS L'ÉGOUT COLLECTEUR  
DU BRAS GAUCHE DU RHÔNE.

Cette question en est au même point qu'en 1905. La Confédération n'a pas encore versé la part qu'elle doit à la Ville pour ce travail effectué en 1899, à frais communs, entre la Confédération, l'Etat et la Ville de Genève.

Les démarches faites cette année n'ont pas abouti. (Voir à ce sujet notre Compte rendu de 1905, p. 13).

2° Rapports avec l'Autorité cantonale.

TAXE MUNICIPALE.

Dans notre Compte rendu de l'année 1905, nous indiquions à la page 15, la transmission que nous avons faite au Conseil d'Etat des modifications demandées par le Conseil Municipal à la loi concernant la taxe municipale. Mais le Conseil d'Etat ne crut pas devoir les accepter telles qu'elles lui furent présentées. Une discussion s'engagea et nous eûmes l'honneur de soumettre au Conseil Municipal les desiderata du Conseil d'Etat. Le Conseil Municipal y fit droit et son arrêté fut approuvé par le Conseil d'Etat. Le Grand Conseil examine actuellement à son tour les modifications adoptées par les Autorités municipales et nous souhaitons que le pouvoir législatif, se rendant compte, lui aussi, de l'urgence qu'il y a à équilibrer les finances municipales, approuve ce projet rationnel et sérieusement travaillé.

NOUVEAU CADASTRE.

Les opérations du nouveau cadastre ont suivi leur cours normal durant l'année écoulée. Les feuilles 18, 20, 21, 22, 32, et 33 ont été livrées, ce qui porte à 31 le nombre total des feuilles achevées. Les contestations soumises aux prud'hommes ont été peu nombreuses relativement aux difficultés pro-

venant des limites de propriété souvent mal définies dans les vieux quartiers de la Ville, où l'activité du bureau s'est surtout portée.

Un jugement, daté de décembre 1905, a été défavorable à la Ville; quatre ont été rendus en sa faveur en 1906.

#### LOGEMENTS HYGIÉNIQUES A BON MARCHÉ.

##### *Square Paul-Bouquet.*

L'exercice 1906 accuse une sensible diminution sur l'exercice précédent. Cette diminution provient de la difficulté à louer, même à des prix très modérés, les arcades de la rue Lissignol qui n'est pas du tout favorable au commerce. Le rendement des loyers des appartements est en général satisfaisant. Nous recevons de nombreuses demandes pour ces logements, ce qui nous permet de remettre en location les appartements vacants, immédiatement et sans trop de perte de loyer. Nous n'avons rien de particulier à signaler au sujet de cette régie.

#### FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD.

Le Conseil Administratif, d'accord avec le Conseil d'Etat, a autorisé l'Hospice général à procéder à 26 répartitions sur les revenus de la fondation, soit 5 de moins qu'en 1905.

---

IV

**Divers.**

**POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE EN 1906**

D'APRÈS LE RECENSEMENT CANTONAL DE 1906.

*(Chiffres communiqués par le Bureau cantonal de recensement).*

	Hommes. Femmes.		Protestants.		Catholiques.		Cultes divers.		Totaux.	
			H.	F.	H.	F.	H.	F.		
	<b>Genevois</b>	Mariés . . . .	3,752	3,797	2,480	2,633	1,196	1,100		76
	Célibataires.	1,766	2,101	1,181	1,555	548	528	37	18	3,867
	Veufs . . . . .	363	1,646	236	1,115	118	518	9	13	2,009
	Divorcés . . .	75	229	52	156	21	73	2	—	304
	Mineurs . . . .	2,398	2,217	1,697	1,588	666	594	35	35	4,615
	<b>Totaux</b>	<b>8,354</b>	<b>9,990</b>	<b>5,646</b>	<b>7,047</b>	<b>2,549</b>	<b>2,813</b>	<b>159</b>	<b>130</b>	<b>18,344</b>
										Population genevoise en 1905 . . . . . 18,410
	Ménages genevois	6,826								Diminution 66
<b>Confédérés</b>	Mariés . . . .	2,878	2,924	2,161	2,245	697	661	20	18	5,802
	Célibataires.	1,912	3,055	1,467	2,422	442	632	3	1	4,967
	Veufs . . . . .	204	994	149	795	55	195	—	4	1,198
	Divorcés . . .	74	227	59	174	15	52	—	1	301
	Mineurs . . . .	2,166	2,447	1,675	1,853	487	585	4	9	4,613
	<b>Totaux</b>	<b>7,234</b>	<b>9,647</b>	<b>5,511</b>	<b>7,489</b>	<b>1,696</b>	<b>2,125</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>16,881</b>
										Population de Confédérés en 1905 . . . . . 16,519
	Ménages confédérés	4,809								Augmentation 362
<b>Population suisse</b>										
	totaux . . . . .	15,588	19,637	11,157	14,536	4,245	4,938	186	163	35,225
										Population suisse en 1905 . . . . . 34,929
	Ménages suisses	11,635								Augmentation 296
<b>Etrangers</b>	Mariés . . . .	4,448	4,581							9,029
	Célibataires.	3,462	3,567							7,029
	Veufs . . . . .	281	1,281							1,562
	Divorcés . . .	25	93	960	1,264	6,951	7,085	305	373	118
	Mineurs . . . .	3,356	3,370	801		5,562		363		6,726
	<b>Totaux</b>	<b>11,572</b>	<b>12,892</b>	<b>3,025</b>	<b></b>	<b>20,398</b>	<b></b>	<b>1,041</b>	<b></b>	<b>24,464</b>
										Population étrangère en 1905 . . . . . 23,203
	Ménages étrangers	6,917								Augmentation 1261
<b>Population totale</b>										
	27,160	32,529	28,718		29,581		1,390			59,689
										Population totale en 1905 . . . . . 58,132
	Total des ménages . . . .	18,552								Augmentation totale . . . . . 1557

Répartition des loyers et pièces d'appartements.

Prix des loyers.			Nombre de pièces.		
Fr.	100 et au-dessous.	393	Appartements de	1 pièce	1,548
»	101 à 200	2,881	»	2 »	5,097
»	201 » 300	4,131	»	3 »	4,757
»	301 » 400	2,917.	»	4 »	3,175
»	401 » 500	2,299	»	5 »	1,257
»	501 » 600	1,279	»	6 »	784
»	601 » 700	916	»	7 »	343
»	701 » 800	665	»	8 »	259
»	801 » 900	482	»	9 »	166
»	901 » 1,000	357	»	10 »	112
»	1,001 » 1,100	196	»	11 »	50
»	1,101 » 1,200	228	»	12 »	59
»	1,201 » 1,300	121	»	13 »	31
»	1,301 » 1,400	109	»	14 »	31
»	1,401 » 1,500	100	»	15 »	28
»	1,501 » 1,750	105		au-delà	87
»	1,751 » 2,000	157		meublés	768
»	2,001 » 2,500	120			
»	2,501 » 3,000	114			
»	3,001 » 3,500	58			
»	3,501 » 4,000	48			
»	4,001 » 5,000	33			
»	5,001 » 6,000	17			
»	6,001 » 7,000	10			
»	7,001 » 8,000	7			
»	8,001 » 9,000	3			
»	9,001 » 10,000	4			
	au-delà	34			
	meublés	768			
	<b>Total . . .</b>	<b>18,552</b>			<b>18,552</b>

Statistique des étrangers par nationalités.

Nationalités.	Ménages.	Hommes.	Femmes.	Mineurs.	Totaux.
Africains . . . . .	—	—	—	—	—
Allemands . . . . .	555	952	976	603	2,531
Américains . . . . .	26	44	44	26	114
Anglais . . . . .	61	48	107	51	206
Arméniens . . . . .	5	10	7	13	30
Asiatiques . . . . .	—	—	—	—	—
Australiens . . . . .	—	—	—	—	—
Autrichiens . . . . .	64	132	99	98	329
Belges . . . . .	29	23	42	11	76
Bulgares . . . . .	3	19	5	10	34
Danois . . . . .	1	4	3	3	10
Egyptiens . . . . .	—	—	—	—	—
Espagnols . . . . .	23	34	33	26	93
Français . . . . .	4,325	4,241	6,143	3,610	13,994
Grecs . . . . .	10	18	12	18	48
Hollandais . . . . .	18	26	24	25	75
Italiens . . . . .	1,630	2,443	1,732	1,972	6,147
Japonais . . . . .	1	1	1	2	4
Luxembourgeois . . . . .	1	1	1	—	2
Monténégrins . . . . .	2	2	2	2	6
Norvégiens . . . . .	1	1	3	2	6
Persans . . . . .	1	—	1	5	6
Portugais . . . . .	—	—	—	—	—
Roumains . . . . .	10	16	16	10	42
Russes . . . . .	135	176	245	211	632
Serbes . . . . .	4	6	10	3	19
Suédois . . . . .	4	9	6	4	19
Turcs . . . . .	8	10	10	20	40
Heimathloses . . . . .	—	—	—	1	1
<b>Totaux . . .</b>	<b>6,917</b>	<b>8,216</b>	<b>9,522</b>	<b>6,726</b>	<b>24,464</b>

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'UNION DES VILLES SUISSES.

L'assemblée annuelle de l'Union des Villes suisses a eu lieu le 29 septembre, à Fribourg. Trente-six Villes appartenant à l'Union étaient représentées à l'assemblée ; les délégués de la Ville de Genève étaient MM. A. E. Pricam, vice-président du Conseil Administratif et Ch. Piguët-Fages, Conseiller Administratif.

L'assemblée a élu comme suit le Comité central de l'Union pour une nouvelle période de 3 années : MM. le D<sup>r</sup> Scherrer, président ; Schmidt, Syndic d'Aarau ; Isler, Stadtrat de Winterthur ; Edouard Tissot, directeur de police à la Chaux-de-Fonds et Jules Jomini, Syndic de Vevey.

L'assemblée a adopté les principes proposés par la commission nommée en 1905, pour la réglementation du système des soumissions ; elle a discuté, dans un premier débat, les conclusions du rapport sur l'introduction de la clause de grève dans les contrats d'adjudication de travaux de construction et de fournitures, présentées par la même commission.

La prochaine assemblée des délégués des Villes de l'Union aura lieu en 1907, à Schaffhouse.

FÊTES ET CÉRÉMONIES.

Le Conseil Administratif s'est intéressé à l'organisation de la deuxième Exposition cantonale suisse de l'automobile et du cycle qui a eu lieu à Genève au mois d'avril, en versant une somme de 1000 fr. au capital de garantie de cette exposition.

Sur l'invitation qui lui avait été adressée par le Syndic de Milan, la Ville de Genève s'est fait représenter par le Président du Conseil Administratif aux fêtes d'ouverture de l'Exposition internationale. D'autre part, la Ville de Genève a participé dans une large mesure à la subvention que l'Etat a alloué aux négociants Genevois qui ont exposé à Milan.

L'inauguration du tunnel du Simplon a été célébrée par de

grandes fêtes organisées par les Gouvernements suisse et italien. Les invités à ces fêtes ont été successivement reçus dans les différentes villes de Suisse et d'Italie qui avaient un intérêt majeur au percement du tunnel. Le 29 mai, Genève a eu l'honneur d'être visitée à son tour. La Ville s'est associée à l'Etat pour couvrir les frais de la chaleureuse réception qui a été faite aux invités.

Conformément à l'usage rétabli depuis quelques années, l'Université de Genève a fêté au mois de juin le *dies academicus*. A cette occasion, le Conseil Administratif s'est fait un plaisir de mettre le parc de l'Ariana à la disposition de M. le recteur de l'Université.

Dans le courant du mois de juin s'est réunie à Genève la Conférence pour la revision de la Convention de Genève. La Ville a prêté son concours à l'Etat pour l'organisation de cette réunion et a supporté sa part de frais aux réceptions qui ont été offertes aux délégués à la Conférence.

A titre d'hommage et à l'occasion d'une réunion spéciale du Conseil Municipal qui a eu lieu le 28 juin, le Conseil Administratif a offert un bronze d'art à M. Ferdinand Cherbuliez, en souvenir de ses vingt-cinq années de fonctions présidentielles au Conseil Municipal.

L'Union cycliste internationale a tenu son congrès à Genève, du 28 juillet au 5 août. Le Conseil Administratif a alloué au comité de l'Union une subvention pour l'aider dans l'organisation de cette réunion et des championnats cyclistes du monde, qui ont été courus à la même époque.

Le Conseil Administratif a mis à la disposition de la direction générale des Chemins de fer fédéraux divers locaux destinés à recevoir les délégués à la Conférence européenne pour la fourniture des voitures directes européennes, que cette Administration était chargée d'organiser à Genève, du 30 juillet au 2 août. La Ville a pris à sa charge tous les frais d'installation que comportait l'aménagement de ces locaux, en vue de la Conférence.

Le Conseil Administratif a alloué une subvention importante



au comité d'organisation des courses internationales de chevaux, qui ont eu lieu au mois d'août, à Genève.

Du 8 au 12 août ont été tenus à Genève, le Congrès de la Fédération dentaire internationale et le Congrès de la Société odontologique suisse. En considération de l'intérêt scientifique que présentaient ces réunions, le Conseil Administratif a concédé à la Société odontologique, organisatrice de ces deux Congrès, l'usage de divers locaux et lui a alloué une subvention.

De même, le Conseil Administratif a concédé l'usage de différents locaux et a alloué une subvention au comité genevois d'organisation du deuxième Congrès universel d'Espéranto, tenu à Genève du 27 août au 1<sup>er</sup> septembre.

Au mois de septembre s'est réuni à Genève le Congrès de l'Association pour la protection légale des travailleurs. La Ville de Genève a reçu les membres de l'Association au Palais Eynard et a participé aux frais d'un banquet qui leur a été offert par l'Etat et la Ville au Foyer du Théâtre.

Au mois de septembre également a été tenu à Genève le deuxième Congrès international d'assainissement et de salubrité de l'Habitation. M. le Président du Conseil Administratif Piguët-Fages en était un des présidents d'honneur. En outre de la subvention qu'il a allouée, le Conseil Administratif s'est inscrit comme membre à ce Congrès, auquel ont assisté d'autre part différents fonctionnaires supérieurs de l'Administration municipale.

Enfin, pour témoigner au comité d'organisation tout l'intérêt que la Ville de Genève prenait à la grande importance sociale de cette réunion, le Conseil Administratif a fait tout son possible pour lui faciliter les choses en ce qui concernait la concession de différents locaux.

#### DONS ET LEGS.

Parmi les nombreux dons et legs acceptés par le Conseil Administratif dans le courant de l'année 1906 et qui sont men-

tionnés dans les articles concernant nos diverses collections, nous tenons à citer ici tout spécialement les généreuses dispositions suivantes :

M<sup>me</sup> Reverdin-Mayor et son fils ont fait don au Musée des Arts décoratifs de 63 planches originales des dessins de M. Gédéon Reverdin. Ces œuvres constituent une série de précieux documents pour l'histoire de l'enseignement du dessin à Genève.

La bibliothèque du Museum d'Histoire naturelle a reçu de remarquables publications du Service de la carte géologique de la France, en 200 feuilles, don du Ministère français des Travaux publics.

M. le professeur Emile Julliard a légué au Musée des Beaux-Arts, le portrait de sa mère, tableau à l'huile de Barthélémy-Menn.

La Société auxiliaire du Musée a fait don à la Ville de Genève pour ses collections municipales, des objets suivants :

six pièces de dentelles noires, fin XVIII<sup>e</sup> siècle et une robe en soie blanche de l'Empire,

une cheminée en bois dur, deux pièces en fer forgé XVIII<sup>me</sup> siècle, carreaux de faïence de même époque et tenons Gallo-romains, provenant d'une maison démolie, rue de la Madeleine, en 1905,

un socle de statuette grecque (une Aphrodite) en marbre blanc (destiné au Musée Rath),

un portrait de jeune homme par M. Artus,

six objets divers provenant de la succession de M<sup>lle</sup> Spiess (bague argent, relief en cire, deux dessins de M. M. Bouvier, marmite en bronze et coquemar en cuivre),

un bahut avec couvercle à deux rampants, Grisons XV-XVI<sup>me</sup> siècle.

deux vases en faïence, fabrique Baylon à Carouge,

neuf tasses et onze assiettes en faïence, même fabrique, provenant du cercle dit de Brünswick,

une plaque en cuivre, gravée en forme de palette, du peintre Diday,

un uniforme de chasseurs à cheval de Genève, ayant appartenu à feu M. Lacombe, peintre à Genève,

calques des vitraux de l'abside de St-Pierre, exécutés par M. J. Mayor, vitraux actuellement déposés au Musée Archéologique. Ces calques ont été échangés contre une statuette en bois de Saint Jacques (en partie refaite) provenant de la vente Mayor et donnée précédemment à la Ville par la Société auxiliaire,

enfin la boiserie du salon du Château de Cartigny, œuvre de la fin du XVIII<sup>m</sup>e siècle, dessinée et exécutée en partie, selon toute probabilité, par le sculpteur Jean-Jaquet.

Cette généreuse donation, a été soumise, en raison de son importance, à l'acceptation du Conseil Municipal.

M. Victor Fatio a légué à la Ville de Genève sa collection d'oiseaux de la Suisse, pour être placée au Museum d'Histoire naturelle.

M. Henri Merle-d'Aubigné a fait don à la Bibliothèque publique, d'un buste en terre cuite, de J.-H. Merle-d'Aubigné, son père, qui fut ingénieur de la Ville de Genève.

M<sup>m</sup>e Caroline Stadnitsky née Van Swinden, a légué au Musée d'Art et d'Histoire une importante collection de porcelaines de Chine et du Japon.

D'intéressantes porcelaines, de Chine et du Japon, ont été également données pour le même établissement par M<sup>m</sup>e de Gland.

M. F. Milliet a fait donation à la Ville de Genève d'une somme de 12000 francs, en vue de la création d'un Musée de sculpture comparée, constitué par des moulages et des reproductions photographiques des principaux chefs-d'œuvre de tous les temps.

M. Jules Rouff a donné pour le Musée des Beaux-Arts un vase sculpté par Pradier, d'une grande valeur.

M. B. Bertrand, ingénieur, à Lancy, a fait don au Musée Archéologique, d'une série d'objets de l'époque néolithique, recueillis dans le lac de Châlain (département de l'Ain) et en particulier d'une hache en pierre encore munie de son manche, pièce extrêmement rare et précieuse.

La Ville de Genève a reçu du Committee of the Egypt exploration fund à Londres, 8 fragments de bas-reliefs sculptés et peints, provenant du Temple de la XI<sup>e</sup> dynastie, découverts par M. Naville, au cours des dernières fouilles entreprises par lui en Egypte.

M. J.-H. Meyer-de-Stadelhofen a offert au Conseil Administratif un tableau de J.-F. von Schlichten, directeur de la Galerie de Mannheim, né en 1725, mort en 1795.

Nous sommes heureux de renouveler ici à toutes les personnes mentionnées ou non ci-dessus, qui ont fait des dons à la Ville, l'expression de la vive reconnaissance des Autorités municipales. Nous remercions aussi les héritiers des généreux testateurs qui ont assuré avec la plus grande obligeance, l'exécution des dispositions faites en faveur de la Ville de Genève.

#### MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.

Le 21 janvier 1903, il y a donc un peu moins de quatre ans, commençaient les travaux du Musée, et, ce jour-là, le premier coup de pioche marquait le point de départ d'une ère de travail intense et d'activité persévérante dont la première période vient d'être close par l'achèvement complet du gros œuvre.

La seconde période des travaux consistera à donner à l'extérieur de l'édifice sa parure architecturale définitive et à disposer l'intérieur en vue des nombreuses collections qu'il est appelé à abriter.

L'exécution du gros œuvre comprend d'une façon générale : les travaux de terrassements, de maçonnerie et de pierre de taille ; les poutres, planchers et voûtes en ciment armé ; la charpente métallique, les lambrissages et autres ouvrages en bois pour la toiture ; la couverture en ardoises et en ciment li-gneux ; les travaux de zinguerie, tôlerie et plomberie des toits ; la pose des verres pour les vitrages extérieurs et les plafonds vitrés des salles de peinture ; les paratonnerres, etc., etc...

En outre de ce qui précède, d'autres ouvrages ont été exécutés, tels :

les deux portiques en pierre de taille sur la rue de Monnetier ;  
le ravalement des façades extérieures (sauf celui de la façade principale) et des faces sur cour ; à l'intérieur, une partie des moulurations sur pierre ; les coulisses, les sacs ; les tuyaux de descentes en métal ;

les dallages en ciment au sous-sol ;

les enduits sur murs ;

les revêtements et parois de séparations en bois des salles de peinture au premier étage ; (dans ces salles on a commencé la pose de voussures en staff).

les vitrages en fer, les fenêtres en menuiserie sont presque achevés dans les ateliers des entrepreneurs et seront posés très prochainement.

les grilles des clôtures extérieures, les ouvrages de ferronnerie artistique sont en main et seront prêts à être mis en place au moment opportun.

L'arrangement intérieur des divers locaux du Musée est l'objet d'études spéciales et suivies, en vue de donner aux diverses salles un aspect et une décoration appropriés à leur destination, le tout conformément aux décisions déjà prises et à celles à intervenir.

Pendant l'année 1906 le Conseil Administratif a adjugé les travaux ci-après :

le 10 mars. — *Serrurerie 2<sup>me</sup> partie, vitrages extérieurs.*

à MM. Gavillet fils. — Hess et Gautier. — Dunand aîné. — L. Tissot. — Thibault frères.

le 4 mai. — *Ferronnerie artistique.*

à MM. Hess et Gauthier. — Wanner frères. — Droguet. — Vailly frères & C<sup>ie</sup>.

le 18 mai. — *Sculpture décorative, 2<sup>me</sup> partie.*

à MM. P. Amhlen. — D. Fasanino. — Zaugg & Lavanchy.

le 6 septembre. — *Vitrerie, 2<sup>me</sup> partie.*

à MM. Bertossa frères. — L. Compagnon.

le 6 septembre. — *Staffs et ornements.*

à MM. Rolando & fils. — D. Fasanino. — E. Bertheault.

le 6 septembre. — *Menuiserie.*

à MM. Ody & C<sup>ie</sup>. — L. Zucchinetti. — Chevrier frères. — Ecole des métiers.

le 6 septembre. — *Gypserie et peinture.*

à MM. J. Besançon. — Heuby & Briod. — G. Pally. — E. Belloni. — J. Hellé. — V. Vuagnat.

Ces nombreuses adjudications portent à quarante-deux le nombre des corps d'états travaillant au Musée.

La grande sculpture des motifs de couronnement de la face principale a donné lieu à un concours public qui fût jugé le 19 juin et à la suite duquel les maquettes présentées par M. Paul Amhlen, de Sursee, obtinrent la première place ; le Conseil Administratif ratifia le choix du jury et confia à M. Amhlen l'exécution de ce travail.

Cet artiste a travaillé très activement aux études préliminaires et aux modèles définitifs ; plusieurs visites à son atelier ont permis à l'architecte de constater qu'ils sont très avancés. L'œuvre promet d'être en harmonie avec l'architecture qu'elle devra couronner.

Pendant le courant de l'année, les entrepreneurs ont apporté à leurs travaux toute la bonne volonté possible et il n'est survenu aucun retard important dans la marche prévue.

Bien que les travaux les plus difficiles et les plus dangereux se soient exécutés dans le courant de l'année 1906, nous constatons avec plaisir que celle-ci n'a été marquée par aucun accident mortel.

Les travaux spéciaux qui vont s'exécuter à l'intérieur du Musée, les objets d'art qu'on y dépose successivement ont nécessité des mesures de police et l'établissement d'un règlement pour le chantier, ainsi que la nomination d'un gardien, M. Emile Béguet, citoyen genevois, qui a pris son service le 1<sup>er</sup> décembre.

Dans les douze mois de 1906, il a été délivré cinquante et un mandats aux entrepreneurs pour une somme totale de 315 622 fr. 80 cent., se décomposant comme suit :

Entreprise Streit & C <sup>ie</sup> . . . . .	Fr. 182 000 —
Autres travaux . . . . .	» 133 622 80

La valeur réelle des travaux exécutés serait d'environ  $\frac{1}{4}$  supérieure, soit de 420,000 fr.

Dans sa séance du 7 décembre, le Conseil Administratif a appelé M. Alfred Cartier, secrétaire du Service des Musées et Collections, aux fonctions d'administrateur du Musée d'Art et d'Histoire.

#### CONSTRUCTION D'UN KIOSQUE SUR LA PLACE DU MOLARD.

Le kiosque de la place du Molard a été commencé au mois de juin. Les travaux préparatoires consistaient à détourner des canalisations d'égouts qui traversaient l'emplacement destiné au futur kiosque, puis à aménager le sous-sol du nouveau transformateur d'électricité. Les travaux de grosse serrurerie ont occasionné un certain retard, motivé par la difficulté d'approvisionnement des fers dans les délais prévus; le montage a pu être effectué durant les mois d'hiver.

#### RESTAURATION DE LA TOUR DU MOLARD.

La Caisse hypothécaire, en sa qualité de propriétaire de la Tour du Molard, a pris le parti de restaurer ce monument de l'ancienne Genève et de l'affranchir des applications et des enseignes qui en déparaient l'aspect. M. Engels, architecte, a été chargé de ce travail de restauration. L'Administration municipale, comme propriétaire du passage public existant sous la Tour, a pris à sa charge l'indemnité demandée pour obtenir, aux dépens du local du 1<sup>er</sup> étage, un exhaussement du passage.

#### MONUMENT EYNARD.

Le monument élevé à G. Eynard par l'initiative d'un comité d'Hellènes a été mis en place en automne vers le haut de la promenade des Bastions. L'emplacement fixé n'ayant pas paru satisfaisant un nouvel emplacement, sis dans l'enceinte du Palais Eynard, a été mis à la disposition du comité et le monument y a été transféré.

#### MAISONS OUVRIÈRES DE LA RUE LOUIS-FAVRE.

Les trois maisons ouvrières formant le premier groupe élevé sur les terrains de l'ancienne campagne Oltramare, au levant de la nouvelle rue Louis-Favre, ont été mises sous toit dans le courant de l'année.

Les immeubles A et B, formant le côté nord du groupe, ont été construits par les soins de M. Barde, architecte; le bâtiment C par M. Bizot, architecte. Les travaux des différents corps de métiers ont fait l'objet d'adjudications publiques.

#### EXPROPRIATIONS.

Trois instances en expropriation sont pendantes depuis plusieurs années; elles visent: l'hôtel des 22 cantons, rue de Cornavin; l'immeuble Perrin-Charbonnier, rue Ph. Plantamour; une parcelle Lecoultre, rue de Neuchâtel.

A propos de la pension des Lilas, rue Plantamour, le Tribunal fédéral a mis à néant l'article 201 de la loi du 15 juin 1895 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique donnant à l'expropriant la faculté d'acquérir, outre le terrain nécessaire à la voie publique, un espace de 20 mètres de chaque côté de la voie à créer.

#### RESTAURATION DU TEMPLE DE SAINT-PIERRE.

Les seuls travaux à mentionner concernant la restauration du temple de Saint-Pierre consistent dans l'exécution de la galerie et du buffet des nouvelles orgues. L'instrument proprement dit est, comme l'on sait, dû à un généreux donateur.

#### EGLISE DE SAINT-GERMAIN.

Pendant l'exercice écoulé, on a procédé à la reprise en sous-œuvre des murs de base du clocher et des chapelles adjacentes. Trois des fenêtres du chœur, ramenées à leurs dimensions primitives, ont été ornées de meneaux et d'arcatures. Les tra-



vaux extérieurs sont, en somme, achevés, à part le jointoyage de la face d'entrée et la pose d'une grille en fer entre les contreforts du chœur.

#### CHAUFFOIRS ET SOUPES GRATUITES.

Par une lettre du 20 décembre 1906, le Comité des chauffoirs et soupes gratuites a demandé à la Ville de Genève son appui financier pour une nouvelle période.

Le Conseil Administratif, vu le but éminemment philanthropique de cette institution, s'est fait un plaisir de lui allouer une somme de 500 fr.

#### TRAMWAYS.

A la suite de l'élargissement effectué sur un certain parcours de la rue de Lausanne, il y avait lieu de détourner la voie du tramway et de la rapprocher de l'axe de la rue. La Compagnie a fait approuver dans cette idée un nouveau tracé, comportant d'autre part le relèvement direct de ce tronçon avec la ligne de Versoix. Ces travaux sont en cours d'exécution.

Le Conseil Administratif a été représenté à une conférence qui avait pour objet un relèvement direct par tramway, des gares de Cornavin et des Vollandes ; ce projet n'a pas encore abouti à une solution.

---



## CHARITRE II

---

## FINANCES

---

### INTÉRÊTS ET REDEVANCES SPÉCIALES

#### Recettes.

##### a. *A recevoir de la Caisse hypothécaire :*

Répartition sur les 13 306 parts appartenant à la Ville de Genève, prévue à 8 fr. par part, reçu 10 fr. par part . . . . .	Fr. 133 060 —
Somme sur laquelle il a été versé, selon l'usage, au compte de la restauration de S <sup>t</sup> -Pierre . . . . .	» 3 000 —
Net . . . . .	Fr. 130 060 —
tandis que le budget prévoyait . . . . .	» 103 448 —
C'est donc une plus-value de . . . . .	Fr. <u>26 612 —</u>

##### b. *A recevoir de la Banque de Genève :*

L'intérêt de notre dépôt de 500 000 fr., d'après la convention passée avec la Banque de Genève, est garanti à la Ville à raison de 3 $\frac{1}{2}$ ‰; mais le rendement a été plus élevé en 1906 et représente du 4 ‰, soit . . . . .	Fr. 20 000 —
Le budget prévoyait . . . . .	» 17 500 —
C'est donc une plus-value de . . . . .	Fr. <u>2 500 —</u>

c à h. *A recevoir de l'Etat, allocations sur les impôts cantonaux.*

Prévu . . . . .	Fr. 135 100 —
Reçu . . . . .	» <u>139 299 50</u>
Reçu en plus . . .	Fr. <u>4 199 50</u>

	Prévu.	Reçu.
c) Allocation sur le produit de la taxe immobilière. . . . .	Fr. 45 000 —	Fr. 47 739 25
d) Part au produit des permis de séjour et d'établissement . . . . .	» 12 500 —	» 12 466 10
e) Part au produit de la taxe sur les chiens. . . . .	» 3 300 —	» 3 484 —
f) Part au produit de la taxe sur le colportage . . . . .	» 15 000 —	» 16 320 35
g) Part au produit de la taxe sur les ventes à la criée . . . . .	» 800 —	» 275 80
h) Part au produit du versement sur la part revenant au canton sur le monopole fédéral de l'alcool . . . . .	» 58 500 —	» 57 035 75
Part de la Ville au produit de la taxe sur les automobiles . . . . .	» — —	» 1 978 25
	Fr. 135 100 —	Fr. <u>139 299 50</u>
Reçu en plus . . . . .	» 4 199 50	
Somme égale . . . . .	Fr. <u>139 299 50</u>	

i. *Intérêts des sommes avancées par la Caisse municipale à divers.*

Prévu . . . . .	Fr. 140 000 —
Reçu . . . . .	» <u>47 237 60</u>
Reçu en moins . . .	Fr. <u>92 762 40</u>

Le service de la Caisse municipale n'ayant pas eu à effectuer le mouvement d'espèces prévu à l'exercice 1906 pour les avances aux divers services, il s'en est suivi une notable diminution de recettes.

Nous devons faire remarquer que la somme prévue au budget peut varier dans des proportions qui ne peuvent guère être prévues au moment de l'élaboration du budget.

---

### AMORTISSEMENTS, INTÉRÊTS

#### Dépenses.

N<sup>os</sup> 6 à 11. *Amortissements des Emprunts 1889, 1893, 1896, 1898, 1900 et Emprunt spécial des Eaux du Rhône, rive droite.*

Voté, 666 500 fr. — Dépensé, 666 500 fr.

Il reste à amortir, au 31 décembre 1906, sur la dette consolidée :

Emprunt 1889 . . . . .	Fr. 12 259 000 —
id. 1893 . . . . .	» 4 615 000 —
id. 1896 . . . . .	» 8 572 500 —
id. 1898 . . . . .	» 5 077 500 —
id. 1900 . . . . .	» 9 896 000 —
id. 1905 . . . . .	» 15 000 000 —
id. spécial des Eaux du Rhône, rive droite	» 147 000 —
	<hr/>
	Fr. 55 567 000 —

L'emprunt 1905 n'entrera en amortissement qu'à partir de 1910, conformément au tableau d'amortissement de cet emprunt.

N<sup>o</sup> 12. *Intérêts des Emprunts 1889, 1893, 1896, 1898, 1900, 1905 et Emprunt spécial des Eaux du Rhône, rive droite.*

Voté, 1 968 051 fr. 25. — Dépensé, 1 968 051 fr. 25.

N° 13. *Intérêts des obligations non converties  
de l'emprunt 1882.*

Le budget de 1906 prévoyait comme intérêts à  
payer une somme de . . . . . Fr. 5 000 —  
mais les coupons présentés à l'encaissement ne  
s'élèvent qu'au nombre de 168 au lieu de 250,  
soit  $168 \times 20$  . . . . . » 3 360 —  
Dépensé en moins . . . . . Fr. 1 640 —

Sur cet emprunt, les obligations restant à amortir au 31 décembre 1906, représentent une somme de 82 000 fr.

N° 14. *Intérêts des dépôts, réserves, fondations,  
cautionnements et rentes viagères.*

Voté, 22 000 fr. — Dépensé, 16 976 fr. 40.  
Dépensé en moins, 5 023 fr. 60.

Cette diminution s'explique par la conversion de capitaux en titres de rente pour quelques fondations telles que : assurances de propriétés municipales et caisse de retraite des employés municipaux.

N° 15. *Intérêts des rescriptions.*

Voté, 15 000 fr. — Dépensé, 81 149 fr. 90.  
Dépensé en plus, 66 149 fr. 90.

De même que pour les avances de caisse aux divers services, les prévisions des intérêts des rescriptions ne peuvent être qu'approximatives et demeurent très variables. Cette variation n'est due qu'aux besoins opportuns de la Caisse municipale justifiés par les pièces comptables des divers comptes exposés soit au règlement général de l'exercice, soit au bilan.

N° 16. *Frais d'emprunt.*

Voté, 500 fr. — Dépensé, 496 fr. 80.  
Dépensé en moins, 3 fr. 20.

---



### CHAPITRE III

## TAXE MUNICIPALE

Chef de bureau : M. E. REY.

Sous-chef de bureau : M. Ph. SEREX

#### *Dépenses.*

Voté . . . . .	Fr.	16 885 —
Dépensé . . . . .	»	18 115 50
Dépensé en plus	Fr.	<u>1 230 50</u>

#### Dépensé en plus sur :

<i>g.</i> Frais divers, affranchissements . . . . .	Fr.	61 05
<i>i.</i> Chauffage . . . . .	»	24 60
<i>j.</i> Eclairage . . . . .	»	48 90
3 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> commis (9 mois de traitement)		
3 <sup>me</sup> commis	1350 —	
4 <sup>me</sup> »	975 10	<u>2 325 10</u>
		Fr. 2 459 65

#### Dépensé en moins sur :

<i>d.</i> 5 <sup>me</sup> commis . . . . .	100 —	
<i>f.</i> Frais de copies . . . . .	979 15	
<i>h.</i> » recherches, enquêtes	150 —	<u>1 229 15</u>
Somme égale	Fr.	<u>1 230 50</u>

*Recettes.*

Prévu . . . . .	Fr.	1 293 500 —
Reçu . . . . .	»	1 253 431 20
		<hr/>
Reçu en moins . . . . .	Fr.	40 068 80
		<hr/>
Le budget prévoyait une recette brute de	Fr.	1 400 000 —
Le produit brut de la Taxe a été pour l'exercice de 1906,		
de . . . . .	Fr.	1 355 779 05
L'Etat a prélevé :		
1° Sa part de 4 % sur 1 mil-		
lion 354 653 fr. 05 . . .	Fr.	54 186 10
2° La part de l'Hôpital et		
de l'Asile des Vieillards . »		35 000 —
3° La remise au percepteur		
0.85 % sur 1 355 390 45 . »		11 520 80
La Ville a payé :		
a. Honoraires pour		
diverses instances		
et divers . . . . .		903 55
b. Remboursements		
de poursuites . . . . .		329 70
c. Remboursements		
de taxes . . . . .		407 70
		<hr/>
		1 640 95
		<hr/>
		102 347 85
		<hr/>
Recette nette	Fr.	1 253 431 20
		<hr/>

*Emission des rôles.*

Les rôles des contribuables soumis à la taxe municipale pour l'exercice 1906 ont été arrêtés comme suit :

Reliquat de l'exercice 1905 (2503 contri-		
buables). . . . .	Fr.	102 939 85
Taxe fixe . . . . . (7270 contribuables)	»	812 116 45
		<hr/>
A reporter. . . . .	Fr.	915 056 30

<i>Report.</i> . . . .	Fr.	915 056 30
Revenu professionnel (3041 contribuables)	»	238 375 20
Revenu immobilier . (1579 id° )	»	141 626 40
Revenu mobilier . . (1375 id° )	»	121 852 10
Traitement et salaires (8646 id° )	»	78 586 20
Total. . . .	Fr.	<u>1 495 496 20</u>

Cette somme est répartie sur 20 910 cotes.

*Perception.*

La perception sur les rôles émis a produit :

sur le reliquat de 1905. . . . .	Fr.	66 827 90
sur la taxe fixe . . . . .	»	736 481 85
sur le revenu professionnel . . . .	»	227 336 45
sur le revenu immobilier . . . . .	»	135 434 25
sur le revenu mobilier . . . . .	»	118 839 15
sur les traitements et salaires . . .	»	68 279 20
	Fr.	<u>1 353 198 80</u>
Frais de surtaxes . . . . .	»	2 191 65
Total . . . .	Fr.	<u>1 355 390 45</u>

La perception de l'exercice 1905 avait été de 1 247 871 95 soit une différence de 106 518 fr. 50 en faveur de 1906.

*Dégrèvements.*

Il a été ordonné 2304 dégrèvements, soit :

sur le reliquat . . . . .	Fr.	10 698 95
sur la taxe fixe . . . . .	»	35 724 85
sur le gain professionnel . . . . .	»	3 611 05
sur le revenu immobilier . . . . .	»	1 971 60
sur le revenu mobilier . . . . .	»	2 133 70
sur les traitements et salaires . . .	»	4 750 70
Total. . . .	Fr.	<u>58 890 85</u>



(En 1905, 2405 dégrèvements, Fr. 68 194 95).

1304 dégrèvements ont été ordonnés à la suite de requêtes.

1000 » ont été ordonnés d'office.

2304 Total égal.

Les 1000 dégrèvements d'office se décomposent comme suit :

669 contribuables ayant quitté la Ville.

84 décédés.

75 cessations de commerce.

96 irrécouvrables.

26 faillis, défauts de biens.

50 doubles emplois.

1000 Total égal.

Les dégrèvements représentent le 3,93 % des sommes à recouvrer (en 1905, le 4,82 %).

#### *Réclamations.*

1802 requêtes ont été adressées au Conseil Administratif au sujet des taxes appliquées.

1304 dégrèvements ont été accordés.

498 taxes ont été maintenues.

1802 Total égal.

#### *Commission taxatrice.*

La Commission taxatrice, nommée en juin 1906 pour une nouvelle période de quatre ans, est composée de :

MM. Henry Boveyron, Conseiller Administratif délégué à la  
taxe municipale, Président.

Jules Ducor.

Albert Gampert.

Charles Mallet.

Paul Pictet.

Moïse Rey-Bousquet.

} nommés par le Conseil Municipal  
séance du 15 juin 1906.

Jaques Brun.	}	nommés par le Conseil Administratif séances des 12 et 15 juin 1906.
Alexandre Decrue.		
Marc Rojoux.		
Louis Coulin-Richard.	}	nommés par le Conseil d'Etat arrêté du 16 juin 1906.
François Forestier.		
F.-Louis Grange.		

La Commission taxatrice a été assermentée en séance du Conseil d'Etat, le 3 juillet 1906.

La Commission taxatrice a eu, en 1906, 18 séances dans lesquelles elle a examiné 869 requêtes.

330 n'ont pas été admises et les taxations ont été maintenues.

539 requérants ont obtenu un dégrèvement.

869 Total égal.

#### *Recours au Conseil d'Etat.*

66 contribuables ont adressé un recours au Conseil d'Etat contre les décisions de la Commission taxatrice.

53 taxes ont été maintenues.

13 dégrèvements ont été accordés.

#### *Recours aux Tribunaux.*

A fin 1905, il y avait :

1 instance pendante pour taxe de	1903
6 » » »	1904
6 » » »	1905

En 1906 il a été introduit :

4 instances pour taxe de l'année.

Il a été jugé en 1906 :

4 instances ayant pour objet la taxe de	1904
4 » » »	1905
1 » » »	1906

A fin 1906 il reste à juger :				
1	instance	pour	taxe de	1903
2	»	»		1904
2	»	»		1905
3	»	»		1906

*Reliquat*

Le reliquat à fin 1906 est de 83 406 55 soit le 5,58 % de la somme à recouvrer.

En 1905, il était de 102 939 fr. 85 soit le 7,19 %.

*Personnel du Bureau*

Le Conseil Administratif a appelé M. Philippe Serex, 1<sup>er</sup> commis, aux fonctions de sous-chef de bureau ; MM. Albert Schmied et Charles Kirschmann, jusqu'ici employés supplémentaires, ont été nommés commis.

---

	Revenu immobilier	Revenu mobilier	Sur Taxe fixe	Revenu professionn.	Sur salaires	Reliquat de 1905	Totaux
Rôles émis:	141 626 40	121 852 10	812 116 45	238 875 20	78 586 20	102 939 85	1 495 496 20
Perçu . . . . .	135 434 25	118 839 15	736 481 85	227 336 45	68 279 20	66 827 90	1 353 198 80
Dégrevé . . . . .	1 971 60	2 133 70	35 724 85	3 611 05	4 750 70	10 698 95	58 890 85
Reliquat . . . . .	4 220 55	879 25	39 909 75	7 427 70	5 556 30	25 413 —	83 406 55
Totaux égaux . .	141 626 40	121 852 10	812 116 45	238 875 20	78 586 20	102 939 85	1 495 496 20



CHAPITRE IV

ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL

Directeur : M. CÉRIS PROST.

Budget n° 18.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 175 375 —	Voté . . .	Fr. 53 550 —
Reçu . . .	» 150 339 75	Dépensé . . .	» 51 906 50
Reçu en moins	<u>Fr. 25 035 25</u>	Dép. en moins	<u>Fr. 1 643 50</u>

<i>Recettes.</i>		<i>Prévu.</i>	<i>Reçu.</i>
a. Droit d'abatage et d'é- chaudage . . . . .	Fr.	120 000 —	Fr. 102 263 50
b. Location de la triperie . . . . .	»	8 300 —	» 8 350 —
c. » de magasins et loyers divers . . . . .	»	5 000 —	» 4 767 50
d. Pesage . . . . .	»	11 000 —	» 8 779 05
e. Droit d'entrée au marché . . . . .	»	500 —	» 20 40
f. Ecuries publiques et d'observation. . . . .	»	12 000 —	» 8 818 05
g. Dépôt et cheville . . . . .	»	1 000 —	» 1 855 90
h. Glacière . . . . .	»	6 800 —	» 6 813 50
i. Voirie et engrais . . . . .	»	3 000 —	» 1 978 55
<i>A reporter</i>	Fr.	167 600 —	Fr. 143 646 45

	<i>Report</i>	Fr. 167 600 —	Fr. 143 646 45
<i>j.</i>	Procès-verbaux <sup>1</sup> . . .	» 75 —	» 212 50
<i>k.</i>	Recettes diverses . . .	» 500 —	» 664 80
<i>l.</i>	Poids à bascule . . .	» 7 200 —	» 5 816 —
			<hr/>
			150 339 75
	Reçu en moins		25 035 25
			<hr/>
	Sommes égales	Fr. 175 375 —	Fr. 175 375 —
			<hr/>

Dans leur ensemble, les dépenses sont restées en-dessous des prévisions ; cela provient des mesures de prohibition prises à la frontière par les Autorités fédérales.

Le *droit d'abatage* a été perçu sur :

6 093 bœufs	
529 vaches	
670 chevaux	
7 248 porcs	
4 033 veaux	
17 456 moutons	
5 chèvres	
11 587 agneaux	
12 ânes	
<hr/>	
47 633 têtes produisant	Fr. 102 263 50
	<hr/>

soit 193 têtes de plus et 7647 fr. de moins qu'en 1905.

Le déficit d'abatage porte essentiellement sur les porcs, 3406 têtes de moins qu'en 1905. Le prix de ces animaux ayant été très élevé sur la place pendant toute l'année, il en a été abattu une grande quantité au dehors.

Le nouveau traité conclu entre la France et la Suisse, entré en vigueur en novembre dernier, ne semble pas jusqu'à présent devoir nous être bien favorable, surtout en ce qui concerne les veaux. La différence entre les tarifs fédéraux *sur pied*

<sup>1</sup> Le produit des procès-verbaux est de 425 fr., la moitié, soit 212 fr. 50, a été payée aux employés qui ont relevé les contraventions.

et *mort* étant encore trop sensible, l'abatage à la frontière se poursuit toujours activement.

La fièvre aphteuse ayant été constatée dans la Commune de Viry, Canton de S<sup>t</sup>-Julien, l'Autorité fédérale a, en date du 20 décembre, interdit l'importation du bétail provenant de la Haute-Savoie et du pays de Gex.

Comparativement à 1905, le pesage a subi une diminution de . . . . . Fr. 1 506 30

Comparativement à 1905, le droit d'entrée au marché a subi une diminution de . . . . . » 27 80

Comparativement à 1905, les écuries publiques et d'observation ont subi une diminution » 1 295 65

Comparativement à 1905, le droit de dépôt et de cheville a subi une diminution de . . . . . » 243 80

Les poids publics de Cornavin et de Rive ont rapporté . . . . . Fr. 4 816 —  
soit 615 fr. de moins qu'en 1905.

Redevance de la Commune de Plainpalais pour le poids du Rond-Point. . . . . » 1 000 —  
Fr. 5 816 —

Le règlement concernant les fonctions d'expert-juré du 24 juillet 1903, a été révisé et approuvé le 6 mars par le Conseil d'Etat, lequel a rendu ce règlement applicable aux Abattoirs du Canton.

Il ne s'est produit aucun cas de maladie dans les écuries de l'établissement.

(Pour les travaux, réparations, etc., exécutés durant cet exercice, voir chapitre XI, « Propriétés municipales »).

---



## CHAPITRE V

### HALLES ET MARCHÉS

Directeur : M. Emile DECOR.

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Prévu . . .	Fr. 126 000 —	Voté . . .	Fr. 18 600 —
Reçu . . .	» 132 959 10	Dépensé. . .	» 20 091 20
Reçu en plus	<u>Fr. 6 959 10</u>	Dép. en plus	<u>Fr. 1 491 20</u>

#### *Recettes.*

	<i>Prévu.</i>	<i>Reçu.</i>
a) Location de places dans les halles . . . . .	Fr. 35 000 —	Fr. 35 891 —
b) Location de places par abonnements . . . . .	» 46 000 —	» 48 358 10
c) Location de places au jour le jour . . . . .	» 45 000 —	» 48 710 —
	<u>Fr. 126 000 —</u>	<u>Fr. 132 959 10</u>
Reçu en plus . . . . .	» 6 959 10	
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 132 959 10</u>	



*Dépenses.*

Il y a augmentation de dépense sur :

b. Traitement de trois concierges . . . . .	Fr. 233 —
c. Entretien, nettoyage et divers . . . . .	» 1475 75
f. Chauffage . . . . .	» 78 20
	<u>Fr. 1786 95</u>

Par contre il y a économie sur :

d. Habillements . . . . .	45 25
e. Service et entretien des poids publics sur les marchés . . . . .	88 80
g. Eclairage . . . . .	161 70
	<u>295 75</u>
Dépensé en plus	Somme égale
	<u>Fr. 1491 20</u>

*Halle de Rive.*

Cases et magasins . . . . .	Fr. 12 886 70
-----------------------------	---------------

*Halle de l'Île.*

Cases . . . . .	Fr. 15 401 55
Greniers . . . . .	» 883 40
	<u>» 15 984 95</u>

*Halle des Pâquis.*

Cases . . . . .	Fr. 4 964 10	»
Caves. . . . .	» 2 055 25	» 7 019 35
	<u>Ensemble .</u>	<u>Fr. 35 891 —</u>

Les 95 941 jetons vendus par les agents sur les marchés ont produit 48 710 francs.

En voici le détail :

16 288 jetons à Fr. 0 10 . . . . .	Fr. 1 628 80
36 991 » » 0 20 . . . . .	» 7 398 20
5 958 » » 0 50 . . . . .	» 2 979 —
36 704 » » 1 — . . . . .	» 36 704 —
<u>95 941 jetons.</u>	<u>Fr. 48 710 —</u>

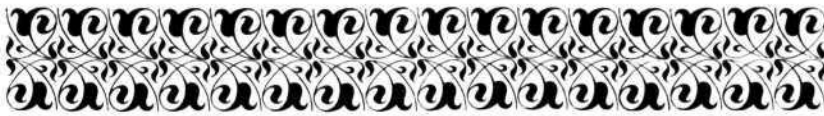
Le Conseil Administratif a nommé M. Charles Quiblier concierge de la halle des Pâquis, en remplacement de M. Louis Fournier nommé à d'autres fonctions.

Le marché des rues Lugardon et Michel-Roset a été transféré à l'intérieur de la Halle des Pâquis, et le marché aux pommes de terre de la rue Pécolat déplacé à la rue Lugardon.

Le marché aux cabris a été supprimé partout ailleurs que sur les terrains vagues de l'île.

D'autre part, le Conseil Administratif a décidé que les Halles de la Ville de Genève seront fermées, à partir du 18 novembre 1906 et jusqu'à nouvel ordre, le samedi soir, à 9 heures.

---



CHAPITRE VI

**CONVOIS FUNÈBRES**

Chef de bureau : M. Jules BOUËT.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 78 000 —	Voté . . .	Fr. 71 700 —
Reçu . . .	» 76 673 55	Dépensé . .	» 76 480 60
Reçu en moins	<u>Fr. 1 326 45</u>	Dépensé en plus	<u>Fr. 4 780 60</u>

<i>Recettes.</i>		Prévu.	Reçu.
Produit des convois funèbres . . .		Fr. 70 000	Fr. 68 647 55
A recevoir pour le Service des Inhumations gratuites :			
Du Département de Justice et Police	»	4 000	» 4 000 —
De la Commune de Plainpalais . . .	»	3 000	» 2 947 50
» des Eaux-Vives . . .	»	1 000	» 1 078 50
		Fr. 78 000	Fr. 76 673 55
		Reçu en moins	» 1 326 45
		Somme égale	<u>Fr. 78 000 —</u>

*Dépenses.*

Dépensé en plus sur :	
c. Traitement d'un deuxième commis . . . .	Fr. 150 —
e. Traitement des porteurs et indemnités pour habillements . . . . .	» 1 443 —
<i>A reporter.</i> . . . .	Fr. 1 593 —

	<i>Report.</i>	Fr. 1 593 —
f. Courses supplémentaires . . . . .	»	357 —
g. Service du dimanche . . . . .	»	65 —
j. Frais de cercueils . . . . .	»	2 489 80
k. Fournitures de deuil, entretien, magasinieres, porteuses . . . . .	»	387 60
l. Frais généraux, publicité, etc. . . . .	»	111 20
		<u>Fr. 5 003 60</u>

Dépensé en moins sur :

a. Traitement du chef de bureau . . . . .	Fr. 10 —
i. Frais de voitures. . . . .	» 213 —
	<u>223 —</u>

Somme égale. . . . . Fr. 4 780 60

Les dépenses sont en corrélation directe avec l'augmentation des dépenses.

Pendant l'année 1906 le bureau des Pompes funèbres a organisé 1218 convois, soit 207 de moins qu'en 1905.

Ils se répartissent comme suit :

	Classes :							Total
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>me</sup>	3 <sup>me</sup>	4 <sup>me</sup>	5 <sup>me</sup>	6 <sup>me</sup>	7 <sup>me</sup>	
Bureau central . . . . .	10	27	38	54	95	121	47	392
Rive droite. . . . .	1	3	5	29	38	36	2	114
<b>Totaux.</b> . . . .	<b>11</b>	<b>30</b>	<b>43</b>	<b>83</b>	<b>133</b>	<b>157</b>	<b>49</b>	<b>506</b>

	Bureau central.	Rive droite.	Total
<i>Payants</i> <sup>1</sup> . Adultes . . . . .	392	114	506
» <sup>2</sup> Enfants de 1 à 13 ans . . . . .	26	11	37
» <sup>3</sup> Enfants de 0 à 1 an. . . . .	39	35	74
<i>Gratuits</i> . Adultes . . . . .	371	37	408
» Enfants de 1 à 13 ans . . . . .	36	9	45
» Enfants de 0 à 1 an. . . . .	123	25	148
<b>Total . . . . .</b>	<b>A reporter.</b>		<b>1,218</b>

<sup>1</sup> Suisses : 236 — Français : 107 — Allemands : 12 — Italiens : 43 — Autrichiens : 4 — Russe : 1 — Divers : 5.

<sup>2</sup> Suisses : 23 — Français : 11 — Allemands : 2 — Italiens : 7 — Autrichien : 1 — Russe : 1 — Divers : 0.

<sup>3</sup> Suisses : 70 — Français : 36 — Allemands : 6 — Italiens : 29 — Autrichien : 0 — Russe : 1. — Divers : 6.

<i>Report</i> . . . . .	1,218
<i>Incinérations</i> par entreprises privées . . . . .	52
<i>Fosses seules</i> . . . . .	498
	<hr/>
Total des convois en 1906 . . . . .	1,768

Ils se répartissent ainsi dans les différents lieux d'inhumation:

Cimetière de S <sup>t</sup> -Georges (Incinérations) . . . . .	121
»           »           (Inhumations). . . . .	1,472
»   Châtelaine           »           . . . . .	108
»   Plainpalais         »           . . . . .	10
Dans d'autres cimetières   »           . . . . .	57
	<hr/>
Total. . . . .	1,768

Pendant l'année 1906 le bureau a fait également 11 transports funèbres qui se répartissent comme suit:

En Suisse . . . . .	4
En France . . . . .	6
En Russie . . . . .	1
	<hr/>
Total. . . . .	11





## CHAPITRE VII

### CIMETIÈRES

Chef de Bureau : M. Jules Bouët.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 76 000 —	Voté . . .	Fr. 52 390 —
Reçu . . .	» 97 606 15	Crédit suppl.	» 5 000 —
Reçu en plus	<u>Fr. 21 606 15</u>		Fr. 57 390 —
		Dépensé . .	» 65 141 25
		Dépensé en plus	<u>Fr. 7 751 25</u>

#### *Recettes.*

#### *Cimetières.*

Droits d'entrée dans les cimetières . . . .	Fr.	7 745 —
Concessions . . . . .	»	47 313 50
Fosses . . . . .	»	7 263 —
Chambre mortuaire . . . . .	»	563 —
Taxes pour ornementation de tombes . . .	»	2 378 90
Recettes diverses . . . . .	»	725 —
Carré A. {		» 7 700 —
Carré B. { Cimetière de St-Georges . . . .	»	10 975 —
	<i>A reporter.</i>	Fr. 84 663 40

	<i>Report.</i> . . .	Fr. 84 663 40
Aménagements de nouveaux carrés au cime-		
tière de Châtelaine . . . . .	»	551 50
Exhumations . . . . .	»	317 25
		<u>Fr. 85 532 15</u>

*Four crématoire.*

Incinérations . . . . .	Fr. 10 110 —
Urnes . . . . .	» 1 454 —
Cimetière du crématoire . . . . .	» 390 —
Columbarium . . . . .	» 120 —
Somme égale	<u>Fr. 97 606 15</u>

*Dépenses.*

Cimetière de Saint-Georges.

Dépendé en plus sur :

<i>e.</i> Journées d'ouvriers . . . . .	Fr. 1 381 20
<i>f.</i> Nouveaux aménagements et entretien . . . . .	» 2 601 95
<i>i.</i> Four crématoire . . . . .	» 2 435 45
Ouvriers sans travail . . . . .	» 606 65

Cimetière de Plainpalais.

<i>o.</i> Entretien . . . . .	» 637 80
<i>q.</i> Assurance du personnel . . . . .	» 162 65
	<u>Fr. 7 825 70</u>

Dépendé en moins sur :

<i>h.</i> Chauffage de la salle d'attente. . . . .	Fr. 60 85
<i>p.</i> Habillements pour les employés des deux cimetières St-Georges et Châtelaine. . . . .	<u>13 60</u> » <u>74 45</u>

Dépendé en plus. Somme égale. . . Fr. 7 751 25

L'augmentation des dépenses correspond avec l'augmentation des recettes.

CIMETIÈRE DE S'-GEORGES.

Durant l'année 1906, il y a eu dans ce cimetière 1595 entrées ; elles se répartissent comme suit :

Inhumations : Adultes à la ligne . . . . .	1070	}	1120
» hors la ligne . . . . .	50		
Grands enfants . . . . .	57		
Petits enfants . . . . .	279		
Fœtus . . . . .	18		
Incinérations : . . . . .	121		
			<hr/>
	Total		1595

15 concessions ont été accordées pendant l'année 1906 dont 9 pour la durée de 99 ans, et les autres pour la durée normale.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE.

Durant l'année 1906, il y a eu dans ce cimetière 108 inhumations ; elles se répartissent comme suit :

Adultes à la ligne . . . . .	90	}	100
» hors la ligne. . . . .	10		
Grands enfants à la ligne . . . . .	2	}	3
» » hors la ligne . . . . .	1		
Petits enfants . . . . .	5		
			<hr/>
	Total		108

7 concessions ont été accordées pendant l'année 1906 dont 3 pour la durée de 99 ans et les autres pour la durée normale.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS.

Il y a eu, dans ce cimetière pendant l'année 1906, 10 inhumations dont 2 places réservées et 2 offertes par la Ville.

3 concessions ont été accordées pendant l'année 1906 pour durée normale.

---

Le Conseil Administratif a appelé M. Auguste DEGUS aux fonctions de surveillant des cimetières.

Il a été décidé d'ouvrir à nouveau le cimetière de Châtelaïne,



à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1907, pour les sépultures régulières des personnes habitant sur la rive droite du Rhône.

La pose de porte-couronnes a été interdite dans les carrés K. L. M. et R. de ce cimetière.

D'autre part, en date du 4 mai 1906, le Conseil Administratif a modifié comme suit le RÈGLEMENT POUR LES CIMETIÈRES DE LA VILLE DE GENÈVE du 9 février 1904<sup>1</sup> :

#### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

##### *Police des Cimetières.*

ARTICLE PREMIER. — Dans la règle, les inhumations des personnes domiciliées sur la rive droite ont lieu au cimetière de Châtelaine, et celles des personnes domiciliées sur la rive gauche, au cimetière de St-Georges. Toutefois, lorsqu'une famille justifiera que l'un de ses membres au premier degré est inhumé dans l'un ou l'autre de ces cimetières, elle aura la faculté d'y faire inhumer également ses autres membres. Pour les personnes qui ne peuvent bénéficier des conditions ci-dessus relativement au cimetière de Châtelaine, il sera perçu une finance de 100 fr. pour droit d'inhumation ; une finance de 100 fr. sera perçue pour l'inhumation, dans le cimetière de St-Georges, de toute personne qui ne serait pas ressortissante de la Commune de Genève, qui n'y serait pas née ou qui n'y serait ni domiciliée ni propriétaire au moment de son décès<sup>2</sup>.

L'article 21 vise les inhumations dans le cimetière de Plainpalais.

ART. 2. — Les cimetières sont placés sous la surveillance et la protection des citoyens pour en assurer l'ordre, la décence et la tranquillité.

ART. 3. — L'entrée des cimetières est interdite aux enfants

<sup>1</sup> Ce règlement a été approuvé par le Conseil d'Etat le 8 juin 1906.

<sup>2</sup> Cette clause ne s'applique pas aux Communes de Plainpalais et des Eaux-Vives (convention du 1<sup>er</sup> avril 1882), ni à la partie de la Commune de Lancy dénommée Petit-Lancy et Plateau de St-Georges (convention du 10 décembre 1898).

qui ne sont pas accompagnés de leurs parents ou de personnes capables de les diriger.

ART. 4. — Il est interdit d'introduire dans les cimetières des chiens non tenus en laisse.

Les chars et voitures autres que ceux nécessaires au service des sépultures ne peuvent entrer dans les cimetières sans autorisation délivrée par M. le Conseiller Administratif délégué.

Il est fait exception pour les chars d'enfants.

ART. 5. — Nul ne peut, sans autorisation, cueillir des fleurs dans les cimetières, enlever des plantes, couper de l'herbe ou emporter un objet quelconque.

Les personnes qui contreviendraient à cette défense ou qui commettraient des dégâts dans les cimetières seront poursuivies et punies conformément aux lois.

ART. 6. — Les cimetières sont ouverts au public tous les jours (sauf l'après-midi du Jeûne Fédéral) :

En mai, juin, juillet et août, de 7 heures du matin à 8 heures du soir :

En mars, avril, septembre et octobre, de 8 heures du matin à 6 heures du soir ;

En novembre, décembre, janvier et février, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

En dehors de ces heures, l'accès des cimetières ne sera permis qu'aux personnes munies d'une carte spéciale délivrée par M. le Conseiller Administratif délégué.

ART. 7. — Aucune inhumation ne peut avoir lieu dans les cimetières de la ville de Genève avant que le décès ait été constaté par le médecin visiteur et inscrit sur le registre de l'état-civil.

Aucune exhumation ne peut avoir lieu sans l'autorisation du Conseil Administratif et du Département de Justice et Police.

ART. 8. — Les inhumations ont lieu dans les fosses creusées à la suite les unes des autres, dans un ordre régulier et déterminé d'avance. Aucune distinction n'est autorisée en dehors des dispositions de l'art. 15.

ART. 9. — L'ouverture des fosses en vue de nouvelles inhumations ne peut avoir lieu que tous les vingt ans au moins.

ART. 10. — On ne peut commencer un nouveau tour d'inhumation avant que tout le terrain destiné aux corps de la même catégorie, enfants ou adultes, soit occupé.

A cet effet, le délégué du Conseil Administratif s'assure qu'aucune ligne de fosses n'est ouverte avant l'occupation de celle qui précède.

ART. 11. — Les enfants âgés de moins de 13 ans sont inhumés dans les terrains qui leur sont spécialement affectés.

ART. 12. — Les adultes sont inhumés dans des fosses d'au moins 80 centimètres de largeur, 2 mètres 10 centimètres de longueur et 1 mètre 50 centimètres de profondeur ;

les enfants de 3 à 13 ans, dans des fosses de 60 centimètres de largeur, 1 mètre 60 centimètres de longueur et 1 mètre 25 centimètres de profondeur, au moins ;

les enfants de 0 à 3 ans, dans des fosses de 50 centimètres de largeur, 1 mètre 25 centimètres de longueur et 1 mètre de profondeur, au moins.

ART. 13. — Chaque tombe porte un numéro d'ordre. La série des numéros d'ordre recommence à chaque tour de nouvelles inhumations, selon l'art. 10.

ART. 14. — Dans le cas où l'un des cimetières de la Ville viendrait à être désaffecté, même temporairement, aucune réclamation ne sera admise.

## CHAPITRE II.

### *Des concessions de terrain.*

ART. 15. — Dans les trois cas suivants le Conseil Administratif peut autoriser l'interversion ou la suspension de l'ordre régulier des sépultures :

1° Lorsqu'une personne vivante désire qu'une place déterminée soit réservée pour sa sépulture ;

2° Lorsque, au décès d'une personne, sa famille désire qu'elle soit enterrée dans une place qui n'est pas celle que le

corps devrait occuper suivant l'ordre régulier des sépultures ;

3° Lorsque la famille d'une personne décédée désire que le terrain occupé par sa tombe soit réservé pour un terme plus long que celui qui résulte du tour ordinaire des inhumations.

ART. 16. — Le prix d'une concession de la première catégorie est fixé, pour une durée de vingt ans, à 400 francs pour une personne adulte, et à 200 francs pour un enfant au-dessous de 13 ans révolus.

Cet article n'est pas applicable au cimetière de Plainpalais.

ART. 17. — Le prix d'une concession de la seconde catégorie est fixé à 500 francs pour une personne adulte et à 300 francs pour un enfant au-dessous de 13 ans révolus.

La durée de cette concession est de trente ans depuis le jour de l'inhumation.

ART. 18. — Les concessions de la troisième catégorie sont accordées pour une durée de quarante ans au moins, à dater du jour de l'inhumation. Elles sont renouvelables à la fin de la première période pour un laps de temps qui ne peut être inférieur à vingt ans.

Le prix de la concession pour les quarante premières années est de 200 francs pour une tombe d'adulte, et de 100 francs pour une tombe d'enfant.

Le prix de chaque renouvellement de vingt ans est de 200 francs pour les tombes d'adultes, et de 100 francs pour les tombes d'enfants.

ART. 19. — Exception est faite aux trois articles précédents pour les inhumations qui auront lieu successivement dans les carrés A et B de la partie Est du cimetière de St-Georges, les carrés O, P, *P bis* du cimetière de Châtelaine. Leur prix est fixé à 200 francs pour le tour ordinaire de vingt ans, et, pour chaque renouvellement, à 200 francs pour vingt ans et 125 francs pour dix ans.

ART. 20. — Il ne peut être construit de caveau que dans la partie des cimetières affectée spécialement à ce genre de sépulture.

L'autorisation d'établir un caveau est donnée si la concession de la tombe est prise pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le prix de cette concession est de 1000 francs par place et par personne.

Cet article n'est pas applicable au cimetière de Plainpalais.

ART. 21. — Les concessions dans le cimetière de Plainpalais sont accordées moyennant le paiement d'une somme de mille francs pour les vingt premières années, 500 francs pour les vingt années suivantes et au prorata de cette somme pour les autres années. Aucune concession ne pourra cependant dépasser l'an 1977, date à laquelle échoit la plus longue concession accordée dans ce cimetière. Tout renouvellement de concession échue est accordé moyennant paiement d'une somme de 200 francs pour vingt ans et 125 francs pour dix ans.

ART. 22. — Les inhumations pour lesquelles on se servira de cercueils métalliques ne pourront avoir lieu si, préalablement, la famille ou les amis de la personne décédée n'ont obtenu une des concessions prévues par le règlement.

ART. 23. — Une pierre triangulaire, portant le numéro d'ordre, est placée sur le terrain de toute tombe ayant droit à une concession, de quelque catégorie que soit celle-ci.

La pierre triangulaire sert de repère, et la quittance du prix de la concession, délivrée par le Conseil Administratif, sert de titre au concessionnaire.

ART. 24. — Tous les ans, le Conseil Administratif fait vérifier quelles sont les concessions qui ont été faites dans le cimetière et quelle est leur durée. Il prévient par écrit les concessionnaires que leur droit est près d'expirer et les avise que la pierre triangulaire sera enlevée s'ils ne demandent pas de prolonger la durée de la concession.

ART. 25. — Lorsqu'une concession est éteinte, les monuments font retour aux parents; après un délai de trois mois, le Conseil Administratif en dispose s'ils n'ont pas été réclamés.

ART. 26. — Il ne peut, en aucun cas, être fait de concessions perpétuelles dans le terrain des cimetières.

CHAPITRE III.

*De la décoration des tombes.*

ART. 27. — Dans la règle, aucune plantation, aucune pierre tumulaire, aucun ornement ne peuvent être placés sur une tombe sans l'autorisation écrite du délégué du Conseil Administratif, et si, à partir du jour de l'inhumation, un délai de deux mois ne s'est écoulé.

Les autorisations mentionnent le nom de la personne chargée du travail, les dimensions des balustrades ou des entourages de buis qui sont tolérées. Au cas où les dimensions excéderaient celles qui sont prévues, l'autorisation serait retirée.

ART. 28. — Les dimensions de surface des tombes sont les suivantes :

adultes : 1 mètre 80 centimètres de longueur, 60 centimètres de largeur ;

enfants de 3 à 13 ans : 1 mètre 50 centimètres de longueur et 50 centimètres de largeur ;

enfants de 0 à 3 ans : 80 centimètres de longueur et 40 centimètres de largeur.

Les tombes existant en vertu d'une concession prise sur les terrains destinés aux caveaux pourront avoir les dimensions suivantes : 2 mètres 80 centimètres de longueur, 1 mètre de largeur.

Pour les carrés A et B de St-Georges et O, P et P *bis* de Châtelaine, les dimensions seront les suivantes : 2 mètres 25 centimètres de longueur, 1 mètre de largeur.

ART. 29. — Toute décoration qui excédera ces mesures sera enlevée sur simple avertissement.

ART. 30. — Les grillages métalliques ne pourront avoir plus de 70 centimètres au-dessus du sol. Les ornements métalliques formant toiture sont interdits.

Sont de même interdits les porte-couronnes dans les carrés A et B de St-Georges, O, P et P *bis* de Châtelaine, et dans le cimetière de Plainpalais. Dans les carrés non visés ci-dessus,

l'implantation de porte-couronnes de tête, sans toiture, est autorisée, toutefois les porte-couronnes ne devront pas dépasser la hauteur de 1 mètre 50 centimètres au-dessus du sol.

L'inscription pour les autorisations peut être prise au bureau des Pompes funèbres ou auprès des jardiniers chargés de la décoration des tombes.

Les plantations d'arbres de haute futaie sont interdites.

ART. 31. — Toute personne qui a obtenu l'autorisation de décorer ou de cultiver une tombe peut confier ce travail à un jardinier de son choix en se conformant au règlement.

ART. 32. — Les jardiniers chargés par les familles de la décoration ou de l'entretien d'une ou plusieurs tombes payeront à la Ville, pour chaque tombe, une redevance annuelle qui sera fixée par l'Administration. Ils seront tenus de distinguer ces tombes des autres au moyen d'une marque spéciale.

La rémunération qui leur est accordée doit être réglée suivant le tarif maximum adopté par le Conseil Administratif<sup>1</sup>.

Les marbriers seront soumis à une redevance qui sera fixée, dans chaque cas particulier, par l'Administration, suivant l'importance du travail à exécuter.

ART. 33. — Le concessionnaire d'un emplacement doit clôturer toute la surface concédée et l'entretenir en bon état, alors même qu'elle ne serait pas occupée.

ART. 34. — Les décorations ou plantations placées sur une tombe ne peuvent subsister, dans la règle, que jusqu'au moment où le tour de rotation des sépultures oblige à rouvrir la place qu'elles recouvrent.

Elles doivent être enlevées lorsque le Conseil Administratif le juge convenable.

ART. 35. — Les tombes abandonnées depuis six mois seront

<sup>1</sup> *Tarif.* — Tombes d'adultes : arrangement provisoire, 6 francs ; arrangement complet (buis, terre, gravier), 8 francs. — Entretien annuel, 7 francs.

Tombes d'enfants de 3 à 13 ans : arrangement provisoire, 5 francs ; arrangement complet (buis, terre, gravier), 7 francs. — Entretien annuel, 6 francs.

Tombes d'enfants de 0 à 3 ans : arrangement provisoire, 4 francs ; arrangement complet (buis, terre, gravier), 6 francs. — Entretien annuel, 5 francs.

Brouette de gravier et brouette de terre, 1 fr. 75.

La vente des arbustes se fera de gré à gré entre les deux parties contractantes.

recouvertes d'une couche de gazon ou de plantes vivaces par les soins du jardinier-fossoyeur. Auparavant, un avertissement sera donné aux familles intéressées.

ART. 36. — Lorsque des monuments, des croix de bois ou de fonte, des entourages, porte-couronnes ou tous autres objets, ne seront pas en bon état, l'Administration en avisera les intéressés en les invitant à remédier à cet état de choses dans un délai de 15 jours ; faute de quoi le tout sera enlevé.

ART. 37. — Toute réclame, de quelque nature qu'elle soit, ainsi que toute vente de fleurs, plantes, couronnes, porte-couronnes, entourages et autres objets, sont rigoureusement interdites à l'entrée et à l'intérieur des cimetières.

Les contrevenants au présent article seront passibles d'une amende de 10 francs, laquelle pourra entraîner, en cas de récidive, pour les personnes travaillant au cimetière, le retrait de l'autorisation qui leur aura été accordée, et, pour les employés de la Ville, le renvoi immédiat.

#### CHAPITRE IV.

##### *Des employés.*

ART. 38. — Le *jardinier-fossoyeur* doit tout son temps à l'Administration : il a la surveillance de tous les employés à poste fixe ou temporaire placés sous ses ordres. Il doit prendre chaque jour les instructions pour les sépultures du lendemain au bureau des Pompes funèbres et faire un rapport au chef de bureau sur les travaux en cours et sur les faits qui pourraient survenir. Ce rapport sera transmis à M. le Conseiller délégué.

ART. 39. — Il veille spécialement à ce que les règlements soient strictement observés et à ce que tout travail s'exécute conformément aux instructions données.

ART. 40. — Le *jardinier-fossoyeur* est chargé des inhumations et de l'entretien matériel du cimetière.

Ses aides seront agréés par M. le Conseiller Administratif délégué.

ART. 41. — Les allées doivent toujours être tenues dans un



état de propreté absolue. Les talus et les gondoles seront repris aussi souvent que cela sera nécessaire. Le jardinier aura soin de faire curer les gouffres en temps utile, de veiller à l'entretien des bassins de fontaines et à la conservation des arbres ; il doit exécuter dans l'enceinte du cimetière tous les travaux nécessaires à son bon entretien.

ART. 42. — Le jardinier-fossoyeur, ou un employé désigné par lui, doit être présent à chaque inhumation et exécuter son service avec décence et célérité.

ART. 43. — Il doit faire préparer, pour chaque jour, dans le cimetière en exploitation, au moins dix fosses à l'avance. Exception est faite pour le cimetière de Plainpalais ; des ordres spéciaux seront donnés avant chaque inhumation.

ART. 44. — Il a soin de relever la terre de chaque côté, de manière à ne pas endommager les tombes voisines ; il ne doit pas travailler dans la fosse lors de l'arrivée du convoi.

Les débris d'inhumations antérieures ne doivent jamais être exposés aux regards.

ART. 45. — Dès qu'une tombe sera recouverte, le jardinier-fossoyeur fera placer, sur le terrain qu'elle occupe, un piquet portant le numéro d'ordre de cette tombe ; une carte portant ce numéro d'ordre est remise par le concierge aux parents accompagnant le convoi funèbre, avant leur départ du cimetière.

Ces piquets restent en place aussi longtemps que cela est jugé nécessaire.

ART. 46. — Les travaux concernant les exhumations et réinhumations ne peuvent être exécutés que par les soins du jardinier-fossoyeur.

La rétribution, fixée à la somme de 30 francs, sera répartie entre lui et ses aides.

ART. 47. — Les *concierges* doivent être constamment à leur poste durant les heures d'ouverture du cimetière.

Ils sont spécialement chargés de surveiller l'entrée principale du cimetière ; ils doivent être présents à l'arrivée des convois, et avertir au moyen de la cloche les fossoyeurs, afin que ceux-ci se trouvent à leur poste.

Ils surveillent l'entrée et la sortie des visiteurs.

ART. 48. — Ils sont chargés de la tenue des registres et doivent être toujours prêts à donner les renseignements qui leur sont demandés et des explications sur l'ordre des sépultures.

ART. 49. — Les *gardiens* doivent tout leur temps à l'Administration.

Ils sont spécialement chargés du service de police et, dans ce but, sont assermentés.

Ils peuvent être appelés à remplacer les concierges, lorsque ceux-ci sont absents.

ART. 50. — Les *gardiens* veillent à l'ordre et à la tranquillité dans les cimetières. Ils dressent procès-verbal aux personnes qui contreviennent aux règlements ou qui commettent quelque dégât.

Les contraventions entraînant une amende peuvent être réglées tout de suite entre les mains du concierge, qui délivre quittance de la somme payée; cette quittance est détachée d'un livret à souche.

ART. 51. — Tous les employés des cimetières étant salariés par le Conseil Administratif, ils ne doivent rien demander aux familles des personnes décédées.

Il leur est également interdit de faire aucun travail rémunérateur concernant le cimetière, à l'exception des travaux prévus à l'art. 46.

ART. 52. — L'usage de boissons alcooliques est formellement interdit dans les cimetières de la ville de Genève.

ART. 53. — Aucun industriel ou entrepreneur ne peut exécuter ou faire exécuter, les dimanches et jours fériés, un travail quelconque dans les cimetières de la Ville de Genève.

ART. 54. — Le Conseil Administratif reste juge de tous les cas non prévus par le règlement.

ART. 55. — Sont abrogés : le règlement pour les cimetières de la Ville de Genève du 9 février 1904, et tous autres règlements antérieurs.

ART. 56. — Le présent règlement entre immédiatement en vigueur.

FOUR CRÉMATOIRE DE SAINT-GEORGES.

La remise en état du Crématoire de Saint-Georges, à la suite de l'incendie, a été poursuivie et achevée dans le courant de l'année. La toiture a été refaite en béton armé; l'installation ne comporte donc plus aucun élément combustible.

Le deuxième four a été installé pendant l'automne. Il y a lieu d'envisager dès aujourd'hui l'extension de cette installation, établie au début dans les conditions strictement nécessaires.

---



## CHAPITRE VIII

---

### ÉTAT-CIVIL

---

Secrétaire : M. Henri PANCHAUD.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . . .	Fr. 6 000 —	Voté . . . .	Fr. 21 275 —
Reçu . . . .	» 7 337 65	Dépensé . . .	» 22 401 80
Reçu en plus . .	<u>Fr. 1 337 65</u>	Dép. en plus	<u>Fr. 1 126 80</u>

<i>Recettes.</i>		Prévu.	Reçu.
<i>a.</i> Produit des actes délivrés . .	Fr. 2 400 —	Fr. 2 400 —	Fr. 2 359 20
<i>b.</i> » des trav. de recherches	» 3 600 —	» 3 600 —	» 4 978 45
		<u>Fr. 6 000 —</u>	<u>Fr. 7 337 65</u>
Reçu en plus . .	» 1 337 65		
Somme égale . .	<u>Fr. 7 337 65</u>		

#### *Dépenses.*

Dépensé en plus sur :	
<i>h.</i> Travaux de recherches . . . . .	<u>Fr. 1 378 45</u>
<i>A reporter.</i> . . . .	Fr. 1 378 45

Report . . . Fr. 1 378 45

Dépensé en moins sur :

g. Service du dimanche (rive gauche) Fr.	2 —
k. » » (rive droite) »	6 20
m. Chauffage . . . . . »	205 35
n. Eclairage . . . . . »	38 10
	<hr/>
	Fr. 251 65
Dépensé en plus Somme égale	<u>Fr. 1 126 80</u>

#### MARIAGES.

Il a été célébré 747 mariages contre 696 en 1905, dont :

59	entre Genevois et Genevoises . .	( 64 en 1905)
59	» Genevois et Confédérées . .	( 61 » )
51	» Confédérés et Genevoises . .	( 35 » )
71	» Genevois et Etrangères . .	( 81 » )
41	» Etrangers et Genevoises . .	( 36 » )
113	» Confédérés et Confédérées . .	(107 » )
83	» Etrangers et Confédérées . .	( 58 » )
57	» Confédérés et Etrangères . .	( 54 » )
213	» Etrangers et Etrangères . .	(200 » )

Transcriptions d'actes de mariage: 315, soit 3 de plus qu'en 1905.

Publications de mariages : 1098, soit 38 de plus qu'en 1905.

#### DIVORCES.

145, soit 48 de plus qu'en 1905.

(L'augmentation provient du fait de l'entrée en vigueur de la Convention de La Haye du 12 juin 1902).

#### NAISSANCES.

Masculins légitimes . . . . .	379	contre	393	en	1905
Féminins . . . . .	358	»	363	»	
Masculins naturels . . . . .	25	»	37	»	
Féminins . . . . .	30	»	28	»	
Total . . . . .	<u>792</u>	contre	<u>821</u>	en	<u>1905</u>

Soit 29 de moins.

Il a été enregistré 12 naissances gémellaires :

11 garçons (8 en 1905).

1 fille (6 » ).

*Répartition des naissances suivant la nationalité.*

Genevois . . . . .	191	contre	187	en	1905
Confédérés . . . . .	234	»	259	»	
Etrangers . . . . .	367	»	375	»	
Total . . . . .	<u>792</u>	contre	<u>821</u>	en	<u>1905</u>

Transcriptions d'actes de naissance 490, soit 11 de plus qu'en 1905.

DÉCÈS.

Masculins . . . . .	316	contre	331	en	1905
Féminins . . . . .	331	»	366	»	
Mort-nés masculins . . . . .	12	»	24	»	
» féminins . . . . .	7	»	11	»	
Total . . . . .	<u>666</u>	contre	<u>732</u>	en	<u>1905</u>

Soit 66 de moins.

*Répartition des décès suivant la nationalité.*

Genevois . . . . .	215	contre	263	en	1905
Confédérés . . . . .	204	»	177	»	
Etrangers . . . . .	247	»	292	»	
Total . . . . .	<u>666</u>	contre	<u>732</u>	en	<u>1905</u>

Transcriptions d'actes de décès : 616, soit 137 de moins qu'en 1905.

*Expéditions d'actes.*

Il a été délivré par les deux bureaux :

1136 expéditions d'actes de naissance.

298 » » de décès.

532 » » de mariage.

Total . . . . . 1966 expéditions, soit 29 de plus qu'en 1905.

Le produit de ces actes s'est élevé à 2359 fr. 20, soit 34 fr. 80 de plus que l'exercice dernier.

125 actes réclamés par le Département de Justice et Police, l'Hospice Général ou la Direction de l'Enfance abandonnée ont, en outre, été délivrés gratuitement.

Il faut encore y ajouter 252 certificats de publications, ce qui fait un total de 2343 expéditions, contre 2284 en 1905.

Les opérations des deux bureaux se réduisent ainsi :

		Sur 1905	
		Augmentation.	Diminution
1° Actes de naissance . . . . .	792	soit —	29
2° » de décès . . . . .	666	» —	66
3° » de mariage . . . . .	747	» 51	—
4° Inscriptions de divorces . . . . .	145	» 48	—
5° Publications de mariage . . . . .	1 098	» 38	—
6° Transcriptions de naissances . . . . .	490	» 11	—
7° » de décès . . . . .	616	» —	137
8° » de mariages . . . . .	315	» 3	—
9° Expéditions d'actes . . . . .	2 343	» 59	—
10° Livrets de famille . . . . .	757	» 52	—
11° Légitimations par mariage . . . . .	43	» 17	—
12° » après mariage . . . . .	17	» 8	—
13° Communications d'office . . . . .	3 303	» 384	—
Total . . . . .	<u>11 332</u>		
Soit une augmentation sur 1905 de . . . . .			<u>439</u>
Nombre égal . . . . .		<u>671</u>	<u>671</u>

Le tronc placé dans la Salle des mariages, au profit de l'Hospice Général, a produit 497 fr. 55 contre 466 fr. 95 en 1905.

Le Conseil d'Etat a établi un tarif pour les émoluments à percevoir par les bureaux d'Etat-Civil et de ce fait, la taxe de 50 fr., dont étaient grevés les mariages célébrés en dehors des jours et heures réglementaires, a été abaissée à 5 fr. C'est ce

qui explique que ce poste n'ait rapporté que 160 fr. (pour 32 mariages), en diminution de 150 fr. sur 1905.

Cette somme a été versée, comme de coutume, à l'Hospice général par la Caisse municipale.

Par contre les recettes provenant de la rubrique « Travaux de recherches » ont dépassé la somme prévue au budget.

Comme l'arrêté du Conseil d'Etat dont il est fait mention ci-dessus constituait un nouveau mode de vivre, le chiffre ne pouvait en être fixé qu'approximativement. Il est nécessaire d'ajouter que le nombre des mariages ayant été notablement supérieur aux années précédentes (747 contre 696), les recettes provenant des « Travaux de recherches » en ont subi le contre-coup.

Aucun changement n'est survenu dans le personnel du Bureau.

---





## CHAPITRE IX

---

### INSTRUCTION PUBLIQUE, MUSÉES ET COLLECTIONS

---

Secrétaire : M. Alfred CARTIER.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 257 440 45	Voté . . .	Fr. 1 188 036 35
Reçu . . .	» 256 438 20	Crédit supp. »	4 500 —
Reçu en moins.	<u>Fr. 1 002 25</u>		Fr. 1 192 536 35
		Dépensé. . .	» 1 193 094 55
		Dépensé en plus	Fr. <u>558 20</u>

Les observations particulières auxquelles peut donner lieu ce chapitre seront indiquées dans les divers articles qu'elles concernent.

---

#### A. INSTRUCTION PUBLIQUE

##### 1. Ecoles enfantines.

Inspectrice cantonale : M<sup>lle</sup> S. DOMPMARTIN.

Budget n° 24.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Intérêts de la donation Le Fort.			
Prévu . . .	Fr. 97 50	Voté. . .	Fr. 71 110 85
Reçu . . .	» 97 50	Dépensé . . .	» 71 533 30
		Dépensé en plus . . .	<u>422 45</u>

Le Conseil Administratif a nommé M<sup>lle</sup> Bertolino et M<sup>me</sup> Bonnet-Fontaine, sous-maitresses, aux fonctions de maitresses.

Il a nommé pour une année et à titre d'épreuve, M<sup>lles</sup> Laura Mottier et Marguerite Meylan, aux fonctions de sous-maitresses.

Le Conseil Administratif a confirmé dans leurs fonctions de maitresses, M<sup>lles</sup> Marguerite Zentler, Louisa Calame, Jeanne Perrenoud, Marguerite Stoessel et Eugénie Vulliet; et dans leurs fonctions de sous-maitresses, M<sup>lles</sup> Lina Salm, Jeanne Roget et Camille Piguet.

Ces différentes nominations et confirmations ont été soumises à l'approbation du Conseil d'Etat qui les a confirmées.

Le Conseil Administratif a accepté la démission de M<sup>me</sup> Busat de ses fonctions de maitresse.

Le Conseil Administratif a eu le regret d'enregistrer les décès de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Morel, concierge de l'Ecole de la rue Lissignol, et de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Monod, concierge de l'école des Cropettes. Il a nommé, pour une année et à titre d'épreuve, M<sup>me</sup> Julia Morel en remplacement de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Morel et M<sup>me</sup> Piguet-Monod en remplacement de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Monod.

En ce qui concerne les classes gardiennes, le Conseil Administratif a décidé de rétribuer les maitresses et sous-maitresses qui sont chargées de la surveillance des enfants, à raison de 2 fr. par jour de travail.

## ECOLES ENFANTINES. 1906

ECOLES	Classes.	Maitresses.	Sous-Maitresses.	Inscrits au 1 <sup>er</sup> Janvier 1906.	Inscrits pendant l'année.	Total des inscriptions.	Sortis pendant l'année.	Elèves restant au 31 Décembre 1906.	SEXE		NATIONALITÉ		
									Garçons.	Filles.	Genevois.	Suisses.	Etrangers.
Ecole de Malagnou . . .	7	8	4	248	84	332	113	219	110	109	76	69	74
» de la Madeleine . .	8	8	2	244	123	367	129	238	132	106	37	55	146
» des Terreaux . . .	10	9	4	294	132	426	134	292	145	147	73	92	127
» de Montbrillant . .	10	10	3	355	167	522	172	350	184	166	72	118	160
» de la rue du Môle .	8	8	2	238	179	417	137	280	152	128	54	72	154
» de la rue Lissignol .	6	6	1	165	90	255	98	157	75	82	40	66	51
» de la rue de Neuchâtel	9	8	3	279	137	416	145	271	132	139	57	98	116
	58	57	19	1823	912	2735	928	1807	930	877	409	570	828

**2. Ecoles primaires et Ecoles du soir.**

*Commission de surveillance de l'enseignement primaire,  
nommée par le Conseil Municipal le 15 juin 1906.*

MM. PIGUET-FAGES. — REDARD. — SCHÜTZ. — REBER. —  
GUIMET. — PAHUD. — FALQUET. — COUTAU. — DUBACH. —  
GENEUX. — GUILLERMIN. — CHAUVET.

Budget n° 25.

Voté . . . . .	Fr. 189 067 50
Dépensé . . . . .	» 188 034 75
Dépensé en moins.	<u>Fr. 1 032 75</u>

Statistique des élèves au 1<sup>er</sup> décembre 1906 :

Ecoles	Nombre de classes.	Filles.	Garçons.	Genevois.	Confédérés	Etrangers.	Total.
Rue Necker. . . .	13	—	389	128	130	131	389
Parc de Montbrillant.	18	143	438	220	153	208	581
B <sup>d</sup> James-Fazy. . .	24	698	—	268	183	247	698
Pâquis. . (garçons)	16	—	531	152	157	222	531
» . . . (filles)	19	547	—	114	163	270	547
Grütli. . (garçons)	12	12	326	104	104	130	338
» . . . (filles)	11	318	—	106	111	101	318
Casemates. . . . .	12	—	366	141	92	133	366
Malagnou . . . . .	15	432	—	157	87	188	432
Enfants arriérés. .	4	37	29	13	29	24	66
	<u>144</u>	<u>2187</u>	<u>2079</u>	<u>1403</u>	<u>1209</u>	<u>1654</u>	<u>4266</u>

Le Conseil d'Etat a nommé à titre définitif aux fonctions de régentes, M<sup>lle</sup> Emilie Greiner, M<sup>mes</sup> Bertha Delamure-Hugli, Ida Alphonse-Reymond, M<sup>lles</sup> Rose Kirschner, Hélène Julliard, Sophie Divorne, Angèle Ronzière, M<sup>mes</sup> Maria Guimet, Elisa Misteli-Neydeck, Mathilde Orelli-Sprenger, Louise Folliet-Foudral, Marie Martin-Richard.

Il a nommé pour une année et à titre d'épreuve, aux fonctions de régentes : M<sup>me</sup> Emilie Stocker, M<sup>lle</sup> Hélène Audemars, M<sup>mes</sup> Alice Favre-Loraux et Bertha Wahl, sous-régentes.

Il a accepté avec honneurs et remerciements pour les services rendus, la démission de M<sup>me</sup> Suzanne Maerky, de M<sup>lle</sup> Amélie Valencien, de M<sup>mes</sup> J. Donche, et Louise Rassiati, de leurs fonctions de régentes, et de M. Th. Durand de ses fonctions de régent.

D'accord avec le Conseil Administratif, le Conseil d'Etat a permuté dans les Ecoles de la Ville, M. Martin, régent à Onex.

*Classes gardiennes.*

Moyenne journalière des présences.

Classes de 11 heures à 1 h. $\frac{1}{2}$	Garçons.	Filles.	Total.
Rue Necker, Croupettes, B <sup>d</sup> James-Fazy .	67	65	132
Pâquis . . . . .	53	29	82
Grütli . . . . .	22	21	43
Casemates, Malagnou . . . . .	22	49	71
Classes de 4 à 6 heures			
Rue Necker, Croupettes, B <sup>d</sup> James-Fazy	137	94	231
Pâquis . . . . .	84	83	167
Grütli . . . . .	85	44	129
Casemates, Malagnou . . . . .	78	59	137
Classes de 6 à 8 heures.			
Rue Necker, B <sup>d</sup> James-Fazy . . . . .	82	52	134
Pâquis . . . . .	37	39	76
Total	667	535	1202

Les classes gardiennes de vacances ont été ouvertes de 8 à 11 heures et de 2 à 4 heures, quatre jours par semaine, du 30 juillet au 25 août 1906. Elles ont réuni un effectif moyen, journalier, de 102 élèves, soit de 47 garçons et de 55 filles.

*Cuisines scolaires.*

Activité des cuisines scolaires pendant l'hiver 1905-1906.

Ecoles.	Durée en jours scolaires.	Nombre moyen des repas servis.	Total des repas.
Saint-Gervais . . . . .	92	112	10 295 diners.
		109	10 037 goûters.
Crochettes . . . . .	102	64	6 577 diners.
Casemates-Malagnou. . . . .	92	158	14 579 diners.
			10 500 goûters.
Pâquis. . . . .	95	88	8 400 diners.
		70	6 680 goûters.

*Cours facultatifs du soir.*

**Jeunes gens.**

Ces cours ont réuni 493 élèves, dont 174 Genevois, 147 Confédérés et 172 Etrangers, qui ont pris 781 inscriptions.

Au point de vue de leurs occupations, les élèves se répartissent en 204 apprentis d'industrie, 123 apprentis de commerce, 86 ouvriers et commis et 80 jeunes gens appartenant aux divers Etablissements d'instruction publique.

**Jeunes filles**

Les cours pour jeunes filles ont été suivis par 361 élèves, soit 127 Genevoises, 126 Confédérées et 108 Etrangères, qui ont pris 440 inscriptions.

**3. Ecoles complémentaires.**

Budget n° 26.

Voté . . . . .	Fr. 3 100 —
Dépendé . . . . .	» 2 980 —
Dépendé en moins	<u>Fr. 120 —</u>

Statistique des élèves au 1<sup>er</sup> décembre 1906 :

Ecoles.	Nombre de Classes.	Filles.	Garçons.	Genevois.	Confédérés	Etrangers.	Total.
Rue Necker. . . . .	3	—	67	12	21	34	67
Boul <sup>d</sup> James-Fazy.	5	106	—	22	36	48	106
Pâquis . (garçons)	2	—	42	6	16	20	42
» . . (filles)	3	65	—	10	16	39	65
Grütli . (garçons)	3	—	85	26	23	36	85
» . . (filles)	2	63	—	19	19	25	63
Casemates . . . . .	1	—	34	3	12	19	34
Malagnou . . . . .	3	68	—	14	16	38	68
<b>Totaux. . .</b>	<b>22</b>	<b>302</b>	<b>228</b>	<b>112</b>	<b>159</b>	<b>259</b>	<b>530</b>

**4. Académie professionnelle.**

(Fondation Bouchet)

Budget n° 33.

*Dépenses.*

Voté . . . . .	Fr. 37 000 —
Dépensé . . . . .	» 37 384 70
Dépensé en plus . . . . .	Fr. <u>384 70</u>

Dépensé en plus sur :

<i>b.</i> Cours divers pour hommes et dames . . . . .	Fr. 1 677 25
<i>d.</i> Traitement du concierge pour les cours de dames. . . . .	» 60 —
<i>f.</i> Frais divers . . . . .	» 31 60
<i>i.</i> Eclairage . . . . .	» 203 05
	<u>Fr. 1 971 90</u>

Dépensé en moins sur :

<i>c.</i> Allocation au cours des coiffeurs. Fr. 150 —	
<i>e.</i> Matériel d'enseignement . . . . .	» 575 20
<i>g.</i> Loyer des locaux. . . . .	» 750 —
<i>h.</i> Chauffage . . . . .	» <u>112 —</u>
	<u>Fr. 1 587 20</u>
Dépensé en plus. . . . .	Fr. <u>384 70</u>

*Recettes.*

	Prévu.	Reçu.
Intérêt du fonds Bouchet . . . . .	Fr. 5 120 —	Fr. 5 120 —
Subvention de la Confédération » . . . . .	10 300 —	» 10 300 —
Allocation de l'Etat . . . . .	» 2 500 —	» 2 500 —
Produit des écolages . . . . .	» 3 500 —	» 3 992 10
	<u>Fr. 21 420 —</u>	<u>Fr. 21 912 10</u>
Reçu en plus . . . . .	» 492 10	
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 21 912 10</u>	

*Cours de Dames.*

Les cours de dames ont réuni cette année 1599 élèves réparties comme suit :

Coupe de vêtements de dames . . . . .	641
» » d'enfants . . . . .	78
» lingerie . . . . .	126
Couture à la machine . . . . .	26
Dessin de broderie . . . . .	19
Broderie . . . . .	332
Mode . . . . .	95
Repassage et dégraissage . . . . .	127
Comptabilité et calligraphie . . . . .	65

1599 élèves.

Soit une augmentation de 162 élèves sur l'année précédente.

Pour la nationalité, les élèves se répartissent de la manière suivante: 40 % Genevoises, 29 % Confédérées, 31 % Etrangères.

Il a été délivré 172 certificats d'assiduité à des élèves n'ayant pas plus de deux absences, 14 certificats d'examen pour les cours de dessin de broderie, de comptabilité et calligraphie.

En outre il a été mérité 30 certificats de capacité de coupe pour les trois branches: lingerie, vêtements de dames et vêtements d'enfants; l'examen pour ce certificat comprenait la coupe, la préparation et l'essayage des vêtements.



Les membres du Jury chargés d'apprécier ces examens se sont montrés satisfaits des résultats obtenus.

Le *cours de coupe* destiné aux jeunes apprenties et qui a lieu une fois par semaine, le lundi matin, a réuni cette année encore un grand nombre d'inscriptions. Ce cours a été divisé en deux sections parallèles ; une partie des élèves subissent l'examen du diplôme institué par le Département du Commerce et de l'Industrie.

Les ouvrières suivent le cours du soir, réparti aussi en deux sections parallèles ; ces jeunes filles comprennent de plus en plus l'utilité de cet enseignement, qui tout en complétant leur apprentissage, leur permet d'acquérir les connaissances nécessaires à leur métier ; on ne peut que louer leur persévérance car c'est toujours après une journée de travail bien remplie qu'elles viennent assister aux leçons.

Un très grand nombre de personnes de professions diverses s'étant inscrites pour le cours du soir, nous avons dû, comme l'année précédente le diviser en trois sections parallèles.

Ce cours qui comprend la coupe et la confection de tous les vêtements, présente quelques difficultés ; les élèves étant le plus souvent peu initiées aux travaux à l'aiguille ; cela rend l'enseignement plus compliqué pour la maîtresse chargée de l'enseignement ; néanmoins les élèves ont montré beaucoup de bonne volonté et sont venues avec régularité.

Le cours des ménagères a été réparti en trois sections parallèles composées chacune en moyenne de 35 élèves. Ce cours, qui comprend aussi la coupe et la confection de tous les vêtements, a été suivi avec attention et application ; le programme un peu chargé, vu le nombre des élèves, nécessitera quelques petits changements pour la prochaine année.

Le *cours pratique de coupe et de confection de vêtements de dames*, divisé en trois séries, a compté, pour chaque série, 43 élèves en moyenne.

L'effectif qui, chaque année, va en augmentant, démontre l'utilité de ce cours qui a lieu cinq jours par semaine, durant dix mois, et qui constitue en quelque sorte un appren-

tissage pendant lequel les jeunes filles reçoivent un enseignement complet de la coupe.

En général la marche du cours a été bonne, les élèves ont apporté beaucoup de zèle à leur travail ; il a été obtenu 23 certificats de capacité et 13 certificats d'examen. L'examen pour l'obtention du certificat comportait la coupe et la confection d'un corsage (façon choisie par l'élève). La plupart de ces jeunes filles subissent aussi l'examen de fin d'apprentissage organisé par le Département du Commerce et de l'Industrie et qui a lieu chaque année ; le diplôme qui leur est délivré leur permet de se placer comme réassujetties dans différents ateliers de la ville.

Le nombre des élèves qui s'inscrivent pour la coupe des vêtements de dames augmente d'année en année ; ce chiffre atteint les  $\frac{2}{5}$  du nombre total des inscriptions.

Le *cours de coupe et confection de vêtements d'enfants* destiné aux apprenties couturières et qui a lieu le lundi matin a compté un nombre d'inscriptions supérieur à celui des années précédentes. Il complète l'apprentissage fait dans les ateliers et a donné beaucoup de satisfaction, les élèves ayant montré du goût et de l'intérêt pour leurs travaux. Il est regrettable que le cours du soir destiné aux jeunes ouvrières ne soit pas plus profitable aux professionnelles : sur 21 élèves, deux seulement sont couturières en vêtements d'enfants.

24 élèves ont suivi le cours destiné aux ménagères. Cet enseignement très apprécié des maîtresses de maison, leur permet de confectionner les vêtements qui sont nécessaires à leur famille.

Vu le peu de place disponible, le nombre des inscriptions pour les cours de coupe et confection de lingerie a dû être limité, chacun des deux cours ayant compté en moyenne 36 élèves. Le travail a été généralement bon et les leçons ont été suivies avec assiduité ; 16 élèves se sont inscrites pour passer l'examen de capacité et l'ont subi avec succès.

Le cours de *raccommodage* s'est effectué d'une manière satisfaisante, il a été suivi assez régulièrement et avec intérêt par 26 élèves dans la journée et 24 le soir.

Dans ce genre de travail assujettissant et minutieux chacune des élèves a apporté de la persévérance, car le chiffre des participantes s'est maintenu jusqu'à la fin du cours ; cette branche ne procure pas toujours l'agrément que l'on pourrait supposer, mais elle est d'une grande utilité et constitue une précieuse ressource pour bon nombre de jeunes ouvrières et ménagères qui, au début, en ignoraient absolument les éléments.

Il nous reste à espérer que beaucoup de personnes encore sauront apprécier cet enseignement et voudront bien en profiter.

La *mode* a compris, comme les années précédentes, deux cours ayant lieu le soir et l'après-midi ; celui du soir surtout a été suivi avec régularité et entrain, la plupart des élèves ont travaillé avec intérêt et leurs travaux ont été bien exécutés.

Les élèves qui ont suivi cette année le cours de *couture à la machine*, ont été plus nombreuses que les années précédentes.

L'enseignement que les ouvrières couturières reçoivent le soir est approprié à leur profession et leur fait connaître à fond le maniement de la machine à coudre et la manière de remédier aux inconvénients qui surviennent pendant leur travail. Le cours ayant lieu dans la journée est très apprécié des élèves qui apprennent tous les genres de couture utilisés dans la confection.

Nous saisissons l'occasion pour remercier la Compagnie Singer qui met obligeamment à notre disposition un certain nombre de machines de différents systèmes.

19 élèves ont suivi le cours de *dessin de broderie*. Sur ce nombre 12 élèves s'en sont tenues au programme habituel : marques de linge, festons, initiales, monogrammes, décoration spéciale de l'ornementation de la lingerie ; 7 élèves des années précédentes ont plus spécialement exécuté des dessins de fleurs et des ornements à l'aquarelle pour broderie au passé.

La marche du cours a été normale, les élèves ont montré beaucoup de zèle et de bonne volonté pendant toute la durée des leçons.

La *broderie* a réuni cette année un très grand nombre d'inscriptions qui ont été réparties en quatre sections. Le cours du soir qui s'adresse à des ouvrières de différents métiers a compté 72 élèves: les autres cours qui ont lieu dans la journée ont eu une moyenne de 30 élèves chacun. L'assiduité a été bonne. Les absences au cours du soir sont généralement plus fréquentes, les élèves étant toutes occupées en magasin ou dans les ateliers et devant par conséquent se plier aux exigences de leur profession. La discipline et la bonne tenue pendant les leçons ont été satisfaisantes. Les travaux, dont quelques-uns fort intéressants, ont été menés à bonne fin, malgré l'absence d'exposition (l'exposition bisannuelle ayant eu lieu l'année dernière).

Pour le *repassage et dégraissage*, le cours du soir n'ayant pas subi de dédoublement, les inscriptions ont été plutôt nombreuses pour une seule classe.

Un petit changement dans le programme a complètement satisfait les élèves qui sont venues au cours avec assiduité et cette année nous avons eu le plaisir de voir les leçons se terminer avec beaucoup plus d'élèves que les années précédentes. Le cours du matin a été suivi avec une régularité exemplaire. Une seule élève ayant dû quitter Genève n'est pas revenue pour la 2<sup>me</sup> série. La fréquentation du cours qui a lieu l'après-midi a été bonne, le nombre des absences est peu élevé. Les élèves ont fait preuve de beaucoup de goût et d'application dans l'exécution de leurs travaux.

Par suite du grand nombre d'inscriptions, le cours de *comptabilité et calligraphie* a été divisé en deux sections; il a été créé une section d'élèves ayant déjà suivi le cours en 1904-1905, puis une section de commençantes. Cette façon de procéder a eu d'excellents résultats, surtout étant donnée la différence de préparation des élèves qui fréquentent cet enseignement. Espérons que les élèves qui ont suivi le cours inférieur s'inscriront à nouveau pour l'année 1906-1907, afin que la division supérieure puisse être organisée.

En tout cas, il est préférable de créer deux sections, de façon à réunir autant que possible les élèves de force équivalente.

*Cours d'Hommes.*

Nous avons inscrit cette année 410 élèves (419 en 1905), dont 215 ouvriers et 195 apprentis. La proportion, en ce qui concerne la nationalité, a été de 22,93 % de Genevois, 26,34 % de Confédérés et de 50,73 % d'Etrangers. Ces chiffres, comme on le voit, ne varient guère d'une année à l'autre et nous pouvons considérer comme satisfaisante cette moyenne de 400 élèves dont nous ne nous écartons guère depuis un certain temps. Quelques-uns de nos cours pourraient être plus nombreux, plus régulièrement suivis surtout, mais pour la majeure partie d'entre eux, nous atteignons un maximum qui ne pourrait être dépassé sans un dédoublement de classes auquel ne nous permettraient de faire face ni les locaux actuels, ni les ressources budgétaires dont nous disposons.

L'expérience a montré d'ailleurs qu'il était nécessaire, pour certains cours, d'exiger des jeunes gens certaines connaissances théoriques ou pratiques, sans lesquelles ils ne peuvent profiter de l'enseignement destiné à des élèves mieux préparés et dont ils retardent par là même les progrès, sans utilité pour personne. Cette règle, appliquée l'an dernier à quelques uns de nos cours, sur la demande des Commissions de surveillance, devra être étendue à d'autres branches ainsi que nous l'indiquons plus bas.

*Cours de Géométrie et Construction.* — Il a compté 35 élèves, dont 19 ouvriers et 16 apprentis, qui ont suivi les leçons avec assiduité. Comme les années précédentes, la Commission de surveillance a pu exprimer, dans son rapport, sa satisfaction des résultats obtenus grâce à la direction intelligente et consciencieuse imprimée à l'enseignement.

*Cours à l'usage des Charpentiers.* — La Commission regrette de ne pouvoir accorder les mêmes éloges à ce cours pour lequel les inscriptions ont été de 22, dont 14 ouvriers et 8 apprentis, mais ce chiffre est plus nominal qu'effectif. Peu d'assiduité de la part des élèves et, dans l'ensemble, un certain laisser-aller devaient nécessairement conduire à un résultat

médiocre ; aussi les travaux n'ont-ils pu être achevés à temps et aucun d'eux n'a été présenté à la Commission. Nous ne voulons pas douter que les intéressés ne réagissent énergiquement l'an prochain contre ces fâcheuses tendances, qui ont aujourd'hui pour résultat de ne nous permettre la remise d'aucun certificat d'examen, ni même d'assiduité.

*Cours à l'usage des Menuisiers.* — 28 inscriptions, dont 9 ouvriers et 19 apprentis. Là encore manquent l'entrain et la discipline, en sorte que la Commission n'a point constaté les résultats qu'elle peut légitimement réclamer de ces leçons. Au point de vue de la méthode d'enseignement, MM. les experts continuent à insister sur la nécessité de faire davantage de dessins en coupe, grandeur d'exécution, appelés règles en termes de métier, et cela d'après des croquis cotés ou des dessins à petite échelle. La Commission insiste de même sur l'introduction dans le programme des travaux de traits qui sont essentiellement des travaux d'art et que les ouvriers menuisiers de notre ville n'ont nulle part l'occasion d'apprendre. Ce serait le meilleur moyen de ramener les ouvriers à notre cours qu'ils désertent actuellement. Nous remercions très sincèrement MM. les experts de leurs observations et notre Administration en a immédiatement tenu compte. En outre, c'est ici principalement que trouve sa place l'observation formulée plus haut au sujet du minimum de connaissances exigibles des ouvriers et apprentis désireux de suivre certains cours. Ceux destinés aux Charpentiers et Menuisiers ne doivent recevoir à l'avenir, de l'avis unanime de la Commission de surveillance, que des élèves possédant les éléments du dessin, le cours de Géométrie et construction étant précisément destiné à cet enseignement préalable et indispensable. Nous avons prescrit à MM. les Professeurs de se conformer strictement à cette règle tout à l'avantage de la bonne marche de leurs leçons.

*Cours à l'usage des Ferblantiers,* en augmentation notable sur les années précédentes. Nous avons reçu en effet 38 inscriptions, dont 22 ouvriers et 16 apprentis. La Commission

d'examen a pu constater de très réels progrès au point de vue de la valeur et de la bonne exécution des travaux, de la propreté des dessins et de l'assiduité des élèves. Nous avons cherché à aider le professeur dans sa tâche en l'autorisant à se procurer tous les appareils de démonstration dont il pourrait avoir besoin. D'autre part, la Commission insiste derechef sur l'organisation d'une exposition des travaux des élèves ; c'est là une question que nous n'avons point perdue de vue, mais qui doit être décidée pour l'ensemble des cours de notre Académie et qui entraîne dès lors certaines difficultés pratiques dont il faut, tout d'abord, trouver la solution.

*Cours pratique à l'usage des Ferblantiers* : 18 élèves inscrits, tous ouvriers. Nous avons dû, l'an dernier, suspendre ce cours faute d'un local convenable et de l'outillage nécessaire, les nouvelles installations de l'École de Métiers, où il avait lieu précédemment, n'étant pas terminées. Grâce à l'obligeance du Département de l'Instruction publique et de M. Bouvier, directeur de l'Enseignement professionnel, nous avons obtenu, pour le dimanche matin, le prêt de l'atelier des ferblantiers à la dite école et nous avons pu ainsi rétablir au programme un cours dont l'utilité est suffisamment démontrée par le nombre d'ouvriers qui l'ont suivi.

*Cours à l'usage des Ebénistes*. Il a reçu 31 inscriptions dont 11 ouvriers et 20 apprentis. Nous sommes heureux de constater que la discipline qui avait précédemment un peu laissé à désirer par suite de la présence de quelques éléments de désordre, a été exemplaire cette année. Dans la division inférieure, beaucoup de travaux exécutés, ce qui témoigne du zèle louable des élèves, mais moins satisfaisant au point de vue de la qualité. Et ici se place la même observation que pour les Cours de Charpente et de Menuiserie : sur les neuf élèves de cette division qui ont régulièrement suivi l'enseignement, la plupart n'avaient pas les notions préliminaires indispensables pour aborder d'emblée l'application du dessin au métier.

Dans la division supérieure, en revanche, les élèves mieux

préparés ont fourni des travaux de qualité excellente et dont aucun n'est sans valeur.

*Cours de styles et d'ornement.* Ces leçons étaient plus particulièrement destinées jusqu'à l'année précédente, aux Ebénistes. L'expérience a démontré qu'elles pourraient rendre de grands services à d'autres professions et nous ne saurions que nous féliciter, en présence des résultats obtenus, d'avoir donné à cet enseignement un caractère plus général. Il a été suivi par 25 élèves appartenant aux professions suivantes : 2 sculpteurs, 5 ébénistes, 3 serruriers, 1 parqueteur, 2 menuisiers, 7 peintres-décorateurs, 1 bijoutier, 1 graveur, 1 orfèvre, 1 mécanicien, 1 tourneur. Cette énumération démontre avec évidence que le cours de Styles ainsi réorganisé comble une lacune qui existait jusqu'ici dans notre enseignement professionnel. A l'égard des travaux présentés au Jury, ce dernier s'est déclaré aussi satisfait des progrès réalisés par les élèves que de l'intelligente adaptation de l'enseignement à chaque corps de métier.

*Cours à l'usage des Tapissiers.* Nous avons constaté, dans notre précédent compte rendu, que l'enseignement de la garniture et de la draperie appelait une réforme et de sérieuses améliorations. L'Administration s'y est employée de son mieux, conformément au préavis et aux propositions de la Commission de surveillance. Malgré la bonne volonté déployée de part et d'autre, les résultats n'ont pas répondu à notre attente autant qu'il eût été désirable ; la question a donc été reprise au début de l'année scolaire 1906-1907 et nous avons la satisfaction de constater qu'elle a été résolue dans les meilleures conditions.

Nous pouvons du reste rendre bon témoignage à l'assiduité des apprentis qui ont suivi, au nombre de 18, les leçons de *garniture*.

Le cours de *draperie*, réduit cependant cette année à une vingtaine de séances, très suffisantes pour cette partie spéciale, n'a réuni que 5 élèves. Il ne pourrait être maintenu, si le chiffre des inscriptions ne se relevait pas sensiblement.



Quant au cours de *dessin*, il a compté 20 inscriptions, toutes d'apprentis et s'est prolongé jusqu'au 31 mai. La Commission continue à se louer des résultats obtenus. Nous avons, sur sa demande et celle du professeur, réparti cette année les élèves en division inférieure et division supérieure; l'enseignement peut avoir lieu de la sorte en raison des connaissances et des aptitudes de chacun et cette mesure a certainement contribué au succès de ces leçons.

*Cours à l'usage des Bijoutiers* : 45 inscriptions, dont 11 d'ouvriers et 34 d'apprentis. Le programme a été accompli dans des conditions qui ont mérité tous les éloges de la Commission : les travaux, servant surtout de complément de l'instruction technique, ont été appropriés aux besoins de chaque élève, qui parvient sans difficulté aux pièces compliquées, grâce à l'application d'une méthode progressive et rationnelle.

Les leçons théoriques destinées aux apprentis et apprenties des groupes 1 et 2 et traitant des propriétés des substances employées en bijouterie, recettes pour soudures, mise en couleur, dissolutions, etc., ont été suivies avec le même empressement que les années précédentes, par 26 apprentis et 14 apprenties.

*Cours à l'usage des Chainistes*. — La Commission a eu le plaisir de pouvoir leur décerner les mêmes éloges qu'à ceux de Bijouterie. Le nombre des ouvriers inscrits a été plus élevé que les autres années; en revanche celui des apprentis est en diminution, la Commission ayant désiré, sur la demande des patrons, que seuls les jeunes gens ayant au moins une année d'apprentissage fussent admis aux leçons. La qualité des travaux s'est d'ailleurs très favorablement ressentie de cette mesure et l'emporte de beaucoup sur celle des exercices antérieurs. Il convient d'ajouter que la diminution du nombre des élèves est toute relative, puisque le chiffre des inscriptions a été de 27, dont 6 d'ouvriers et 21 d'apprentis.

*Cours à l'usage des Cordonniers* : 21 élèves, tous ouvriers, ont assisté aux leçons en y apportant autant de discipline que

d'assiduité et d'intérêt. La Commission s'est montrée satisfaite des travaux exécutés conformément au programme.

*Cours à l'usage des Tailleurs :* Les 54 inscriptions reçues appartiennent toutes à des ouvriers qui se sont généralement montrés assidus, mais dont un petit nombre — onze seulement — se sont présentés pour subir l'examen conformément au programme établi par la Commission de surveillance.

La Commission tient d'autre part à constater les bons résultats obtenus par l'adoption de la méthode Roussel qui, rationnellement appliquée, peut être enseignée aussi rapidement que toute autre et présente en outre l'avantage d'être plus sûre et d'une coupe plus élégante, mais elle ajoute qu'une prolongation du cours serait nécessaire pour permettre au professeur de donner à son enseignement toute son utilité. L'Administration ne manquera pas de prendre ce vœu en considération, pour autant que le comportent les limites du budget.

*Cours à l'usage des Relieurs.* — Nous avons la satisfaction de constater que les prestations nouvelles consenties à ces cours par l'Administration municipale ont pleinement porté leurs fruits cette année. En fournissant gratuitement aux élèves le petit outillage qu'ils devaient jusqu'ici se procurer eux-mêmes, nous avons considérablement facilité l'accès du cours et encouragé les inscriptions qui de 13 qu'elles étaient en 1904-1905, se sont élevées à 23, dont 17 ouvriers et 6 apprentis. Il y a lieu d'ajouter que la situation favorable dans laquelle se trouve, depuis l'automne dernier l'industrie de la reliure, a également contribué à ce résultat. D'autre part, le travail a été rendu plus rapide et plus sûr par l'installation de lampes à gaz perfectionnées.

Il nous est donc permis de nous féliciter avec le Jury de la marche exemplaire de cet enseignement autant que de la qualité des travaux exécutés, mais le but ne sera pleinement atteint que lorsqu'un plus grand nombre d'apprentis se seront persuadés que les connaissances si libéralement mises à leur portée par l'Académie professionnelle peuvent avoir sur toute leur carrière une influence décisive, et nous ne cesserons, à

cet égard, de faire appel à l'intervention de MM. les patrons qui, tout en remplissant un devoir social, favoriseraient en même temps leurs propres intérêts.

L'année scolaire 1906-1907 a débuté, au mois d'octobre, dans les meilleures conditions et avec un nombre d'inscriptions très satisfaisant.

M. E. Piguet a été chargé, sur le préavis de la Commission, de donner les cours à l'usage des tapissiers, comprenant l'enseignement de la Garniture et de la Coupe.

### 5. Collège de Genève.

#### Budget n° 27.

Voté . . . . .	Fr. 1 720 —
Dépensé . . . . .	» 1 600 —
Dépensé en moins	<u>Fr. 120 —</u>

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté le Collège pendant l'année scolaire 1905-1906 s'est élevé au chiffre de 853, qui se décompose comme suit :

Division inférieure . . .	447
Section classique . . .	147
» réelle . . . . .	82
» technique . . . . .	117
» pédagogique . . .	60
	<u>853</u>

Sur ce nombre total de 853 élèves, 61 se sont retirés pendant le cours des études, de sorte qu'il est resté 792 élèves à la fin de l'année scolaire.

La répartition des élèves d'après leur nationalité est la suivante :

Genevois . . .	491
Confédérés . .	173
Etrangers . . .	189

## 6. Ecole d'Horlogerie.

Doyen : M. J. NATERMANN.

---

Pour les détails relatifs à la marche de notre Ecole d'Horlogerie, comme de l'Ecole de Commerce et de l'Ecole des Beaux-Arts, nous renvoyons, suivant l'usage, au rapport qui sera présenté à la fin de l'année scolaire, à la séance de distribution des prix, certificats et diplômes.

---

### *Commission de surveillance.*

MM. Ch. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Félix BALAVOINE. — Louis BOTT-QUIBY. — Maurice COLOMB. — F.-John CORDIER. — Charles DÉGALLIER. — Lucien DUCOMMUN. — Jules GOLAY. — Gustave HUIN. — John HUGGENBERGER. — A. HUNING. — Louis LACHENAL. — Marius LECOULTRE. — Emile LEISENHEIMER. — Louis LOSSIER. — Aloïs MINUTTI. — Robert-Ulysse MONTANDON. — Paul OPPLIGER. — Emile PHILIPPE. — G.-E. REYMOND. — Casimir SIVAN.

### Budget n° 31.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 4 000 —	Voté . . .	Fr. 59 223 —
Reçu . . .	» 4 215 —	Crédit supplém. »	1 500 —
Reçu en plus	<u>Fr. 215 —</u>		Fr. 60 723 —
		Dépensé . . .	» 62 402 05
		Dépensé en plus	<u>Fr. 1 679 05</u>

La subvention de la Confédération en faveur de l'Ecole a été cette année de 18 407 fr., soit 0 fr. 65 en moins de la somme demandée et figurant en recettes au Ch. IX. B. b.

L'excédent de dépenses s'explique par l'acquisition de deux machines, suivant décision prise par la Commission de l'Ecole et pour suivre au renouvellement, commencé à fin de 1905, de l'outillage de la classe de fabrication par procédés mécaniques.

L'Ecole a été fréquentée en 1906 par 89 élèves, soit 5 de plus qu'en 1905. Ils se répartissent comme nationalité ainsi qu'il suit :

31 Genevois, soit le 34,8 %	du nombre total.
34 Confédérés »	38,2 % »
13 Etrangers nés à Genève »	14,6 % »
11 Etrangers »	12,4 % »

Sept des 11 élèves Etrangers ont leur famille fixée à Genève. Il y a eu au cours de l'année 22 sorties dont 14 pour fin d'apprentissage, 4 pour entrer dans des ateliers de parties détachées, et 4 pour motifs divers. 18 des élèves sortis sont donc placés.

Le nombre des entrées s'est élevé à 32, parmi lesquelles on compte 11 élèves déjà ouvriers, qui sont entrés dans les classes d'échappements, de repassage et réglage où ils ont été chargés de travaux confiés par des maisons de la place.

Au 31 Décembre l'Ecole comptait 67 élèves répartis dans les classes suivantes :

Classe préparatoire de pendulerie et d'horlogerie électrique . . . . .	16
» d'ébauches . . . . .	3
» de remontoirs et cadratures . . . . .	7
» de rouages . . . . .	9
» d'échappements . . . . .	9
» de repassage et réglage . . . . .	8
» de fabrication mécanique . . . . .	6
» de sertissage . . . . .	1
» des jeunes filles . . . . .	8
Total. . . . .	<u>67</u>

MM. André Pictet, maître-adjoint à la classe d'échappements, et M. John Addor, maître à la classe de repassage et réglage, ont été confirmés dans leurs fonctions.

M. Edmond Olivier a été nommé maître à l'atelier école de réglage de précision et M. Georges Clerc a été agréé comme maître recevant dans son atelier des élèves pour le sertissage. Ces deux nouveaux postes ont été créés cette année suivant les

décisions que la Commission de l'Ecole a transmises au Conseil Administratif.

MM. H. Pitthan et Zentler ayant démissionné de leurs fonctions de membres de la Commission, et MM. Crausat et Roux étant décédés, il a été procédé à leur remplacement en la personne de MM. Jules Golay (désigné par la Société des Horlogers), Aloïs Minutti, Gustave Huin (désigné par la Classe d'industrie de la Société des Arts) et Alex. Huning (désigné par l'Association des Fabricants d'horlogerie.

L'Ecole a acquis pour le renouvellement d'outillage de la classe de fabrication mécanique, un étau limeur américain et une machine à meuler, système américain, construite à l'Ecole de Mécanique, et pour l'atelier-école de réglage de haute précision, récemment installé, une étuve et une glacière sortant des ateliers de la Société genevoise pour la fabrication d'instruments de physique et de mécanique.

La fréquentation du cours facultatif de français a été reconnue jusqu'ici insuffisante; en vue de la nécessité toujours aussi flagrante de ce cours, elle a été rendue obligatoire.

Le Musée de l'Ecole, qui renferme des instruments de démonstration et une nombreuse collection d'horlogerie rétrospective, s'est enrichi de quelques acquisitions très intéressantes et des dons suivants :

M. César Schepers, à Florence : Un mouvement d'horloge de tour, tout en fer forgé, très ancien. — Cinq mouvements anciens de pendules à sonnerie. — Un mouvement ancien de pendule sans sonnerie, cadran transparent sans aiguilles, signé Campanus, Roma. — Cinq mouvements anciens de montres et deux mouvements anciens de montres à répétition dont les ornements du coq sont des lettres formant le nom du fabricant. — Un lot de trente cadrans anciens portant des noms de fabricants genevois.

M. Roulet, à Genève : un mouvement ancien de montre à répétition.

M. Favas, à Genève : un mouvement ancien de montre à réveil.

M. Vock, à Genève : une pendule de voyage XVIII<sup>m</sup><sup>e</sup> siècle,

signée L. Pons à Paris, cabinet ornementé de bronze, avec écrin.

M. J. Moré, à Genève : un mouvement ancien, échappement à cylindre avec secondes au centre.

M. J. Favre, à Genève : un mouvement ancien de montre anglaise.

M. H. Blanc, à Genève : une montre de fabrication suisse, valeur 3 fr., prix de gros.

MM. Crausaz et fils : une machine à désaimanter les montres, système Maxim 1881.

M. F. Bally, à Genève : un mouvement ancien, échappement Duplex.

M. E. Cottier, à Carouge : un mouvement à clef transformé en remontoir au pendant. — Une filière à calibrer, marquée B. Moutardier, L'Aigle 1778.

M. Paul Zentler, à Genève : un mouvement extra-plat signé S<sup>r</sup>. Reymond, Genève. — Un mouvement ancien à répétition, cylindre garni en rubis.

M. G. Schœnau, à Genève : un mouvement ancien de répétition à quarts, cylindre garni en rubis, raquette à parachute et à compensateur.

M. Papener, à Genève : Une ancienne lampe d'établi.

M. J. Cottet, à Paris : Six portraits d'horlogers célèbres. — Un lot de dix clefs de montre.

M. G. Cuendet, à Genève : une clef de montre, en or. — Un mouvement à cylindre 1850.

Le Musée ouvert au public du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre, de 1 h. à 4 heures, a reçu cette année 575 visiteurs.

La Bibliothèque de l'Ecole a reçu de l'Administration du Journal suisse d'horlogerie les ouvrages suivants, sous forme de brochures, qu'elle a édités pendant l'année :

La suspension à ressort par M. Kelhof, ingénieur à Gand.

La transmission de l'heure et le réglage à distance des horloges par l'électricité, par le D<sup>r</sup> S. Riefler, à Munich.

Notes sur le balancier compensateur par le D<sup>r</sup> Ch.-E. Guillaume.

Notes sur l'acier par M. E. Leisenheimer.

Etude sur le pendule par L. Gagnant.

L'Exposition de Nuremberg, par C. Sivan.

Les Unités horlogères par Maurice Picard.

De M. Minnig-Marmoud, à Genève : un indicateur à l'usage des horlogers et des bijoutiers de tous les pays, 1851.

De M. E. Cottier, à Carouge : deux volumes intitulés : de l'Art de l'horlogerie, par un élève de Bréguet, 1828.

L'Ecole continue à recevoir à titre gracieux les journaux suivants :

Leipzigiger Uhrmacher Zeitung, — Deutsche Uhrmacher Zeitung, — Oesterisches-Ungar Uhrmacher Zeitung, — Schweizerisches Uhrmacher Journal, — la Revue Suisse de l'enseignement professionnel du dessin, — le Bulletin trimestriel des anciens élèves de l'Ecole de Commerce de Genève et l'Horloger.

Elle reçoit aussi les rapports annuels des Ecoles suisses d'horlogerie ainsi que ceux des Ecoles de Glasshütte, de Karlstein et de Furstwangen.

Le Journal suisse d'Horlogerie, la Société des horlogers et la Société des anciens élèves de l'Ecole d'horlogerie ont chacun fait don de leur prix habituel, et feu M. E. Roux a légué à la Ville une somme de fr. 300, dont le revenu annuel doit former un prix à délivrer à un élève de la classe de fabrication mécanique.

M. l'Inspecteur fédéral Ch.-E. Tissot a visité les classes de l'Ecole dans le courant du mois de juin.

## **7. Ecole supérieure de Commerce.**

Directeur : M. Charles FIVAT.

*Commission de surveillance.*

MM. Charles PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — H. BOVEYRON. — M. BRIQUET (démissionné). — Auguste DUPONT. — LOUIS EGGLY. — Th. FUOG. — J.-J. GARDIOL. — Alfred GEORG. — Alphonse PATRU. — M. ROJOUX, Fils. — Jules ROUX-EGGLY. — Hermann SPAHLINGER. — Emile WOLF.



Budget n° 32.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 15 000 —	Voté . . .	Fr. 102 430 —
Reçu . . .	» 16 520 —	Dépensé . .	» 98 475 10
Reçu en plus	<u>Fr. 1 520 —</u>	Dép. en moins	<u>Fr. 3 954 90</u>

L'Ecole de Commerce a reçu en 1906 les subventions suivantes :

	Prévu.	Reçu.
De la Confédération . . . .	Fr. 26 427 —	Fr. 27 318 —
De l'Etat de Genève . . . .	» 8 000 —	» 8 000 —
	<u>Fr. 34 427 —</u>	<u>Fr. 35 318 —</u>
Reçu en plus	» 891 —	
Somme égale	<u>Fr. 35 318 —</u>	

Notre Administration a eu le regret d'enregistrer le décès de M. Gustave Gægg, professeur de produits commercçables. M. Gægg était en congé depuis plusieurs années. Il avait été remplacé les derniers mois par M. Durand, D<sup>r</sup> ès sciences, qui a été nommé professeur le 25 janvier 1907. M. Emile Golay a été nommé professeur de sténographie en remplacement de M. Janin-Ueltschi dont nous avons annoncé la perte en 1905.

Au mois d'octobre, M. C. M. Briquet s'est vu contraint par l'état de sa santé de donner sa démission de membre de la Commission. Le Conseil Administratif l'a acceptée en lui exprimant sa reconnaissance pour les services rendus à l'Ecole pendant quinze années.

L'Ecole a été fréquentée pendant l'année 1905-1906 par 185 élèves qui se répartissent comme suit : 67 Genevois, 37 Confédérés et 81 Etrangers dont un certain nombre sont nés à Genève de parents établis depuis longtemps dans notre ville. Le cours préparatoire a été suivi par 40 élèves.

L'ensemble des examens a été jugé très satisfaisant dans presque toutes les classes. Le français, tout particulièrement, est en progrès marqué. Dans toutes les épreuves écrites, MM. les jurés ont constaté que l'orthographe était plus res-

pectée qu'autrefois. L'anglais, l'italien et l'espagnol ont présenté d'excellents résultats. L'allemand, faible en première année, a donné de bonnes moyennes dans les classes supérieures. Les autres branches ont pour la plupart mérité les félicitations du jury.

Notre *Musée d'échantillons* est resté stationnaire, il a cependant reçu d'un de nos élèves, M. Gachot, une collection de pailles pour la fabrication des chapeaux, que nous avons acceptée avec reconnaissance.

Le cabinet de physique s'est enrichi d'instruments nouveaux et nécessaires à l'enseignement. La bibliothèque a fait l'acquisition de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires. M. le professeur Chaix lui a remis une série d'intéressants volumes ; nous l'en remercions sincèrement.

- Comme d'habitude, la 3<sup>e</sup> classe a fait dans le courant de l'année, plusieurs visites d'usines. Pendant les vacances de Pâques, elle s'est rendue dans le canton de Soleure, à Schönenwerd, dans l'importante fabrique de chaussures de MM. Bailly ; ensuite, elle a visité la fabrique de papier de Biberist, les ateliers de Louis de Roll à Gerlafingen, la grande filature de laine de Derendingen. D'autres établissements industriels très importants ont aussi accueilli nos élèves avec beaucoup de bienveillance, ce sont : la brasserie de St. Jean, l'usine de dégrossissage d'or et l'usine à gaz. A côté de l'instruction théorique de l'Ecole, ces leçons de choses ont vivement intéressé nos jeunes gens. Nous exprimons ici notre reconnaissance à tous les chefs des établissements visités et qui ont accueillis l'Ecole avec tant de cordialité.

L'Ecole a reçu pendant les examens, la visite de M. Junod, secrétaire fédéral pour l'enseignement commercial. M. Junod nous a fait part d'un projet que le Département fédéral du Commerce étudie actuellement et qui sera bien accueilli par toutes les personnes qui s'intéressent au développement de notre enseignement commercial suisse. C'est la création de bourses de voyage en faveur des meilleurs élèves de nos Ecoles de commerce. Chaque année, un élève diplômé serait désigné par la

conférence des professeurs pour faire un voyage d'étude et visiter par exemple les grands ports de l'Europe; ce voyage serait préparé en collaboration avec des professeurs de l'Ecole et devrait donner lieu à un rapport, au retour. Les fonds nécessaires devraient être fournis, moitié par les Autorités dont l'Ecole dépend, par des sociétés ou des particuliers et moitié par la Confédération. Des institutions semblables sont nombreuses en Amérique et existent aussi en France, en Belgique et à Venise. Nous formons des vœux pour que ce projet aboutisse.

Plusieurs maisons de commerce nous ont offert des places immédiatement rétribuées pour nos élèves sortant de troisième année. Nous leur sommes reconnaissants de la confiance qu'elles nous témoignent et si leurs propositions n'ont pas pu être toutes acceptées, c'est que quelques-uns de nos jeunes gens désirent faire un stage à l'étranger avant d'entrer dans la carrière. A ce propos, il est utile de rappeler ici que notre Etablissement prépare aussi aux examens pour apprentis postaux; plusieurs élèves ont été admis dans l'Administration des postes, ces dernières années, après avoir suivi les cours supplémentaires institués dans ce but à l'Ecole.

### **S. Ecole des Beaux-Arts.**

Secrétaire-inspecteur : M. C. VON KAENEL.

#### *Commission.*

MM. Ch. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Auguste BASTARD. — Charles BONIFAS. — John BONNET. — André BOURDILLON. — Léon BOVY. — A. CACHEUX. — Alfred CHABLOZ. — Frédéric DUFAUX. — L. DUNKI. — Francis FURET. — E. IMER-SCHNEIDER (démissionné). — Henri LE GRAND ROY. — Albert LUGARDON. — François MARTIN. — Jules MATHEY. — Adrien PEYROT. — L.-C. Vallot. — D. FASANINO. — Georges GUIBENTIF. — Alfred DURAND. — Hippolyte COUTAU.

*Recettes.*

	Prévu.	Reçu.
Allocation de la Confédération.	Fr. 40 416 65	Fr. 40 416 —
Allocation de l'Etat . . . . . »	3 000 —	» 3 000 —
Produit des écolages. . . . . »	1 100 —	» 1 270 —
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 44 516 65	Fr. 44 686 —
Reçu en plus . . . . . »	169 35	
	<hr/>	<hr/>
Somme égale. . . . .	Fr. <u>44 686 —</u>	

*Dépenses.*

Budget N° 34.

Voté . . . . .	Fr. 125 350 —
Dépensé . . . . . »	125 282 50
	<hr/>
Dépensé en moins . . . . .	Fr. <u>67 50</u>

Pendant l'année scolaire 1905-1906, l'Ecole municipale des Beaux-Arts a compté 333 élèves, dont 112 demoiselles, soit :

Genevois . . . . .	166
Confédérés . . . . .	67
Etrangers . . . . .	100

représentant 564 inscriptions aux divers cours de l'école, inscriptions qui se répartissent comme suit :

Classe de projections :

M <sup>lle</sup> A. Dupias . . . . .	36 élèves
M. J. Crosnier . . . . .	48 »

Classe de perspective à l'usage  
des élèves ne fréquentant  
pas la classe d'architecture :

M. E. Gilliard . . . . .	20 »
--------------------------	------

Classe d'architecture :

MM. Dériaz et Gallay . . . . .	<u>62</u> »
<i>A reporter</i> . . . . .	166

<i>Report.</i> . . . .	166 élèves.
Classe d'ornement :	
M <sup>mc</sup> C. Carteret . . . .	29 »
M. E. Gilliard . . . .	21 »
M. A. Silvestre . . . .	35 »
Classe de modelage :	
M. J. Vibert . . . .	52 »
Classe de céramique :	
M. E. Mayor . . . .	23 »
Classe de la figure :	
M <sup>mo</sup> D. Sarkissoff . . . .	35 »
MM. Pignolat et Estoppey	33 »
H <sup>ri</sup> Hébert . . . .	18 »
G. de Beaumont . . . .	14 »
L. Gaud . . . .	33 »
Classe d'art appliqué à l'indus-	
trie :	
MM. J. Benoit et A. Silvestre	31 »
Classe de figure décorative :	
M. Ed. Ravel . . . .	17 »
Classe d'académie pour adultes :	
M. Léon Gaud . . . .	57 »
Total . . . .	<u>564</u> élèves

M. Hippolyte Coutau a été appelé à faire partie de la Commission en remplacement de M. Ed. Imer-Schneider, Conseiller Administratif, démissionnaire. Au mois de juin nous avons eu le regret de recevoir la démission de M. Gustave de Beaumont, professeur à la classe de la figure B. M. de Beaumont n'ayant pu revenir sur sa décision, le Conseil Administratif a accepté sa démission avec honneur et remerciements pour les services rendus. Cet enseignement a été confié dès le mois d'octobre, à M. Louis Dunki, artiste-peintre. M. F. Vernay, ancien élève de l'Ecole, a été nommé à la même date professeur à la classe de projections, cours du soir.

En terminant, nous tenons à remercier la classe des Beaux-Arts de la Société des Arts qui a eu, cette année, l'aimable attention d'offrir un prix pour l'élève le plus méritant de nos classes de figure B.

### 9. Concours Charles Galland.

Selon le désir de feu M. Galland, ce concours ne figure pas au budget de la Ville. Nous continuons néanmoins à en rendre compte ici, puisque c'est au Conseil Administratif que le fondateur a confié l'organisation de ces concours destinés à encourager nos industries artistiques.

Le vingt-deuxième concours a eu lieu en 1906. Il était destiné à récompenser des compositions nouvelles ou la création de types nouveaux dans les deux industries d'art suivantes :

1°. la sculpture sur bois appliquée à l'ameublement et à la décoration fixe des appartements.

2°. la céramique.

Conformément aux propositions du Jury, le Conseil Administratif a décidé d'accorder les récompenses suivantes :

#### *Sculpture sur bois.*

1<sup>er</sup> prix 1000 fr. — Devise : « Rose de Noël », pour une crédence faisant partie de l'ameublement d'une salle à manger avec boiserie dans le même style. M. Fr. De Lapalud, peintre, directeur des ateliers de l'*Artisan*. — Collaborateurs : MM. E. Méroz, sculpteur et J. Jacobi, dessinateur. — Les serrures et pentures en fer sont l'œuvre de M. Pelligot, serrurier, d'après les modèles et dessins fournis par l'*Artisan*.

Pas de 2<sup>e</sup> prix.

3<sup>e</sup> prix *ex-æquo* 200 fr. — Devise : « 1906-1907 », bureau-bibliothèque. M. Alph. Bolle.

Devise : « Cyclamen », cadre de glace. M. Jules Suppo.

*Mention honorable* 50 fr. *ex-æquo*. — Devise : « Bona fide », vide-poche. MM. Huguet et Pfaff. Collaborateur : M. Edouard Collet, sculpteur.

Devise : « Orphée », casier de musique. MM. Rolando père et fils.

*Céramique.*

*1<sup>er</sup> prix 500 fr.* — Devise : « Ton Repos », reposoir de jardin, panneau en faïence, gravé et peint. M. Ph. Hainard. — Carreaux et cuisson de la faïencerie Clément Coppier et C<sup>ie</sup> à Carouge.

*2<sup>e</sup> prix 200 fr.* — Devise : « Populages » vase en faïence, décor gravé et peint. M<sup>lle</sup> M. André. — Matière, tournassage, cuisson et émaillage de la faïencerie Cl. Coppier et C<sup>ie</sup> à Carouge.

*1<sup>re</sup> Mention honorable, 25 fr.* — Devise : « Electricité », suspension avec contre-poids pour lampe électrique, faïence peinte. M<sup>lle</sup> Nina Pays. — Terre, cuisson et montage de la Société d'appareillage électrique, tournassage de M. Genevard.

*2<sup>e</sup> Mention honorable 25 fr.* — Devise : « Fleur de lys », pot à eau et cuvette en faïence peinte, grand feu. M<sup>lle</sup> Juliette Matthey de l'Etang. — Matière, tournassage et cuisson de la faïencerie Cl. Coppier & C<sup>ie</sup> à Carouge.

Le Conseil Administratif, désireux de reconnaître la précieuse collaboration de la faïencerie Cl. Coppier & C<sup>ie</sup> à Carouge, qui a assuré en bonne partie le succès de ce premier concours de céramique, a décidé de faire frapper pour cette maison, une médaille de collaborateur.

**10. Fondation Lissignol.**

*Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — LÉON GAUD. — FERDINAND HODLER. — EDOUARD RAVEL. — LOUIS RHEINER. — FRANCIS FURET. — GUSTAVE DE BEAUMONT. — JAMES VIBERT. — ALBERT SILVESTRE.

Budget n<sup>o</sup> 35.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . . .	Fr. 3 600 —	Voté . . . .	Fr. 3 600 —
Reçu . . . .	» 3 600 —	Dépensé . . . .	» 3 600 —

Les pensions accordées en 1906 sur les revenus de cette fondation ont été servies à :

MM. S. Pahnke,  
A. Blanchet,  
E. Hermès.

### 11. Fondation Chevalier.

Il a été accordé par le Conseil Administratif trois allocations sur les revenus de la fondation Chevalier affectés à la création de bourses destinées à des élèves des écoles spéciales de la Ville et plus particulièrement, à des élèves des écoles techniques.

### 12. Laboratoire de bactériologie et de sérothérapie.

Directeur: M. Léon MASSOL, professeur.

Budget n° 52.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 8 000 —	Voté . . .	Fr. 13 320 —
Reçu . . .	» 3 992 50	Dépensé . .	» 13 593 50
Reçu en moins	<u>Fr. 4 007 50</u>	Dép. en plus	<u>Fr. 273 50</u>
Dépensé en plus sur :			
<i>d.</i> Traitement des aides . . . . .		Fr.	159 80
<i>e.</i> Frais de laboratoire . . . . .		»	471 70
<i>f.</i> Nourriture et entretien de trois chevaux . . . . .		»	49 95
		Fr.	<u>681 45</u>
Dépensé en moins sur :			
<i>i.</i> Chauffage . . . . .	Fr.	46 55	
<i>j.</i> Eclairage . . . . .	»	361 40	
		Fr.	<u>407 95</u>
Dépensé en plus	Somme égale . . . . .	Fr.	<u>273 50</u>



Le nombre des analyses faites au Laboratoire de bactériologie pendant l'exercice 1906 s'est élevé à 1548, en diminution de 723 sur l'exercice précédent.

Cette diminution doit être attribuée à la suppression de la gratuité des analyses, sauf celle des angines qui a été maintenue. La gratuité a été maintenue également pour les indigents et pour les établissements hospitaliers, dispensaires, etc.

Ces analyses se décomposent de la façon suivante :

Angines diphtériques . . . . .	119
» diverses . . . . .	476
Répétitions d'angines diphtériques . . . . .	77
Crachats tuberculeux à l'examen microscopique . . . . .	142
» non tuberculeux . . . . .	393
» inoculés et reconnus tuberculeux à l'autopsie . . . . .	34
» » non tuberculeux à l'autopsie . . . . .	181
Analyses de pus . . . . .	120
Pus inoculés et reconnus tuberculeux à l'autopsie . . . . .	8
» » non tuberculeux à l'autopsie . . . . .	16
Analyses d'urines . . . . .	5
Urines inoculées et reconnues tuberculeuses . . . . .	3
» » non tuberculeuses . . . . .	6
Analyses de sang . . . . .	14
Réactions agglutinatives (Widal). Positives . . . . .	9
» » Négatives . . . . .	11
Analyses de lait . . . . .	4
Analyse d'eau . . . . .	1
Total des analyses . . . . .	1 548

#### SÉROTHÉRAPIE.

Pendant l'année 1906, il a été délivré :

	1905	1906		
Serum antidiphtérique . . . . .	835	576	—	259
Serum antitétanique . . . . .	445	420	—	25
Serum antivenimeux . . . . .	5	7	+	2

DIPHTÉRIE.

Les cas de diphtérie se sont répartis de la manière suivante:

	Nombre des malades	Décès.	%
Hôpital cantonal. . . . .	26	1	3,84
Maison des enfants malades . . . . .	36	3	8,33
Clientèle privée . . . . .	84	0	0
Totaux et moyennes . . . . .	<u>146</u>	<u>4</u>	<u>2,73</u>

TUBERCULINE. — MALLÉINE.

Il a été délivré aux vétérinaires pendant l'exercice 1906:

Tuberculine . . . . .	33 doses.
Malléine . . . . .	2 »

**13. Prix universitaires.**

Budget n° 29.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . . .	Fr. 2 475 —	Voté . . . .	Fr. 3 000 —
Reçu . . . .	» <u>2 475 —</u>	Dépensé . . . .	» <u>3 000 —</u>

I

Prix Disdier.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . . .	Fr. 1 600 —	Voté . . . .	Fr. 2 000 —
Reçu . . . .	» <u>1 600 —</u>	Dépensé . . . .	» <u>2 000 —</u>

II

Prix Amiel.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . . .	Fr. 875 —	Voté . . . .	Fr. 1 000 —
Reçu . . . .	» <u>875 —</u>	Dépensé . . . .	» <u>1 000 —</u>

**14. Loyers.**

Budget n° 30.

Voté . . . . .	Fr. 300 800 —
Dépensé . . . . .	» <u>300 800 —</u>

**15. Fêtes des Ecoles municipales.**

Budget n° 28.

Voté . . . . .	Fr. 13 500 —
Dépensé . . . . .	» <u>11 140 95</u>
Dépensé en moins . . . . .	Fr. <u>2 359 05</u>

**B. MUSÉES ET COLLECTIONS**

**16. Administration générale.**

Budget n° 23.

Voté . . . . .	Fr. 4 000 —
Dépensé . . . . .	» <u>4 000 —</u>

**17. Museum d'histoire naturelle.**

Directeur : M. Maurice BEDOT, Professeur.

*Commission du Museum.*

MM. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif, Président. — Alfred CARTIER. — LOUIS DUPARC, Professeur. — Victor FATIO, D<sup>r</sup> Phil. † — Perceval DE LORIOU, D<sup>r</sup> Sc. — Théodore LULLIN. — Eugène PENARD, D<sup>r</sup> Sc. — ARNOLD PICTET. — Charles SARASIN, Professeur. — Emile YUNG, Professeur.

Budget n° 41.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 4 000 —	Voté . . .	Fr. 45 300 —
Reçu . . .	» <u>4 000 —</u>	Dépendé . . .	» <u>47 310 90</u>
		Dépendé en plus.	Fr. <u>2 010 90</u>
Dépendé en plus sur :			
<i>e</i>	Traitement de deux assistants . . . . .	Fr.	550 —
<i>l</i>	Acquisitions. . . . .	»	101 —
<i>m</i>	Bibliothèque . . . . .	»	424 95
<i>n</i>	Frais de préparation et d'entretien . . . . .	»	406 50
<i>o</i>	Vitrines . . . . .	»	<u>962 20</u>
	Dépendé en moins sur :	Fr.	2 444 65
<i>p</i>	Chauffage . . . . .	Fr.	261 75
<i>q</i>	Eclairage . . . . .	»	<u>172 —</u>
		Fr.	<u>433 75</u>
	Dépendé en plus. Somme égale.	Fr.	<u>2 010 90</u>

Le Museum d'histoire naturelle a eu le chagrin de voir disparaître, cette année, un des membres les plus assidus de sa commission, M. le Dr VICTOR FATIO. Ce zoologiste distingué, qui a consacré toute sa vie à l'étude des Vertébrés de la Suisse, est mort le 19 mars 1906. Depuis l'année 1879, date de son entrée dans la Commission du Museum, il n'a jamais cessé de s'intéresser au développement de notre collection locale. La belle collection ornithologique qu'il a léguée à la Ville de Genève renferme d'intéressants spécimens qui viendront compléter nos séries d'Oiseaux et d'œufs d'Oiseaux de l'Europe.

Parmi les nombreux dons que nous avons reçus cette année, nous devons encore mentionner une intéressante collection de peaux de Mammifères du Brésil qui nous a été envoyée par M. le prof. E. GÆLDI, Directeur du Musée de Parà. En outre, la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE nous a remis une très belle collection d'animaux du Brésil comprenant, entre autres, une superbe série de Colibris avec leurs nids et leurs œufs.

Notre Museum a remis, dans le courant de l'année :

1° au Musée archéologique, une série de silex et d'instruments provenant de Veyrier,

2° au Cabinet de Numismatique, une médaille,

3° au Musée d'Olten, 342 spécimens de roches du St-Gothard et de l'Albula,

4° au Musée de Locarno, 50 oiseaux empaillés,

5° au Foyer d'Ecublens, pour le Musée des enfants aveugles, 77 échantillons d'animaux et fossiles divers,

6° à l'école secondaire de Satigny, 44 animaux divers,

7° au British Museum, 4 moulages d'Edunodermes fossiles.

Nous avons pu, en outre, faire des échanges de Vertébrés fossiles avec le Musée de Bâle et de Minéraux du Valais avec le Comptoir minéralogique.

La direction du Museum a reçu, de Suisse et de l'Etranger 17 demandes de prêts qui ont toutes été accordées avec l'autorisation du Conseil Administratif. 52 personnes ont demandé et obtenu des cartes les autorisant à travailler dans les galeries.

Deux publications, qui ont paru cette année, renferment des descriptions de matériaux appartenant à nos collections. Ce sont :

STECK, L. *Ueber zehn Schädel von Sus vittatus und Sus verrucosus aus Java*. In : *Revue Suisse de Zoologie*, vol. 14 fasc. 1, pp. 33-46. 1906.

MARTIN, R. *Revision der obereocänen und unteroligocänen Creodonten Europas. Ein Katalog der Materialien von Basel, Genf und Montauban*. In : *Revue Suisse de Zoologie*, vol. 14, fasc. 3, pp. 405-600, pl. 16-19. 1906.

Nous avons parlé dans notre dernier rapport des Cours du dimanche destinés aux ouvriers et que l'on avait essayé d'organiser au Museum l'année dernière. Deux nouvelles séries de cours ont eu lieu en 1906. La première, du 11 février au 13 mai a compris 27 leçons et la seconde du 21 octobre au 23 décembre, a compris 20 leçons, qui ont été données par MM. le Prof. BEDOT et les D<sup>s</sup> CARL, CLERC et JOUKOWSKY. On comptait en moyenne 11 auditeurs par leçon.

M. le D<sup>r</sup> PERRIER a bien voulu faire une conférence sur l'anatomie et la physiologie des Vertébrés, avec dissection. Le 13 mai, pour terminer la première série de cours, MM. les D<sup>rs</sup> CLERC et JOUKOWSKY ont conduit leurs auditeurs, au nombre de 19, au Salève, où ils leur ont fait une leçon de Géologie sur le terrain, avec explication du mode de formation de cette montagne.

Nous devons rappeler ici que le Directeur du Museum a remis au Conseil Administratif, le 21 septembre, un rapport montrant que l'augmentation de nos collections a été si considérable, pendant ces dernières années, que l'on ne dispose plus, aujourd'hui, d'une place suffisante pour loger convenablement les richesses que nous possédons.

C'est ainsi que l'on a dû placer provisoirement la collection d'Oiseaux de M. Victor FATIO à l'étage supérieur du Palais Eynard et la collection régionale de Géologie dans la cave du Museum. La construction d'une annexe (comme celle qui a été faite à la Bibliothèque publique) s'impose donc, si la Ville veut pouvoir continuer à accepter les dons généreux qui lui sont offerts chaque année.

Afin d'éviter toute confusion avec les autres Musées de la Ville, le Conseil Administratif a décidé que nos collections zoologiques et géologiques porteraient dorénavant le nom de *Museum d'Histoire naturelle*.

#### Zoologie et Anatomie comparée.

*Vertébrés.* Notre habile préparateur M. A. GHIDINI a monté cette année un grand nombre de Mammifères et d'Oiseaux destinés soit à remplacer les spécimens trop vieux ou défectueux qui se trouvaient dans les vitrines, soit à représenter des genres qui ne figuraient pas encore dans notre collection. On a fait, en outre, une revision de la collection d'œufs d'Oiseaux dans laquelle on a intercalé de nombreuses séries provenant de la collection V. FATIO.

*Invertébrés.* La collection des Invertébrés, à l'exception des Arthropodes, n'a pas subi de modifications importantes, cette

année. Tous nos efforts ont porté sur la collection d'Insectes pour laquelle on a dû faire de nombreux meubles et cadres.

Les collections PREUDHOMME DE BORRE et TOURNIER ont été en partie intercalées. M. FREY-GESSNER a commencé le classement des Hyménoptères et M. le D<sup>r</sup> CARL a entrepris une revision complète des Orthoptères. La collection d'animaux du Vénézuéla qui nous a été donnée par la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE renferme environ 700 Papillons qui seront intercalés l'année prochaine. Grâce au zèle et au dévouement de MM. BLACHIER et MAERKY, le classement de nos collections de Lépidoptères et de Coléoptères avance rapidement, mais il demandera encore plusieurs années de travail.

*Anatomie comparée.* L'espace dont dispose cette collection étant absolument insuffisant, on ne peut pas songer à la développer. On a pu, cependant, en enlevant quelques pièces, arriver à placer le squelette de Girafe qui nous a été remis l'année dernière par la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE.

*Géologie.* Les corridors du sous-sol étant absolument encombrés par les dépôts et les collections géologiques, le Conseil Administratif a bien voulu faire établir, dans les caves du Museum, une grande salle où l'on a pu placer toute la collection régionale. Cette collection, qui présente un grand intérêt pour l'étude des Alpes, a été entièrement revue et classée. Elle comprend actuellement plus de 5500 échantillons.

*Paléontologie.* M. le D<sup>r</sup> STEHLIN de Bâle a bien voulu étudier une partie de nos Vertébrés fossiles ; M. CANU de Paris s'est aimablement chargé de déterminer tous nos Bryozoaires et M. P. de LORJOL-LEFORT a revu tous nos *Perisphinctes*. Nous adressons à ces savants paléontologistes l'expression de notre reconnaissance. On a continué, pendant cette année, le travail de revision des collections d'Invertébrés fossiles dont toutes les pièces non déterminées sont transportées dans les dépôts.

M. le D<sup>r</sup> CLERC a commencé à photographier une série de fossiles pour le *Catalogue illustré de la collection de Lamarck* dont le Museum a l'intention d'entreprendre la publication, l'année prochaine.

*Minéralogie.* Notre série de minéraux du Valais a pu s'enrichir cette année, par achats et échanges, de plusieurs beaux spécimens.

#### Collection locale.

De nombreux spécimens ont été intercalés dans la collection zoologique, mais il n'a pas encore été possible de placer tous les Oiseaux provenant de la collection V. FATIO. La série des Insectes de la Suisse ayant considérablement augmenté, on a dû mettre une partie de cette collection dans un des laboratoires.

La disposition de la collection géologique a été un peu modifiée.

#### Bibliothèque.

On a terminé, cette année, le catalogue sur fiches des brochures.

Avec l'autorisation de M. le Conseiller délégué, M. le Directeur de la Bibliothèque publique nous a remis en dépôt une série d'ouvrages dont le Muséum se sert journellement pour les travaux de détermination.

#### DONS.

M. le D<sup>r</sup> AUDEOUD, 72 Coléoptères du Congo et 1 de Delagoa.

M. Sylvain AUDEOUD, 7 *Rana ridibunda* ; 1 *Lacerta muralis fusca* ; 1 *Uromastix acanthinurus* ; 11 Coléoptères et Orthoptères ; le tout de l'oasis de Figuig.

M. Eugène AUTRAN, 1 *Chlamydophorus truncatus* de San Rafael, province de Mendoza (Argentine) ; une série de minéraux de la République Argentine.

M. Albert BANCHET, 1 Gelinotte (*Tetrastes bonasia*) ; un pigeon Boulant noir Amsterdam ♀ ; un *Lanius excubitor* ; un Pigeon domestique.

M. le Prof. BEDOT : 53 Mammifères de Saas-Fée ; 2 volumes et 75 brochures diverses.

M. BLANCHU, à Russin, 1 Lézard vert.

M. BODDLER, 1 *Hydrochelidon nigra* de Tunis.



M. le Prof. J. BOLIVAR, 13 brochures d'entomologie.

M. le D<sup>r</sup> BROCHER, 1 *Oriolus galbula* ♂ sous plumage de ♀ ; 1 *Hydrophilus piceus* (cocon) ; une colonie de *Plumatella reptans* de Vandœuvres.

M. A. BROLLIET, 8 volumes de la Revue scientifique de Paris.

M. le D<sup>r</sup> E. BUGNION, une branche de chêne garnie de Galles du *Cynips Togae* Bosc, *argentea* Hartig, de Dax (Landes) ; une série d'animaux de Californie ; 4 Diptères et 2 Hyménoptères de l'Afrique septentrionale.

M. BURDAYRON, 1 *Pterocera* fossile du Pont de Viaison.

M. Albert CHANTRE, 1 pouliche de 4 jours (race anglaise pur-sang).

M. M. CLERC, ossements divers de mouton.

M. Alph. CLERC, 1 *Pernis apivorus*.

M. C. CÔTE, un nid, 6 œufs et 2 poussins de *Larus ridibundus* ; 2 œufs de *Sterna hybrida* ; 1 *Nycticorax griseus* ; 1 nid d'*Anas boschas* ; 5 poussins de *Sterna hybrida* ; 3 jeunes *Sterna hybrida* ; 1 nid de *Turdus musicus* ; 1 nid de *Troglodytes* ; 1 nid de *Lanius* ; 2 nids de *Hypolais icterina* ; 12 *Gasterosteus burgundianus* ; 3 *Dytes auritus* juv. ; le tout provenant des Dombes.

M. CULOT, 6 Papillons de Syrie et du Dahomey.

M. le DIRECTEUR DU CAUCASIAN MUSEUM à Tiflis, 1 fascicule : Mitteilungen des Kaukasischen Museums 1905. Bd. 2. Lief. 1.

M. le DIRECTEUR DU « NATAL GOVERNEMENT MUSEUM » à Pietermaritzburg : Annals of the Natal Government Museum. Vol. 1. Part. 1. June 1906. London 8°.

M. J. DUCIMETIÈRE, 1 *Sciurus vulgaris* juv.

M. DUCORP, 1 *Nephrops*.

M. Jacques DUGERDIL, 1 *Buteo vulgaris*.

M. Henri DUTOIT, 1 *Stercorarius pomatorinus* juv., tué à Myes.

M. W. ENGELMANN, à Leipzig, 1 volume broché 8° : Verhandlungen der deutschen zoologischen Gesellschaft. 16° Jahresversammlung 1906.

M<sup>me</sup> FATIO, une série de peaux, crânes et spécimens empaillés

et à l'alcool de Vertébrés, total : 325 pièces de la collection de M. V. FATIO.

M. FRAGNIÈRE, 1 *Strix otus*.

M. FREY-GESSNER, 4 volumes et une série de brochures.

M. E. GAMPERT, 1 nid de *Fulica atra* avec 14 œufs plus 4 œufs de la même espèce ; un Poisson empaillé, *Perca fluviatilis* ; le tout de Massa-Lombarda, Italie.

M. GHIDINI, 1 brochure : BELLOTTI, C. Di un nuovo Pteraclide giapponese ; une série de Papillons du Congo (31) ; 1 *Icterus icterus* ; 2 *Sciurus Gothardi*, ♂ ♀ ; 1 *Buteo vulgaris* ; 2 *Alcedo* ; une série de volumes et fascicules de la Schweiz-Fischerei-Zeitung.

M. le Prof. E. GOELDI, à Parà, 37 peaux et crânes de Mammifères, Oiseaux et Reptiles du Brésil.

M. S. GUTMANN, 1 Myriopode, 1 Scorpion, 1 Lézard, de Calcutta.

M. HEIDMANN, 1 *Buteo vulgaris*, de Bardonnex.

LES HÉRITIERS DE M. VICTOR FATIO, une collection d'Oiseaux rassemblée par M. VICTOR FATIO.

M. le Prof. HOCHREUTNER, séries d'Arachnides, Crustacés, Myriopodes, Coléoptères, Hyménoptères, Reptiles et Mammifères de Java.

M. Charles JANET, 2 brochures : JANET, Ch. Anatomie de la tête du *Lasius niger*. — Description du matériel d'une petite collection scientifique.

M. Ch. LACREUZE, 77 Papillons des environs de Genève.

M. Roger DE LESSERT, une série d'Araignées ; 2 Scorpions et 2 Myriopodes de Tunisie.

M. DE LORIOLE-LEFORT, 1 volume : SAVIN. Revision des Echinides du Département de l'Isère ; 16 espèces de Comatules (Types) ; 1 *Pentacrinus decorus* Wyw. Th. de St-Vincent, à l'alcool.

M. Eugène LULLIN, 1 nid et œufs de *Gryllotalpa vulgaris* ; 1 *Buteo vulgaris*.

M. MAERKY, 72 Insectes de la Nouvelle Calédonie ; 7 Insectes de Bornéo.

M. MAYR-REYMOND, 5 Oiseaux en peau provenant du Honduras.  
M. le D<sup>r</sup> A. MERTENS, 1 fascicule : Abhandlungen und Berichte (Bd. I Heft I) d. Museum für Natur- und Heimatkunde zu Magdeburg.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DE FRANCE. Carte géologique de la France, 200 feuilles.

M. A.-L. MONTANDON, 49 brochures d'entomologie.

M<sup>lle</sup> M. DE MORSIER, 1 *Lepus variabilis*, en peau.

M. Ch. MOTTAZ, 1 *Calamoherpe phragmites* de Feuillasse ; 1 *Parus coeruleus* de Rouelbeau ; 1 *Ruticilla phoenicurus*, ♂ ; 1 *Sylvia curruca*, ♂ ; 1 *Pratincola rubetra*, ♂, de Feuillasse ; 2 *Budytes flavus*, ♂ et ♀, de la Pointe à la Bise ; 1 *Neomys Milleri*, ♀, en peau ; 1 *Neomys Milleri*, crâne ; 1 *Hirundo rustica*.

M. PACHE, 1 Chat monstrueux.

M. Auguste PAVIE, 1 volume : Mission en Indo-Chine. III. Recherches sur l'Histoire naturelle de l'Indo-Chine orientale par Aug. PAVIE. Paris 1904, 40, pl.

M. le D<sup>r</sup> Eug. PENARD, 1 fragment de crâne d'*Arctomys bobac* Pallas, provenant d'un tumulus de la petite Russie à Rakifin près Breligorod ; 1 paire de cornes de Chevreuil de Crimée.

M. le D<sup>r</sup> G. PEUNETIER, à Rouen, 1 volume : G. PEUNETIER. Les Mammifères du Museum de Rouen.

M. PETITCLERC, à Vesoul, 1 échantillon de marne miocène avec *Cyclas Thirriai* de Neuville-la-Charité.

M<sup>me</sup> Emile PICTET, 1 *Pidoceps fluviatilis*.

M. Oswald PICTET, 1 œuf de *Cacatua citrino-cristata*.

M. PICTET-DE-ROCHEMONT, 1 *Larus argentatus* juv. ; 1 *Larus argentatus* juv. ; 1 *Podiceps cristatus* juv. du Lac ; 1 *Podiceps cristatus* ; 1 *Picus viridis* ; 1 *Mergus serrator* ; 2 *Colymbus arcticus* ; 1 *Phascolarctos cinereus*.

M. Robert PONCY, une série de Mollusques et Crustacés du Port de Genève ; 77 Papillons des environs de Genève ; 2 *Larus ridibundus* juv. du Léman ; 7 nids de *Vespa* ; 1 *Fulica atra* ; Cestodes de *Phalacrocorax carbo*.

M. POPOFF, 10 fossiles du Lias de Vuargny (canton de Vaud).

M. Luigi GUADRI, à Massa-Lombarda (Italie), 1 nid de *Remiza pendulina*.

S. A. S. LE PRINCE LOUIS NAPOLÉON, à Prangins, 1 Gazelle, en chair.

M. JOHN REVILLIOD, à Nyon, 1 *Mus Rattus* var. *alexandrinus*.

M. le D<sup>r</sup> M. ROCH, de la part des héritiers de M. Emile POULIN : 22 volumes et 14 brochures d'entomologie.

M<sup>me</sup> la baronne DE ROTHSCHILD, à Pregny : 1 *Platycercus elegans* ; 1 Poule sultane (*Porphyrio cœruleus*) ; 1 *Phlogœnas luzonica* ; 1 Cerf nain de Chine ♀ ; 1 *Porphyrio cœruleus* ; 1 *Eudæmus ruber*, Ibis rouge ; 1 *Lamprocolius chalcurus* ; 3 brochures de M. DE ROTHSCHILD sur *Hylochærus Meinertzhageni*.

M. ROUGE : 1 nid de Mésange à longue queue (*Acredula caudata*) de Meyrin.

M. E. RUBIN : 1 *Mustela foina* ; 1 *Mustela foina* ; 1 *Merula vulgaris* ; 1 *Fringilla cœlebs* ; 1 *Parus major* ; 5 *Arvicola terrestris*, juv. ; 1 nid et 5 œufs de *Ruticilla titis* ; 1 nid et 6 œufs de *Motocilla sulphurea* de Vetraz-Monthoux ; 1 *Cuculus canorus* ♂, 1 *Emberiza citrinella* ♀, 1 *Phylloscopus rufus* ♂, 2 *Sturnus vulgaris* ♂, de Veyrier ; 4 *Vipera aspis* de Veyrier ; 3 œufs de *Podiceps cristatus* ; 5 Oiseaux et 1 nid du Petit-Bornand ; 2 nids du col de la Glacière ; 1 nid de *Sylvia atricapilla* ; 3 œufs d'*Anas boschas* ; 1 *Sturnus vulgaris* juv. ; 7 *Nicticorax*, 7 *Hydrochelidon*, 1 *Gallinula*, 6 *Larus*, de Villars les Dombes ; 1 *Tringa alpina* ; 1 *Sturnus vulgaris* ; 1 *Cerchneis tinnunculus* ♂ ; 1 *Syrnium aluco* ; 1 *Buteo vulgaris* ; 1 *Sciurus vulgaris* ; 1 *Vanellus cristatus* ; 1 *Motacilla sulphurea* ; 1 *Strix otus* ; 1 *Alauda* (monstrueux) ; 1 *Pyrrhula europea* ♂ ; 1 *Fringilla montifringilla* ♀ ; 1 *Accentor alpinus* ; 2 *Emberiza citrinella* ; 2 *Alauda arvenois* ; 1 *Rallus aquaticus* ; 1 *Merula nigra* ; 1 *Anthus aquaticus* ; 1 *Syrnium aluco* ; 1 *Lanius excubitor* ; 1 *Certhia costae*.

M. le Prof. Ch. SARASIN, 1 fascicule : *Eclogæ geologicæ Helvetiæ*, volume 8 n° 6 ; 8 thèses concernant le plancton, la géologie et la paléontologie.

M. le D<sup>r</sup> Fritz SARASIN, 1 brochure : F. SARASIN, Bericht u. d. Basler Naturhist. Museum 1905.

M. Horace de SAUSSURE, 1 volume : Mémoire sur l'exploitation agricole du Domaine de la Charnea, par Henri de SAUSSURE.

M. le Dr SCHULTHESS-RECHBERG, à Zurich, 1 série d'Araignées du Sénégal ; 1 *Scolopendra* sp ? ; *Epacromia strepens* du Tessin méridional.

SECRÉTARIAT DU 6<sup>m</sup>e CONGRÈS DE ZOOLOGIE, 10 brochures diverses.

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE DE GENÈVE, 710 Papillons ; 21 Coléoptères ; 20 petits Mammifères ; 6 peaux de grands Mammifères ; 17 nids de Colibris avec œufs ; 121 peaux d'Oiseaux ; le tout provenant du Vénézuëla.

M. SOUVAIRAN, à Creuse, 1 *Cuculus* juv. en chair.

M. Alfred VAUCHER, 27 Papillons du Maroc.

M. Eugène WARLET, 1 *Larus* juv.

M. Edmond WEBER, 1 Oursin fossile de l'Aurès (Algérie) ; 85 Mammifères de Salvan (Valais).

M. le Prof. YUNG, 2 *Trocheta subviridis* de Gremaz (Ain) ; 3 *Lucernaria campanulata* de Roscoff ; 1 *Tænia plicata*.

#### ACHATS.

Collection d'Insectes. — Collection d'Eponges fossiles. — Collection de Marbres. — Collection de Cornes de Bouquetins. — Collection de Peaux de Mammifères. — Collection de Poissons. — Collection d'Oiseaux en peau. — Collection d'Oiseaux. — Collection de Minéraux. — Collection de Coquilles. — Collection de Peaux de Mammifères. — Collection d'Animaux divers de la Suisse. — 1 Singe. — 3 Oeufs de *Strix passerina*. — Collection de Coquilles. — 1 Opale. — Une série de Fossiles. — Une série d'animaux de la Suisse. — Une famille de Fouines. — Une série d'animaux de la Suisse. — Une série d'œufs d'Oiseaux. — 1 Ammonite. — Une série d'Insectes. — Une série de Papillons. — Une série d'animaux de la Suisse. — Une série de Fossiles.

---

**18. Musée des Beaux-Arts et Fondation Diday.**

Conservateur : M. Daniel BAUD-BOVY.

*Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — G. DE BEAUMONT. — H. COUTAU. — J. CROSNIER. — E. DELPHIN. — E. DUVAL. — L. DUNKI. — F. FURET. — L. GAUD. — A. LUGARDON. — E. RAVEL. — [D. BAUD-BOVY, secrétaire.]

Budget n° 42.

Voté . . . . .	Fr. 29 150 »
Dépensé . . . . .	» 28 687 85
Dépensé en moins . . . . .	<u>Fr. 462 15</u>

Le solde créancier de ce Musée était, au 31 décembre 1905, de . . . . . Fr. 14 856 20  
Il a été débité d'une somme de . . . . . » 6 400 —  
excédent de dépenses sur la rubrique : « entretien des collections.  
Il reste donc créancier au 31 décembre 1906 . Fr. 8 456 20

*Visiteurs.*

Les entrées se répartissent ainsi : 37 619, gratuites.  
1 185, à 0,50 cent.  
231, à 0,25 »

Soit, au total . . . . . 39 035.

A l'annexe de Mon-Repos, le chiffre des visiteurs s'est élevé à 30628.

Le nombre des demandes d'autorisations de copie a été de 20.

CATALOGUE.

Ayant remis notre catalogue aux principaux musées d'Europe, nous avons reçu en échange 37 catalogues et de nom-

breuses lettres fort intéressantes et utiles, de conservateurs et de directeurs de ces galeries ; plusieurs d'entre eux nous promettent l'envoi de catalogues actuellement en préparation.

*Archives* : Les archives et documents épars ont été classés et vont permettre d'établir sur fiches, un catalogue aussi complet que possible renvoyant à l'ensemble des renseignements que nous aurons pu réunir sur chaque œuvre.

#### MISE EN ÉTAT DES COLLECTIONS.

Nous signalions déjà dans le compte rendu de l'an dernier que « le nettoyage de la majeure partie des tableaux s'imposait, ainsi que l'encadrement, le réencadrement ou le redorage des cadres d'un grand nombre d'entre eux. » Dès 1905, M. Le Grand Roy, avait commencé à revoir les collections *d'Émaux et miniatures*, les plus compromises. Il a poursuivi ce travail qui se trouve à l'heure actuelle fort avancé. Le public peut déjà se rendre compte de la valeur qu'ont prise certaines pièces après avoir été nettoyées et réencadrées avec convenance. Nous signalerons tout particulièrement la collection des émaux de De La Chana et celle des miniatures de L. A. Arlaud-Jurine qui apparaissent comme transformées dans les cadres refaits, pour la première par M. Le Grand Roy, et achetés à Paris, pour la seconde.

#### *Peintures à l'huile.*

Le Conseil Municipal a voté, à l'extraordinaire, un crédit de 6 000 francs destiné à la restauration des tableaux et des cadres des collections de peintures. Si ce crédit nous est accordé, comme il faut l'espérer, pendant cinq années encore, ces collections, au bout de ce terme, seront certainement remises en état. Dès l'automne, faisant appel aux connaissances de M. Joseph Vuillermet dont la restauration des tableaux du musée de Lausanne a permis à tous d'apprécier les talents, et à celles de M. F. Furet, le peintre bien connu, nous entreprenions cet important travail devenu urgent.

M. Furet le continuera seul, sauf lorsque les dimensions des toiles à nettoyer nécessiteront l'aide de M. Vuillermet qui veut bien demeurer à la disposition de la Ville. On peut déjà apprécier dans les salles du musée Rath, les premiers résultats de ces nettoyages : la majeure partie des toiles de l'ancienne école genevoise, la *Tête d'enfant* de Greuze, le *Triomphe de David* du Dominiquin, témoignent avec quel soin, quelle adresse, et surtout quel respect des œuvres d'art, ce travail si délicat est accompli par les artistes qui ont accepté de s'y consacrer.

Quant aux encadrements, nous nous efforçons à trouver des cadres contemporains des tableaux. C'est ainsi par exemple que les bordures empire, d'un or trop cru, qui entouraient la « Religieuse morte » de Ph. de Champaigne, la tête d'enfant de Greuze, le Diderot de Levitzky, le Rousseau de La Tour, deux de nos Liotard, etc., etc., ont été remplacées par des cadres L<sup>s</sup> XIV, L<sup>s</sup> XV et L<sup>s</sup> XVI, trouvés à Paris. On se rendra facilement compte, dès à présent, de l'harmonie qui résultera de l'application de ce principe.

#### DONS.

*Salle des moulages.* FONDATION MILLIET. — M. le professeur Paul Milliet afin d'aider au développement de la collection des moulages dont il avait dirigé l'installation dans une des salles du sous-sol, a fait don, à la Ville de Genève, d'une somme de *douze mille francs*. Après sa mort, selon l'acte de donation : « les revenus de cette somme seront consacrés à l'achat de moulages d'après les chefs-d'œuvre de la sculpture, afin de contribuer à constituer peu à peu un musée de sculpture comparée destiné à l'enseignement artistique des artistes et du public. Une commission spéciale désignée par le Conseil Administratif sera chargée de veiller à l'exécution de cette clause et de choisir les moulages qui devront être achetés selon un programme fixé d'avance ». Cette commission a été composée comme suit :

M. A. CARTIER, administrateur du musée d'Art et d'Histoire,



M. D. BAUD-BOVY, M. E. DUVAL, M. G. DE BEAUMONT, M. F. FURET, M. J. CROSNIER et M. G. NICOLE.

M. P. Milliet, dont on admire au théâtre de Genève l'œuvre capitale : le plafond du grand foyer, a été l'élève d'un de nos plus illustres artistes genevois, Léonard Lugardon. — Il compte bien des amis dans notre ville, et c'est en souvenir de l'hospitalité qu'y reçut son père, comme de son besoin de servir partout et toujours la cause du beau, qu'il a tenu à assurer l'avenir d'un musée genevois de sculpture comparée. — Puisse ce généreux exemple être suivi.

Nous avons reçu :

De M. Lionel Booth à Londres, et par l'intermédiaire de M. C. H. F. Hardy, « LE CATALOGUE AUTOGRAPHE DE L'ŒUVRE DE J.-L. AGASSE, 1800 à 1849 ». — M. Lionel Booth a, tout enfant, connu Agasse; jeune homme, il l'a assisté à son lit de mort. — Son portrait à l'âge de 3 ou 4 ans, figure dans « Le lieu de récréation », du musée Rath.

De la Société auxiliaire du Musée: deux médaillons plâtre, par A. Bovet.

De M<sup>me</sup> MEBOLD-CANEL, une toile d'un peintre viennois contemporain, Henrike Kremp : « La mort du chamelier ».

De M. O. VAUTIER, artiste-peintre : « La sieste au Verger, à Evolène », dessin.

De M. Jules ROUFF, une urne funéraire en marbre de Carare, par James PRADIER. — Le Conseil Administratif aurait désiré depuis longtemps acquérir cette belle sculpture, mais le prix qui en était demandé dépassait de beaucoup la somme que les ressources ordinaires du budget des Beaux-Arts auraient permis de consacrer à cet achat. Une fois de plus la munificence privée est venue suppléer à l'insuffisance de nos moyens d'action; un généreux ami de notre ville, M. Jules Rouff, a bien voulu lui offrir spontanément cette œuvre aussi remarquable par la pensée que par l'exécution et qu'il était particulièrement désirable de pouvoir conserver dans nos collections municipales. Elle est significative en effet, par les tendances opposées qu'elle révèle, à l'époque de sa création, dans l'esprit du plus

illustre de nos statuaires. Par sa forme, par son ornementation générale, par le concept et l'exécution des bas-reliefs qui décorent sa panse, ce vase appartient au style classique pur, mais par certains détails, tels que les deux anges en prière figurant les anses, et la croix qui surmonte le couvercle, il trahit l'influence de ce pseudo-gothique à la mode vers 1830, influence si puissante à cette époque que l'artiste que l'on a nommé, non sans raison, le dernier des Grecs, n'a pu s'y soustraire entièrement. L'harmonie de l'ensemble en est, sans doute, quelque peu altérée, mais telle qu'elle, l'œuvre n'en reste pas moins belle, en même temps qu'elle constitue pour l'histoire du développement artistique de Pradier, un document plein d'intérêt. — [Voir la planche ci-contre.]

D'un anonyme, un « portrait de femme », au pastel par Louisa FORBES-DURAND, plus tard M<sup>me</sup> Couronne.

De M. J.-H. MEYER DE STADELHOFEN, un tableau à l'huile représentant un sujet mythologique, par le peintre allemand FRANZ VON SCHLICHTEN (1725-1795).

De M. le baron Carl DE GEER, une étude de F. SIMON, « une ruelle à Berne ».

De M. Ferdinand HODLER, peintre, une très belle étude, doublement intéressante pour nous, du « Poète Louis Duchosal, sur son lit de mort ».

Ajoutons que l'aide d'une société d'amateurs nous a permis d'acquérir à l'Exposition municipale des Beaux-Arts, le torse de femme de NIEDERHÄUSERN RODO, et qu'une étude de VEILLON achetée à la vente posthume des œuvres de M. Camille Ferrier, nous a été donnée en partie. Les profits de cette vente allaient par moitié à M. Henri Ferrier, héritier du défunt, et à la Société mutuelle entre artistes et amateurs. Le prix de l'étude étant de 100 frs., la Société mutuelle a fait don au musée de sa part, soit 50 frs. Un fort beau tableau de Menn figurait à cette vente : « Le choix d'une vocation ». Nos ressources trop limitées n'ont pas permis de le retenir.



PHOTOTYPIC S.A.D.A.G., SÉCHERON-GENÈVE

Urne funéraire, en marbre de Carare, par PRADIER

*Don de M. J. ROUFF au musée des Beaux-Arts*

LEGS.

De M. le prof. Emile JULLIARD, le portrait de M<sup>me</sup> Julliard mère, par Bart<sup>r</sup> MÉNN.

De M. le Sénateur berlinois EICHORN, une toile importante de F. DIDAY : Les « Baigneuses ».

ACQUISITIONS. (*Fonds Diday.*)

KOHLER Edouard, un buste de jeune fille, bronze, dernière œuvre du jeune sculpteur.

*et, à la XIX<sup>e</sup> Exposition municipale des Beaux-Arts, à Genève :*

*Peintures :* DUNKI Louis, « Les gloires de l'escadron », tableau à l'huile.

DUVOISIN Henri, « La mare du Grand Saconnex » tableau à l'huile.

GILLIARD Marguerite, « Le quai du Seujet » tableau à l'huile.

HUGONNET Aloys, « Le Bassin du roi à Versailles » tableau à l'huile.

SILVESTRE Albert, « Bords du lac », tableau à l'huile.

SIMONET J.-P., « Les jeux de la bise », tableau à l'huile.

*Sculptures :* DE NIEDERHAÜSERN-RODO, « L'offrande à Bacchus », torse de femme, pierre.

FULPIUS Elisabeth, « Médaillon de M. A. Dide », galvanoplastie argentée.

*Dessin :* REHFOUS A., « La Sarva », marais en Valais.

*Estampes :* BAILLY Alice, six estampes en couleur, gravées sur bois, scènes valaisannes, scènes de Paris.

*Fonds Brunswick.*

TÖPFFER W. A. : Album de croquis.

AGASSE J.-L., « Epagneul couché », étude à l'huile « Le cheval pommelé », étude à l'huile.

CANIEZ B., sculpteur, professeur à l'Ecole des Arts industriels. « Vieillard » buste plâtre teinté.

VAN MUYPDEN Alfred, « Intérieur du palais Chigi, à l'Arricia », huile.

» » » « Femme de Nettuno », tête d'Italienne, grandeur nature, huile.

MENN BARTHÉLEMY : « Paysage du soir », huile.

» » » « Le chemin creux », huile.

HUBER, Jean-Daniel : « Le cheval pommelé », huile.

WELY J. « Parisienne », pastel.

DELACROIX E., deux croquis, crayon.

FORAIN, « Jalousie », aquarelle.

STEINLEN : « Le petit cercueil », dessin teinté.

» « Blanchisseuses », » »

» « Retour du travail », » »

» « Foule pauvre », fusain.

JONGKIND : « Croquis de port », sépia,

» « Bord de mer », sépia.

» « Le lac d'amour à Bruges », dessin aquarellé.

RAFFELLI, « L'Eglise de S<sup>t</sup> Etienne du Mont, à Paris », tableau à l'huile.

BODMER BARTHÉLEMY : « La Buanderie à Vannes », fusain.

» » « La Cathédrale à Rouen », trois-crayons.

» » « Vue de Rouen », dessin gouaché.

DE WITT, « Intérieur d'Eglise », à l'huile.

EVERDINGEN, A. VAN : « Paysage montagneux », à l'huile.

LE DUCQ : « Bal », à l'huile.

HOREMANS : « Menuet » à l'huile,

AMBERGER : Ecole de. : « Portrait d'homme ».

Huit médaillons et modèles de médailles par A. BOVY, une étude de nu par H. BOVY, un médaillon par J. E. CHAPONNIÈRE ont été coulés en bronze dans les ateliers de la maison Thiébaud, à Paris.

Nous signalerons enfin, pour être complet, une étude de Savièze, que M. Paul VIRCHAUX nous a remise en échange d'un cadre neuf placé à son tableau de L'Hiver, — et surtout, un por-

trait de Diderot, par LEVITZKY, œuvre remarquable qui, après avoir été léguée au musée Rath par Et. Dumont, avait été déposée à la Bibliothèque publique d'où, en passant par le Salon d'Automne (Exposition de l'Art Russe, à Paris) elle a réintégré nos galeries.

### 19. XIX<sup>me</sup> Exposition municipale des Beaux-Arts.

#### *Administration de l'Exposition :*

M. D. BAUD-BOVY : Conservateur du Musée Rath,  
commissaire général.

M. Albert CHAL : secrétaire.

#### Budget n° 43.

Voté . . . Fr. 10 000 — Dépensé . . Fr. 10 000 —

Le solde débiteur formé des déficits des expositions précédentes était, au 31 décembre 1905, de . . . Fr. 14 142 70

Il s'est accru du solde débiteur de l'exposition 1906 . . . . . » 4 914 15  

---

Fr. 19 056 85

Par contre il a été diminué de l'amortissement prévu au budget . . . . . » 8 000 —

Il n'est plus au 31 décembre 1906, que de . Fr. 11 056 85

*Plan.* — A partir du 24 février 1906, l'étude du Plan de l'Exposition faite par M. H. Maillard, architecte, et par le commissaire général, amena à envisager quatre variantes successives, dont la dernière, définitive, fut adressée le 27 juillet à M. le Conseiller Administratif délégué.

Elle offrait un nouvel aménagement, très heureux nous semble-t-il, des salles de côté destinées aux Arts décoratifs et à l'Architecture et, surtout, elle permettait d'obtenir un éclairage plus considérable et plus régulier.

*Invitations à exposer.* — Sur une proposition de la Section de Genève de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses, une

*trentaine* d'invitations fut adressée à des artistes suisses domiciliés hors du Canton de Genève, en Suisse et à l'Étranger.

*Bulletins d'adhésion, Bulletins de vote.* — Au premier juillet seulement paraissaient les communiqués annonçant qu'on pouvait retirer les bulletins d'adhésion, soit au Musée Rath, soit au Conseil Administratif.

Au 15 juillet, le nombre des adhésions était si restreint, qu'il fut décidé d'envoyer directement des *Bulletins d'adhésion* aux exposants de la précédente exposition municipale, avec prière de les retourner avant le 25 même mois.

Les *Bulletins de vote et d'envoi*, furent expédiés du 17 au 25 juillet.

*Nomination du Jury.* — Deux listes de jurés, dressées en partie double, avaient été présentées aux votants. L'une pour les peintres, sculpteurs, médailleurs, etc. par la Société des Peintres et Sculpteurs, l'autre pour les architectes, par la Société suisse des Architectes et Ingénieurs.

Le samedi 11 août, à 10 h., à l'Hôtel Municipal, il était procédé au dépouillement des bulletins de vote et à l'élection du Jury, composé :

*Jury.*

Président : M. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif  
délégué aux Beaux-Arts.

*Peinture, gravure, etc.*

MM. Dunki, L.	}	Nommés par les exposants.
Hodler, F.		
Vautier, O.		
Estoppey, D.		
Cacheux, A.		
Saussure, H. de		
Silvestre, A.	}	Nommés par le Conseil Administratif.
Van Muyden, H.		
De Lapalud, F.		

*Sculpture.*

MM. Vibert, James.  
Bouvier, F.

*Arts décoratifs.*

M. Bastard, A.

Nommés par les exposants.

*Architecture.*

MM. Brocher, G.  
Fatio, E.  
Cayla, F.-M.  
Fulpius, Fr.

Nommé par le Conseil Administratif.

N.-B. — Ce même Jury, à l'exception des Architectes, a fonctionné le 24 septembre comme Commission chargée d'élaborer la *liste d'acquisitions* à proposer à la Ville (voir cette liste).

*Commission de placement.* — La première séance du Jury eut lieu au Bâtiment électoral, le jeudi 16 août à 9 h. Il fonctionna deux jours de suite et délégua au placement :

<i>Peinture.</i>	MM. { Vautier. De Saussure.	<i>Arts décoratifs.</i>	MM. { De Lapalud. Bastard.

Nombre d'exposants : 160 ; peintres : 102 ; sculpteurs : 19 ; artistes décorateurs : 28 ; architectes : 11.

Nombres des œuvres : 375.

N.-B. Une *centaine* d'œuvres ont été *refusées*.

*Catalogue.* — Les fiches ont été préparées au fur et à mesure de la réception des bulletins d'envoi. Impression commencée le 19 août. Le jour de l'ouverture, 140 catalogues étaient livrés. Tirage (en plusieurs éditions) 2300, Vendus 2227, contre 943 en 1903.

*Cartes permanentes.* — *Vendues* : 5 à 3 francs. *Abonnements*, pour élèves à 1 fr. la carte : 18 Ecole des Arts Industriels ; 21 Ecole des Beaux-Arts.

*Ouverture* : 25 août 1906.

*Fermeture* : fixée 1° au 25 septembre, 2° au 30 inclus.



*Entrées.* — Le chiffre des entrées 8847 est le plus élevé qui ait été encore enregistré dans une Exposition municipale.

Les entrées se décomposent comme suit : 1055 à 1 fr. ; 6770 à 0,50 cent. ; 1000 à 0,25 cent.

*Moyenne des entrées* : 200 par jour.

*Moyenne des catalogues vendus* : 75 par jour.

*Résultats financiers.* — *L'Exposition a coûté* : 13,931 fr. 20. Elle a rapporté : 7,017 fr. 05.

*Déficit.* — Le déficit réel est donc de 6,914 fr. 15 et si nous en déduisons les 2000 fr. portés au Budget, de : 4,914 fr. 15.

*Observations.* — Le nombre considérable des entrées à l'Exposition provient pour une bonne part de l'importance donnée à la *publicité* : signalons, à ce propos, la belle affiche en couleur, œuvre de M. O. Vautier.

#### *Liste des Oeuvres acquises par la Ville.*

Le Jury, chargé de présenter à la Ville une liste d'acquisitions, s'est réuni dans ce but le 24 septembre. Il fonctionnait in pleno, à l'exception des architectes.

PEINTURE : <i>Dunki</i> , « Les Gloires de l'Escadron »	3000
<i>Duvoisin</i> , « La Mare du Grand-Saconnex »	800
<i>M<sup>lle</sup> Gilliard</i> , « Le Quai du Seujet »	500
<i>Hugonnet</i> , « Le Bassin du Roi »	600
<i>Rehfous</i> , « La Serva », dessin	125
<i>Silvestre</i> , « Bords du lac »	2000
<i>Simonet</i> , « Les Jeux de la bise »	1300
SCULPTURE : <i>Niderhäusern-Rodo</i> « Offrande à Bacchus »,	
torse	8000
dont 4000 donnés par une réunion d'amateurs	
<i>M<sup>lle</sup> Fulpius</i> , « Médaille, Portrait de M. Dide »	300
<i>M<sup>lle</sup> A. Bailly</i> , « gravure sur bois, en couleurs »	600

*Achat éventuel d'une œuvre de M. F. Hodler.* — Sur la proposition de M. le Conseiller délégué, il a été décidé de prélever annuellement, sur les revenus du fonds Diday une somme de

2000 fr. destinée à permettre d'acquérir un jour ou l'autre une toile importante de M. F. Hodler.

*Commande à M. Maurice Baud.* — Sur la proposition du Jury, il a été commandé à M. Maurice Baud, graveur, un portrait de « Barthelémy Menn », en gravure sur bois, pour 1200 fr.

*Achats par le Musée des Arts décoratifs.* — Différents achats ont été faits par le Musée des Arts décoratifs, dans la section réservée à ces arts.

*Achats par la Confédération.* — Enfin, sur les propositions du Jury, divers achats ont été faits par la Commission fédérale des Beaux-Arts, parmi un certain nombre d'œuvres qui avaient été adressées à Berne, une fois l'exposition clôturée.

Ont été retenues les toiles de Boss, Fontanez et Guibentif.

N.-B. — Sur toutes ces ventes l'Administration de l'Exposition a retenu une commission de 5 %.

## 20. Musée des Arts décoratifs.

Directeur : M. Georges HANTZ.

### *Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Henri GALOPIN. — C. DE GEER. — Maurice GIROD. — Henri LEGRANDROY. — E. LOSSIER. — Elisée MAYOR. — Joseph MITTEY, professeur. — Frédéric RAISIN. — Jean RUTISHAUSER. — Henri TRONCHIN. — Ami WAGNON. — G. D'ALLINGES. — Hippolyte COUTAU. — Alfred JACOT-GUILLARMOD. — Auguste BLONDEL.

### Budget n° 44.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 7 836 65	Voté . . .	Fr. 23 510 —
Reçu . . .	» 7 836 —	Dépensé. . .	» 23 645 30
Reçu en moins.	<u>Fr. — 65</u>	Dépensé. . .	<u>Fr. 135 30</u>

Le nombre des consultants de la Bibliothèque s'est maintenu dans la même moyenne que les années précédentes. En re-

vanche, le nombre des visiteurs a été sensiblement plus élevé; ce fait est dû sans doute aux nombreux Congrès tenus en 1906 à Genève; les pièces d'argenterie de l'Alabama, notamment, ont valu au Musée la visite d'un certain nombre de membres du Congrès de la Croix-Rouge que ces objets paraissaient intéresser d'une manière très particulière.

Depuis l'impression du catalogue-supplément N° 2 de la Bibliothèque, c'est-à-dire depuis la fin de l'année 1905, le nombre des ouvrages s'est accru de 72, sans compter les suites, dons ou abonnements; le Bréviaire Grimani par exemple en est au sixième volume et ce dernier ne le cède en rien aux premiers pour les soins apportés par l'éditeur Hiersemann à cette superbe publication, dont l'acquisition, nous a été facilitée par la Société auxiliaire des Arts et des Sciences.

Parmi les autres ouvrages de valeur acquis cette année nous citerons encore le *Catalogue de la Collection Van Branteghem* par M. W. Frœhner, ancien Conservateur au Musée du Louvre, collection importante et rare de poteries antiques grecques. *Denkmäler Aegyptischer Sculptur* par von Bissing, édité par Bruckmann de Munich, superbe recueil de grandes planches en photogravure des plus beaux morceaux de l'art dans l'ancienne Egypte. *L'Architecture suisse*, par Roland Anheisser, architecte, intéressante revue des châteaux, maisons fortes et seigneuriales, architecture civile et militaire des monuments du XVI<sup>e</sup> siècle en Suisse, maisons bourgeoises, chalets et détails documentaires de tous genres; c'est une source de précieux renseignements facilitant les recherches dans le domaine de l'histoire du pays, au point de vue artistique surtout.

La collection des gravures s'est augmentée des publications annuelles, et d'eaux-fortes de Mlle A. Versel, de gravures sur bois de M. Pierre-Eugène Vibert et de M. Maurice Baud, de pointes sèches de R. Piguet, lesquelles ont pris place dans les portefeuilles respectifs de ces artistes.

Il ne sera pas sans intérêt de signaler, à ce propos, la valeur considérable prise par quelques-unes des pièces de cette collection. Nous avons acquis, en 1892, de Madame Stauffer,

pour le prix de 1400 francs, l'œuvre gravé complet, de son fils le peintre Stauffer. Cette collection n'existe qu'à trois exemplaires, dont une à Bâle, une à Berne et la nôtre. On peut la considérer comme étant, en bonne partie, composée de premiers tirages, lesquels sont recherchés aujourd'hui à des prix fort élevés ; une seule tête, portrait de Hahn graveur, payée par nous 40 francs en vaut actuellement 500 et la collection des 27 planches, une vingtaine de mille francs. Certaines pièces de Desboutin ont aussi pris une importante plus-value, telles les cinq pointes sèches d'après Fragonard, dont nous possédons les premiers tirages.

Il en est de même pour un assez grand nombre d'ouvrages de la Bibliothèque : la collection des Tapis d'Orient, par exemple, publiée sous la direction du Ministère du Commerce par le Musée commercial autrichien, parue de 1892 à 1896 au prix de 350 francs, vaut aujourd'hui 2000 francs.

Notre Bibliothèque a donc pris une valeur artistique indiscutable et notre devoir est de la lui conserver, en évitant de l'assimiler à une bibliothèque circulante populaire, dont les ouvrages sont faciles à remplacer en cas de perte ou de détérioration. Toutes les facilités possibles sont données pour la consultation sur place de ces ouvrages qui sont la propriété de tous et doivent être dès lors respectés par tous.

Dans les objets d'art, nous avons augmenté nos collections de ciselures, de bijoux, de fers forgés, etc.

Un masque de cuivre, face de nouveau-né « le Printemps », repoussé au marteau par Bocquet et ayant figuré au salon de Paris en 1905 ; bonne pièce due au talent de l'un de nos meilleurs artistes, fixé à Paris. Des bronzes industriels composés avec goût et ciselés par Vallot et Méroz de notre ville. Une plaquette d'Eugène Doumenc ayant obtenu le premier prix du Concours Crozatier à Paris, est une pièce originale également due au talent, qui s'affirme de plus en plus, de l'un de nos compatriotes établi dans cette ville.

Dans le métal, nous avons également complété la collection des reproductions du Trésor de Mycènes par de nouvelles

pièces au nombre de trois dont une tête de taureau fort remarquable.

Dans la Céramique, de belles pièces de l'École des Arts industriels ont augmenté cette série qui aura sans doute une vitrine spéciale au nouveau Musée d'Art et d'Histoire.

Quelques jolis spécimens de poterie hollandaise ont été choisis à l'Exposition de céramique organisée par le Kunstgewerbemuseum à Zurich.

Le directeur du Musée, nommé par le Conseil Fédéral membre du Jury à l'Exposition internationale de Milan, a également profité de sa mission pour acquérir, d'accord avec M. Le Grand Roy, membre de la commission, quelques pièces pour une somme d'environ 2000 francs, choisies avec soin dans les différentes sections, en particulier des spécimens de verrerie gravée et dorée, de même que des objets en cristal à sujets gravés en intailles, de la maison J.-E. Lobmeyer de Vienne, et des porcelaines allemandes, imitation des porcelaines de la Manufacture royale de Copenhague; ces dernières peuvent avoir leur place, au point de vue démonstratif et documentaire, à côté des pièces qui les ont inspirées. Elles sont du reste loin d'être dépourvues de mérites.

Dans la merveilleuse exposition hongroise, parmi les chefs-d'œuvre de la Maison Zsolnay, de Pécs, nous avons pris une pièce de porcelaine dite « Eosin » à couverture métallisée avec ces reflets extraordinaires qui ont fait la réputation de cette maison de premier ordre.

Citons encore : Un vase de cristal dit « en verre triplé », à décor de couches superposées, et donnant des effets très particuliers à ces produits recherchés de la cristallerie de Pantin.

Un masque de bélier en fer repoussé de Méricskay de Paris, un releveur d'art, selon l'expression consacrée, pour cette partie très spéciale du métier de ciseleur. Cette pièce est remarquable par l'extrême habileté du marteau manié par un maître connaissant toutes les difficultés de la matière à vaincre. C'est une pièce qui sera certainement remarquée, aussi bien par les ferronniers que par les ciseleurs.

Nous avons acquis enfin quelques pièces absolument supérieures de la maison Ando de Tokio, dans la section japonaise. Ces pièces malheureusement ne sont pas encore en notre possession ; elles ont été égarées par les chemins de fer italiens.

Des très beaux émaux ont été acquis également chez nos exposants à Milan, en particulier des cloisonnés sur or ou peintures sur cuivre de M. Henri Demole. Quelques jolis spécimens viennent de la vitrine de M. Jacot-Guillarmod, ciseleur, types de petite orfèvrerie et de bijouterie et une petite pièce gravée de P. Mærky, graveur. Ces trois derniers artistes sont Genevois.

Une seule pièce de bois sculpté a été acquise cette année ; c'est là une série que l'on ne peut guère augmenter actuellement, étant donné l'effet pernicieux du chauffage de l'École d'Horlogerie, sur les objets en bois. Il s'agit d'un panneau d'ornements d'Ernest Roggero, le sculpteur habile et délicat de l'ornement, qu'il traitait à la manière italienne, c'est-à-dire avec infiniment de grâce, dans un extraordinaire détail, mais aussi avec quelque sécheresse dans l'exécution. Cette acquisition a été d'autant plus opportune que Roggero vient malheureusement de succomber au mal qui le minait depuis un certain temps.

Nous n'avons pas eu d'exposition particulière cette année ; nos locaux ne s'y sont d'ailleurs jamais bien prêtés, et maintenant moins que jamais, par suite de leur encombrement.

Cependant, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de prêter des objets soit pour la salle Thellusson soit pour des séances ou conférences spéciales. Tel a été en particulier le cas pour l'intéressante communication faite à la Classe des Beaux-Arts par M. Henri Le Grand Roy, sur l'art de l'émail et son histoire ; une trentaine de nos pièces ont figuré en bon rang dans l'exposition qu'il avait organisée à ce propos.

Au nombre des dons, nous devons signaler spécialement celui fait par M<sup>me</sup> A. Reverdin et sa famille. C'est la collection de 63 cuivres gravés par les premiers artistes du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, à Paris notamment, par Schenker notre compatriote, sous la direction de Gédéon Reverdin et d'après

ses dessins. On sait que Gédéon Reverdin fut professeur de dessin à l'Académie de la figure à Genève, de 1816 à 1828, date de sa mort. Ces gravures, bien que d'un genre démodé aujourd'hui, n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre du burin et constituent pour nos collections de précieux documents.

A ces plaques gravées, M<sup>me</sup> Reverdin a joint une quantité d'épreuves que nous avons complétées pour en former sept collections, en faisant tirer par Feh de Zurich des épreuves qui, comme beauté, ne le cèdent en rien à celles tirées à Paris, il y a près d'un siècle.

Ce don généreux est venu se joindre à celui du même genre fait il y a quelques années par M. A. Reverdin, architecte, fils de Gédéon, des « neuf Muses et de l'Apollon musagète », dont nous avons également fait faire un tirage spécial dans l'atelier de MM. H.-M. Beck & Brun de notre ville.

Par l'entremise de la Société auxiliaire du Musée, nous avons reçu, avec deux dessins d'Abraham Bouvier, une bague argent ciselée sur fondu par Spiess, de la part de la famille de M<sup>lle</sup> Henriette Spiess.

M. François Bergier nous a remis une collection de ses échantillons de cadrans de montres, émaillés sur cuivre en émaux translucides avec paillonnés d'or. M. F. Bergier que l'âge et l'état de sa santé obligent à quitter le pinceau, a voulu que le Musée possédât les types les plus parfaits qui soient sortis de ses doigts d'artiste ; ajoutons que M. Bergier a longtemps partagé avec J. M. Gaillard la réputation de premier ouvrier en ce genre dans la fabrique genevoise. Ce sont donc, à un titre très particulier, de petits chefs-d'œuvre ayant leur place marquée dans l'histoire de l'industrie artistique de notre ville.

Voici la liste des donateurs pour l'année 1906 :

1° MM. *Pochelon et Ruchonnet*. Un recueil, Album d'anciens traits de fonds de montres et tabatières de Louis Le Royer, 1829, à Genève.

2° A. *Prunaire*, graveur, Paris ; deux gravures, épreuves d'artiste. — E. *Charvot*, Paris. Deux eaux-fortes.

3° M<sup>me</sup> *A. Reverdin et famille*. Soixante-trois planches cuivre gravées sous la direction de Gédéon Reverdin pour un cours d'études du dessin de la figure, par Schenker, Giroud, Forssell, Bertrand, etc.

4° *Les Héritiers de M<sup>lle</sup> Spiess*. Deux albums de traits de fonds de montres de l'atelier Spiess. — Un portefeuille de dessins, croquis et gravures diverses.

5° Reçu par l'entremise de M. *Piguet-Fages*. Quatre gravures d'après les décorations de l'Hôtel de Ville de Paris.

6° MM. *Balland et Cie*. Une médaille bronze par Hugues Bovy, portrait d'Emile Balland.

7° M. *Stetter*. Maison Fischer : deux gravures au burin, portraits.

8° M. le D<sup>r</sup> *Forrer, Strasbourg*. Un catalogue de vente collection Ritling.

9° M. *E. Mayor, Professeur de céramique*. Un vase céramique, terre du pays, décor à reliefs blancs et gravure sur engobe.

10° *Société auxiliaire du Musée*. Une bague ciselée par Spiess, argent. Deux dessins attribués à A. Bouvier.

11° M. *Guillaume Fatio*. Une plaquette « l'Esthétique des Villes ».

12° *La Ville de Genève*. Deux gravures sur bois, deux lithographies.

13° M. *Lehmann*, directeur du Musée National Suisse. Un volume der Festgabe. Inauguration du Musée de Zurich 1898.

14° *Ministère du Commerce*. Paris. Exposition de St. Louis, section française. 12 brochures, rapports illustrés.

15° M. *Lamunière fils*, médailleur. Une plaquette bronze, Tir de l'Escalade 1902, par lui-même.

16° M. *François Bergier*, peintre en cadrans. Une collection de cadrans en émaux transparents et ors paillonnés grippés.



**21. Musée Archéologique et Musée Ethnographique.**

Conservateur : M. Alfred CARTIER.

*Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — A. CARTIER, secrétaire. — M. BEDOT. — M. CAMOLETTI. — Eugène DEMOLE. — Camille FAVRE. — H. FAZY. — H. GALOPIN. — A. LAMUNIÈRE. — Edouard NAVILLE. — Eugène PITTARD. — B. REBER. — M. VAN BERCHEM. — H. VULLIÉTY.

Budget n° 45.

Voté . . . . .	Fr. 8 000 —
Dépensé . . . . .	» 8 023 35
Dépensé en plus . . .	<u>Fr. 23 35</u>

Le nombre des visiteurs a été de 2117 au Musée Archéologique, contre 2200 en 1905 et de 30628 contre 27433 au Musée Ethnographique de la villa Mon-Repos, pendant les six mois d'ouverture.

Cette statistique démontre, mieux que toute autre considération, l'influence qu'exercent sur la fréquentation d'un Musée, sa situation et ses abords. Une fois installées dans le nouveau bâtiment des Casemates, nos collections archéologiques, si intéressantes et si variées, seront les premières à retenir l'attention du public.

Il a été inscrit au registre d'entrée 481 objets nouveaux, provenant de dons ou d'acquisitions. Le travail nécessité par leur classement, leur mise en état et le montage d'une bonne partie d'entre eux n'a pas empêché le personnel du Musée de poursuivre les mêmes opérations pour les collections précédemment réunies et plusieurs séries nouvelles ont pu être ainsi placées sous les yeux des visiteurs. Bien que la date de l'ouverture du nouveau Musée d'Art et d'Histoire soit prochaine, nous comptons être prêts au jour fixé, malgré les modestes

ressources dont nous disposons pour ces indispensables travaux de préparation.

Cette année comme les précédentes, des dons importants sont venus enrichir nos collections et leur assurer nombre d'objets rares ou intéressants que nous n'aurions pu acquérir nous-mêmes. On ne saurait trop insister à cet égard sur le concours précieux et infatigable de la Société auxiliaire du Musée et de son dévoué président, M. le colonel Camille Favre. C'est à elle en particulier que nous devons, avec d'autres objets dont on trouvera plus loin la liste, cette belle boiserie du salon du château de Cartigny qui constitue l'un des plus remarquables spécimens du style et de l'atelier du célèbre Jean-Jaquet. Le succès de la souscription ouverte sur l'initiative de la Société auxiliaire montre que le public de notre ville a compris l'importance et le rare mérite de cet art bien genevois de la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, qui avait droit à la place d'honneur dans le nouveau Musée. Nous sommes heureux, d'autre part, de saisir l'occasion pour exprimer notre gratitude aux Autorités fédérales, qui ont bien voulu, sur la proposition de M. le D<sup>r</sup> Lehmann, directeur du Musée National à Zurich, faciliter par une importante subvention cette acquisition si précieuse pour nous.

Dans une touchante et généreuse pensée, M<sup>me</sup> Caroline Stadnitski, née van Swinden, a tenu à léguer à la Ville, en souvenir de son long séjour parmi nous, une importante collection de porcelaines, parmi lesquelles de belles pièces de Chine en bleu et blanc et un précieux plateau de vieux Saxe. MM. Stadnitski ont bien voulu s'associer aux intentions de leur mère en joignant à la collection une vitrine-étagère qui en contenait une partie. Cet ensemble, placé dans la salle de l'Extrême Orient au nouveau Musée, en sera le plus brillant décor.

Une série de plats et assiettes en porcelaine du Japon de la bonne époque, obligeamment offerte par M<sup>lle</sup> de Gland-Dellient à Carouge, trouvera également une place très honorable dans la même salle.

Grâce à l'amicale intervention de M. le professeur Edouard

Naville, membre de la Commission du Musée, nous avons reçu du Comité de l'Egypt Exploration Fund à Londres, huit fragments d'admirables bas-reliefs peints, avec figures d'un grand caractère, provenant d'un temple égyptien de la XI<sup>me</sup> dynastie découvert au cours des fouilles célèbres dirigées à Deir-el-Bahari, de 1903 à 1906, par notre savant concitoyen.

M<sup>me</sup> Vernet-Turrettini a bien voulu offrir au Musée une intéressante série de lampes, terres cuites, statuettes et objets en bronze provenant de la collection formée en Italie et en Grèce par son père, M. Auguste Turrettini.

Nous devons enfin à la générosité de M. B. Bertrand, ingénieur à Lancy, une superbe hache en pierre avec gaine en bois de cerf et manche en bois, trouvée par lui dans une station néolithique du lac de Chalain (Ain), mise à découvert par les travaux d'assèchement récemment exécutés dans cette région. Cette pièce très rare, est la première, ainsi complète, qui entre dans nos collections.

Parmi les principales acquisitions, il convient de signaler :

Une coupe en verre gravé, du XVII<sup>me</sup> siècle, portant l'inscription : *Vive la ville de Genève* et les armes de cette ville.

Une série de vases en terre cuite, de style Mycénien, provenant de Torikos (Attique).

Un violon du luthier genevois Florent Schill, 1840.

Un masque funéraire, tête de jeune fille en stuc peint, trouvé à Balansura (Égypte) et provenant de la collection Th. Graf à Vienne ; époque Romaine.

Une remarquable collection de carreaux de revêtement à décor polychrome, de fabrication hispano-moresque et italienne, du XIV<sup>me</sup> au XVII<sup>me</sup> siècle, et provenant d'anciens palais génois.

Une série de flambeaux en cuivre des XVII<sup>me</sup> et XVIII<sup>me</sup> siècles.

Nous avons profité en outre de l'offre obligeante de M. Næf, directeur du service des Monuments historiques à Lausanne, pour obtenir un moulage du remarquable ambon du VII<sup>me</sup> ou VIII<sup>me</sup> siècle, découvert par lui au cours des travaux de restauration de l'église de Romainmôtier.

Il a été acquis enfin, pour la bibliothèque du Musée, un certain nombre d'ouvrages indispensables à l'étude et au classement des collections.

Sur la demande du comité de l'Exposition internationale des moyens de transport à Milan, nous avons envoyé à la section rétrospective un moulage de la pirogue lacustre, trouvée en 1878 dans les eaux de Morges. Il est maintenant placé au Musée Archéologique de Milan, son savant conservateur, M. le professeur Castelfranco nous ayant exprimé le désir de conserver cette reproduction d'une des pièces les plus curieuses et les plus rares qui soient parvenues jusqu'à nous de l'époque des Palafittes.

A la suite d'une découverte signalée à Cessy près Gex (Département de l'Ain), le conservateur du Musée a entrepris, sur ce point, quelques fouilles dont le résultat présente un réel intérêt pour l'archéologie de notre pays. Il s'agit d'un petit cimetière composé d'une sorte de fosse commune avec lit de chaux, de tombes en terre libre et de quelques sépultures en dalles de mollasse dont l'époque a pu être déterminée, grâce aux objets qu'elles renfermaient. Les tombes isolées sont réparties en deux paliers, l'un à 1 m 10 au dessous du niveau du sol, l'autre, un peu en retrait, à 60 centimètres du même niveau. Dans les deux séries, les tombes en dalles présentent le même mode de construction, mais beaucoup plus soigné, avec joints cimentés dans l'étage inférieur, la même forme en trapèze très allongé et la même orientation du nord-ouest au sud-est. Elles ne sont cependant pas contemporaines : les tombes du bas ont livré en effet un mobilier funéraire composé de boucles de ceinture et de tenons de courroie en bronze, de couteaux et fermoir de bourse, en fer, qui est caractéristique de l'époque mérovingienne. Il est même permis de fixer la date de ces sépultures à la fin de cette période, soit au VII<sup>m</sup> siècle ap. J.-C. grâce à une observation fournie par la technique de l'ornementation. On remarque en effet que les dents de loup, au lieu d'être gravées comme à l'époque mérovingienne, sont déjà obtenues par percussion à l'aide d'un poinçon triangulaire, suivant le procédé des artistes carolingiens.

Quant aux tombes de l'étage supérieur, elles sont plus récentes. Bien que presque entièrement dépourvues d'objets, l'une d'elles a livré cependant une pièce décisive pour la chronologie : c'est une épingle en bronze à tête en spatule, qui est typique des tombes féminines de l'époque carolingienne ; comme à Cessy, elle se trouve toujours à la hauteur des vertèbres du cou.

Il résulte, en somme, de l'ensemble des observations faites, que ces sépultures se rattachent incontestablement à la longue série des cimetières francs et burgondes, prolongés jusqu'à l'ère carolingienne, de la Normandie, de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne, et plus près de nous, de la Savoie et du canton de Vaud. C'est bien — toute proportion gardée quant à la richesse du mobilier — la même civilisation, les mêmes rites funéraires, les mêmes coutumes. L'emplacement choisi, sur une pente tournée au midi, la forme des tombes, dont la matière seule varie suivant les régions, leur disposition en étages, la position des corps couchés sur le dos, les bras allongés au corps et la tête orientée de manière que le visage soit sensiblement tourné vers le lever du soleil, tout se retrouve analogue, à Cessy comme ailleurs.

On a maintes fois signalé, dans nos environs immédiats et depuis nombre d'années, des lieux d'inhumation présentant les mêmes caractères, mais la date de ces sépultures, d'ailleurs presque toujours détruites avant toute constatation scientifique, était d'autant plus difficile à déterminer qu'elles n'avaient livré aucun objet permettant de trancher la question. Les recherches conduites par le Musée Archéologique nous paraissent donc constituer une intéressante contribution à l'histoire de la population qui a vécu sur notre sol après les grandes invasions barbares, soit entre le VI<sup>m</sup> et le IX<sup>m</sup> siècle. Le mobilier des sépultures de Cessy est modeste sans doute, mais chronologiquement typique et d'autre part, une ou deux de ces tombes, dont les ossements sont en général bien conservés, pourront être aisément rétablies au nouveau Musée, dans les conditions mêmes où elles ont été rendues au jour.

I. ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES.

1. *Paléolithique.*

*Dons* : 1 bâton dit de commandement, 1 pointe de sagaie, le tout en bois de renne, trouvés par Jean-André De Luc († 1817) dans un agglomérat stalactitique entre des rochers, au dessus de Veyrier (Magdalénien) : MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE.

*Acquisitions* : 8 pointes en silex de la station de La Micoque, Dordogne (Moustérien).

*Echanges* : Collection d'Eolithes reutéliens, maffliens et mesviniens, de Salzannes-lès-Namur (Belgique) : M. ROUSSEAU à Salzannes.

2. *Néolithique.*

*Dons* : 1 hache en pierre, avec gaine en corne de cerf et manche en bois, 1 poinçon en os, 1 pointe en silex, 2 fusaïoles en pierre, 1 fragment de poterie, des grains d'orge, le tout provenant du lac de Chalain (Ain) : M. BERTRAND, ingénieur à Lancy.

*Echanges* : 1 collection de silex taillés, à facies éolithique : M. ROUSSEAU à Salzannes.

3. *Age du Bronze.*

*Acquisitions* : 2 épingles en bronze, provenant des gravières de la queue d'Arve.

II. ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

*Dons* : 8 fragments de bas-reliefs peints provenant d'un temple de la XI<sup>m</sup>e dynastie, découvert par M. le professeur Edouard NAVILLE à Deir-el-Bahari (1 joueur de harpe, têtes d'homme, barque avec rameurs, tête de vache) : Comité de l'EGYPT EXPLORATION FUND à Londres.

III. ANTIQUITÉS CLASSIQUES.

1. *Vases antiques.*

*Acquisitions* : 9 vases et 1 idole en terre cuite, style mycénien, 1 vase de style géométrique béotien, le tout provenant de Torikos (Attique).

2. *Epoque Romaine.*

*Dons* : 8 lampes en terre cuite, 1 fragment de bas-relief en terre cuite (éphèbe), 1 tête d'homme grotesque en terre cuite, 3 anses en bronze, 6 statuettes en bronze (personnage accroupi, Dispatier gaulois, Hermès drapé, Mercure, homme drapé, bouc), 1 marbre avec fragment d'inscription : ... BINIANV C. CVRA, et quelques autres objets, le tout provenant de la collection recueillie en Grèce, en Asie Mineure et en Italie par M. Auguste Turrettini : M<sup>mo</sup> VERNET-TURRETTINI.

*Acquisitions* : 1 clochette en bronze avec estampille du bronzier IDVS F?, trouvée dans les fouilles du chœur de l'église de Corsier ; 1 masque funéraire de jeune fille, en stuc peint, provenant de Balansura (Egypte).

3. *Epoque barbare.*

*Acquisitions* : 3 tombes en dalles de mollasse avec ossements, 2 boucles et 1 plaque de ceinturon, 2 tenons de courroie, 1 épingle, le tout en bronze, 2 couteaux, et 1 fermoir de bourse en fer (époque mérovingienne) ; 1 épingle-style en bronze (époque carolingienne), provenant des fouilles du Musée à Cessy près Gex (Ain).

IV. HISTOIRE DE L'ART ET DE L'INDUSTRIE.

*Dons* : 1 clé en fer, provenant de la tour du château de Rouelbau, XV<sup>mo</sup> siècle : M<sup>mo</sup> VERNET-TURRETTINI.

1 bas-relief en cire de Wielandy 1800, 1 marmite en bronze, 1 coquemar en cuivre, 11 assiettes en faïence, 9 tasses et 2 vases à décor bleu, de la fabrique Baylon à Carouge, XIX<sup>mo</sup> siècle ; 1 bahut avec couvercle à deux rampants provenant des Grisons, XV<sup>mo</sup> siècle ; boiserie du grand salon du Château de Cartigny, œuvre de JEAN-JAQUET, style Louis XVI : SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE. — 1 cachet en cuivre avec armoiries : M. BOURGUIGNON. — 1 pipe en bois sculpté et peint de la Suisse allemande, XVIII<sup>mo</sup> siècle : Héritiers de M. Charles DIODATI. — 1 jeu de cachets en cuivre avec étui, début XIX<sup>mo</sup> siècle : M<sup>mo</sup>

Auguste CORREVON. — 1 plateau en porcelaine de Vieux-Saxe, 1 service à thé et 1 mobilier miniature, en argent, 1 cloche en verre bleu monture argent : Legs de M<sup>me</sup> C. STADNITSKI née VAN SWINDEN.

*Acquisitions* : 7 paires de flambeaux en cuivre, des XVII<sup>me</sup> et XVIII<sup>me</sup> siècles ; 1 flambeau en cuivre argenté, style Louis XV ; 1 lanterne en verre avec monture en laiton ajouré, fin XVIII<sup>me</sup> siècle ; 1 buffet vitré, provenant de Boège, XVIII<sup>me</sup> siècle ; 1 balance ; 1 coupe en verre gravé aux armes de Genève, XVII<sup>me</sup> siècle ; 1 fontaine, forme d'urne, en faïence, provenant de la Société La Cécilienne, fabrique Baylon à Carouge, XIX<sup>me</sup> siècle ; 1 bague en laiton, trouvée à la Gradelle (Chêne), armoiries gravées ; 1 violon signé du luthier genevois Florent SCHILL 1840 ; 1 dévidoir en bois ; 1 plaque-brassard de pompier aux armes de Genève, vers 1825 ; 1 bonbonnière en paille, aux mêmes armes ; 1 assiette en faïence de Lindos (Rhodes) ; 1 mortier en bronze, XVII<sup>me</sup> siècle ; 1 collection de 53 carreaux de revêtement en terre vernissée à décor polychrome, de fabriques hispano-moresques et génoises, XIV<sup>me</sup>-XVII<sup>me</sup> siècles, provenant d'anciens palais génois.

*Démolitions*. — *Dons* : 1 cheminée en bois dur, style Louis XV, 1 main-courante et 1 imposte à monogramme en fer forgé, style Louis XV, 1 lot de carreaux de poêle en faïence, le tout provenant d'une maison démolie en 1905 à la Madeleine : SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE. — 2 lions en pierre dorée, de la porte d'entrée de l'immeuble, rue du Rhône, n° 12, démoli en 1905 : M. DE FONTARCE.

*Moulages* : Ambon découvert dans les fouilles exécutées pour les travaux de restauration de l'église de Romainmôtier (Vaud) VII<sup>me</sup> ou VIII<sup>me</sup> siècle.

## V. ETHNOGRAPHIE.

*Dons* : 1 collection de porcelaines de Chine, décor bleu et blanc et polychrome (vases, plats, tasses, flacons et service de table) : Legs de M<sup>me</sup> STADNITSKI née VAN SWINDEN. — 29 assiettes, décor en bleu et polychrome, et 2 plats à décor poly-



chrôme en porcelaine du Japon : M<sup>lle</sup> DE GLAND-DELLIENT à Carouge. — 1 statuette chinoise en bois de racine, 1 panier en peau de tatou, 1 id. en peau de caïman, 1alebasse gravée, Indiens de Buenos-Aires : M. le professeur M. BEDOT, directeur du Museum.

*Acquisitions* : 1 paire de souliers, 1 soulier et 1 soque de femme chinoise, 1 étui avec baguettes pour le riz, Chine. — 2 nattes à franges (tribu Kundu), 1 bouclier en paille (tribu Bolia), 10 sagaies, 14 flèches et 2 arcs, 4 poignards et 2 rasoirs en fer, 2 idoles en bois sculpté, 1 vase en terre cuite, 2 filets de pêche, 1 louche faite d'une cucurbitacée (tribu Lessa), le tout provenant du Congo Belge, district du lac Léopold II.

## 22. Salle des Armures.

Conservateur : M. le Major Henry GALOPIN.

### *Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Alfred CARTIER, secrétaire. — M. BEDOT. — Marc CAMOLETTI. — E. DEMOLE. — Camille FAVRE. — Henry FAZY. — H. GALOPIN. — A. LAMUNIÈRE. — E. NAVILLE. — E. PITTARD. — B. REBER. — Max VAN BERCHEM. — H. VULLIETY.

### Budget n° 46.

Voté . . . . .	Fr. 3 100 —
Dépensé et mis en réserve . . . . .	» 3 100 —

Le compte de réserve de ce musée était créancier, au 31 décembre 1905, de . . . . . Fr. 6 178 45

Il s'est accru en 1906 des sommes suivantes :

Solde non dépensé sur Acquisit.	Fr. 595 —
» » » » Entretien	
des collections . . . . .	» 491 10
Intérêts . . . . .	» 216 20
	<u>» 1 302 30</u>

Il devient ainsi créancier au 31 décembre 1906 de . . . . . Fr. 7 480 75

La salle a été visitée en 1906 par 15.871 personnes ce qui constitue, sur l'an dernier, une augmentation de 1137 visiteurs ; dans le nombre, nous constatons 20 écoles ou sociétés diverses dont quatre appartenant à notre canton.

L'accroissement de notre collection a été, cette année, de très faible importance.

#### DONS.

De M. le capitaine Ferd. Lacombe, par l'intermédiaire de la Société auxiliaire du Musée, les effets militaires suivants ayant appartenu à son père, capitaine de cavalerie du contingent genevois dans le milieu du siècle dernier :

Un habit d'uniforme, un pantalon, un schako, un ceinturon fantaisie en argent, une giberne fantaisie en argent, une giberne d'ordonnance, une fourragère et une paire d'épaulettes argent, un sabre d'officier de cavalerie avec fourreau, le tout constituant la tenue d'un officier de chasseurs à cheval genevois, aux environs de 1850.

Ces objets ont été retirés par la Société Cantonale des Carabiniers genevois contre restitution du reçu délivré par le Conservateur à M. Cartier.

#### ACQUISITIONS.

Trois hallebardes suisses de sergents et un esparton du XVII<sup>m</sup>e siècle.

Un buffletin à manches et parements en étoffe verte, époque de la guerre de 30 ans, provenant du canton des Grisons. Une arquebuse à rouet du XVI<sup>m</sup>e siècle.

Nous avons pu acquérir aussi, à des conditions favorables, un beau buste en bronze du Général Dufour, qui sera mis en valeur dans la future Salle d'armes du nouveau musée d'Art et d'Histoire mieux que ce n'est le cas dans le local actuel.

Le Conservateur s'est livré à quelques travaux préparatoires concernant l'installation de la dite salle. En compagnie de M. l'architecte Camoletti, il a fait une visite au Musée National de Zurich pour relever quelques points concernant le mobilier,

les aménagements et aussi les locaux de service qui sont indispensables au soin, à l'entretien et à la bonne administration d'un musée.

### 23. Cabinet de numismatique.

Conservateur : M. Eugène DEMOLE.

Conservateur-adjoint : M. Edouard AUDEOUD.

#### *Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, Conseiller Administratif délégué, président. — M. BARBEY. — H. CAILLER. — Th. GROSSMANN. — A. LADÉ. — P.-Ch. STREHLIN.

#### Budget n° 47.

Voté . . . . .	Fr. 3 630
Dépensé . . . . .	» 3 639
Dépensé en plus . . . . .	<u>Fr. 9</u>

Le compte de cette collection se trouvait débiteur, au 31 décembre 1905 de . . . . . Fr. 8 927 60

Il a été diminué en 1906 des sommes suivantes :

Solde non dépensé sur Acquisitions . . . . . Fr. 1 450 —

Solde non dépensé sur Catalogue . . . . . » 555 —

Solde non dépensé sur Entretien des collections . . . . . » 53 25

» 2 058 25

Il n'est plus, au 31 décembre 1906, que de . Fr. 6 869 35

#### DONS.

Le Cabinet a reçu de M. Edouard Audeoud un denier de l'Évêché de Genève, XII<sup>e</sup> siècle, au type de S<sup>t</sup> Pierre ; — de M. Charles Bastard, un poinçon et un coin de service représentant un rat ; — de M. Maurice Bedot, une médaille de ver-

meil de l'exposition de Hobart ; — de M<sup>me</sup> J. Bovagne, une médaille de prix, en argent, donnée à l'école supérieure des jeunes filles ; — de M. Henri Cailler, un jeton de laiton de la Maison Maus, frères ; — de M<sup>me</sup> Davall de S' George, une pièce satyrique en plomb de James Fazy et un bronze de Tibère ; — de M. Eug. Demole, une médaille d'argent du concours de la Goutte d'eau, 1894 et une médaille d'argent du Concours de photocopies, 1898 ; — de M. Isaac Demole, deux coins de service ayant servi à frapper le jeton des noces d'argent de M. et M<sup>me</sup> Isaac Demole, en 1888 ; — de M<sup>lle</sup> Alice Favre, une pièce de 40 francs, Napoléon, 1812 et une pièce de 20 marcs de Frédéric III, empereur d'Allemagne, 1888 ; — de M. S. Gutmann, 20 pièces en argent et en cuivre frappées pour les Indes anglaises, à diverses époques ; — de l'Institut genevois, une médaille en bronze frappée en commémoration du jubilé bi-centenaire du château de Ramezay (Musée Canadien d'archéologie) ; — de M. Charles Nicole, au Caire, deux monnaies romaines de bronze frappées à Alexandrie ; — de M. Louis Roux, un moulage en plâtre dû à M<sup>lle</sup> Roch (concours de villas et façades) ; — de M. Ernest Saladin, une médaille d'or gravée en l'honneur de Pierre Fabri, général de l'artillerie, de 1737 à 1753 ; — de M. P. Ch. Strœhlin, deux coins mâles de la pièce de 10 réaux d'Isabelle d'Espagne, en 1862, ayant servi à une fabrication clandestine exécutée à Genève (1870-1880).

#### ACQUISITIONS.

Les acquisitions se sont bornées à un thaler de Genève, de 1638, signé G. B. et à un denier, type à la tête, frappé à Nyon.

#### DÉPÔTS.

Pendant l'exercice écoulé, il a été institué un nouveau service au Cabinet, celui des dépôts. L'usage de remettre des objets en dépôt se trouve pratiqué dans plusieurs musées suisses, principalement au Musée national. Les objets déposés demeurent la propriété de celui qui les dépose. Ils peuvent en tous

temps être retirés par le propriétaire, contre le reçu qui lui en a été délivré. En outre, ces objets portent une numérotation spéciale et ils figurent dans un registre qui leur est seul consacré. Ils sont exposés à la vue du public qui bénéficie de la sorte de leur présence, au même titre que s'ils étaient propriété du Musée. On peut dire que le dépôt est souvent un acheminement vers la donation. A ces titres divers l'institution des dépôts rendra, croyons-nous, de grands services à notre Cabinet; on en jugera par un extrait de la liste des pièces déposées en 1906

La Société d'histoire et d'archéologie a déposé une médaille de vermeil (galv.) décernée à Joseph Pinon par le gouvernement genevois, en 1814; M. Louis Dufour-Vernes, une médaille en or gravée pour Nicolas Lagisse, roi des volontaires, en 1676; M. P. Ch. Stræhlin a déposé toutes les médailles de sa collection qui ne figuraient pas au Cabinet, soit plus de 1900 pièces. Parmi les médailles déposées par M. Stræhlin, il en est d'infinitement précieuses; nous citerons plusieurs fontes du XVI<sup>e</sup> siècle, représentant Calvin, Théodore de Bèze et d'autres personnages, qui sont des objets d'art de premier ordre. Dans le nombre des médailles fondues et ciselées, ciselées seulement, ou frappées, les séries de J.-J. Rousseau et de Necker sont magnifiquement représentées, et l'on peut en dire autant de celles de la Société des Arts.

Les exercices de l'Arquebuse, de l'Arc, de la Navigation se font remarquer par une suite de médailles de rois, en or et en argent, du XVIII<sup>me</sup> et du commencement du XIX<sup>me</sup> siècles qu'on chercherait vainement dans une autre collection.

Dans la série historique proprement dite, il faut signaler plusieurs curieuses médailles d'alliance du XVI<sup>me</sup> siècle, puis une, en argent, décernée aux officiers du secours suisse, en 1743, et surtout une pièce rarissime donnée par le gouvernement de Genève aux officiers du secours de 1792. Enfin, des médailles de prix pour les tirs organisés en 1814 et 1815 en l'honneur des Suisses pendant leur séjour à Genève et toute une série de prix donnés par le gouvernement pour les tirs de la milice, de 1818 à 1848.

Une collection fort curieuse et qui forme à elle seule toute une page de la vie genevoise, est celle des médailles de sociétés qui existaient il y a 60 ou 80 ans et qui, aujourd'hui, ont pour la plupart disparu. Il y a là de curieux et précieux documents pour l'histoire de la vie genevoise de la première moitié du XIX<sup>m</sup>e siècle.

Dans son ensemble, la série déposée par M. Strœhlin forme un complément magnifique de la collection de la Ville, et si le propriétaire donne suite à son projet de déposer aussi sa collection de monnaies genevoises, le Cabinet de numismatique deviendra l'un des plus beaux fleurons de notre nouveau Musée d'Art et d'Histoire.

#### 24. Musée Fol.

Conservateur : M. Alfred CARTIER.

Budget n° 48.

Voté . . . . .	Fr. 4 735 —
Dépensé . . . . .	» 4 473 45
Dépensé en moins . . . . .	<u>Fr. 261 55</u>
Dépensé en moins sur :	
e Chauffage . . . . .	Fr. 270 55
Dépensé en plus sur :	
c Traitement des deux gardiens . . . . .	» 9 —
Somme égale . . . . .	<u>Fr. 261 55</u>

Le nombre des visiteurs a été sensiblement plus élevé que l'année précédente : il a atteint le chiffre de 7209 entrées, contre 6873 en 1905.

Le catalogue, dont il existe encore un stock considérable, ne trouvant plus d'acheteurs, il a paru opportun d'en diminuer le prix de manière à le rendre plus accessible au public : les 4 volumes sont maintenant vendus 7 fr. 50 en reliure brune et 10 fr. en reliure bleue, et chaque volume séparé, 2 fr. et 2 fr. 50. Le prix des *Etudes d'Art et d'Archéologie* illustrées a été égale-

ment ramené de 15 à 10 fr., par volume. Ces facilités ont immédiatement provoqué quelques demandes.

La collection de dentelles s'est enrichie de quelques dons, parmi lesquels il y a lieu de citer une remarquable réticelle italienne, généreusement offerte par la Comtesse de Malmesbury en souvenir de son séjour à Genève pendant les travaux de la conférence de la Croix-Rouge et de beaux échantillons de dentelles hollandaises modernes, exécutées à l'école spéciale d'Apeldoorn.

## **25. Musée Ariana ; Fondation Revilliod.**

Conservateur : M. Godefroy SIDLER.

Les collections se sont peu enrichies cette année. Les acquisitions ont eu pour objet quelques gravures, quelques pièces de porcelaines et de monnaies.

Plusieurs pièces de porcelaines ont été réparées et parmi celles-ci, la grande lanterne japonaise du hall endommagée lors de la réception du Cercle communiste milanais, le 15 août.

Cinq réceptions ont eu lieu à l'Ariana : Dies academicus. — Congrès d'activité chrétienne. — Cercle communiste milanais. — Union cycliste internationale. — Congrès de l'Espéranto.

Le gardien, M. Siebenthal, décédé subitement le 8 juillet dernier, a été remplacé par M. E. Mégevand, citoyen genevois.

Les entrées payantes ont produit la somme de 7322 francs.

Le conservateur procède à la confection du catalogue de la Bibliothèque ; ce travail exige un temps assez long, vu le grand nombre de volumes, dont une partie doit être reliée.

Les anciennes impressions rares et de valeur, telles que : Missels, Incunables, Manuscrits, etc., sont numérotés et inventoriés, ainsi que les volumes offerts à G. Revilliod.

Les dépenses concernant le Musée n'ont pas dépassé les prévisions du budget, mais à l'avenir toute la sollicitude doit porter sur la conservation de l'édifice ; la toiture exige une surveillance continuelle. Pour faire face aux dépenses futures

qu'exige l'entretien de l'édifice, et pour laisser intact le fonds de réserve, momentanément, il faut renoncer à faire des acquisitions importantes d'objets d'art.

#### PARC.

Les dépenses de cette année ont dépassé le budget de quelques centaines de francs, du fait de l'augmentation de salaires des jardiniers et ouvriers.

### 26. Relief de Genève.

#### Budget n° 49.

Voté . . . . .	Fr. 400 —
Dépensé . . . . .	» <u>400 —</u>

Le nombre des visiteurs s'est élevé à 1313 contre 1391 en 1905. Cette œuvre si remarquable et si intéressante sera mieux connue et appréciée lorsqu'elle aura pris sa place définitive dans le nouveau Musée d'Art et d'Histoire.

Quelques aquarelles de Reuter sont venues augmenter la collection des vues du vieux Genève, mais le manque de place ne permet pas de les exposer dans le local actuel qui en contient déjà un grand nombre.

### 27. Herbar Delessert, Conservatoire et Jardin botaniques.

Directeur : M. le D<sup>r</sup> BRIQUET.

#### A. HERBIER DELESSERT ET CONSERVATOIRE BOTANIQUE.

#### Budget n° 50.

Voté . . . . .	Fr. 12 600 —
Dépensé . . . . .	» <u>14 206 90</u>
Dépensé en plus . . . . .	Fr. <u>1 606 90</u>



Dépensé en plus sur :

<i>c.</i> Entretien de la collection . . . . .	Fr. 1 212 25
<i>e.</i> Entretien du mobilier . . . . .	» 0 60
<i>f.</i> Acquisitions pour l'herbier . . . . .	» 67 05
<i>g.</i> Acquisitions pour la bibliothèque . . . . .	» 97 90
<i>h.</i> Frais de bureau . . . . .	» 156 20
<i>i.</i> Chauffage . . . . .	» 129 05
	<hr/>
	Fr. 1 663 05

Dépensé en moins sur :

<i>j.</i> Eclairage . . . . .	» 56 15
Dépensé en plus. Somme égale. . . . .	<hr/>
	Fr. 1 606 90

Le travail matériel à l'Herbier Delessert a été gêné à plusieurs reprises au cours de l'année 1906 par la maladie des aide-préparateurs qui se sont succédés, et dont le concours était d'autant plus nécessaire qu'il s'agissait d'avancer l'inventaire et l'intercalation des collections Marc Micheli. Nous avons eu le chagrin de perdre en M<sup>me</sup> G. Cuendet une collaboratrice qui, depuis plusieurs années, nous rendait les plus grands services. Après divers remplacements, nous avons trouvé en M<sup>me</sup> Jenny Cordier un préparateur dont nous sommes pleinement satisfaits.

L'assistant, M. le Dr Hochreutiner, a passé deux mois à Londres pour travailler, en vertu d'un arrangement spécial, à la fois pour le Conservatoire botanique de Genève et pour le Musée de New-York. Ce mode de faire permet de déterminer diverses collections pour lesquelles nous manquons à Genève de points de comparaison.

Des voyages d'herborisation ont été exécutés par M. G. Kohler, préparateur, dans le Haut-Toggenbourg, et par M. Briquet, en compagnie de M. Emile Burnat, dans l'intérieur de la Corse. Cette dernière expédition, organisée par M. Burnat dans des conditions exceptionnellement favorables, a donné des résultats scientifiques importants qui feront l'objet d'une publication étendue. M. Briquet a continué en outre ses études dans les Alpes Lémaniennes et le Jura méridional.

Dans la collection générale, M. Briquet a classé les Lycopodiacees et les Cistacees ; M. Hochreutiner a classé les Bombacacees et fortement avancé la grande famille des Sterculiacees.

Les acquisitions et dons suivants ont été faits au cours de l'année 1906 pour la collection générale.

*Europe.* — Becker, *Violæ exsiccatae*, fasc. VI (32) ; Briosi, *Funghi parassiti delle piante coltivate od utile*, fasc. XVI (25).

*Asie.* — Hosseus, *Plantæ Siamenses* (300) ; Orchidées malaises (64, don du Jardin botanique de Buitenzorg) ; *Plantæ bogorienses exsiccatae* (160, don du Jardin botanique de Buitenzorg) ; Plantes des Indes orientales (50, don du jardin botanique de Calcutta).

*Afrique.* — Guillot, *Plantes de Madagascar, district de Vatmandry* (112, don de M. J. Guillot) ; Jeheber, *Plantes du Haut-Zambèze* (7, don de M. Jeheber) ; Junod, *Plantes du Transvaal* (119) ; Pitard, *Plantæ canarienses ann. 1905* (435) ; Romieux, *Plantes de l'Afrique septentrionale* (26, don de M. H. Romieux) ; Schlechter, *Plantæ Africæ australis* (anciennes séries, 144) ; Schlechter, *Plantæ austro-africanæ et Delagoenses* (455) ; Wilms, *Südafrikanische Kryptogamen* (75).

*Amérique du Nord.* — Abrams, *Exploration of Southern California ann. 1903* (862) ; Bartholomew, *Fungi Columbiani, cent. XXII* (100) ; Heller, *California plants ann. 1905* (583) ; Nelson, *Plants from the Rocky Mountain Herbarium* (550) ; Tracy, *Gulf Coast Plants* (412).

*Amérique centrale et du Sud.* — Broadway, *Plants of Grenada, West Indies* (145) ; Curtiss, *West Indian plants ser. 2 et 3* (533) ; Fiebrig, *Paraguay-Pflanzen* (221).

En ajoutant les 12483 n<sup>os</sup> provenant de l'Herbier Micheli, on obtient un total général de 17781 numéros (8170 en 1905). Toutes ces collections ont été montées et distribuées par familles.

M. Briquet a consacré cette année encore beaucoup de temps à la collection d'Europe. Il a entièrement achevé le classement de 50 familles, entre autres celle des Composées qui, à elle seule, a exigé quatre mois de travail consécutif. A l'heure

actuelle, l'intercalation des collections Micheli est très avancée et il ne reste plus que trois familles à travailler entièrement : les Ombellifères, les Scrophulariacées et les Légumineuses.

La collection d'Europe s'est augmentée en 1906 des collections suivantes : Beauverd, Plantes des Alpes d'Annecy (6, don de M. G. Beauverd) ; Braun, G., Plantes des Grisons (302, don de M. P. Chenevard) ; Briquet, J., Plantes de la chaîne jurassique (19, don de M. Briquet) ; Petitmengin, M., Plantes de France (69). Total : 396 numéros.

L'inventaire des collections Marc Micheli est enfin terminé et a donné les résultats suivants :

1<sup>re</sup> série, versée dans la collection *générale* :

*Europe.* — Becker, Flora Rossiaë australis (305) ; Hepp, Herbarium bryologicum (497) ; Herbier cryptogamique de Daniel Rapin, 1799-1882, champignons, algues, lichens et mousses (1351) ; Heldreich, Herbarium floræ hellenicæ 1874-1876 (106) ; Pichler, Plantæ in Bulgaria lectæ 1890 (47) ; Pichler, Plantes de Dalmatie et du Monténégro 1872 (171) ; Reverchon, Plantes de Crète 1883 et 1884 (458) ; Reverchon, Plantes d'Andalousie 1887-1890 (847) ; Reverchon, Plantes d'Espagne 1891-93 (685) ; Reverchon et Derbez, Plantes de Gibraltar, 1888 (3) ; Riks, Lapponie, Archangel et Spitzberg (27) ; F. Schultz, Herbarium normale, cryptogames inf. (16) ; Sintenis, Iter thessalicum 1896 (332) ; Sintenis et Bornmüller, Iter turcicum 1891 (235) ; Wagner, Plantæ Rumeliæ orientalis exsiccataë 1892 (102) ; Wagner, Iter orientale secundum curante de Degen a. 1893 susceptum (Bulgarie) (158) ; Zetterstedt et Wickbom, Mousses et Lichens de Scandinavie (60).

*Asie.* — Barbey, Iter orientale, avril-mai 1873 (247) ; Barbey, Herborisations au Levant, mars-avril 1880 (177) ; Bornmüller, Plantæ Anatoliæ orientalis 1890 (236) ; Bornmüller, Iter persico-turcicum 1892-93 (767) ; Bourgeau, Pl. de l'île de Rhodes 1870 (13) ; Brotherus, Plantæ caucasicaë 1881 (172) ; Karo, Plantæ Amuricaë et Zeaenses 1898-99 (340) ; Pichler, Pl. de Macédoine et d'Asie Mineure 1873 (109) ; Siehe, Botanische Reise nach Cilicien 1895-96 (519) ; Siehe, Flora orien-

talís, prov. Cappadociae 1898 (100); Sintenis, Plantae Cypriae 1880 (37); Sintenis, Iter trojanum 1883 (142); Sintenis, Iter orientale 1888 (373), 1889 (218), 1890 (400), 1892 (422), 1894 (438); Sintenis, Iter transcaspico-persicum 1900-1901 (301).

*Afrique.* — De La Perraudière, Plantes de Ténériffe (11); Ruhmer, Flora cyrenaica 1883 (56); Société dauphinoise, 2<sup>me</sup> sér. 1884, pl. du nord de l'Afrique et cryptog. cell. (173).

*Amérique.* — Breutel, Bryophytes du Grœnland et du Labrador (134); Galander, Flora argentina 1880 (3); Hieronymus, Flora argentina 1876-1880 (38); Langlassé, Plantes du Mexique (723); Langlassé, Plantes de Colombie (164); Lechler, Plantae magellanicae ed. Hohenacker (39); Lorentz, Flora argentina 1874 (36); Plantes du Labrador récoltées par les missionnaires de la Mission morave (335). — Plantes de cultures et de collecteurs égrenés (400).

Ce qui donne un total de 12 483 numéros, actuellement tous montés et distribués par familles. Un grand nombre de ces collections n'étaient pas représentées du tout dans l'Herbier Delessert.

2<sup>me</sup> série, versée dans la collection *d'Europe*.

Barbey, Herborisations aux Baléares et en Espagne 1881 (26) Huter; Porta et Rigo, Plantes des Baléares (150); Idem, Plantes du Tyrol et du nord de l'Italie (250); Reverchon, Plantes de France 1876, 1885 et 1893 (94); Reverchon, Plantes de Corse 1880, 1885 et 1893 (226); Reverchon, Plantes de Sardaigne 1876 et 1882 (45); F. Schultz, Herbarium normale et suites de Keck et Dörfler (2 000); Société dauphinoise, 2<sup>me</sup> série, 1884 (458); Micheli, Herborisations personnelles et produit d'échanges divers (1800); F.-S. Alioth, Herbier d'Europe ( $\pm$  70 000).

Total :  $\pm$  74 049 numéros. La Collection la plus remarquable de cette série est constituée par le bel herbier de F.-S. Alioth, que Micheli avait acquis en 1878. Les caractères qui donnent à cet herbier une très grande valeur seraient trop longs à énumérer ici : ils ont été mis en évidence dans une biographie de F.-S. Alioth publiée en 1906 par M. Briquet.

Enfin, il faut encore mentionner, hors cadre, les collections suivantes conservées en volumes : M. Bernet, Lichens de Genève, 4 vols.; M. Bernet, Mousses de Genève, 1 vol.; Herbarium alpinum, 2 vols. in-4° attribués à H. B. de Saussure, contenant cependant des notes manuscrites dont un bon nombre sont de la main de Jacques Necker de Saussure.

La bibliothèque a continué en 1906 son développement normal. Le nombre des périodiques obtenus en échange par la publication de l'*Annuaire* est de 100.

La collection de portraits a également subi de fortes augmentations; mais comme ces portraits n'ont pas encore été montés ou encadrés, l'inventaire en a été renvoyé avec celui de l'année 1907.

Le Conservatoire botanique a reçu pendant l'année écoulée 205 visites des botanistes (non compris celles du public en général). L'utilisation des herbiers par correspondance, de la part des monographes, continue à être considérable. Une vingtaine de publications scientifiques ont été effectuées avec l'aide de nos collections pendant l'année 1906.

#### B. JARDIN BOTANIQUE.

##### Budget n° 51.

Voté . . . . .	Fr. 22 300 —
Dépendé . . . . .	» 22 823 65
Dépendé en plus . . .	<u>Fr. 523 65</u>

##### Dépendé en plus sur :

d. Journées d'ouvriers . . . . .	Fr. 245 55
e. Entretien et frais de culture . . . . .	» 230 70
g. Assurance du personnel . . . . .	» 61 80
	<u>Fr. 538 05</u>

##### Dépendé en moins sur :

f. Chauffage. . . . .	» 14 40
Dépendé en plus. Somme égale . . .	<u>Fr. 523 65</u>

Le personnel du Jardin botanique n'a pas subi de changement en ce qui concerne le nombre des ouvriers employés.

Diverses modifications ont été apportées aux serres des Bastions. La toiture de l'orangerie donnait depuis longtemps des signes de vétusté et a fini par s'effondrer partiellement. Pendant les mois d'été, cette toiture a dû être refaite à neuf, ainsi que le vitrage et la peinture. Il a fallu également réparer les hangars derrière les serres, ainsi que le chauffage de la serre chaude. Dans le courant du mois de juillet, les couches attenantes aux petites serres de cultures ont été démolies par le service des promenades, ce qui complique l'élevage des jeunes plantes aux Bastions. Tous ces faits rendent la reconstruction, au moins partielle, des serres du Jardin botanique à La Console bien nécessaire.

Au Jardin botanique même, à la Console, la pose d'une grande enseigne et de diverses plaques indicatrices facilitent l'orientation au public. Parmi les travaux exécutés en 1906, mentionnons : l'installation d'une borne-fontaine ; diverses réparations aux bouches à eau ; la réfection de plusieurs pelouses ; l'acquisition de 36 châssis vitrés pour couches ; la réfection d'une partie des paillassons.

La sécheresse extraordinaire qui a caractérisé l'été de 1906 n'a pas eu pour le jardin de suites fâcheuses. Les pelouses ont été abandonnées à leur sort. En revanche un arrosage fréquent de toutes les cultures a permis de conserver celles-ci en bon état, en particulier le jardin alpin. Ce dernier a été l'objet de la prédilection du public. Nous avons à maintes reprises enregistré, en avril et mai, plusieurs centaines de visiteurs le dimanche.

L'utilisation du Jardin a été normale. Les fournitures faites à l'Université se maintiennent à peu près dans les mêmes limites que les années précédentes. Un professeur de notre ville a utilisé un carré spécial pour des expériences de culture destinées à mettre en évidence la qualité de divers engrais industriels. Diverses classes des écoles publiques ont visité le Jardin, ainsi que les élèves de l'Ecole cantonale d'horticulture

et ceux des Cours pour apprentis jardiniers. Il a été distribué 75 cartes donnant accès d'une façon permanente à toutes les parties du Jardin botanique.

Notre catalogue de graines a été expédié à 141 jardins et instituts. Nous avons envoyé 4250 paquets de graines et nous en avons reçu 7558 de 81 jardins. En outre, le Jardin a reçu les dons suivants : M. Hertzschuch (Geneve), arbustes ; M. Neury (Carouge), arbres divers ; Parc Mon-Repos et Ariana, plantes pour décoration et de pleine-terre ; M. Froebel (Zürich), plantes alpines et vivaces ; M. J. Beaumel, plantes alpines ; M. P. Grandjean, plantes du Jura ; M. Lachenal (Neydens), plantes diverses ; Jardins botaniques de Calcutta et de Saïgon, plantes tropicales diverses ; M. J. Briquet, plantes de Corse.

## **28. Bibliothèque publique.**

Directeur : M. Frédéric GARDY.

Conservateur : M. Léopold Micheli.

### *Commission :*

MM. PIGUET-FAGES, délégué du Conseil Administratif, président. — Maurice BEDOT, directeur du Muséum d'Histoire naturelle. — Victor VAN BERCHEM. — Alphonse BERNOUD, docteur ès sciences. — Charles BORGEAUD, professeur à l'Université. — André BOURDILLON, professeur aux Ecoles des Beaux-Arts et des Arts industriels. — Bernard BOUVIER, professeur à l'Université. — Alfred CARTIER, administrateur du Musée d'Art et d'Histoire. — Edouard CLAPARÈDE, docteur en médecine, directeur du laboratoire de psychologie de l'Université. — Jules CROSNIER, professeur à l'École des Beaux-Arts. — Edouard FAVRE, docteur en philosophie. — Henri FEHR, professeur à l'Université. — J.-J. GOURD, professeur à l'Université. — Henri KLING. — Ernest MARTIN, professeur à l'Université. — Edouard MONTET, professeur à l'Université. — Paul MORIAUD, professeur à l'Université. — Louis NAVILLE. — Jules NICOLE, professeur à

l'Université. — Paul OLTRAMARE, professeur à l'Université. — Constant PICOT, docteur en médecine. — Eugène PITTARD, docteur ès sciences. — Jean-Louis PREVOST, professeur à l'Université. — Eugène RITTER, professeur à l'Université. — William ROSIER, professeur à l'Université. — Emile YUNG, professeur à l'Université.

MM. les doyens des Facultés de théologie (Ed. MONTET), des lettres et des sciences sociales (Paul DUPROIX), de droit (Louis REHFOS), des sciences (R. CHODAT, puis Raoul GAUTIER), de médecine (Albert MAYOR).

Budget n° 38.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Allocation de l'Etat	
Prévu . . . Fr. 10 000 —	Voté . . . Fr. 67 730 —
Reçu . . . » <u>10 000 —</u>	Crédit supplém. » 3 000 —
	Fr. 70 730 —
	Dépensé . . » <u>72 423 90</u>
	Dép. en plus Fr. <u>1 693 90</u>
Dépensé en plus sur :	
p. Reliures et réparations de manuscrits . . .	Fr. 13 40
r. Vitrines, entretien du mobilier, etc. . . . .	» 225 75
t. Chauffage . . . . .	» 596 65
u. Eclairage . . . . .	» 886 10
	<u>Fr. 1 721 90</u>
Dépensé en moins sur :	
s. Supplément au catalogue . . . . .	» 28 —
	<u>Fr. 1 693 90</u>
La dépense pour acquisitions s'est élevé à . . .	Fr. 22 215 50
Il a été prélevé sur le compte Dons et Legs . . .	» 3 815 50
	<u>Fr. 18 400 —</u>
Ce solde de 18 400 fr. a été payé :	
1° Par l'allocation Brunswick . . . . .	Fr. 10 400 —
2° Par l'allocation de l'Etat . . . . .	» 8 000 —
	<u>Fr. 18 400 —</u>



L'allocation de l'Etat, 10 000 fr. (à l'ordinaire, 7 000 fr.; à l'extraordinaire, pour achats de livres de sciences physiques et chimiques, de folklore et de sciences juridiques, 3 000 fr.) a été employée comme suit :

Acquisitions . . . . .	Fr. 8 000 —
Service de la salle Naville. . . . .	» 1 800 —
Service du dimanche . . . . .	» 200 —
	<hr/>
Somme égale . . . . .	Fr. 10 000 —

Le compte Dons et Legs était créancier au 31 décembre 1905 de . . . . . Fr. 9 412 95

Il s'est accru en 1906 des sommes suivantes :

Vente de doublets . . . . .	Fr. 109 —
Intérêts sur titres en portefeuille	» 15 —
» en compte-courant . . . . .	» 303 70
Cotisations Salle des périodiques	» 386 —
Solde non dépensé sur diverses	
rubriques du budget . . . . .	» 2 203 75
	<hr/>
	Fr. 3 017 45
	Fr. 12 430 40

Il a par contre été débité de :

Achat d'ouvrages de R. Töpffer (éditions originales. . . . .	Fr. 500 —
Confection de cartes postales illustrées (vues de la bibliothèque). . . . .	» 204 20
Participation à la mission de M. le prof. Nicole en Egypte pour achat de papyrus . . . . .	» 500 —
Excédent de dépenses pour acquisitions. . . . .	» 3 815 50
	<hr/>
	Fr. 5 019 70

Ce qui laisse au 31 décembre 1906 un solde créancier de . . . . . Fr. 7 410 70

La dépense de 22 215 fr. 50 pour acquisitions ( dont 8 241 fr. 55 pour achats d'ouvrages nouveaux, 5 580 fr. 60 pour suites de publications en cours, 8 393 fr. 35 pour abonnements aux périodiques) se répartit ainsi :

	Acquisitions nouvelles.	Abonnements et suites.	Totaux.
Sciences théologiques . Fr.	393 30	514 40	907 70
» philosophiques . »	172 10	396 65	568 75
» sociales et juridiques »	1 012 60	1 038 70	2 051 30
Géographie et voyages . »	188 —	380 90	568 90
Sciences historiques . . »	296 60	1 530 15	1 826 75
Littérature et philologie . »	2 373 45	1 683 60	4 051 05
Bibliographie . . . . »	136 60	285 10	421 70
Beaux-Arts . . . . . »	1 015 15	1 001 75	2 016 90
Sciences mathém., phy- siques et chimiques . »	1 005 40	1 030 45	2 035 85
Sciences naturelles . . »	—	2 547 40	2 547 40
Convention avec la Société de phys. et d'hist. nat.. »	—	1 200 —	1 200 —
Sciences médicales . . »	1 218 30	1 575 25	2 793 55
Ouvrages de référence, pé- riodiques d'intérêt géné- ral, mélanges. . . . »	430 05	789 60	1 166 85
<b>Totaux. Fr.</b>	<b>8 241 55</b>	<b>13 973 95</b>	<b>22 215 50</b>

ACCROISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE.

La Bibliothèque s'est augmentée de 2183 volumes, de 9646 fascicules ou livraisons, de 4920 brochures et pièces diverses (brevets, etc.) et de 4495 thèses et pièces académiques, savoir :

	Volumes.	Broch.	Fasc.	Thèses.
Par dons divers . . . . .	1072	4435	4121	4495
Par le dépôt légal (Chancellerie)	48	85	434	—
Par achats. . . . .	909	400	3333	—
Par la Soc. de physique . . .	184	—	1150	—
Par la Soc. médicale . . . .	—	—	387	—
Par la Soc. de la Bibliothèque d'écon. sociale . . . . .	—	—	221	—
	<u>2183</u>	<u>4920</u>	<u>9646</u>	<u>4495</u>

Les volumes, brochures, etc., qui représentent les suites de

publications périodiques et d'ouvrages en cours, déjà portés au catalogue, sont compris dans ces chiffres.

CATALOGUE.

Il a été catalogué en ouvrages nouveaux, achetés ou donnés, — non compris les suites de journaux, de revues et d'ouvrages en cours de publication, ni les thèses et brochures, — 505 ouvrages, soit 1140 volumes, répartis comme suit :

Sciences théologiques . . .	18 ouvrages, soit	18 volumes.
« philosophiques . . .	38 »	46 »
« sociales . . . . .	22 »	57 »
« juridiques. . . . .	11 »	14 »
Géographie et voyages . . .	27 »	28 »
Sciences historiques . . . .	91 »	258 »
Littérature et philologie . .	91 »	141 »
Bibliographie, histoire des uni- versités, bibliothèques, etc.	15 »	71 »
Beaux-Arts . . . . .	27 »	38 »
Mathématiques, physique, chi- mie et sciences naturelles.	78 »	188 »
Sciences médicales . . . . .	62 »	172 »
Application des sciences et mélanges . . . . .	13 »	17 »
Périodiques généraux . . . .	12 »	92 »
	<u>505</u> ouvrages, soit	<u>1 140</u> volumes.

STATISTIQUE DE LA CONSULTATION.

*Chiffres du service.*

La Bibliothèque a été ouverte tous les jours non fériés (sauf dix jours de fermeture, du 1<sup>er</sup> au 10 septembre, pour les travaux de nettoyage et de revision), de 9 h. à midi et de 1 h. <sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 6 h. Le service du soir (8 à 10 h.) et le service du dimanche après-midi (2 à 6 h.) ont eu lieu du 3 janvier au 30 avril et du 1<sup>er</sup> novembre au 29 décembre.

**Salle de lecture :** La salle de lecture a été utilisée par 1952 personnes différentes. En 321 jours, il y a eu 33 567 présences de lecteurs et 55 933 volumes communiqués.

Ces chiffres comprennent :

1° *Service de la journée* : 297 jours, 25 331 lecteurs, 51 389 volumes communiqués<sup>1</sup>.

Moyenne par jour : 85 lecteurs et 173 volumes.

2° *Service du soir* : 147 séances, 6 424 lecteurs, 3 628 volumes communiqués<sup>2</sup>.

Moyenne par séance : 44 lecteurs et 25 volumes.

3° *Service du dimanche après-midi* : 24 séances, 1 812 lecteurs, 916 volumes communiqués<sup>2</sup>.

Moyenne par séance : 75 lecteurs et 38 volumes.

**Salle Ernest Naville** : 297 jours, 2 361 présences de lecteurs (74 personnes différentes, dont 28 inscrites en 1906) et 5 747 volumes communiqués.

Moyenne par jour : 8 lecteurs et 19 volumes.

**Salle Gustave Moynier** (périodiques) : 297 jours, 8 052 présences de lecteurs (dont 5 324 étudiants).

Moyenne par jour : 27 lecteurs (dont 18 étudiants). Ceux-ci n'ayant pas à présenter de bulletins de demande pour la consultation des périodiques, le nombre des volumes ainsi consultés ne peut être établi.

**Salle de consultation des manuscrits** : 297 jours, 580 présences de lecteurs (72 personnes différentes), 1472 manuscrits et 7117 volumes imprimés communiqués.

Moyenne par jour : 2 lecteurs, 5 manuscrits, 24 volumes.

Consultation des *Œuvres de J.-J. Rousseau* (dans la même salle) : 216 présences de lecteurs, (28 personnes différentes), 443 volumes communiqués.

**La Salle Ami-Lullin** : a été visitée par 771 personnes.

<sup>1</sup> Ces chiffres ne comprennent pas le nombre des personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, ni le nombre des volumes ainsi utilisés.

<sup>2</sup> Ces chiffres comprennent le nombre des personnes qui se sont bornées à consulter les ouvrages laissés à la disposition du public, mais ne comprennent pas le nombre des volumes ainsi utilisés.

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR.

3081 volumes de la Bibliothèque ont été prêtés à domicile, à Genève, à 271 personnes.

222 volumes ont été envoyés à 12 bibliothèques et institutions publiques d'autres cantons suisses, et 8 volumes et 1 manuscrit à 4 bibliothèques de l'étranger.

Par contre, la Bibliothèque a demandé et reçu en communication pour divers travailleurs, 347 volumes et 1 manuscrit de 17 bibliothèques suisses, et 25 volumes et 10 manuscrits de 6 bibliothèques de l'étranger.

DONATEURS.

La Bibliothèque a reçu des dons dus à la libéralité des gouvernements, institutions publiques ou privées, sociétés et particuliers, dont les noms suivent :

*1. Dons d'imprimés.*

**GENÈVE**

Administration de l'*Enseignement mathématique*, 1 volume et 3 fascicules.

Aéro-Club suisse, 2 fascicules.

Agence des Institutrices, 26 brochures.

Asile des Vieillards, 1 brochure.

Association pour le bien des aveugles, 1 brochure.

Bureau de bienfaisance, 1 volume.

Chambre de commerce française, 12 fascicules.

Chancellerie d'Etat, 2 volumes et 85 brochures.

Conseil Administratif, 22 volumes.

Dépôt des cartes, 1 volume.

Economat municipal, 81 fascicules.

Faculté de droit, 6 brochures.

Faculté de médecine, 99 volumes, 111 fasc. et 6 broch.

Fonds auxiliaire de la Bibliothèque publique, 8 volumes.

Fonds Moynier, 11 volumes et 485 fascicules.

Hôpital cantonal, 2 volumes et 70 brochures.

Musée des Arts décoratifs, 2 brochures.

Musée Rath, 1 volume.

Muséum d'Histoire naturelle, 1 vol., 3 fasc. et 1 broch.

Rédaction du *Bulletin abolitionniste*, 13 fascicules.

Rédaction de la *Revue médicale de la Suisse romande*, 12 volumes et 113 fascicules.

Rédaction du *Svisa Espero*, 8 fascicules.

Société auxiliaire des sciences et des arts, 10 fascicules.

» d'études psychiques, 2 brochures.

» d'histoire et d'archéologie, 4 volumes.

» de lecture, 2 fascicules.

» de Zofingue, 10 fascicules.

» genevoise d'édition « Atar », 1 volume.

» lépidoptérologique, 1 brochure.

Université, 102 volumes, 29 brochures, 156 fascicules et 4495 thèses et pièces académiques.

M. H.-V. AUBERT, 1 volume et 75 brochures. — M. F. BATTELLI, 1 volume. — M. Maurice BEDOT, 14 volumes. — M. V. VAN BERCHEM, 6 volumes et 1 brochure. — M. O. BEUTTNER, 7 volumes. — M. Agénor BOISSIER, 24 fascicules. — M. Ed. BOISSIER, 1 brochure. — M. Bernard BOUVIER, 6 volumes. — M. Eug. DE BUDÉ, 1 volume et 2 brochures. — M. Alex. CLAPARÈDE, 1 volume. — M. Ed. CLAPARÈDE, 25 fascicules. — M. X.-S. COMBOTHECRA, 1 brochure. — M. J. CHRISTIN, 32 volumes. — M. Hector CRISTIANI, 1 volume. — M. Francis DE CRUE, 1 volume. — M. Em. DELPHIN, 1 volume et 2 brochures. — M. Eug. DEMOLE, 1 brochure. — M. DINGELSTEDT, 16 volumes. — M. Th. DUFOUR, 3 volumes, 9 fascicules et 2 brochures. — M. A. EGGIMANN, 4 brochures. — M<sup>me</sup> Victor FATIO, 49 volumes et 721 brochures. — M. Edouard FAVRE, 15 volumes et 13 fascicules. — M. Léopold FAVRE, 7 volumes et 1 brochure. — M. Georges FAZY, 80 brochures. — M. J. FERRARI, 1 volume. — M. FREY-GESSNER, 1 volume. — M. Fréd. GARDY, 1 volume et 11 fascicules. — M<sup>me</sup> John GARDY, 11 volumes. — M. Louis GARDY, 2 brochures. — M. Alfred GAUTIER, 12 volumes. — M. Léon GAUTIER, 1 volume. — M. Raoul GAUTIER, 7 brochures. — M<sup>lle</sup> GIRARD, 1 volume. —

M. Ed. GROS, 3 brochures. — M. F. VON GUNTEN, 3 volumes, 3 fascicules et 6 brochures. — M. Ch.-Eug. GUYE, 1 brochure. — M. Ph.-A. GUYE, 5 volumes, 106 fascicules et 4 brochures. — M. H. HAINES, 1 volume. — M. G. HALTENHOFF, 1 brochure. — M. A. JULLIEN, 8 volumes et 1 brochure. — M. F. KIRCHHEISEN, 13 volumes, 3 fascicules et 32 brochures. — M. H. KLING, 15 volumes et 120 brochures. — M. E. KUMMER, 70 volumes et 2 fascicules. — M. Paul LADAME, 1 volume. — M. Ernest MARTIN, 3 volumes. — M. DI MARTINO GIARDINA, 1 volume. — M. Edm. MONOD, 1 volume. — M. Jules MONOD, 9 brochures. — M. Ed. MONTET, 1 volume et 1 brochure. — M<sup>me</sup> P. MORIN, 3 volumes. — M. Edouard NAVILLE, 1 volume. — M. Georges NICOLE, 7 brochures. — M. Jules NICOLE, 3 brochures. — M. Paul OLTRAMARE, 2 volumes. — M<sup>me</sup> la Comtesse ORLOFF, 4 volumes. — M. PAPAMANONIL, 1 volume. — M. H. PATRY, 1 brochure. — M. Ch. PERRON, 1 brochure. — M. N.-S. PETROVITCH, 1 volume. — M. C. PICOT, 5 volumes. — M. Arnold PICTET, 2 brochures. — M. J.-A. PORRET, 1 volume et 13 brochures. — M. J.-L. PREVOST, 1 volume et 1 brochure. — M. Fréd. RAISIN, 14 volumes. — M. Jaques-L. REVERDIN, 1 volume. — M. A. RICHARD, 1 volume. — M. Eug. RITTER, 5 volumes et 4 fascicules. — M. Emile RIVOIRE, 2 volumes. — M. Fréd. ROGET, 20 fascicules. — M. Ferd. DE SAUSSURE, 3 volumes et 20 brochures. — M. Horace DE SAUSSURE, 1 carte. — M<sup>me</sup> SCHLESINGER-THURY, 2 volumes et 1 brochure. — M<sup>lle</sup> STEFANOVSKA, 2 brochures. — M. Ernest STRÖHLIN, 1 volume. — M<sup>me</sup> A. VERNET, 16 volumes et 51 brochures. — M. Eug. WEBER, 2 volumes. — M. ZAVITZIANO, 1 volume.

#### ALLEMAGNE

Akademie (Kgl. Bayer. der Wissenschaften), Munich, 1 vol.  
Bibliothek (Freiherrliche Carl v. Rothschild'sche öffentliche),  
Francfort-s.-M., 2 brochures.

Bibliothek (Grossherzogliche Hof- und Landes-), Carlsruhe,  
2 volumes.

Langenscheidt'sche Verlagsbuchhandlung, Berlin, 1 broch.

Kgl. Preussisches Ministerium für Landwirtschaft, Domänen und Forsten, 1 volume.

Firma Siemens-Schuckertwerke, Berlin, 1 volume.

Stadtbibliothek, Francfort-s.-M, 1 brochure.

M. A. DIEDERICHS, Bonn, 1 volume. — M. le prof. K. GEBEL, Munich, 2 volumes. — M. STRICH, Berlin, 1 brochure.

#### AUTRICHE-HONGRIE

M. V. PAPPALAVA, Zara, 1 volume et 1 brochure.

#### BELGIQUE

Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts, 3 volumes et 7 brochures.

Administration de la *Revue du socialisme rationnel*, 8 broch.

Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, 2 vol.

M. le Comte DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL, Kain, 1 volume. — M. GUYOT, Groningue, 1 brochure.

#### BRÉSIL

Bibliotheca e Archivo publico Para, 1 volume.

Bibliotheca nacional, Rio-de-Janeiro, 1 volume.

#### BULGARIE

Bibliothèque nationale de Plovdic, 1 brochure.

#### COSTA-RICA

Faculté de médecine, 1 brochure.

#### DANEMARK

M. F. DE JESSEN, Copenhague, 1 volume.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Academy (National) of sciences, 1 volume.

Bureau of american ethnology, 3 volumes.

College (Tufts) of Massachussetts, 1 fascicule.

Departement of the Interior, 22 fascicules.

Exposition (Lewis and Clark centennial), Portland, 1 volume.

Hospital (The New York State), 1 brochure.

Institution (Carnegie), 11 volumes et 4 fascicules.

» (Smithsonian), 4 volumes et 1 fascicule.



Library (The Brooklyn public) 1 volume et 12 brochures.

» ( » John Crerar), 1 volume et 2 brochures.

» ( » New York public), 7 brochures.

» ( » S<sup>t</sup> Louis), 1 brochure.

» of Congress, 14 volumes et 3 brochures.

» of Missouri, 1 volume.

Museum (U. S. National), 5 volumes et 2 fascicules.

Observatory (The Lowell), Boston, 1 volume.

» ( » » ), Flagstaff, Arizona, 1 brochure.

University of Cincinnati, 3 brochures.

» (Cornell), 2 volumes.

» (Harvard), 1 volume.

» (The George Washington), 3 brochures.

#### FRANCE

Bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille, 3 brochures.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 20 volumes et 11 brochures.

Ministère de la Guerre, 2 volumes.

Muséum d'Histoire naturelle de Marseille, 1 volume.

Préfecture de la Seine, 6 volumes.

M. F. DAVID, Gex, 2 brochures. — M. FRANC, Paris, 1 brochure. — M<sup>me</sup> GANCIA, Nice, 1 volume. — M. HAFFKINE, Paris, 2 brochures. — M. A. LARUE, Lyon, 1 brochure. — M. PERCIE, Lyon, 4 brochures. — M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> GODIN, Familistère de Guise, 15 fasc.

#### GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES ANGLAISES

Agricultural College, Calcutta, 1 brochure.

Departement of the Dominion of the Canada, 4 brochures et 5 cartes.

Garden (Royal Botanic), Calcutta, 1 volume.

Institut international de statistique, Londres, 1 volume.

Library (Public), Museums and National Gallery of Victoria, 1 volume.

Office (His Majesty's Stationery), 12 volumes.

Society (Clinical) of London, 1 volume.

University of Toronto, 1 volume et 1 brochure.

Trustees of the late D<sup>r</sup> James Young of Kelly, Glasgow, 2 volumes. — M. HUTCHINSON, Londres, 1 volume. — M. le prof. R.-H. SOLLY, Cambridge, 2 brochures.

#### **HOLLANDE**

Bibliotheek der Universiteit van Amsterdam, 1 volume.  
Bibliothèque de l'Université de Leyde, 1 brochure.  
Société hollandaise des sciences, Harlem, 1 brochure.

#### **ITALIE**

Biblioteca nazionale centrale, Florence, 11 fascicules.  
R. Deputazione sovra gli studi di storia patria, Turin, 2 vol.  
Ministero delle finanze, 6 volumes et 2 brochures.  
» di agricoltura, 4 volumes et 3 brochures.  
Municipalité de Lecce, 1 volume.  
M. le Comte Antonio Mastai FERRETTI, 1 brochure. — M. le Syndic de Gênes, 1 brochure.

#### **JAPON**

M. le prof. LOUIS BRIDEL, Tokio, 1 volume et 1 brochure.

#### **NORVÈGE**

M. G. HENRIKSEN, Christiania, 2 brochures.

#### **PORTUGAL**

Institut royal de bactériologie de Camara Pestana, Lisbonne, 1 brochure.

#### **RÉPUBLIQUE ARGENTINE**

Bibliotheca nacional, Buenos-Ayres, 8 vol et 13 fasc.

#### **RUSSIE**

M. S. BELZA, Varsovie, 1 volume.

#### **SERBIE**

Académie royale, Belgrade, 7 volumes.

#### **SUÈDE**

Bibliotek (Kgl.), Stockholm, 3 volumes.  
Centralbyran (Kgl. Statistika), 1 brochure.

**SUISSE**

Administration de la *Neue Zürcher Zeitung*, 3 volumes.

Archives fédérales suisses, 1 volume.

Bibliothèque cantonale de Soleure, 1 volume.

» » du Valais, 5 brochures.

» de l'Université de Bâle, 1 brochure.

» de la Ville de Soleure, 1 brochure.

» » » Winterthour, 1 brochure.

» » » Zurich, 2 brochures.

» fédérale centrale, 24 volumes et 18 brochures.

» nationale suisse, 2 volumes et 5 brochures.

Bureau cantonal de statistique de Fribourg, 1 brochure.

» fédéral de la propriété intellectuelle, 2 795 brevets.

» » des assurances, 1 volume.

» hydrométrique fédéral, 2 volumes et 1 brochure.

Centralanstalt (Schweiz. meteorologische), Zurich, 2 volumes.

Centralkommission für schweiz. Landeskunde, 1 brochure.

Chancellerie d'Etat du Canton de Vaud, 4 volumes.

Département fédéral de l'Intérieur, 1 volume.

Direction du 1<sup>er</sup> Arrondissement des Chemins de fer fédéraux, Lausanne, 1 volume.

Kanzlei (Staats-) des Kantons Solothurn, 1 volume.

Kommission (Schweiz. geodätische), 1 brochure.

Musée national suisse, Zurich, 1 volume.

M. H. BERNUS, 1 volume. — M. BÖHI, 1 volume. — M. le D<sup>r</sup> GREINACHER, 1 brochure. — M. LORENZ JOOS, 1 volume. — M. P. SEIPPEL, 1 brochure. — M. MAURICE DE TRIBOLET, 1 volume et 1 brochure.

*II. Dons de manuscrits, tableaux, etc.*

M. Alex. CLAPARÈDE, six lettres adressées au chevalier Burdet par : Christian Frédéric de Danemark (3), Dupin (1), F. Soret (1), le secrétaire du prince de Danemark (1).

M<sup>me</sup> Eugène DEMOLE, vingt-quatre lettres adressées à Davall, à Orbe, par : de Haller (16), Jurine (7), Senebier (1).

M<sup>me</sup> Victor FATIO, une liasse de papiers relatifs aux travaux de la Commission fédérale phylloxérique (1883-1886).

M. Albert JANSEN, « Matériaux pour une nouvelle édition des lettres de J.-J. Rousseau » (3 cahiers mss.); « Matériaux pour l'histoire des *Confessions* de J.-J. Rousseau » (un cahier ms.); « L'édition future des écrits de J.-J. Rousseau » (un cahier ms.); copie de lettres diverses adressées à J.-J. Rousseau (un cahier ms.).

M. Henri LE FORT, un cahier ms. : Notes historiques sur la Bibliothèque publique.

M. Charles PERRON, vingt-trois lettres autographes d'Elisée Reclus.

M<sup>me</sup> SCHLESINGER-THURY, un vol. ms. du XIV<sup>e</sup> siècle: Sermons d'Antoine de Parme.

M. Eugène WEBER, un vol. ms. : Recueil de chansons et romances, ayant appartenu à Jacques-Daniel Fol ; deux carnets de notes et deux liasses de papiers relatifs aux familles Fol et Covelle.

M. Arthur CHENEVIÈRE, le portrait à l'huile de J.-J.-C. Chenevière, par M. Artus.

M<sup>me</sup> Eugène DEMOLE, cinq gravures de la Fête des Vignerons, à Vevey, en 1851.

M. Léon GAUTIER, onze portraits de médecins genevois ou ayant vécu à Genève, extraits de son ouvrage sur *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*.

M. H. MERLE D'AUBIGNÉ, un buste en terre cuite de son père, J.-H. Merle d'Aubigné.

M. Louis PERROT, la photographie d'une miniature attribuée à Petitot et représentant Guillaume Franconis.

M<sup>me</sup> Adrien PICOT, les portraits de M. et M<sup>me</sup> Charles-Emmanuel de Charrière, par Arlaud.

#### PERSONNEL.

Le 20 janvier, M. Hippolyte Aubert, directeur de la Bibliothèque depuis 1900, désireux de se consacrer à ses travaux personnels, a donné sa démission, qui a été acceptée par le Conseil Administratif avec honneur et remerciements pour les services rendus.

Par arrêté du 23 janvier, le Conseil Administratif a appelé aux fonctions de directeur, à partir du 1<sup>er</sup> février, M. Frédéric Gardy, licencié ès-lettres, conservateur de la Bibliothèque depuis 1900, et aux fonctions de conservateur, M. Léopold Micheli, archiviste-paléographe, conservateur des manuscrits depuis 1904. M. Micheli a continué néanmoins à consacrer la plus grande partie de son temps au classement des manuscrits.

Le personnel supérieur a été ainsi réduit à trois fonctionnaires, le Conseil Administratif se réservant d'adjoindre à la direction un aide temporaire.

M. Frédéric Stadler a été nommé surveillant de la salle G. Moynier, en remplacement de M. Victor Wisard, décédé le 8 mars, et M. Joseph Chappuis surveillant de la salle Ernest Naville, en remplacement de M. A.-M. Pittard, décédé le 11 juin. Le 15 mars est décédé également M. Louis Grisel, commis-distributeur depuis 1890. Nous renouvelons ici aux familles de ces dévoués employés l'expression de nos condoléances.

La Commission de la Bibliothèque a eu le regret de perdre deux de ses membres, MM. Gabriel Oltramare et Camille Ferrier. M. G. Oltramare, doyen de la Commission, en faisait partie depuis 1849, date de sa réorganisation, et a participé avec zèle à ses travaux pendant cinquante-sept années ; il s'occupait plus particulièrement des sciences mathématiques. M. Camille Ferrier fut membre de la Commission de 1887 à 1903, date à laquelle il donna sa démission et reçut du Conseil Administratif le titre de membre honoraire.

Le 27 février, le Conseil Administratif a nommé membre de la Commission M. Edouard Claparède, docteur en médecine, directeur du laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université, et, le 5 juin, M. Henri Fehr, professeur de mathématiques à l'Université.

#### CLASSEMENT DES IMPRIMÉS.

Un septième fascicule du 3<sup>me</sup> supplément, comprenant les ouvrages entrés du 1<sup>er</sup> juillet 1905 au 30 août 1906, a été publié en septembre.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS.

Le dépouillement sur fiches de la Correspondance ecclésiastique (XVI<sup>m</sup>, XVII<sup>m</sup> et XVIII<sup>m</sup> siècles) et des différents recueils de lettres du XVI<sup>m</sup> siècle a été poursuivi et presque achevé. Les manuscrits entrés pendant ces vingt-cinq dernières années ont été catalogués et le classement de quelques collections des XVIII<sup>m</sup> et XIX<sup>m</sup> siècles (P. Prevost, Et. Dumont, N. Fatio, G. Le Sage) a été commencé.

SALLES EYNARD ET REVILLIOD.

Les travaux d'agrandissement étant terminés et les nouvelles salles de travail livrées au public, la Direction a pu s'occuper de l'arrangement de l'ancienne salle de lecture et des salles Eynard et Revilliod, dans lesquelles sont déposés les livres. Il était nécessaire de procéder à une nouvelle répartition des volumes. Un plan général a été établi, prévoyant l'utilisation des corps de bibliothèque récemment construits et tenant compte également des exigences du service. L'ancienne salle de lecture a reçu une partie des collections de journaux de grand format ; en outre, les services intérieurs de la Bibliothèque y ont été concentrés. Le nouvel aménagement de la Salle Revilliod est entièrement effectué, celui de la Salle Eynard l'était en partie à la fin de l'année.

Il a été procédé également au nettoyage partiel des mêmes salles et des livres au moyen de l'appareil « Atom », actionné par un moteur électrique. Ce système a donné de très bons résultats. Il absorbe et par conséquent élimine réellement la poussière, et il a l'avantage de pouvoir être employé en toute saison. L'infériorité qu'il présente sur le battage au point de vue de l'efficacité peut être rachetée par un usage plus fréquent ; elle est compensée aussi par le fait qu'il ménage davantage la reliure.

SALLE AMI-LULLIN.

Un examen attentif des tableaux de la Salle Lullin a démontré pour quelques-uns l'urgence d'une restauration et en parti-

culier la nécessité d'une transposition sur toile de quatre portraits peints sur bois, représentant Jeanne d'Albret, le Connétable de Montmorency et deux personnages désignés, probablement à tort, comme étant Charles IX et Henri III. Ces portraits, sans doute par l'effet du chauffage central, se boursouflaient et la peinture se détachait par écailles. Le Conseil Administratif, considérant qu'il n'y a pas à Genève de spécialiste pour ce genre de travail extrêmement délicat, s'adressa à MM. Brisson frères, rentoileurs des Musées nationaux, à Paris. MM. Brisson examinèrent à cette occasion tous les tableaux de la Salle Lullin et établirent un devis des réparations que leur état réclamait (transposition, rentoilage, nettoyage, etc). Sur le vu de leur rapport, le Conseil Administratif présenta au Conseil Municipal une demande de crédit de six mille francs. Ce crédit a été voté le 3 juillet et sera réparti sur les exercices 1906 et 1907. Les travaux, qui comportent, outre la restauration proprement dite, la réparation d'un certain nombre de cadres et la réfection de la plupart des cartouches, seront poursuivis par étapes successives.

Le portrait de Diderot, par Lévitiski, a figuré à l'Exposition de l'art russe, à Paris (15 octobre-15 novembre). A son retour, il a été restitué au Musée Rath, auquel il avait été légué par Etienne Dumont. Il avait fait partie, en 1843, avec d'autres œuvres d'art, d'un échange conclu entre le Musée Rath et la Bibliothèque, chacune des deux institutions s'étant alors réservée la propriété des objets qu'elle confiait en dépôt à l'autre.

Les nouvelles armoires-vitrines en fer, destinées à la conservation et à l'exposition de nos plus précieux manuscrits, et dont la construction résulte d'une décision du Conseil Municipal du 17 novembre 1905, sont en place, mais leur aménagement n'était pas encore entièrement achevé à la fin de l'année.

#### NOUVELLES DIVERSES.

Conformément à l'entente intervenue en décembre 1903 entre le Conseil Administratif et la Société Jean-Jacques Rousseau,

les « Archives J.-J. Rousseau » ont été déposées dans la *Salle de consultation des manuscrits*. La Société J.-J. Rousseau a tenu dans cette même salle, le 21 juin, son assemblée générale.

La Direction de la Bibliothèque a fait exécuter des cartes postales illustrées, représentant des vues du bâtiment et de différentes salles ; 424 cartes ont été vendues en 1906.

La Bibliothèque a reçu à la fin de juillet la visite du Congrès des Activités chrétiennes, à l'occasion duquel une exposition de portraits et d'œuvres de Th. de Bèze avait été organisée, et, le 4 septembre, la visite du Congrès de l'assainissement et salubrité de l'habitation.

### **29. Dépôt des Cartes.**

Conservateur : M. Ch. PERRON.

#### *Commission.*

MM. W. ROSIER, président. — E. CHAIX. — F. GARDY. — C. SCHÖNDELMAYER.

#### Budget N° 40.

Voté . . . . .	Fr. 1 500 —
Dépensé . . . . .	» 1 561 85
Dépensé en plus . . . . .	<u>Fr. 61 85</u>

La dépense en plus provient des acquisitions les plus indispensables pour compléter la documentation du Musée cartographique et des dépenses relatives à son aménagement. Cette nouvelle institution, jointe au Dépôt des Cartes, ne disposant pas encore d'un crédit spécial, a dû recourir non seulement au budget de ce dernier, mais encore à d'autres, sans toutefois pouvoir être jusqu'ici ouverte au public, ce qui aura lieu certainement en 1907, les dépenses à faire étant relativement minimes. Il serait d'autant plus nécessaire d'arriver promptement à ce résultat que le public ignore encore trop l'existence du



Dépôt et les services qu'il peut rendre. Le Musée contribuerait beaucoup à le faire connaître et à lui valoir des dons (atlas, cartes, etc.), documents dont il peut toujours tirer le meilleur parti et qui ne sont souvent qu'un encombrement pour les particuliers. Enfin, il importerait que ce Musée, le premier de ce genre, fût en parfait état quand viendront le visiter les savants du monde entier que réunira, à Genève, en 1908, le congrès universel de Géographie.

Les dépenses engagées pour l'installation du Musée ont de nouveau, comme en 1905, empêché le Dépôt des Cartes de faire les acquisitions de publications nouvelles, au grand détriment de la collection et du public qui vient la consulter.

Le nombre des consultations est resté stationnaire, tandis que celui des emprunts s'est sensiblement élevé. C'est ainsi qu'il a pu rendre des services à des établissements d'instruction publique et à l'Association des Intérêts de Genève pour des recherches utiles au but qu'elle poursuit.

Les dons se sont élevés à 227 cartes, 19 atlas, 14 volumes, 7 brochures y compris la collection de cartes de Genève et du reste de la Suisse (du XV<sup>me</sup> au XVIII<sup>me</sup> siècle) formée par feu M. Adolphe Gautier, et dont une partie est venue documenter de la manière la plus heureuse les séries du Musée cartographique spéciales à Genève et à la Suisse.

Le Conseil Administratif a décidé de donner le nom de « Salle Adolphe Gautier » à une salle du Dépôt des Cartes.

### **30. Bibliothèques circulantes et salles de lectures.**

Conservateur : M. L. BOGEY.

Budget n° 39.

Voté . . . . .	Fr. 20 560 —
Dépensé . . . . .	» 20 671 55
Dépensé en plus . . . .	<u>Fr. 111 55</u>

Les bibliothèques circulantes ont été ouvertes durant 1088

heures, soit 272 séances à la *rive droite* et 1084 heures, soit 271 séances à la *rive gauche*.

Il a été prêté 138,672 volumes, soit 3432 de plus qu'en 1905.

*Rive gauche* . . . 75895 vol. = moyenne 280 par séance.

*Rive droite* . . . 62777 » = » 230 »

Le prêt de la *rive gauche* a été de 4106 volumes de plus qu'en 1905, tandis que celui de la *rive droite* a été de 673 de moins. L'importante augmentation du prêt de la *rive gauche* doit être attribuée à la proximité de notre bibliothèque avec les quartiers populeux de Plainpalais. La diminution de la rive droite provient du fait que cette bibliothèque est surtout fréquentée par la classe laborieuse qui, recherchant dans la lecture un délassement plutôt qu'une étude, ne lit guère que du roman. Or, un ouvrage d'imagination étant beaucoup plus vite lu qu'un ouvrage de géographie, d'histoire ou de science, le lecteur a bientôt épuisé notre choix de romans, qui est restreint.

Il a été inscrit 972 nouveaux lecteurs :

	Rive gauche.	Rive droite.
Genevois . . .	413	243
Confédérés . . .	81	132
Etrangers . . .	67	36
Total . . .	<u>561</u>	<u>411</u>

De ces 972 nouveaux lecteurs, 239 n'habitent pas la Ville: 203 pour la *rive gauche*, 36 pour la *rive droite*.

La salle de lecture (*rive gauche*) a été ouverte les mêmes jours que la bibliothèque circulante. Elle a été fréquentée par 2513 lecteurs, soit en moyenne 9 par jour.

Ainsi que nous le disions dans notre précédent rapport, une salle de lecture a été adjointe à la bibliothèque circulante de la *rive droite*. Inaugurée le 1<sup>er</sup> février 1906, cette salle, qui est ouverte de 6 à 10 heures chaque soir, a été fréquentée par 1623 lecteurs, soit en moyenne 7 par jour. On le voit, nos salles de lecture sont loin d'être utilisées autant qu'elles devraient l'être.

Les acquisitions pour les bibliothèques circulantes ont été de 644 volumes et les dons de 53 volumes.

*Donateurs.*

MM. Alfred BÉTANT . . . . .	2 volumes
Ch. BORGEAUD . . . . .	3 »
M <sup>lles</sup> Charlotte BIRRELL . . . . .	15 »
Rosine BRACCO . . . . .	1 »
Le CONSISTOIRE . . . . .	2 »
M <sup>lle</sup> L. CONSTANÇON . . . . .	4 »
MM. Louis COURT . . . . .	1 »
DUFOUR-VERNES . . . . .	3 »
IMER-SCHNEIDER . . . . .	2 »
Fréd. KÖNIG . . . . .	4 »
Fréd. LIPPOTH . . . . .	1 »
Paul PICTET . . . . .	2 »
M <sup>lle</sup> Eugénie QUÉTELET . . . . .	13 »
M <sup>me</sup> Laure SPINEDY . . . . .	1 »
Total . . . . .	<u>53 volumes</u>

Le Conseil Administratif a appelé aux fonctions de distributrices M<sup>lles</sup> Augusta Bosson et Louisa-Augustine Rissot.

---



## CHAPITRE X

### THÉÂTRE ET CONCERTS

Conservateur : M. M. ZBINDEN.

Budget n° 53.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 20 000 —	Voté . . .	Fr. 217 297 50
Reçu . . .	» 16 744 —	Crédit suppl. »	3 000 —
Reçu en moins.	Fr. <u>3 256 —</u>		Fr. 220 297 50
		Dépensé. »	<u>226 438 50</u>
		Dépensé en plus.	Fr. <u>6 141 —</u>

Dépensé en plus sur :

d. Traitement du chef d'éclairage . . . . .	Fr. 264 35
» du tapissier . . . . .	» 277 50
» de 4 nettoyeurs . . . . .	» 517 40
e. Eclairage . . . . .	» 469 25
f. Chauffage . . . . .	» 2 065 95
g. Instruments de nettoyage. . . . .	» 39 50
i. Entretien des appareils d'éclairage et de sû- reté . . . . .	» 133 80
j. Frais de veilles des sapeurs-pompiers . . .	» 1 193 65
l. Décors nouveaux et réfection de décors . .	» 2 476 90
m. Acquisition et entretien du mobilier . . .	» 37 15
<i>A reporter.</i> . . . .	Fr. <u>7 475 45</u>

	<i>Report</i> . . . . .	Fr. 7 475 45
<i>r.</i>	Assurance des employés . . . . .	» 39 —
<i>s.</i>	» du théâtre . . . . .	» 295 45
<i>w.</i>	Electricité pour le Victoria-Hall. . . . .	» 401 95
<i>z.</i>	Concerts . . . . .	» 837 85
		<u>Fr. 9 049 70</u>

Dépensé en moins sur :

<i>a.</i>	Traitement du Conservateur .	Fr. 1 117 50
<i>k.</i>	Frais de rondes de nuit. . . . .	» 408 10
<i>w.</i>	Aménagement et dépenses di- verses . . . . .	» 342 20
<i>o.</i>	Entretien de la bibliothèque musicale . . . . .	» 6 30
<i>p.</i>	Chauffage (conservateur, con- cierge, etc.). . . . .	» 8 80
<i>q.</i>	Eclairage (conservateur, con- cierge, veilleur, etc.). . . . .	» 3 55
<i>u.</i>	Entretien du Victoria Hall . . . . .	» 37 80
<i>v.</i>	Gaz pour chauffage et éclairage . . . . .	» 984 45
		<u>Fr. 2 908 70</u>

Dépensé en plus. Somme égale. Fr. 6 141 —

STATISTIQUE.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, il a été donné 216 représen-  
tations, dont 31 en matinée, avec 269 ouvrages, se répartissant  
comme suit :

Opéras, opéras-comiques, drames et comé- dies lyriques . . . . .	98
Opérettes . . . . .	50
Comédies, drames et vaudevilles . . . . .	120
(dont 37 comédies par des troupes de passage).	
Ballet : « La légende des Alpes » . . . . .	1
Total . . . . .	<u>269</u>

A ces chiffres il faut ajouter :

Une représentation en l'honneur de la Conférence de la Convention de Genève ;

Une soirée de bienfaisance au profit des victimes de Courrières ;

Une soirée, organisée par le Congrès « Esperanto » ;

Dix concerts d'abonnement.

Les nouveautés des deux demi-saisons de l'année 1906 ont été, pour l'opéra comique, le drame et la comédie lyriques, « Sibéria » (déc. 1905), « La Fiancée de la Mer », « La Reine Fiamette », « La Tosca ».

Ces deux derniers ouvrages ont eu particulièrement un beau et légitime succès, et font honneur tant au directeur qu'à notre théâtre.

#### DÉCORS.

Les décors de « Sibéria », exécutés en 1905, ont été en partie payés par l'exercice courant, ce qui a causé un dépassement de crédit.

Pour l'année 1906, le peintre Sabon a exécuté différents décors neufs : pour « La Fiancée de la Mer » (3<sup>me</sup> acte), et quelques fermes pour « La Reine Fiamette ».

Pour répondre aux besoins actuels, et principalement pour la comédie, il a été commandé un salon moderne. Ce salon, exécuté avec le talent dont l'éminent peintre-décorateur a toujours fait preuve, est d'un bel effet. Construit selon l'usage actuel, c'est-à-dire en oblique, avec une large baie, il ne se prêtera pas à de multiples transformations, mais il pourra être réduit en salon plus modeste, au moyen d'une ferme spéciale.

Deux nouveaux lustres, dont les bras sont interchangeableables, soit en lampes tombantes ou à bougies, compléteront ce bel ensemble.

L'inventaire des décors au 31 décembre 1906 est de 46,300 m<sup>2</sup>.

Malgré ce chiffre qui peut paraître élevé, plusieurs pièces, depuis l'incendie du bâtiment des décors, n'ont pas été remplacées, ou sont restées incomplètes, telles que : « Le Pardon

de Ploërmel », « Charles VI », « Aïda », « Walkyrie », « Vaisseau Fantôme », « Paul et Virginie », « Le Cid », etc.

Toutefois, il ne faudrait remédier à cet état de choses que si notre scène comportait d'une manière régulière des représentations de grand opéra.

En outre, plusieurs décors ont été retouchés, tels que le Poste de « Carmen » (1<sup>er</sup> acte), la chambre gothique de « La Juive », différents hameaux, la toile de fond d'horizon, les bandes d'eau, le tapis d'eau. Nous avons dû procéder à la réfection complète des châssis d'horizon, ceux qui existent étant devenus inutilisables et même dangereux, ces châssis mesurant jusqu'à 9 m. 50 de hauteur. Il est d'une nécessité absolue de refaire petit à petit les décorations du répertoire courant. Aussi a-t-on prévu pour l'année 1907, dans le crédit demandé, la reconstruction complète d'un des décors de salons, le Louis XV ou le Renaissance, ainsi que celle d'un rideau de tulle noir ; celui que le théâtre possède depuis la création de « La Walkyrie » (1893) est hors d'usage.

Il ne faut pas oublier que notre scène est grande et que les frais sont proportionnés à ses dimensions, dès qu'il s'agit de retouches ou constructions nouvelles.

#### MESURES DE SÉCURITÉ.

Le paratonnerre placé sur le bâtiment a été l'objet d'une vérification sérieuse faite par le Service électrique municipal, et différents travaux ont été exécutés pour en assurer le bon fonctionnement.

Le service de préservation contre l'incendie est toujours suivi avec beaucoup d'attention par l'Etat-major du bataillon des sapeurs-pompiers.

Deux nouvelles bouches à eau ont été installées dans les passages qui conduisent de la salle à la scène, ce qui en porte le nombre à 44, réparties comme suit :

Salle de spectacles :

10 bouches, soit 2 par étage et 4 au parterre ;

Administration : 12 bouches (2 par étage) ;

Scène et dépendances : 22 bouches.

Pour assurer l'évacuation rapide de la salle en cas de sinistre ou de panique, un cours a été donné à MM. les inspecteurs municipaux, et des dispositions spéciales ont été prises avec le commandant de gendarmerie.

Tous les hommes chargés de la police savent quels seraient leurs devoirs et leurs fonctions si une alerte se produisait.

De plus, des écriteaux avec le mot « sortie », placés entre une lampe électrique et une lampe de sûreté (bougie) dirigeront en tout temps les spectateurs.

Nous croyons que ces écriteaux auront surtout pour effet d'habituer le public à utiliser plus qu'il ne le fait encore les sorties qui lui sont réservées (quatre par étage).

Le service des rondes de nuit, après le spectacle, quoique fait très consciencieusement jusqu'à présent par un employé spécial, a été confié dès le 1<sup>er</sup> novembre à un homme du bataillon des sapeurs-pompiers, sous la direction de l'Etat-major. Le crédit voté pour cette dépense a permis d'affecter un homme de plus au poste permanent et le service est fait alternativement par les hommes de ce poste.

Ce service, contrôlé exactement par des appareils spéciaux, fonctionne avec une grande régularité.

Un crédit voté au mois de juin par le Conseil Municipal a permis d'établir, au rideau de fer, une commande électrique, ce qui constitue une importante amélioration.

Le treuil qui se manœuvrait à bras est actionné actuellement par un moteur de la C<sup>ie</sup> de l'Industrie électrique et mécanique. Pour la descente, la commande peut s'opérer de six endroits différents en agissant sur des contacts électriques placés aux points suivants :

Deux contacts aux cintres ;

Deux » sur scène ;

Un » devant le chef d'orchestre ;

Un » palier du 1<sup>er</sup> étage (administration).

La descente du rideau est réglée par un frein à huile.

Le courant de faible intensité, nécessaire pour la manœuvre de ces différents appareils, est fourni par la batterie d'accu-



mulateurs située dans le sous-sol du théâtre et constamment en charge pour le service d'éclairage de sûreté.

On dispose de cette façon d'une source d'énergie électrique indépendante et tout à fait constante, ce qui assure le fonctionnement régulier du rideau, même en cas d'arrêt de l'usine de Chèvres.

#### TRAVAUX.

Dans la salle entretenue avec le plus de soins possibles, différentes modifications ont été apportées aux vestiaires. Les tapis des loges de 1<sup>re</sup> galerie et des escaliers conduisant aux fauteuils ont dû être changés.

Il serait trop long d'énumérer ici, dans le détail, les différents travaux qui se répètent chaque année dans les diverses parties du bâtiment ; signalons toutefois que le mode de chauffage à air chaud, installé dès le début de la construction, ne donne pas toujours de bons résultats et qu'il est l'objet de modifications constantes et coûteuses.

Pour ce qui concerne la publicité en ville, quelques plaques d'affichage ont été disposées à deux faces, et d'autres déplacées, afin de permettre la lecture de l'affiche du trottoir, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

*Instruments.* — La clarinette basse de l'orchestre, datant de l'ancien théâtre, étant absolument hors d'usage, le Conseil Administratif a décidé l'achat d'un instrument neuf et a voté à ce sujet un crédit de 600 fr.

#### MESURES ADMINISTRATIVES.

Pour obvier aux inconvénients, souvent signalés, du mode de débuts au théâtre, le Conseil Administratif a, pour la saison courante, nommé à cet effet une commission spéciale de vingt-trois membres, pris parmi les Conseillers Municipaux, abonnés, habitués, journalistes, artistes amateurs, professeurs et musiciens représentant nos corps de musique officiels.

Des plaintes nombreuses étant parvenues au Conseil Admi-

nistratif sur le bruit fait au théâtre par les retardataires, avis a été donné par la voie de la presse et sur les affiches et programmes, que l'entrée de la salle, tout au moins pour le rez-de-chaussée, serait interdite cinq minutes après le lever du rideau. Ce règlement a été bien accueilli, mais son application est délicate. Toutefois, grâce au concours des placeurs, ouvreuses, inspecteurs municipaux, on peut espérer un heureux résultat, et ceci sans porter préjudice ni au public ni au directeur. Différentes modifications ont été apportées aux portes, fauteuils, etc., afin d'éviter le bruit résultant du va et vient.

Le Conseil Administratif, tenant compte de la demande justifiée du directeur, a autorisé une augmentation du prix des places pour les matinées, mais seulement pour le rez-de-chaussée et la 1<sup>re</sup> galerie. Toutefois, sauf pour les parquets, le prix de location a été réduit de moitié. En revanche, le directeur s'est engagé à donner une fois par semaine, le mercredi de préférence, une soirée au prix des matinées, et de plus quelques représentations à moitié prix à toutes les places. L'administration municipale espère ainsi faciliter de plus en plus la fréquentation du théâtre à toutes les classes de la population.

#### PERSONNEL.

Le personnel des employés de la Ville a subi quelques changements.

Le Conseil a appelé au poste de Conservateur M. Marc Zbinden, précédemment chef de bureau au Service électrique de la Ville.

M. Louis Deffaugt, électricien, a remplacé M. Dubois, chef électricien, décédé après de nombreuses années de bons services.

D'autre part, le Conseil Administratif a nommé M. Marc Ryhen au poste de chauffeur-nettoyeur, et M. Claude Berger, nettoyeur.

#### *Bibliothèque du Théâtre.*

Bibliothécaire : M. Emile DELPHIN.

Le service habituel ne donne lieu à aucune observation. Actuellement, le matériel musical d'un usage courant est en aussi

bon état que le comportent l'âge et les longs services de certaines partitions d'opéra. On a donc pu consacrer une petite partie du modeste budget à la réfection et à la reliure des ouvrages de la bibliothèque traitant de l'histoire du théâtre et de la musique, de la mise en scène (décors, costumes, etc.). Ces ouvrages sont assez fréquemment consultés par l'état-major, tant directorial que municipal du Théâtre, et aussi par quelques particuliers.

Voici le mouvement des sorties et rentrées de l'année. Il comprend non seulement les ouvrages appartenant à la bibliothèque, mais aussi ceux qui ont été loués aux éditeurs.

	Partitions d'orchestre.	Partitions réduites.	Parties d'orchestre et de chœurs.	Total.
Représentations	37	197	1521	1755
Concerts . . .	<u>49</u>	<u>—</u>	<u>2430</u>	<u>2479</u>
	<u>86</u>	<u>197</u>	<u>3951</u>	<u>4234</u>

On voit que les dix concerts d'abonnement nécessitent une manutention plus considérable que toutes les représentations réunies.

*Augmentation en 1906.*

	Achats.	Dons.	Totaux.
Partitions d'orchestre .*	6	8	14
Partitions chant et piano .	5	—	5
Parties détachées . . . .	—	482	482
Ouvrages théoriques, histori- ques et bibliographiques .	15	9	24
Actes administratifs . . .	—	8	8
Œuvres dramatiques . . .	—	4	4
	<u>26</u>	<u>511</u>	<u>537</u>

DONS.

M. A. Barthélemy, consul de France, 1 volume, 3 brochures.  
— Bibliothèque publique, 1 brochure. — Comité des concerts d'abonnement, 8 partitions ; 482 parties séparées. — MM. Emile

Delphin, bibliothécaire, une année du *Ménestrel* (1906), 1 volume. — Jullien, libraire, 1 brochure. — H. Kling, professeur au Conservatoire, 4 brochures. — P. de Simon, 3 brochures. — G. de Seigneux, 1 brochure. — Administration de *La Scène*, un abonnement. — Administration de la *Schweizerische Musikzeitung*, 1 abonnement.

*Victoria-Hall.*

Au Victoria-Hall, les seuls travaux à mentionner sont l'établissement d'un ventilateur électrique dans la salle de l'Harmonie nautique et la suppression d'un rang de strapontins aux deuxièmes galeries, pour faciliter l'évacuation de la salle.

Les dégagements de cette salle laisseront toujours beaucoup à désirer ; à défaut de mesures plus radicales, il y aura lieu de régler d'une manière précise la circulation du public, pour éviter l'encombrement des escaliers et couloirs.

---



CHAPITRE XI

**PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

Budget n<sup>os</sup> 54 et 55.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu. . . .	Fr. 563 550 —	Voté . . . .	Fr. 550 408 50
Reçu . . . .	» 586 580 30	Crédit suppl. »	16 000 —
Reçu en plus	<u>Fr. 23 030 30</u>	Dépensé . . .	» 582 234 30
		Dépensé en plus	<u>Fr. 15 825 80</u>

*Détail des recettes.*

<i>a.b.c.d.e.</i>		Prévu.	Reçu.
Loyers des appartements, kiosques, caves, water-closets et bains . . .	Fr. 140 450 —	Fr. 143 918 95	
<i>f.</i> Saillies fixes et mobiles . . . . .	» 25 000 —	» 31 006 45	
<i>g.h.i.j.k.</i> Anticipations sur la voie publique . . .	» 38 800 —	» 43 706 75	
<i>l.</i> Redevances divers <sup>es</sup> »	23 000 —	» 31 748 15	
<i>m. n.</i> Bâtiments scolaires »	335 800 —	» 335 800 —	
Promenades et jardins . . . . .	» 500 —	» 400 —	
	Fr. 563 550 —	<u>Fr. 586 580 30</u>	
Reçu en plus	» 23 030 30		
Somme égale	<u>Fr. 586 580 30</u>		

*Détail des dépenses.*

	Prévu.	Dépensé.
N° 54. Bâtiments . Fr.	471 752	
Crédit supp. »	16 000	
	<hr/>	
	Fr. 487 752 —	Fr. 500 895 75
N° 55. Promenades et jardins. »	78 656 50	» 81 338 55
	<hr/>	
	Fr. 566 408 50	Fr. 582 234 30
Dépensé en plus. »	15 825 80	
Somme égale. . Fr.	<hr/>	<hr/>
	582 234 30	

SECTION I.

**Bâtiments.**

	Voté.	Dépensé.
<i>a, b, c, d, e, f, g.</i> Traitements et chauffage, concierge Pa- lais Eynard et divers . . .	Fr. 25 450 —	Fr. 26 189 05
<i>h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s,</i> <i>t, u, v.</i> Bureau du Plan d'em- bellissement, entretien di- vers bâtiments et eau con- sommée par les différents services municipaux. . . . .	» 356 376 —	» 363 214 60
<i>Service locatif :</i>		
<i>a, b, c, d, e.</i> Traitements . . . . .	» 11 600 —	» 11 600 —
<i>f, g, h, i.</i> Entretien des bâti- ments . . . . .	» 65 000 —	» 71 127 55
<i>j.</i> Assurances. . . . .	» 29 326 —	» 28 764 55
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 487 752 —	Fr. 500 895 75
Dépensé en plus. »	13 143 75	
Somme égale. . Fr.	<hr/>	<hr/>
	500 895 75	

I

BATIMENTS DES SERVICES PUBLICS.

*Entretien spécial de l'Abattoir.*

Voté, 8 000 fr. — Dépensé, 9 025 fr. 25.

Dépensé en plus, 1 025 fr. 25.

La grande table en bois de la porcherie, mise hors d'usage à la suite d'un long service, a été remplacée par une dalle en béton de ciment; dans ce même service, les colonnes, râteliers, grues et treuils ont été nettoyyés et repeints.

D'autres réparations d'une certaine importance ont été exécutées dans les appartements du concierge du marché et du sous-inspecteur sanitaire, au dallage en ciment du marché couvert et aux cheneaux et descentes des toitures.

L'installation du gaz, reconnue défectueuse par suite des extensions successives apportées à l'éclairage et de l'insuffisance des conduites d'amenée, a été améliorée par la pose d'un nouveau compteur de 100 becs en remplacement de l'ancien. En même temps, le gaz a été placé dans les loges 15 et 16.

*Collège et écoles.*

Voté, 100 000 fr. — Dépensé, 93 257 fr. 10.

Dépensé en plus, 6 742 fr. 90.

La mesure essentiellement hygiénique consistant à remplacer dans les classes, les soubassements en bois par des grani-tages en ciment et la détrempe des parois par une peinture à l'huile a été poursuivie dans les écoles du Grütli, de Malagnou (primaire et enfantine), des Pâquis (école mixte), de la rue du Môle et de la rue Argand.

A l'école mixte des Pâquis, la zinguerie de la toiture a subi une réfection presque complète.

A l'école primaire de la rue de Malagnou, le dallage des W.-C. a été refait.

A l'école de la rue de Berne, une partie des galandages séparant les classes du vestibule ont dû être reconstruits.

Au Collège de Saint-Antoine, l'appartement de l'huissier a été remis à neuf et les fers-blancs de la toiture ont été réparés.

La face de l'école d'Horlogerie sur la rue Neuve-du-Temple, dont les molasses étaient complètement désagrégées, a été ravalée, et les cordons et tablettes remplacés par du grès. Des ventilateurs électriques ont été placés dans plusieurs classes et une partie des doublages en zinc de la toiture ont été changés.

L'école enfantine des Cropettes (bâtiment neuf) a été pourvue d'un tambour extérieur, de doubles fenêtres aux classes qui n'en étaient pas encore pourvues, et quelques poêles en catelle ont été remplacés.

Des pavillons démontables en bois recouverts de toile ont été construits dans les préaux des écoles enfantines de la rue du Môle et de la rue de Neuchâtel.

Le renouvellement du mobilier scolaire par des pupitres Mauchain a continué par les écoles de Malagnou et des Pâquis; 270 pupitres neufs ont été placés. Il ne reste plus actuellement que quatre classes à repourvoir.

A l'école du Grütli, les anciens calorifères du système Michel Perret, très usagés et ne fonctionnant plus d'une manière satisfaisante, ont été remplacés par des appareils à vapeur à basse pression. Cette installation, qui a fait l'objet d'un crédit spécial, a été confiée à la C<sup>ie</sup> suisse de chauffage et de ventilation. Les résultats obtenus doivent être considérés comme satisfaisants, étant donnée la température relativement basse du dernier hiver.

*Musées, temples et bâtiments divers.*

Voté, 60 000 fr. — Dépensé, 70 916 fr. 80.

Dépensé en plus, 10 916 fr. 80.

Les travaux de transformation des bureaux de la Voirie, rue des Alpes, ont été terminés au commencement de l'année.



A la Bibliothèque publique, on a procédé à divers travaux intérieurs, tels que pose de vitrines au Musée cartographique, rayonnages, remplacement de rideaux, transformation d'éclairage, etc.

Au Museum d'Histoire naturelle, une salle de dépôt a été établie dans le second sous-sol, côté nord-ouest, ce qui a nécessité des travaux d'assainissement assez importants. Le manque de place oblige à tirer parti de tous les locaux disponibles, au risque de s'exposer à des déconvenues.

Eu égard à l'état de maladie du chef de service, les bureaux de la Police municipale ont été transférés temporairement à l'ancien herbier, rue de la Croix-Rouge. Bien que réduits au strict nécessaire, les frais d'aménagement ont été assez élevés, car il a fallu mettre le gaz, des stores et installer des W.-C.

Les bureaux de la Taxe municipale, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, ont été remaniés en partie et leur mobilier complété.

La charpente du clocher du temple de la Fusterie a été réparée et consolidée.

Un travail important prévu depuis quelques années et qu'il n'était plus possible de différer, la transformation du système de chauffage du temple de la Madeleine, a été effectué cette année. Un calorifère à air chaud a été établi dans un caveau en sous-sol. La profondeur à attribuer au local de chauffe a nécessité la réfection de la canalisation de la rue d'Enfer.

Le clocheton de l'horloge du pont de la Machine a été refait en partie.

Des réparations ont été effectuées aux dépôts d'engins contre l'incendie des écoles du Grütli et de Malagnou (n° 4).

La toiture de l'Orangerie de la promenade des Bastions, qui menaçait ruine, a été entièrement refaite.

Des W.-C. pour les deux sexes ont été construits dans le cimetière de Plainpalais.

*Entretien spécial du Théâtre.*

Voté, 7 000 fr. — Dépensé, 7 196 fr. 75.

Dépensé en plus, 196 fr. 75.

Au sous-sol, le dallage en ciment a été achevé et des robi-

nets de lavage avec courses ont été placés pour permettre un meilleur nettoyage. Les W.-C. ont été refaits, plusieurs calorifères réparés et pourvus de réservoirs d'évaporation.

Le plancher des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> galeries, très usé, a été recouvert d'un fort linoléum.

L'ancien ascenseur de la scène, hors d'usage depuis plusieurs années, a été supprimé.

Deux nouvelles bouches à incendie ont été placées dans les passages communiquant de la salle à la scène.

La nomination d'un nouveau conservateur a nécessité une remise en état complète de l'appartement; les planchers ont été remplacés, les peintures et tapisseries refaites. Vu l'importance de ces réparations, leur coût a été partagé entre l'exercice 1906 et le suivant.

## II

### PROPRIÉTÉS DE RAPPORT ET LOCATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Percepteur des loyers et redevances : M. MOÏSE TRIMOLET.

#### *A. Propriétés de rapport.*

Le prolongement de la rue de Berne a nécessité la démolition de l'immeuble rue du Prieuré, 9. L'acquisition de l'immeuble rue de Candolle, 1 a été décidée, d'accord avec l'Etat, pour empêcher M. Lacroix, propriétaire, de le démolir et de reconstruire sur sa parcelle un bâtiment plus élevé. En vue de la reconstruction du quartier du quai du Seujet, la Ville a acquis deux immeubles sis rue du Temple 31-33, 2<sup>me</sup> cour.

La recette des loyers, s'étant effectuée d'une manière satisfaisante, dépasse sensiblement le chiffre prévu et les diverses perceptions accusent une notable augmentation sur les sommes prévues au budget.

Le Conseil Administratif a concédé à M. LeRoyer la location des 19 kiosques à journaux. Cette location a été portée de 17 550 fr. à 25 100 fr.

*Locations sur la voie publique et divers.*

*Recettes.*

	Prévu.	Reçu.
f. Saillies fixes et mobiles . Fr.	25 000 —	Fr. 31 006 45
g. Location de places devant les cafés . . . . . »	20 000 —	» 23 162 50
h. Location pour kiosques à fruits, fleurs et légumes »	3 200 —	» 3 200 —
i. Pour travaux sur la voie publique . . . . . »	12 000 —	» 13 759 25
j. Pour voitures de louage. »	1 900 —	» 1 890 —
k. Droit d'attache de ba- teaux à laver, de ba- teaux . . . . . »	1 700 —	» 1 695 —
l. Redevances diverses . . »	23 000 —	» 31 748 15
	Fr. 86 800 —	Fr. <u>106 461 35</u>
Reçu en plus. »	<u>19 661 35</u>	
Somme égale Fr.	<u>106 461 35</u>	

*Autorisations pour travaux particuliers et anticipations  
sur la voie publique.*

Le nombre des autorisations pour travaux particuliers et anticipations sur la voie publique a été, en 1906, de 5290, accusant une augmentation de 38 sur le précédent exercice.

Ces autorisations se répartissent de la manière suivante :

	1906.	1905.
Enseignes nouvelles . . . . .	525	599
» restaurées . . . . .	60	81
» déplacées . . . . .	28	32
Inscriptions sur murs et vitrages . . . . .	114	125
Lanternes à gaz et électriques . . . . .	27	38
Attributs de commerce . . . . .	15	23
Tentes mobiles . . . . .	122	104
<i>A reporter.</i> . . . .	891	1002

<i>Report.</i> . . . . .	891	1 002
Réparations de faces . . . . .	49	52
Canaux, descentes, renvois d'eau . . . . .	99	96
Terrasses, balcons, marquises . . . . .	8	19
Démolitions de bâtiments. . . . .	3	5
Constructions et reconstructions . . . . .	19	10
Constructions de hangars . . . . .	—	3
Travaux journaliers et réparations sur la voie publique :		
Travaux divers . . . . .	493	} 481
» vidange hydraulique . . . . .	3 457	
» peintres divers . . . . .	229	
Dépôts de matériaux . . . . .	42	27
Total.	<u>5 290</u>	<u>5 252</u>

SECTION II.

**Promenades et Jardins.**

Chef de service : M. G. NITZSCHNER.

Budget n° 55.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . . . .	Fr. 500 —	Voté. . . . .	Fr. 78 656 50
Reçu . . . . .	» 400 —	Dépensé . . . . .	» 81 338 55
Reçu en moins . . . . .	<u>Fr. 100 —</u>	Dép. en plus . . . . .	<u>Fr. 2 682 05</u>
Dépensé en plus sur :			
d) Journées d'ouvriers . . . . .		Fr.	759 80
f) Chauffage des serres. . . . .		»	182 80
h) Assurance du personnel. . . . .		»	329 10
i) Entretien spécial de la promenade du Lac . . . . .		»	1 550 —
j) Entretien du Parc Mon-Repos. Insuffisance de recettes . . . . .		»	1 921 55
		Fr.	<u>4 743 25</u>
Dépensé en moins sur :			
e) Entretien et frais de culture. . . . .	Fr. 1 909 90		
g) Clôtures neuves. . . . .	» 151 30	»	2 061 20
Dépensé en plus. Somme égale.		Fr.	<u>2 682 05</u>

L'entretien des promenades devient chaque année plus important. La création de nouvelles promenades, l'arrangement des fontaines fleuries, puis la sécheresse persistante de la saison d'été et l'augmentation des salaires ont occasionné un surcroît de dépenses pour l'Administration municipale.

Pendant une longue période, l'arrosage des arbres des boulevards, rues et jardins, a occupé journellement et même la nuit une partie des ouvriers du service ; bien que le matériel d'arrosage ait été considérablement augmenté, il n'a pas été suffisant et il a fallu avoir recours aux bons offices du service de la Voirie pour l'arrosage des allées du parc des Crochettes.

La décoration florale des massifs demande beaucoup de soins. Les fontaines fleuries atteignent le chiffre de 12 ; elles réclament un entretien journalier et un grand nombre de plantes ; les dégâts y sont heureusement presque nuls ce qui n'est pas le cas pour les promenades du quai du Léman et du Monument National où les vols de plantes, la nuit, et les dégâts causés par les chiens sont souvent importants. Dans les Bastions, grâce au service du garde, les dégâts aux corbeilles fleuries et les plaintes sur les individus interlopes ont notablement diminués.

Le matériel servant à la décoration a été dans le cours de cet exercice continuellement en service ; il a été pourvu à 35 décorations dont quelques-unes de très longue durée, telles que celles de l'Exposition des Beaux-Arts au Palais électoral, des cours de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel municipal à l'occasion de la Conférence de la Croix-Rouge.

Toutes les décorations occasionnent une forte dépense à l'Administration municipale, en charriage, main-d'œuvre et matériel de plantes. Celles-ci reviennent fort souvent abîmées et doivent alors être remplacées. L'Administration municipale ne pourra donc plus, à l'avenir, procurer des plantes pour décorations, en dehors des cérémonies officielles.

La parcelle de terrain située entre les deux rues Le Fort a été aménagée en jardin avec pelouses et massifs entourés d'arceaux.

Des arbres ont été remplacés sur les promenades de la Treille, des Bastions, de Saint-Antoine, au boulevard James-Fazy et au quai de la Poste, devant la nouvelle fontaine de la place Saint-Gervais. Tous ces arbres ont été pourvus d'entourages de fer.

Les pelouses du Grand-Quai ont servi, comme de coutume, pour les fêtes de fin d'année et elles ont été remises en état; les barrières de fer qui les entourent sont à peu près hors de service par le fait de démontages fréquents et devront être remplacées.

Au Bois de la Bâtie, la création de nouveaux chemins a nécessité un ouvrier supplémentaire. Il est pourvu chaque année sur les points dangereux du Bois au remplacement des clôtures chabaury par des barrières de fer.

Au parc Mon-Repos des réparations urgentes ont été effectuées aux canaux des fontaines et aux bouches à eau; plusieurs pelouses ont été refaites. Quelques bancs ont été remplacés et les chaises réparées.

Le nombre des personnes fréquentant le parc s'accroît de jour en jour, même en hiver. Les arrosages de l'été 1906 ont dû être faits en grande partie la nuit vu l'affluence des promeneurs; de là provient un surcroît de la main-d'œuvre.

Une nouvelle serre achetée d'occasion a été établie dans le parc, près de celles déjà existantes. Une partie de la poutraison et des planchers du rez-de-chaussée de la maison du jardinier a dû être remplacée.

---

Au mois d'avril 1906, nous avons eu à répondre à un questionnaire qui nous avait été adressé par l'Administration communale de Bruxelles. Nous relatons ci-dessous quelques-unes de nos réponses.

La surface des promenades proprement dites appartenant à la Ville mesure : 1° dans le périmètre de la Ville : 180,800 m<sup>2</sup>. 2° dans les communes suburbaines : 578,187 m<sup>2</sup>. Il existe en outre un assez grand nombre de boulevards et places plantés d'arbres.

Le Service des promenades et plantations a un règlement

organique concernant le personnel et les conditions d'admission.

Le service est assuré par : un chef, un sous-chef, 3 chefs-jardiniers (Jardin botanique, Ariana, Cimetières), 30 jardiniers et 20 ouvriers sans préparation technique.

Les essences d'arbres répandues dans les promenades (plantations d'alignements), se répartissent comme suit :

Platanes . . . . .	exempl. 988
Marronniers . . . . .	» 589
Erables divers . . . . .	» 312
Tilleuls. . . . .	» 255
Ormeaux . . . . .	» 566
Conifères divers . . . . .	» 472
Bouleaux . . . . .	» 186
Sapins . . . . .	» 171
Pins . . . . .	» 154
Cèdres . . . . .	» 85
Aylanthes . . . . .	» 79
Peupliers divers . . . . .	» 69
Noyers d'Amérique . . . . .	» 65
Thuyas . . . . .	» 65
Acacias. . . . .	» 60
Saules divers . . . . .	» 56
Magnolias . . . . .	» 58
Micoucouliers. . . . .	» 45
Hêtres . . . . .	» 47
Chênes . . . . .	» 45
Tulipiers . . . . .	» 37
Pinus-Pinsapo . . . . .	» 35
Génévriers. . . . .	» 27
Mélèzes. . . . .	» 25
Catalpas . . . . .	» 29
Saphoras . . . . .	» 22
Frênes . . . . .	» 15
Cercis . . . . .	» 15
Paulownias . . . . .	» 18

Gleditschias . . . . .	exempl.	10
Gingko . . . . .	»	8
Gymnocladus . . . . .	»	7
Diospyros . . . . .	»	7
Planera . . . . .	»	5

*Cimetières.*

Sycomores . . . . .	»	257
Tulipiers . . . . .	»	80
Ormeaux . . . . .	»	70
Platanes . . . . .	»	53
Frênes . . . . .	»	35

Dans les 5 dernières années, la mortalité des arbres a porté plus spécialement sur les platanes, ormeaux et marronniers et cela dans la proportion de 4 ‰. Les causes principales de dépérissement sont la vieillesse, les fuites de gaz et les fouilles pratiquées à une trop faible distance des arbres.

En général, nos arbres n'ont pas souffert de maladies caractérisées. Les ormeaux que nous possédons en grand nombre ont été, il y a quelques années, envahis et éprouvés par deux insectes qui les attaquent spécialement : le scolype et la galéruque de l'orme. Il a fallu, pendant deux saisons, donner des soins minutieux aux arbres attaqués pour éloigner et détruire ces ravageurs. Le scolype étant très difficile à atteindre, le traitement qui a donné les meilleurs résultats est le suivant : décorticage des grosses écorces, badigeonnage des troncs et des grosses branches avec un mélange de chaux et de pétrole en y ajoutant un peu de suie pour atténuer la couleur blanche de la chaux. Ces arbres ont maintenant repris toute leur vigueur et sont en parfaite santé.

Le climat de Genève est favorable à tous les arbres de haute futaie. Toutefois pour nos nouvelles plantations nous avons abandonné le platane qui présente certains inconvénients.

Pour la décoration de nos promenades et jardins nous employons de préférence les espèces suivantes :



Géranium divers . . .	8 600,	en moyenne par année.
Pyrethrum aureum . . .	6 000	»
Echeverias glauca . . .	5 500	»
Bégonias divers . . .	6 000	»
Alternanthera rouge . . .	4 000	»
» jaune . . .	4 000	»
» divers . . .	3 200	»
Coléus divers . . .	3 500	»
Cannas divers . . .	2 500	»
Glaieuls . . .	2 000	»
Achyranthes rouges . . .	2 000	»
Gnafalium . . .	1 500	»
Ageratum divers . . .	2 400	»
Mesembrianthemum . . .	1 500	»
Pétunias . . .	1 450	»
Fuchsias . . .	800	»
Dahlias . . .	800	»
Verbenas . . .	1 200	»
Calcéolaires . . .	750	»
Hortensias . . .	600	»
Caladium esculentum . . .	600	»
Iresine . . .	500	»
Plumbago . . .	500	»
Lobélias . . .	500	»
Panicum . . .	500	»
Lantanas . . .	575	»
Salvias splendens . . .	500	»
Cinéraire maritime . . .	400	»
Impatiens . . .	300	»
Bougainvilléa . . .	300	»
Gazanias splendens . . .	300	»
Pennisetum . . .	250	»
Lilium . . .	200	»
Papyrus . . .	200	»
Maïs . . .	150	»
Musa . . .	77	»

Solanum . . . . .	75	en moyenne par année.
Tabacs . . . . .	75	»
Wigandia . . . . .	50	»
Ricins . . . . .	50	»

Toutes ces plantes sont utilisées pour la décoration estivale ; nous y joignons différentes espèces de palmiers, dracænas, eucalyptus, agaves, yuccas, soit comme plantes isolées ou comme motif central d'un grand massif.

Comme décoration printanière, nous employons annuellement :

Jacinthes . . . . .	4 000
Tulipes . . . . .	10 000
Crocus . . . . .	12 000
Pensées diverses . . . . .	12 000
Myosotis . . . . .	5 000
Silènes . . . . .	12 000
Arabis . . . . .	2 000
Giroflées . . . . .	1 500
Mimulus . . . . .	500
Dielytra spectabilis. . . . .	500

Nous employons à peu près 3000 chrysanthèmes en différentes variétés pour la décoration automnale.

Nous donnons ici les quantités et variétés produites et employées en 1905; les deux années précédentes donnent les mêmes chiffres.

Nous trouvons préférable de cultiver nous-mêmes la majeure partie des plantes que nous employons, elles sont mieux appropriées à nos besoins. Nous nous adressons aux horticulteurs pour l'imprévu et certaines plantes que nous employons en petite quantité.

Notre budget étant restreint en comparaison des nombreuses promenades et jardins que nous avons à entretenir, la question des fournitures a été étudiée à fond et nous avons reconnu que nous avons de multiples avantages à être nos propres fournisseurs, surtout en ce qui concerne les grandes quantités d'une espèce.

Une ville dotée de nombreuses promenades et jardins a tout intérêt à avoir une installation bien comprise pour cultiver en grand les plantes nécessaires à leur ornement. Notre Administration aura certainement à y pourvoir.

### SECTION III

#### **Horloges.**

Budget n° 59.

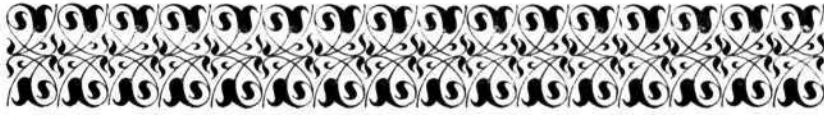
Voté. . . . .	Fr. 6 250 —
Dépensé . . . . .	» 8 827 75
	<hr/>
Dépensé en moins	<u>Fr. 2 577 75</u>

M. Paris, horloger, chargé depuis de longues années d'assurer la marche des horloges mécaniques de la Ville, est décedé. M. W. Golay a été désigné pour le remplacer.

Le service des horloges électriques a subi d'importantes modifications en vue d'adapter le réseau au voisinage des câbles de tramways. Quelques dernières corrections réclamées par le Département fédéral des Chemins de fer ont été exécutées, en sorte que nous pouvons aujourd'hui considérer le réseau comme répondant à toutes les exigences.

Le nombre des abonnés aux horloges électriques se trouve augmenté d'une unité. Le nombre total des horloges existant au 31 décembre est de 91.

Une horloge de 0<sup>m</sup>,45 de diamètre à double cadran a été installée sur un candélabre électrique de la place Bel-Air. Placée en vue d'un point de croisement important, cette horloge fixera l'heure exacte pour tout le réseau des tramways genevois. La Société du Crédit suisse, en échange d'une autorisation d'enseigne apposée sur le même candélabre, a pris à sa charge les frais d'installation et d'entretien de cette horloge.



## CHAPITRE XII

### VOIRIE

Ingénieur : M. Albert ODIER.

Budget n<sup>os</sup> 56 à 62.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu. . . .	Fr. 37 300 —	Voté . . . .	Fr. 833 000 —
Reçu . . . .	» 39 876 50	Dépensé. . .	» 753 315 85
Reçu en plus	<u>Fr. 2 576 50</u>	Dép. en moins	<u>Fr. 79 684 15</u>

#### *Détail des Recettes.*

	Prévu.	Reçu.
a. Vente de ruclons . . . .	Fr. 20 000 —	Fr. 21 978 45
b. Part des propriétaires dans l'établissement des nouv. trottoirs . . . . .	» 10 000 —	» 12 517 70
c. Part des propriétaires dans l'établissement des nouv. égouts . . . . .	» 5 000 —	» 3 175 —
d. Redevance p <sup>r</sup> introduction dans les égouts de la Ville .	» 700 —	» 642 —
Redevance de l'Etat pour entretien et curage de la partie de l'égout collecteur située en dehors des limi- tes de la Ville de Genève .	» 300 —	» 300 —
<i>A reporter .</i>	<u>» 36 000 —</u>	<u>» 38 613 15</u>

<i>Report</i> . . .	Fr. 36 000 —	Fr. 38 613 15
<i>f.</i> Produit des abonnements des horloges électriques . . .	» 1 300 — Fr. 37 300 —	» 1 263 35 <u>Fr. 39 876 50</u>
Reçu en plus . . .	» 2 576 50	
Somme égale . . .	<u>Fr. 39 876 50</u>	

SECTION I.

**Administration.**

Budget n° 56.

Voté . . . . .	Fr. 23 950 —
Dépendé . . . . .	» 24 628 85
Dépendé en plus . . .	<u>Fr. 678 85</u>

Dépendé en plus sur :

<i>f.</i> Chauffage des locaux . . . . .	Fr. 276 25
<i>z.</i> Assurance du personnel . . . . .	» 551 60
	<u>Fr. 827 85</u>

Dépendé en moins sur :

<i>g.</i> Eclairage des locaux . . . . .	» 149 —
Dépendé en plus. Somme égale.	<u>Fr. 678 85</u>

Le mode de vivre mis à l'essai l'an dernier en ce qui concerne la remise en état des fouilles ouvertes par les Services industriels n'a pu encore fournir des résultats concluants. Si l'on constate chez les uns les meilleures intentions et souvent de bons résultats, on rencontre trop souvent de la part de certains entrepreneurs une complète indifférence; on ne peut attendre des nombreux concessionnaires de ces Services qu'ils soient tous outillés en vue de la remise en état des chaussées. Ces travaux ne sauraient, quoi qu'on fasse, rentrer dans leurs compétences très spéciales; il en résulte que de nombreuses négligences échappent forcément au surveillant.

Les ouvertures de la voie publique se décomposent comme suit :

Administration du Téléphone . . . . .	26 ouvertures
Service des eaux . . . . .	309 »
» du gaz . . . . .	211 »
» électrique . . . . .	108 »
Entrepreneurs divers . . . . .	101 »
	<hr/>
Au total. . . . .	755 ouvertures.

dont 482 brèches dans des revêtements spéciaux.

Quelques-uns des chantiers de la Ville ont été ouverts, partiellement tout au moins, aux ouvriers sans travail.

La réfection de l'égout du quai de la Poste a fourni du travail à 58 ouvriers occupés pendant un temps plus ou moins long.

31 ouvriers ont, d'autre part, travaillé du 16 janvier au 8 mars aux fouilles des maisons ouvrières, aux Grottes; du 5 mars au 9 juin à l'établissement de la rue Rothschild prolongée et à l'élargissement de la rue des Pâquis.

Enfin, la remise en état de deux chemins privés du quartier des Grottes a fourni un total important de journées à ces mêmes ouvriers entre le 22 mai et le 30 juin.

Le chantier de construction de l'égout de Montbrillant, ouvert le 10 décembre avec 20 ouvriers, a pu être maintenu durant tout l'hiver, sauf pendant les temps de neige.

Ces divers travaux ont donc fourni un travail temporaire à de nombreux ouvriers atteints par le chômage, au total pour 6402 journées.

L'équipe des ouvriers réguliers de la section des travaux comptait 108 hommes au 31 décembre 1905. Des vacances pour causes diverses ont diminué ce chiffre de 19, se rapportant pour la plupart à des non-valeurs au point de vue du travail effectif. Par contre, les engagements nouveaux l'ont augmenté de 9, choisis parmi les ouvriers les plus méritants des « sans travail », ce qui porte l'effectif actuel à 98 ouvriers :

Piqueurs . . . . .	5
Magasiniers . . . . .	2
Forgerons . . . . .	2
Menuisier-charron . . . . .	1
Mécanicien . . . . .	1
Chauffeur . . . . .	1
Paveurs et aides paveurs . . . . .	4
Manœuvres . . . . .	<u>82</u>
	98

Pour donner satisfaction à des vœux exprimés, le Conseil Administratif a décidé, à titre d'essai, de prendre à la charge de la Ville les frais de médecin et de pharmacie dans les cas de maladie des ouvriers.

*Chemins privés.*

Aux termes de la loi, les chemins privés ouverts au public doivent être entretenus en bon état de viabilité par les soins de leurs propriétaires; à défaut de satisfaire à cette obligation, ceux-ci s'exposent à ce que la commune exécute d'office les travaux à leurs frais.

Cet entretien laisse, en général, beaucoup à désirer, souvent par un défaut d'entente entre de nombreux propriétaires, puis surtout parce que les conditions de premier établissement ont été négligées et que, dès lors, les travaux d'entretien deviennent illusoires. La Ville s'est, en général, abstenue d'intervenir, sauf en cas d'absolue nécessité.

Nous avons accueilli favorablement des demandes réitérées relatives à deux rues du quartier des Grottes, désignées sous les noms de rue du Parc et de rue de Sibérie. Les travaux reconnus nécessaires ont été exécutés par la Voirie municipale et leur coût, se montant à 10,258 fr. 20, a été porté en recouvrement, en conformité de la loi.

*Règlements.*

Le règlement suivant, concernant la *circulation dans la ville et spécialement sur les ponts, des véhicules transportant*

*des charges d'un poids exceptionnel*, a été adopté par le Conseil Administratif en date du 19 octobre 1906 et approuvé par le Conseil d'Etat le 26 octobre :

1° Les charriots et voitures circulant dans la Ville de Genève ou la traversant ne peuvent, sans une autorisation spéciale et écrite du Conseil Administratif, transporter des charges d'un poids supérieur à 8 tonnes pour un chariot à 4 roues, à 6 tonnes pour un chariot à 2 roues.

Sur les ponts de l'Île, les charges autorisées ne dépasseront en aucun cas 6 tonnes pour des chariots à 4 roues et 3 tonnes pour des chariots à 2 roues.

2° Les personnes qui désirent être autorisées à emprunter les rues et ponts de la Ville — ceux de l'Île exceptés, voir alinéa ci-dessus — pour le transport de charges plus lourdes, qu'elles soient ou non chargées sur chariot, doivent s'adresser à cet effet, par écrit, au Conseil Administratif. Leur demande doit indiquer le poids exact des charges à transporter et l'itinéraire qu'elles auraient à suivre.

3° Si le Conseil Administratif accorde l'autorisation qui lui est demandée, il fixe le moment précis du transport et prescrit toutes les mesures de précaution qu'il juge convenable, sous réserve des dispositions que l'Administration cantonale pourrait imposer aux requérants dans l'intérêt de la sécurité publique.

4° Lorsque le Conseil Administratif l'estime nécessaire, il fait déposer à la caisse municipale un cautionnement dont il fixe le chiffre en raison de l'importance des risques à courir.

5° Les transports qui font l'objet du présent règlement ont toujours lieu, nonobstant l'autorisation du Conseil Administratif, aux périls et risques des concessionnaires, qui restent entièrement responsables à l'égard des tiers, de même qu'à l'égard de l'Administration, de toutes les conséquences de leur entreprise.

6° Les contrevenants au présent règlement seront passibles des peines de police.

7° Le règlement du 24 juin 1879, modifié le 14 septembre



1894, concernant la circulation dans la Ville de Genève des chariots et voitures transportant des charges d'un poids exceptionnel, est abrogé.

Dans sa séance du 11 décembre, le Conseil Administratif a décidé de réglementer comme suit la *pose des râcle-pieds métalliques sur la voie publique* :

Les râcle-pieds en fer forgé ou en fonte d'une largeur maxima de 0 m. 50 seront encastrés dans le dallage du trottoir de façon à ne faire aucune saillie. Le logement du râcle-pieds sera entouré d'un cadre en fer.

Le propriétaire du râcle-pieds devra pourvoir au nettoyage de la cavité pratiquée dans le trottoir.

En cas de suppression du râcle-pieds, le requérant, ou à défaut le propriétaire, devra faire rétablir le trottoir dans son état primitif.

Tous les travaux effectués dans le trottoir seront confiés à l'entrepreneur adjudicataire de la Ville.

Les râcle-pieds seront soumis à une redevance annuelle fixée par l'Administration municipale.

## SECTION II.

### Rues.

Budget n° 57.

Voté . . . . .	Fr. 713 600 —
Dépensé . . . . .	» 633 480 25
Dépensé en moins . . . . .	<u>Fr. 80 119 75</u>

	Voté	Dépensé brut	Recettes à déduire
a. Entretien des rues			
pavées et asphaltées	Fr. 45 000 —	35 775 05	1 926 45
b. Entretien du pavage			
en bois. . . . .	» 30 000 —	14 951 50	144 40
<i>A reporter</i> . . . . .	» 75 000 —	50 726 55	2 070 85

<i>Report</i> . . .	Fr. 75 000	—	50 726 55	2 070 85
<i>c.</i> Entretien des rues macadamisées . . . »	225 000	—	190 273 50	17 561 45
<i>d.</i> Entretien des trottoirs . . . . . »	20 000	—	26 598 55	107 70
<i>e.</i> Entretien des trottoirs, nouv. quartiers »	35 000	—	28 697 45	158 80
<i>f.</i> Sablage et arrosage des rues . . . . . »	40 000	—	47 479 45	270 75
<i>g.</i> Nettoyement des rues »	290 000	—	282 266 75	3 158 30
<i>h.</i> Entretien des passages, escaliers et grilles . . . . . »	3 000	—	863 80	—
<i>i.</i> Entretien des latrines et urinoirs . . . »	15 000	—	13 670 15	557 55
<i>j.</i> Noms de rues et numéros de maisons . . . »	600	—	112 40	72 35
<i>l.</i> Elargissement de rues, versement à ce compte . . . . . »	10 000	—	10 000	—
Ouvriers sans travail.			6 749 40	
	Fr. 713 600	—	657 438	—
				23 957 75
Recettes à déduire.	Fr. 23 957 75			
			Fr. 633 480 25	
Dépensé en moins . . . »			80 119 75	
Somme égale.	Fr. 713 600	—		

I

*Entretien des rues pavées et asphaltées.*

Budget n° 57 a.

Voté, 45,000 fr. — Dépensé, 33,848 fr. 60.

Dépensé en moins, 11,151 fr. 40.

Les principaux travaux exécutés en 1906 sont :

L'achèvement du pavage en pierre de la rue du Commerce, sur une superficie de 169 m<sup>2</sup> ;

Le pavage en pierre de la place de la Madeleine, sur 302 m<sup>2</sup> ;  
Des réfections plus ou moins importantes exécutées soit  
par des entrepreneurs, soit par l'équipe de la Ville, sur  
3868 m<sup>2</sup> ;

Le revêtement en asphalte comprimé de la rue Céard, sur  
807 m<sup>2</sup> 50 ;

Des réfections d'asphalte sur 154 m<sup>2</sup>.

## II

### *Entretien du pavage en bois.*

Budget 57 b.

Voté, 30,000 fr. — Dépensé, 14,807 fr. 10.

Dépensé en moins, 15,192 fr. 90.

Des réfections de pavage en bois ont été effectuées sur divers  
points :

En sapin neuf imprégné . . . . .	sur 570 m <sup>2</sup>
En karri neuf . . . . .	» 120 »
En sapin vieux plots . . . . .	» 78 »
En karri » » . . . . .	» 132 »
Total . . . . .	sur 900 m <sup>2</sup>

Un essai consistant à retourner sens dessus dessous les  
pavés de karri usés par le roulage, effectué sur deux parcelles  
de la rue du Mont-Blanc et de la Corraterie, a donné de bons  
résultats ; les surfaces ainsi reconstituées ont fort bonne appa-  
rence.

## III

### *Entretien des rues macadamisées.*

Budget 57 c.

Voté 225 000 fr. — Dépensé 172 712 fr. 05.

Dépensé en moins 52 287 fr. 95

Les surfaces de chaussées rechargées et cylindrées ont  
embrassé en 1906 :

Sur la rive droite . . . . .	31 750 m <sup>2</sup>
» » » gauche . . . . .	32 240 »
Au total . . . . .	<u>63 990 m<sup>2</sup></u>

Ce total comprend les travaux spéciaux ci-après :

Rue Rothschild prolongée . . . . .	sur 840 m <sup>2</sup>
Rue des Pâquis, élargissement . . . . .	» 707 »
Rues du Parc et de Sibérie, aux Grottes . . . . .	» 900 »
Arrangement de la place Saint-Gervais . . . . .	» 900 »
Correction de niveau de la rue de la Servette . . . . .	» 1 200 »

Ce dernier travail a nécessité l'abaissement des voies du tramway, des trottoirs et des canalisations et un raccordement sur une certaine longueur du chemin des Bosquets.

Il a été employé au total 6.170 m<sup>3</sup> de macadam, chiffre légèrement inférieur à celui de l'année précédente. La majeure partie des matériaux employés provenait des carrières d'Arvel, dont les produits donnent de bons résultats, surtout du fait de leur homogénéité. Les cailloux de l'Arve et du Rhône, formés d'un mélange de pierres dissemblables, sont très inégaux quant à leur résistance à l'écrasement ; l'emploi de matériaux de cette provenance conduit assez rapidement à des chaussées inégales et cahotantes.

Le rouleau compresseur de la Ville a subi la loi commune à ce genre de machines, qui se détériorent assez rapidement sous l'influence des trépidations et de la poussière. Les quatre roues, complètement usées, ont dû être remplacées ; d'autres organes importants ont été renouvelés. Le fait n'a rien d'anormal, si l'on tient compte de la somme de travail fournie par cet engin.

L'inconvénient de la poussière soulevée par les automobiles s'affirme chaque année davantage. Les pouvoirs publics seront inévitablement conduits, dans un avenir plus ou moins éloigné, à adopter des mesures énergiques pour l'atténuer dans les limites compatibles avec le développement de ce moyen de transport. La limitation de la vitesse au sein des agglomérations urbaines s'impose en premier lieu ; on en arrivera ensuite forcément à modifier la conformation des voitures, de façon à

diminuer le déplacement d'air produit au ras du sol par ces véhicules.

Les applications de matières oléagineuses pour combattre la poussière ont été poursuivies non sans succès sur les chaussées les plus exposées. Quelques essais tentés avec des produits spéciaux, tels que l'apulvite et la westrumite, n'ont pas fourni de résultat favorable.

Il a été procédé, du 18 au 23 juin, sur le quai du Léman, à une première application de goudron de houille à chaud sur 4.400 m<sup>2</sup>, puis, du 21 au 24 août, à une deuxième embrassant la même superficie et une parcelle de 400 m<sup>2</sup> contiguë à la précédente, côté ville, déjà goudronnée en 1905.

La place Neuve a été traitée, du 26 au 28 juin, sur 5.690 m<sup>2</sup> à l'asphaltine à froid.

Enfin, au rond-point de Plainpalais, sur 2094 m<sup>2</sup>, la matière employée était un mélange de goudron et d'huile minérale appliqué à froid ; ce produit a été mis à la disposition de l'Administration municipale par la Ligue contre la poussière.

Ces trois applications ont, les unes et les autres, donné de bons résultats ; la superficie relativement restreinte des parties traitées limite forcément l'effet utile obtenu. La durée qu'on peut lui assigner reste très inégale, suivant l'importance de la circulation des véhicules.

Il a été employé en 1906 pour ces essais :

13 860 kilogr. de goudron de houille ;

6 778 » d'asphaltine ;

2 290 » de mélange de goudron et d'huile.

Nous avons fait établir une chaudière roulante spécialement construite pour chauffer le goudron en vue de ces applications, ce qui permet d'accélérer notablement les opérations.

#### IV

##### *Entretien des trottoirs.*

Budget 57 d.

Voté 20 000 fr. — Dépensé 26 490 fr. 85.

Dépensé en plus 6 490 fr. 85.

Les surfaces de trottoirs en asphalte coulé remplacées par des dallages en ciment ont atteint :

Sur la rive gauche . . .	3 463 m <sup>2</sup>
» » » droite . . .	1 075 »
Au total	4 538 m <sup>2</sup>

Le cimentage du trottoir du quai du Léman a été poursuivi, entre la Jetée et la limite de la Ville, sur une superficie de 1 258 m<sup>2</sup>.

V

*Trottoirs dans les nouveaux quartiers.*

Budget 57 e.

Voté 35 000 fr. — Dépensé 28 538 fr. 65.

Dépensé en moins 6 461 fr. 35.

Des trottoirs neufs ont été exécutés au devant de 8 immeubles de la rive gauche et de 24 de la rive droite, toujours avec la participation obligatoire des propriétaires; dans un certain nombre de cas, la Ville a dû agir d'office sans attendre l'adhésion des intéressés.

VI

*Sablage et arrosage des rues.*

Budget 57 f.

Voté 40 000 fr. — Dépensé 47 208 fr. 70.

Dépensé en plus 7 208 fr. 70.

Des dépôts de sable souterrains ont été établis :

Place du Port;

- » de la Fusterie;
- » du Grand-Mézel;
- » du Bourg-de-Four.

VII

*Nettoiemment des rues.*

Budget 57 g.

Voté 290 000 fr. — Dépensé 279 108 fr. 45

Dépensé en moins 10 891 fr. 55.

Le personnel du service du nettoyage comprenait, au 31 décembre 1906 :

6 piqueurs.  
9 ouvriers spéciaux.  
6 charretiers.  
97 balayeurs et arroseurs.

Au total 118, en diminution de 2 sur 1905.

Un certain nombre d'ouvriers supplémentaires, au total 72, recrutés parmi les « sans travail » ont été occupés à titre temporaire. Le nombre des journées de travail s'établit comme suit :

Ouvriers réguliers . . . . .	118.	Journées :	39 596.
» supplémentaires . . . . .	72.	»	1 532.
Chevaux . . . . .	92.	»	30 183.

Les journées de chevaux se répartissent comme suit :

Service du nettoyage . . . . .	16 421 journées.
Sablage et arrosage . . . . .	2 848 »
Rues macadamisées . . . . .	6 304 »
Travaux divers . . . . .	4 610
	<hr/>
	30 183 journées.

Le nombre de tombereaux de balayures s'est élevé à 26,279, en diminution de 966 sur 1905 et de 2163 sur 1904. La diminution constatée n'a d'autre cause que la réduction du service du dimanche aux seuls hôtels et restaurants. Ce service réduit peut être effectué par 9 tombereaux, au lieu de 74 que comporte le service régulier.

La vente des ruclons accuse les chiffres suivants :

14 243 tombereaux de ruclon frais, contre 10 092 en 1905  
2 286 » » » vieux, » 2 418 » »

Les recettes se sont élevées à Fr. 21 978 45 en 1906  
contre . . . . . » 19 791 55 en 1905

Augmentation Fr. 2 186 90

VIII

*Entretien des passages, escaliers et grilles de clôture.*

Budget n° 57 h.

Voté 3000 fr. — Dépensé 863 fr. 80.

Dépensé en moins 2 136 fr. 20.

Aucun travail extraordinaire n'est à mentionner dans ce chapitre; la dépense concerne l'entretien ordinaire des barrières de la promenade du Lac, des grilles du monument Brunswick et des bancs des promenades. Ceux des quais du Mont-Blanc et du Léman sont particulièrement exposés à des dégâts.

IX

*Entretien des latrines publiques et urinoirs.*

Budget n° 57 i.

Voté 15 000 fr. — Dépensé 13 112 fr. 60.

Dépensé en moins 1 887 fr. 40.

Il y a lieu de mentionner, en dehors de l'entretien proprement dit, la pose d'une toiture à l'urinoir de la rue de Lausanne et l'installation du gaz à celui de la rue de Lyon attenant à l'Ecole de Métiers.

D'autre part, les colonnes lumineuses du cours de Rive et de la rue du Mont-Blanc ont été aménagées pour cinq places, au lieu de trois, et pourvues d'appareils à huile; la colonne de la place Saint-Gervais a été transférée sur le Grand Quai et pareillement dotée d'appareils à huile.

L'installation souterraine de la place Saint-Gervais a été ouverte au public au mois de juin; on y trouve des cabinets gratuits pour l'un et l'autre sexe et des urinoirs publics.

X

*Noms de rues et numéros de maisons.*

Budget n° 57 j.

Voté 600 fr. — Dépensé 40 fr. 05. — Dép. en moins 559 fr. 95.



Le nom de Jean Jaquet a été donné à l'ancienne rue de la Grenade, appelée postérieurement rue Gevray; les anciennes rues Jaquet et Arlaud feront désormais partie du square Pradier.

XI

*Élargissement de rues, versement à effectuer à ce compte.*

Budget n° 57 l.

Voté 10 000 fr. — Dépensé 10 000 fr.

XII

*Ouvriers sans travail.*

Budget n° 57.

Sans crédit voté. — Dépensé 6 749 fr. 40.

XIII

*Percements et élargissements de rues.*

Après de longs pourparlers, un accord a pu intervenir entre la Ville et M. Fischer en vue du prolongement de la rue de Berne jusqu'à la rue du Prieuré. L'immeuble n° 9 de cette dernière rue, propriété de la Ville, a été démoli et M. Fischer s'est engagé à faire disparaître le n° 11 dans le délai de six ans.

Un accord est intervenu entre la Ville de Genève et un certain nombre de propriétaires, parmi lesquels la Société de l'Industrie des Hôtels, au sujet du prolongement de la rue Rothschild et de l'élargissement des rues des Pâquis et des Buis. La nouvelle rue a été livrée à la circulation et remise à la Ville.

La question du prolongement de la rue Philippe Plantamour reste en suspens. Le Conseil Municipal n'a pas ratifié un accord proposé par le Conseil Administratif et basé sur un rapport d'experts, estimant exagéré le chiffre de l'indemnité à payer par la Ville.

Un accord intervenu entre M. Martin-Schaub et la Ville a fait

celle-ci propriétaire d'une parcelle de terrain rendant possible le raccordement à la rue de Monthoux, de la rue Charles Cusin. Cette opération pourra ultérieurement être menée à chef avec le concours des intéressés.

L'opération importante de la reconstruction du quartier du Seujet est entrée dans une nouvelle phase. La Société immobilière constituée dans ce but a jugé l'œuvre au-dessus de ses forces et a traité avec la Ville de la reprise de l'opération et de l'abandon, à un prix déterminé, des immeubles acquis par elle. La Ville en deviendra propriétaire dans un délai de douze ans; elle paie dès ce jour à la Société un acompte sur le prix de vente, augmenté d'une avance en compte-courant pour la mise en état de location de locaux trop délabrés pour tenter des locataires. Elle est représentée au sein du Conseil d'administration de la Société.

D'autre part, en vue de cette même opération, la Ville s'est rendue acquéreur des immeubles

31-33 rue du Temple, sur cour (M<sup>me</sup> Chauvot).

31-33 » » » » rue (M<sup>me</sup> Latrémolière).

43, place du Temple, sur cour (M. Rouge).

La reconstruction du quartier compris entre les rues du Rhône et des Allemands suit son cours normal. Un règlement adopté d'un commun accord entre la Ville et les propriétaires établit le régime auquel sera soumis le futur passage des Lions.

L'immeuble n° 4 rue du Rhône, resté seul debout après la démolition des maisons contiguës, a subi quelques désordres affectant spécialement l'angle ouest. Les étais destinés à le soutenir empiètent dans une forte mesure sur la voie publique et peuvent devenir une cause d'accident. La Ville a présenté d'énergiques protestations contre le maintien de cet immeuble et des étais qui le soutiennent, mais sans succès jusqu'ici.

L'aménagement du quartier amont de l'Ile, dans l'hypothèse de l'édification d'un Hôtel municipal en ce point, a fait l'objet d'une étude confiée à M. l'ingénieur Autran. L'ensemble du projet comporte la suppression du bâtiment de l'ancienne Ma-

chine hydraulique, le remplacement des vannages existants par une extension du barrage Caméré et la transformation de la passerelle de la Machine en un pont à voitures; ces projets pourront être consultés ultérieurement.

Des pourparlers ont été engagés dans le courant de l'année au sujet du percement de la Corraterie; sans être insurmontables, les difficultés qui ont surgi n'ont pas permis jusqu'ici d'aboutir à une solution.

L'Administration municipale s'est adressée à l'Etat de Genève pour lui demander d'abandonner à la Ville la parcelle de l'immeuble de l'Ecole dentaire en saillie sur le nouvel alignement de la rue de Lausanne. Cette demande est jusqu'ici restée sans réponse.

La Commission consultative du plan de rectification et d'embellissement a été constituée comme suit après le renouvellement du Conseil Municipal :

MM. Ed. Imer-Schneider, Conseiller Administratif, *président*.

H. Oltramare, Conseiller Municipal.

H. Coutau, » »

F. Fulpius, » »

H. Picot, » »

J.-H. Gos, architecte.

G. Brocher, »

Son activité s'est portée sur divers projets d'aménagement des places Bel-Air, des Alpes et du bas de la rue de Chantepoulet; elle a poursuivi l'étude des quartiers de la rive droite et examiné divers projets de loi fixant les conditions de la transformation des vieux quartiers.

### SECTION III

#### **Ponts et Quais.**

Budget n° 58.

Voté . . . . .	Fr. 10 200 —
Dépensé . . . . .	» 1 698 90
Dépensé en moins . . . . .	<u>Fr. 8 501 10</u>

En présence de la non-réussite du revêtement en asphalte comprimé du pont du Mont-Blanc, la Ville a dû mettre l'entrepreneur général, M. Autran, en demeure de satisfaire à ses engagements; ce litige n'a pas encore reçu de solution.

#### SECTION IV

#### Egouts.

Budget n° 60.

	Voté.	Dépensé brut.	Recettes à déduire.
<i>a.</i> Réparations . . . . Fr.	5 000 —	3 590 05	577 95
<i>b.</i> Nettoyage . . . . »	12 000 —	11 391 60	—
<i>c.</i> Construction d'égouts »	15 000 —	11 438 50	4 586 —
<i>d.</i> Réparations d'égouts :			
Quai de la Poste . . . »	12 000 —	12 000 —	—
r. Servette 2 <sup>me</sup> annuité »	—	5 000 —	—
Ouvriers sans travail	—	1 829 60	1 044 25
	<u>Fr. 44 000 —</u>	<u>45 249 75</u>	<u>6 208 20</u>
Recettes à déduire	Fr.	6 208 20	
		Fr. 39 041 55	
Dépensé en moins	»	4 958 45	
Somme égale . .	Fr.	<u>44 000 —</u>	

#### *Réparations.*

La question des égouts de la rue de Lyon et des quartiers circonvoisins a fait, comme l'on sait, l'objet d'une divergence de vues entre l'Etat et la Ville; la situation anormale qui se présente dans cette région a fait naître un premier litige soulevé par un propriétaire lésé dans ses intérêts. Les rapports d'experts se succèdent, mais une solution ne paraît pas près d'intervenir.

Dans le même ordre de faits, le Conseil Municipal avait voté, en novembre 1905, un crédit de 35.000 francs pour opérer une rectification des canaux de la rue de la Servette et du

boulevard James-Fazy. Le Conseil d'Etat a cru devoir subordonner la ratification de ce crédit à des conditions telles que la Ville a préféré renoncer à l'exécution de ce projet.

La remise en état du collecteur du quai de la Poste a été achevée en juillet. Il paraît certain que le mouvement subi par le mur du quai aurait pu être arrêté par une reconstruction de l'égout limitée à la partie la plus compromise, mais, après examen, l'Administration municipale a estimé devoir profiter des circonstances pour remettre en état la galerie sur toute la partie avariée. Cette solution paraissait indiquée, du moment que la ligne de tramway se trouvait détournée, que la fouille était ouverte et que la Ville avait sous la main un personnel et un outillage spécial. La longueur d'égout entièrement refaite avec sommiers en béton armé a atteint 67 mètres.

#### *Construction d'égouts.*

Sur l'initiative du Département des Travaux publics, un accord est intervenu en principe pour l'exécution à frais communs entre l'Etat, la Ville et la Commune de Plainpalais, d'un égout tendant du boulevard des Tranchées au collecteur du quai de la Coulovrenière, par les boulevards des Philosophes, Georges-Favon et la rue de l'Arquebuse. L'Etat s'est engagé à supporter la moitié de la dépense et chacune des deux communes un quart. Ce projet n'a pas encore été mis à exécution.

Des égouts neufs ont été construits :

Rue de Rive . . . . .	sur 32 m., tuyaux de 0 m. 50
Rues du Parc et de Sibérie .	» 77 » » » 0 m. 40
Pl. de la Madeleine et r. d'Enfer	» 50 » » » 0 m. 50
Rue Rothschild prolongée et rue des Pâquis . . .	» 147 » » » 0 m. 50

La Ville a enfin exécuté un premier tronçon de 260 mètres de l'égout de la rue de Montbrillant, entre la place de ce nom et la rue de Beaulieu. La profondeur moyenne de 4 mètres et la grande section attribuée à cet embranchement marquent l'importance qu'il présentera dans le réseau de la rive droite.

Ce travail, exécuté entièrement durant les mois d'hiver par le personnel de la Voirie aidé de supplémentaires d'occasion, a fourni une besogne utile à de nombreux travailleurs.

SECTION V.

**Dépôts.**

Budget n° 61.

	Voté.	Dépensé brut.	Recettes à déduire.
a. Entretien et loyers des dépôts . . . . .	Fr. 10 000 —	8 883 35	188 95
b. Achat et entretien d'ou- tils et matériel . . . . .	» 20 000 —	17 734 20	172 40
Ouvriers sans travail . . . . .	»	315 55	
	<u>Fr. 30 000 —</u>	<u>26 933 10</u>	<u>361 35</u>
Recettes à déduire . . . . .	Fr.	361 35	
		<u>Fr. 26 571 75</u>	
Dépensé en moins . . . . .	»	<u>3 428 25</u>	
Somme égale. . . . .	Fr. 30 000 —		

Le régime des dépôts attribués au service de la Voirie n'a pas été modifié en 1906; un certain nombre d'ouvriers ont, comme d'usage, été affectés à la manutention des matériaux approvisionnés dans les dépôts.

*Outils et matériel.*

Les achats d'outillage opérés en 1906 comprennent, outre le renouvellement ordinaire des outils à main, l'acquisition de deux brosses mécaniques. . . . .	Fr. 2 500
l'acquisition d'une machine à percer. . . . .	» 170
et le remplacement des roues et jantes du rou- leau compresseur. . . . .	» 2 985

SECTION VI.

**Enlèvement des neiges.**

Budget n° 62.

Voté . . . . .	Fr. 5 000 —
Dépensé . . . . .	» 19 066 80
Dépensé en plus . . . . .	<u>Fr. 14 066 80</u>

La dépense réelle s'est élevée à 57 200 fr. 40, dont les deux tiers sont mis à la charge des contribuables et à recouvrer par l'Etat, soit 38 133 fr. 60. L'autre tiers est supporté par la Ville.

L'enlèvement des neiges n'a donné lieu à aucune observation spéciale ; on n'a pas enregistré de chutes importantes en 1906. La difficulté principale que présente ce service résulte du manque de lieux de décharge appropriés. Le souci de ne verser la neige dans le Rhône qu'en aval de la prise d'eau de la haute pression restreint au seul quai de Saint-Jean et à une petite partie de l'Ile, les places favorables. Ici encore, les exigences de la salubrité publique sont en opposition avec un prompt enlèvement des neiges.

---



## CHAPITRE XIII

### ÉCLAIRAGE DE LA VILLE

Budget n° 63.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 2 900 —	Voté . . . .	Fr. 193 600 —
Reçu . . .	» 2 768 65	Dépendé . . .	» 179 243 70
Reçuen moins	<u>Fr. 131 35</u>	Dépendé en moins	<u>Fr. 14 356 30</u>

#### *Eclairage au gaz.*

Les appareils d'éclairage public au gaz en service au 31 décembre 1906 comprenaient :

928 candélabres ou consoles à un bec,	soit	928 becs.
180 » » » deux becs,	»	360 »
1 » » » trois becs,	»	3 »
29 becs de vespasiennes,	»	29 »
29 candélabres supplémentaires d'été,	»	29 »
4 becs de vespasiennes » » »	»	4 »
Soit	<u>1171 appareils au total, comportant</u>	<u>1353 becs.</u>

Ce total comprend 18 becs nouveaux et 4 lanternes munies de becs doubles. Tous ces becs sont à incandescence, à l'exception de ceux de quelques vespasiennes.



Ces becs se répartissent comme suit :

766 becs allumés jusqu'à minuit et demi.

554 » » jusqu'au matin.

33 » supplémentaires d'été.

1353 becs au total,

*Eclairage électrique.*

Au 31 décembre 1905, les lampes à arc pour  
l'éclairage électrique des rues de la Ville étaient  
au nombre de . . . . . 299 lampes

Il a été posé en 1906 : place Bel-Air, à l'angle  
de la rue de la Monnaie. . . . . 1 »

Total au 31 décembre 1906. . . 300 lampes



## CHAPITRE XIV

### POLICE ET SURVEILLANCE

Chef de service : M. Moïse TRIMOLET.

Budget n° 64.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 22 250 —	Voté . . .	Fr. 52 060 —
Reçu . . .	» 18 918 45	Dépensé . . .	» 50 569 90
Reçuenmoins	<u>Fr. 3 331 55</u>	Dépenséenmoins	<u>Fr. 1 490 10</u>

Pendant l'année 1906 la police municipale a relevé 778 contraventions, soit 145 de plus qu'en 1905. Elles se répartissent comme suit :

- 58 dégradations d'édifices, promenades et cimetières.
- 13 dépôts de balayures sur la voie publique.
- 15 tentes non autorisées.
- 107 enseignes placées sans autorisation.
- 23 dépôts de matériaux non autorisés.
- 8 lavage dans les fontaines.
- 29 travaux sur la voie publique non autorisés.
- 16 travaux négligés.
- 7 stationnements d'ânes, de chars, de chevaux, sur la voie publique.

276 à reporter.

276 *report.*

7 malpropreté des cours, allées et latrines.

11 transports de fumier aux heures interdites.

97 embarras divers sur la voie publique.

119 tapis secoués sur la voie publique.

26 linges étendus hors des fenêtres.

4 vases sans barrières sur les fenêtres.

50 circulation de chars et voitures dans les marchés.

9 affichages interdits.

3 allure défendue (chevaux).

52 eaux répandues sur la voie publique.

2 immeubles sans récipient pour le dépôt des immondices.

5 jets de pierres sur la voie publique.

2 cardage de matelas sur la voie publique.

4 branloire surchargée.

51 tentes n'étant pas à la hauteur réglementaire.

10 trottoirs balayés après les heures réglementaires.

49 divers.

1 chien non tenu à l'attache dans les promenades.

---

778 contraventions.

Ces contraventions ont été réglées comme suit :

Réglées au bureau de la police municipale . . . 668

Transmises à la Justice de Paix . . . . . 46

Non payées (personnes insolubles) et annulées. 64

Total égal . . 778

Dans le courant de l'exercice 1906, le Conseil Administratif a appelé aux fonctions d'inspecteurs municipaux MM. Bouvagnat, Haim et Quiblier, ce dernier ancien garde des promenades. MM. Perrin et Dechevrens ont été nommés sous-brigadiers en remplacement de M. Roy, démissionnaire et de M. Bolomay, chargé spécialement de la surveillance des promenades et musées. M. Fournier, ancien inspecteur, nommé en 1905 concierge de la Halle des Pâquis, a été réintégré dans le corps de la Police municipale. Nous avons eu à enregistrer le décès de M. Allemand, inspecteur, entré en 1901.

Vu le nombre restreint d'installations foraines pendant les fêtes de l'an, la recette du champ de foire a été sensiblement inférieure à l'exercice précédent.

A la suite de l'autorisation du Conseil d'Etat, le corps de la Police municipale a été assermenté, ce qui permet à nos agents d'agir avec plus d'autorité dans leurs fonctions.

Rien de spécial à signaler en ce qui concerne les cygnes.

---



CHAPITRE XV

---

**SECOURS CONTRE LES INCENDIES**

---

Conservateur du matériel } MM. Alex. RICOU.†  
Ern. DUPUIS.

---

Budget n° 65.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu. . . .	Fr. 1 000 —	Voté . . . .	Fr. 35 400 —
Reçu . . . .	» 899 50	Dépensé. . .	» 37 192 70
En moins . .	<u>Fr. 400 50</u>	En plus . . .	<u>Fr. 1 792 70</u>

L'excédent des dépenses porte principalement sur frais d'incendies et de veilles.

SERVICE.

Le tableau suivant indique les incendies qui ont eu lieu en 1906.

MOIS	VILLE		BANLIEUE		CAMPAGNE		TOTAL
	de jour	de nuit	de jour	de nuit	de jour	de nuit	
Janvier . . .	3	2	0	0	0	0	5
Février . . .	5	1	0	1	0	0	7
Mars . . . .	1	3	0	0	0	0	4
Avril . . . .	1	2	0	1	0	0	4
Mai . . . . .	2	2	0	0	0	0	4
Juin . . . . .	2	3	0	0	0	0	5
Juillet . . . .	2	1	0	0	0	0	3
Août . . . . .	3	0	0	0	0	0	3
Septembre . .	1	2	0	0	0	0	3
Octobre . . .	1	2	0	0	0	1	4
Novembre . .	0	1	0	0	0	0	1
Décembre . .	1	2	0	0	0	0	3
Total . . . .	22	21	0	2	0	1	46

Soit 46 incendies se subdivisant comme suit :

- a) feux de combles . . . . . 4 inquiétants.
- b) feux d'appartements, magasins, planchers, etc. . . . . 33 dont 6 inquiétants.
- c) feux de caves . . . . . 6 » 2 »
- d) feux de chantiers (banlieue) , . . . 2 »
- e) feu de campagne . . . . . 1 »

Total . . . 46 sinistres.

Il faut ajouter à ce tableau les feux de cheminées qui ont atteint le chiffre de 86, soit 51 de jour, 35 de nuit, dont 27 particulièrement inquiétants.

Les fausses alertes ont été de 26, dont 13 de jour et 13 de nuit, toutes signalées au Poste permanent.

Le Poste permanent a en outre été alarmé pour 18 commencements d'incendies et feux de cheminées qui lui ont été signalés des communes intéressées de Plainpalais, Eaux-Vives, Carouge et Petit-Saconnex.

Le personnel du Poste permanent a coopéré seul à l'extinction de 76 commencements d'incendies et de feux de cheminées.

Il a dû en outre intervenir, dans la nuit, pour 2 fuites d'eau et 1 de gaz.

Parmi les feux graves, il y a lieu de signaler les suivants :

*le 7 février, rue Chaponnière, 9.* Cet incendie s'est déclaré à 6 h. 30 du soir, par un feu d'appartement, au 1<sup>er</sup> étage, et s'est propagé jusqu'aux combles. L'alarme a été donnée à 2 compagnies, puis à tout le bataillon; température très froide et forte bise.

*le 8 février, 1 h. du matin, violent feu de chantier, par une température très froide et forte bise, aux Usines Ody et C<sup>ie</sup>, au Grand-Pré.* Les équipes de veilles de nuit de la rive droite, une section restée sur place au feu de la rue Chaponnière, la pompe à vapeur et le personnel de la section technique ont été réquisitionnés par ordre du commandant.

*le 4 avril, à 10 h. 45 du soir, Usine Grandjean, à la Queue-d'Arve, violent incendie de chantier.* La pompe à vapeur et une subdivision de la 1<sup>re</sup> Compagnie et de la section technique se sont rendus sur les lieux du sinistre.

*le 24 avril, à 3 h. 58 du matin, rue des Voirons, 24, grand entrepôt de chiffons.* Alarme générale à tout le bataillon.

*le 4 juin, 2 h. 33 du matin, 11, rue Sismondi, feu de combles.* Alarme générale.

*le 8 septembre, 9 h. 53 du soir, rue de la Cité, 11, feu de combles.* Alarme générale.

*le 14 novembre, 11 h. 50 du soir, violent feu de magasin, papeterie Blattner-Robert, rue du Mont-Blanc.* Alarme à 2 Compagnies.

Le Bataillon a dû intervenir dans les cas suivants :

*le 12 mars, 11 h. 13 du soir.* Sur la demande du Commandant de gendarmerie, une équipe de la compagnie de sauvetage avec une échelle a coopéré au sauvetage d'une femme qui s'était placée en dehors d'une fenêtre, au 2<sup>me</sup> étage de l'Hôtel Victoria, rue Pierre Fatio.

*le 24 juillet, à 12 h. 10 de l'après-midi.* Sur la demande de la Commune du Petit-Saconnex, une section de sauvetage (4<sup>me</sup> C<sup>ie</sup>) munie des appareils Paulin, ventilateur et échelle de

corde, a procédé dans le chantier de M. Chappaz, marchand de Combustibles, chemin Ferrier, au sauvetage d'un homme tombé dans un puits d'une profondeur de 14 mètres.

*le 13 octobre, à 6 h. 12 du soir.* Demande de secours par la commune de Ville-la-Grand (Haute-Savoie). Divers bâtiments ont été la proie des flammes. La campagnarde et le braeck sont partis vingt minutes après la demande de secours.

#### PERSONNEL.

L'effectif du bataillon au 31 décembre 1906, comprend 335 officiers, sous-officiers et sapeurs.

Il est réparti de la manière suivante :

Etat-major, y compris les 5 médecins.	9 hommes.
Petit Etat-major, infirmiers compris . . . . .	8 »
Poste permanent . . . . .	5 »
Section technique . . . . .	22 »
1 <sup>re</sup> Compagnie . . . . .	56 »
2 <sup>me</sup> » . . . . .	101 »
3 <sup>me</sup> » . . . . .	57 »
4 <sup>me</sup> » . . . . .	77 »
Total. . . . .	335 hommes.

#### EXERCICES.

Comme les années précédentes, indépendamment des exercices volontaires et des cours d'instruction prévus par un programme spécial, le bataillon a été commandé pour 6 services obligatoires, dont un consacré à l'inspection de l'armement, passée par le major Berney, contrôleur d'armes de la 1<sup>re</sup> division.

A l'issue de cette inspection, M. le Conseiller d'Etat Mussard, chargé du Département Militaire, accompagné de M. le Conseiller Administratif Pricam, délégué aux Secours contre l'incendie, ont passé en revue le bataillon dans la cour de la caserne.



RECRUTEMENT ET VISITE SANITAIRE POUR RENGAGEMENTS  
DE TROIS ANS.

Les opérations de recrutement ont été effectuées les 23, 26 octobre et 1<sup>er</sup> novembre.

Sur 35 candidats qui se sont présentés devant la commission de recrutement, 24 ont été admis par la commission sanitaire.

Les rengagements de 3 ans et visite sanitaire ont eu lieu à la même époque; 22 sous-officiers et sapeurs ont été libérés du service.

THÉÂTRE.

Il y a eu au Théâtre 233 services de veilles avec 2511 présences de sous-officiers et sapeurs.

*Service de garde.*

Il a été établi des services de gardes supplémentaires, les jours de fêtes et de beau temps, aux dates suivantes :

Du 1 au 2 janvier, du 30 décembre 1906 au 2 janvier 1907 ; service permanent de 24 heures pour chaque garde, un poste sur la rive droite, un poste sur la rive gauche et renforcement du Poste permanent. Personnel commandé : 4 sous-officiers et 18 sapeurs, soit 66 présences pour 3 jours entiers de service en 1906.

16 septembre, Jeûne Fédéral, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Renforcé le Poste permanent de 3 sapeurs, établi trois postes sur les deux côtés de la Ville, représentant un ensemble de 26 sous-officiers et sapeurs, y compris les permanents.

Les 11 et 12 décembre, fêtes de l'Escalade, de 8 heures du soir à 1 heure du matin, un poste rive gauche et un poste rive droite, au total 22 hommes, soit 44 présences pour les deux jours.

GARDES DE NUIT.

Ces services au nombre de 10 ont eu lieu pendant les fortes bisés. Six postes comprenant un total de 32 sous-officiers et

sapeurs ont été établis sur les deux rives, de 9 heures du soir au lendemain matin à 6 heures.

Il faut comprendre dans ces gardes, un service spécial durant toute la journée du 23 janvier pour ouragan, et un service pour cause d'abondance de neige.

Ce qui représente un total de 320 présences.

SERVICES DE PRÉSERVATION ORGANISÉS DANS DIVERS BATIMENTS SUR LA  
DEMANDE ET AUX FRAIS DE SOCIÉTÉS ET COMITÉS.

Les services de surveillance aux représentations et soirées données dans les locaux ci-après désignés se subdivisent comme suit :

Société genevoise des Amis de l'Instruction : 56 représentations composées chacune d'un sous-officier et de deux sapeurs donnant un ensemble de 168 présences.

Société du Casino de Saint-Pierre : 36 soirées et matinées ayant nécessité la présence de 72 sapeurs.

Victoria-Hall : Pour la soirée en l'honneur de la Conférence de la Convention de Genève, 1 sous-officier et 4 sapeurs, 5 hommes.

Pour le concert de la Garde Républicaine, 1 sous-officier et 3 sapeurs, 4 hommes, soit un total de 9 présences pour les 2 services.

Cercle des Arts et des Lettres : 2 soirées à 1 sapeur, 2 présences.

Salle paroissiale de la Grand'Rue, 15, 5 services à 1 sapeur soit 5 présences.

Eglise Luthérienne, rue Verdaine : 1 présence de sapeur pour un arbre de Noël organisé par la Communauté réformée italienne.

Bâtiment électoral : Il faut noter les quatre services suivants :

1° Bazar de l'Orphelinat d'Ecogia, vente de charité : service en permanence du 16 au 21 avril, soit 1 sous-officier et un sapeur de nuit et 2 sous-officiers et 3 sapeurs de jour. Total 30 présences.

2° 2<sup>me</sup> Exposition Nationale Suisse de l'Automobile et du Cycle du 24 avril au 8 mai : service permanent composé de 2 sous-officiers, 4 sapeurs de jour, 1 sous-officier et un sapeur de nuit représentant un ensemble de 94 présences.

3° Fête Bretonne, organisée au profit de l'Eglise de Saint-François, du 16 au 22 octobre, 2 sous-officiers et 4 sapeurs de jour, soit 43 présences.

4° Communauté Réformée Suisse Allemande : Arbre de Noël, 1 sous-officier et 2 sapeurs, 3 hommes.

Ces différents services représentent la convocation de 427 sous-officiers et sapeurs.

#### POSTE PERMANENT.

Le personnel a été augmenté d'un sapeur, ce qui en porte le chiffre à 5, dont 1 sous-officier.

#### BUREAU DE L'ÉTAT-MAJOR.

Nous avons eu le regret d'enregistrer deux décès, celui du capitaine quartier-maitre, conservateur du matériel, Alexandre Ricou, décédé après 39 ans de bons et loyaux services, et celui du pédon d'Etat-major, le sergent-fourrier François Gros, mort après 40 ans de service et de dévouement au Corps.

Le bataillon a rendu les honneurs militaires à ces deux dévoués serviteurs.

Le Conseil Administratif a appelé M. Ernest Dupuis, premier lieutenant, aux fonctions de conservateur (quartier-maitre) du matériel du bataillon.

Le poste de pédon d'Etat-major a été supprimé et le service qui incombait à ce dernier est assuré à tour de rôle par le personnel du Poste permanent.

#### SOCIÉTÉ ET CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS SUISSES.

De même qu'en 1905, le bataillon a continué à faire partie de la Société Suisse des Sapeurs-Pompiers, et, aux mêmes conditions que précédemment, de la Caisse de secours de la

susdite société, qui compte, d'après le dernier rapport, 1469 sections et 166182 membres.

PRIMES D'ASSURANCES.

La participation de la Ville aux primes d'assurances des sapeurs-pompiers faisant partie d'une société de secours mutuels a atteint pour 1906, les chiffres suivants : 297 sociétaires représentant 3313 mois de cotisations à 1 fr. 25, plus l'assurance de 80 sauveteurs auxiliaires.

---



CHAPITRE XVI

**DÉPENSES ET RECETTES DIVERSES ET IMPRÉVUES**

Budget n° 66.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Prévu . . .	Fr. 5 300 —	Voté . . .	Fr. 71 900 —
Reçu . . .	» 7 159 45	Crédits suppl. »	29 910 10
Reçu en plus .	<u>Fr. 1 859 45</u>		Fr. 101 810 10
		Dépensé. »	<u>104 713 75</u>
		Dépensé en plus. Fr.	<u>2 903 65</u>

*Détail des dépenses.*

	Voté.	Dépensé.
a. Allocation en vue de la création éventuelle d'une caisse de retraite pour les employés des services administratifs et industriels de la Ville. . . . .	Fr. 5 000 —	5 000 —
b. Allocation de la Ville pour la caisse d'épargne des employés de la Ville . . .	» 11 000 —	11 226 90
c. Allocation à l'Association des intérêts de Genève . . .	» 7 500 —	7 500 —
<i>A reporter.</i>	Fr. 23 500 —	<u>23 726 90</u>

	<i>Report.</i>	Fr.	23 500 —	23 726 90	
<i>d.</i> Allocation pour prix à diverses sociétés . . . . .	»		500 —	300 —	
<i>e.</i> Allocation à l'Association pour le percement de la Faucille . . . . .	»		15 000 —	15 000 —	
<i>f.</i> Allocation à la Chambre du travail . . . . .	»		2 000 —	2 000 —	
<i>g.</i> Allocation au corps des Sauveteurs auxiliaires . . .	»		300 —	500 —	
<i>h.</i> Allocation à la Société des Samaritains . . . . .	»		300 —	300 —	
<i>i.</i> Pour recensement quadriennal des électeurs . . . . .	»		2 000 —	1 202 65	
<i>j.</i> Eclairage et chauffage des locaux d'élection et travaux divers . . . . .	»		1 000 —	864 40	
<i>k.</i> Entretien des tableaux électoraux . . . . .	»		1 000 —	2 078 10	
<i>l.</i> Dépenses imprévues . . . . .	»		8 000 —	10 362 75	
Crédit supplém. du Conseil Municipal du 12 février 1907.	}	Participation de la Ville aux Fêtes du Simplon . .	»	13 377 20	13 377 20
		Congrès pour la protection légale des travailleurs . .	»	647 60	647 60
		Frais relatifs à la conférence pour la revision de la Convention de Genève. . .	»	6 385 30	6 385 30
Participation de la Ville à l'allocation destinée aux exposants genevois à l'Exposition de Milan (Crédit supplém. du 3 août 1906). . . . .	»		8 000 —	7 017 20	
Allocation aux sociétés de gymnastique pour locaux					
<i>A reporter.</i>	Fr.		82 010 10	83 762 10	

	<i>Report.</i>	Fr. 82 010 10	83 762 10
(Crédit supplém. du 14 septembre 1906) . . . . .	»	1 500 —	1 500 —
<i>m.</i> Entretien des fontaines, hydrantes, fontaines lumineuses et bouches nouvelles. . .	»	13 500 —	13 214 90
<i>Fonds de bienfaisance.</i>			
Versement à l'Hospice général et allocations diverses suivant convention . . . . .	»	1 800 —	710 50
Versement à l'Hospice général pour capital du fonds de bienfaisance de la Ville . . . .	»	3 000 —	5 526 25
		<u>Fr. 101 810 10</u>	<u>104 713 75</u>
Dépensé en plus.	»	2 903 65	
Somme égale.	Fr.	<u>104 713 75</u>	

CHAPITRES XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII

---

**SERVICES INDUSTRIELS**

---

Conseiller délégué : M. ADRIEN BABEL.

Suppléant : M. CH. PIGUET-FAGES.

*Commission des Services industriels :*

MM. Dr H. OLTRAMARE, président; A. GAMPERT, secrétaire; J.-H. BAUD;  
L. GREINER; E.-F. IMER-SCHNEIDER; L. JONNERET; G. PERROT; D. RAMU;  
J. SIGG; H. SPAHLINGER; B. SÜSS; Th. TURRETTINI.

MM. IMER-SCHNEIDER, J. SIGG et H. SPAHLINGER ont été remplacés le 15  
juin 1906 par MM. J.-H. BAUD, L. GREINER et D. RAMU.

---

Le rapport annuel des Services industriels est divisé comme  
suit:

	PAGES
<b>1. Arrêtés du Conseil Municipal et décisions du Conseil Administratif . . . . .</b>	<b>289</b>
<b>2. Notice sur la comptabilité générale des Services industriels . . . . .</b>	<b>249</b>
<b>3. Résultats généraux . . . . .</b>	<b>253</b>



#### 4. Comptabilité générale.

##### 1° Tableaux généraux :

A. Rendement du capital fourni par la Ville . . . . .	262
B. Résultats budgétaires de 1906 . . . . .	263
C. Comptabilité industrielle . . . . .	264
D. Réserve générale . . . . .	268
E. Personnel . . . . .	269
F. Magasins . . . . .	271
G. Caisse d'épargne . . . . .	273
H. Répartition des recettes faites dans les communes . . . . .	274

##### 2°

A. Administration générale . . . . .	276
B. Service des eaux . . . . .	278
C. Usine de Chèvres . . . . .	286
D. Service électrique . . . . .	298
E. Service du gaz . . . . .	304
F. Tramways . . . . .	310
G. Usine III . . . . .	315

#### 5. Statistique

Abonnés des différents services . . . . .	318
Installations nouvelles . . . . .	319
A. Service des eaux.	
a) Travaux . . . . .	321
b) Exploitation . . . . .	333
c) Régularisation du lac . . . . .	350
B. Usine de Chèvres.	
a) Travaux . . . . .	352
b) Exploitation . . . . .	355
C. Service électrique.	
a) Travaux . . . . .	359
b) Exploitation . . . . .	373
c) Répartition des bénéfices avec les communes . . . . .	376
D. Service du gaz.	
a) Travaux . . . . .	384
b) Exploitation . . . . .	389
c) Compte de participation avec les communes . . . . .	405
E. Tramways.	
Exploitation . . . . .	409

## 1<sup>er</sup> ARRÊTÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans le courant de l'année 1906, le CONSEIL MUNICIPAL a pris les arrêtés suivants :

*16 janvier.*

Emission de rescriptions au montant de Fr. 312 691 25, pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville de Genève pour des installations d'électricité et de gaz en 1904. Autorisation au Conseil Administratif d'accorder les mêmes facilités en 1906.

*30 janvier.*

Crédit de Fr. 110 000 pour l'établissement de deux pompes de réserve de 500 chevaux au bâtiment des turbines, à la Coulouvrenière.

*20 février.*

Crédit de Fr. 20 000 pour continuer les études nécessaires en vue de la construction de l'Usine n° 3 et pour effectuer les travaux préliminaires à ces études.

Acquisition des consorts Barbier et Roch d'une parcelle de terrain sise dans la Commune de Vernier.

*15 juin.*

Election de la Commission des Services industriels. Elus membres : MM. Baud, Oltramare, Jonneret, Turrettini, Süss, Gampert, Ramu, Perrot et Greiner.

Cession gratuite au domaine public cantonal d'une parcelle de terrain sise au quai de la Coulouvrenière.

*3 juillet.*

Crédit de Fr. 70 000 pour diverses installations à l'Usine à gaz.

*14 septembre.*

Expropriation à requérir pour la constitution de servitudes sur les parcelles de terrain sur lesquelles passent les lignes partant de l'Usine de Chèvres dans différentes directions.

*19 Octobre.*

Crédit de Fr. 365'000 pour travaux d'extension du Service électrique.

Crédit de Fr. 200'000 pour l'extension des canalisations d'eau haute et basse pression.

*26 octobre.*

Acquisition de deux parcelles de terrain sises dans la Commune de Vernier et demande d'expropriation de l'une de ces parcelles.

*7 décembre.*

Emission de rescriptions au montant de Fr. 370 362 75 pour couvrir les dépenses occasionnées par les facilités accordées aux abonnés de la Ville pour des installations d'électricité et de gaz en 1905. Autorisation d'accorder les mêmes facilités en 1907.

DÉCISIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF 1906 :

*16 janvier.*

Le Conseil Administratif décide de mettre, en ce qui concerne le Service des eaux, au bénéfice de la disposition adoptée en avril 1903 pour les immeubles du chemin neuf de Saint-Jean, les immeubles du chemin de Florissant et du chemin de Champel. La transformation du réseau sera effectuée sans frais pour les abonnés, afin de tenir compte des circonstances.

*23 janvier.*

Pour permettre à MM. les abonnés, possesseurs d'installations d'éclairage électrique importantes, de bénéficier d'une réduction analogue à celle résultant de l'application du tarif N 2 pour les petites installations, le Conseil Administratif adopte le tarif N 3 suivant :

Les abonnements à l'éclairage électrique produisant une recette annuelle nette de 2000 francs et au-dessus, sont mis au bénéfice d'une réduction de 50 % du prix de l'éclairage, pour la dépense excédant 250 heures de consommation moyenne par lampe, à partir du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Cette réduction sera calculée en évaluant en lampes de 10 bougies (50 watts) la puissance totale de l'installation.

*30 mars.*

Le Conseil Administratif approuve le règlement ci-dessous relatif à la fourniture de l'éclairage électrique :

ARTICLE PREMIER. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES. La Ville de Genève fournit l'éclairage électrique, par arc ou par incandescence, soit au compteur soit à forfait. Le coût de l'énergie, pour ces divers modes de distribution, est indiqué dans les tarifs et arrêtés respectifs publiés par l'Administration.

ART. 2. — L'Administration se réserve d'apprécier les cas où une installation d'éclairage électrique peut être établie. Elle reste toujours libre de refuser toute demande d'abonnement qui lui paraîtrait présenter des inconvénients ou ne pas offrir des garanties suffisantes.

ART. 3. — Dans les rues ou routes où elles n'existent pas encore, il sera posé des canalisations électriques dès que le produit annuel des abonnements souscrits par les intéressés représentera le quinze pour cent de la dépense à effectuer, et cela pour une durée de 6 ans.

L'Administration demeure, du reste, toujours juge de l'opportunité d'effectuer la canalisation, de la dimension des câbles à placer, ainsi que de tous les frais d'établissement.

ART. 4. — DEMANDES D'ABONNEMENT. Les demandes d'abonnement doivent être adressées, en double exemplaire, au Service électrique, sur les formulaires mis dans ce but à la disposition des intéressés.

Le demandeur doit fournir toutes les autorisations de tiers qui seraient nécessaires pour l'exécution de son installation et le service de son abonnement.

ART. 5. — ABONNEMENTS. Les abonnements sont contractés avec les propriétaires ou locataires régulièrement autorisés par leurs propriétaires.

Sauf stipulation contraire, la durée des abonnements est d'une

année, à partir du 1<sup>er</sup> du mois suivant le raccordement de l'installation.

ART. 6. — INSTALLATIONS. L'installation de l'éclairage électrique chez les particuliers comprend deux parties :

- a) l'embranchement dans la rue et la colonne montante ;
- b) la distribution intérieure.

La première partie est faite aux frais de la Ville et par son personnel, lorsque le montant de l'abonnement souscrit équivaut au 15 % du coût des travaux (art. 3) et sous réserve de l'engagement du propriétaire de maintenir la colonne montante pendant dix ans.

Lorsque l'immeuble n'est pas à front de la voie publique, la ligne d'accès reliant la canalisation générale : 1<sup>o</sup> au transformateur ; 2<sup>o</sup> à la colonne montante, est à la charge de l'abonné.

Le raccordement depuis la colonne montante jusqu'au compteur, ainsi que la pose de ce dernier, sont faits par la Ville aux frais de l'abonné, qui est tenu d'en verser le montant approximatif au moment de la signature de la police, sous réserve de règlement définitif dans le délai d'un mois après l'achèvement des travaux.

Pour la deuxième partie qui est à la charge de l'abonné, celui-ci peut employer un installateur agréé de son choix, sous réserve de l'observation de toutes les clauses du règlement régissant les installations électriques.

L'exécution d'une installation ne pourra être commencée que lorsque le Service électrique en aura donné l'autorisation, acceptant les dispositions prévues.

Cette autorisation sera inscrite sur la demande, dont un exemplaire sera retourné à l'installateur.

Le Service électrique doit être prévenu du commencement des travaux.

Ces travaux peuvent également être exécutés par la Ville qui, sur la demande de l'abonné, présentera un devis des travaux et fournitures de l'installation. La Ville garantit pendant une année les installations qu'elle exécute.

Les appareils et leurs accessoires doivent être acceptés par le Service électrique et conformes aux articles 6 et 7 du Règlement du 10 avril 1900.

L'ensemble de l'installation doit être exécuté en tenant compte de toutes les prescriptions officielles édictées par les Autorités municipi-

pales ou fédérales pour l'établissement des installations : dispositions de sécurité pour les personnes, contre l'incendie, etc.

L'installation, soit fils, moulures, tubes, interrupteurs, etc. (sauf les appareils d'éclairage), reste la propriété de l'immeuble et ne peut être enlevée par l'abonné.

Le raccordement de l'installation au réseau de la Ville ne pourra être exécuté qu'après réception par un agent du Service électrique.

La Ville pourra refuser de fournir du courant électrique à tout abonné dont l'installation serait reconnue défectueuse — soit dès le début, soit par suite de modifications apportées à l'insu du Service électrique — ou qui, d'une manière générale, ne serait pas conforme au règlement relatif aux installations.

ART. 7. — VISITE DES INSTALLATIONS. L'abonné devra permettre en tout temps aux agents de la Ville le libre accès des locaux occupés par son installation d'éclairage électrique, afin d'assurer la régularité du service général. Il devra, pour son usage particulier, se conformer aux indications qui lui seront données par le Service électrique.

Cette surveillance de la Ville ne peut, en aucun cas, être invoquée pour restreindre la responsabilité de l'abonné.

ART. 8. — RÉPARATIONS. Les réparations nécessitées par une cause quelconque aux parties de l'installation désignées sous lettre *a*, à l'article 6, seront toujours exécutées par la Ville. Les factures correspondantes devront être payées dans la quinzaine qui suit leur envoi.

L'abonné doit faire réparer à ses frais, dans le délai fixé par le Service électrique, les défauts qui lui seraient signalés dans le surplus de son installation. En cas de refus, la fourniture du courant pourra être suspendue jusqu'à remise en état de l'installation.

ART. 9. — RESPONSABILITÉ DE L'ABONNÉ. L'abonné est responsable envers les tiers des dommages auxquels l'établissement ou l'existence de son installation pourrait donner lieu. Il est de même responsable des accidents ou dégradations résultant de malveillance, négligence, défaut de conservation et d'entretien des appareils ou de toute autre cause, la Ville étant exonérée de toute responsabilité à cet égard.

ART. 10. — S'il était constaté, à l'usage, que le fonctionnement d'une installation cause des troubles dans le réseau qui l'alimente, l'abonné sera tenu de prendre de suite toutes les mesures nécessaires pour y remédier.

Si la cause de ces troubles ne peut être supprimée dans un délai

fixé par la direction du Service et qui ne pourra en aucun cas excéder un mois, le contrat sera résilié de plein droit, sans indemnité et le Service autorisé à interrompre le courant. Toutefois, cette suspension ne libérera pas l'abonné des engagements qu'il aura contractés envers la Ville, en raison des frais qu'elle aura dû faire pour cette installation.

ART. 11. — SURVEILLANCE DE L'ABONNÉ. L'abonné est tenu de prévenir de suite et par écrit le Service électrique, s'il survient quelque accident dans son installation intérieure ou même s'il remarque quelque chose d'anormal dans son éclairage.

Lorsqu'il est exécuté dans l'intérieur de l'immeuble des travaux d'égouts, pavage, pose de conduites d'eau ou de gaz, etc., l'abonné doit s'assurer que les embranchements électriques ne sont point endommagés ni déplacés par le fait de ces travaux. Dans le cas contraire il doit en informer immédiatement le Service électrique.

ART. 12. — INTERDICTIONS. Sauf stipulation spéciale, l'énergie destinée à l'éclairage ne peut être employée par l'abonné à un autre usage.

Il est formellement interdit de faire aucune cession gratuite ou à prix d'argent de tout ou partie de l'énergie électrique fournie, sous peine de résiliation de l'abonnement et de dommages-intérêts au profit de la Ville.

L'abonné ne doit, sous aucun prétexte, apporter lui-même ou laisser apporter, par une personne non autorisée par écrit par le directeur du Service électrique, des modifications à une partie quelconque de l'installation, notamment aux lampes, compteurs et autres appareils spéciaux. Il est passible d'une amende de cent francs en cas d'infraction à cette prescription. En outre, la fourniture d'énergie électrique sera immédiatement suspendue jusqu'à paiement de l'amende et du coût des travaux nécessaires pour remettre les choses en état.

ART. 13. — INTERRUPTIONS. L'abonnement n'est consenti qu'à titre précaire ; en conséquence, il ne pourrait être fait ni demande de dommages-intérêts, ni réclamation quelconque, au cas où une réduction, ou même la suppression complète de la fourniture d'énergie, serait décidée.

L'Administration ne pourra toutefois se prévaloir de cette réserve qu'en avertissant l'abonné, par lettre, six mois à l'avance.

L'abonné ne pourra réclamer aucune indemnité pour les inter-

ruptions momentanées du service, résultant soit de réparations, soit de chômage des machines d'exploitation, soit de toute autre cause analogue ou majeure.

Pour les abonnements à forfait, si l'interruption excédait huit jours consécutifs à dater du jour où la réclamation aura été inscrite au Service électrique, il serait fait un rabais proportionnel à la durée de l'interruption.

Si l'interruption n'est pas causée par une faute du Service électrique, les frais de visite (fr. 2 —) et le coût des réparations seront payés par l'abonné.

L'interruption et le rétablissement du courant, opéré tant à la demande de l'abonné que dans les cas prévus aux articles 6, 8, 10, 12, 16, seront facturés à l'abonné. Le coût de ce travail (un franc) devra être payé, au moment de la remise du courant, à l'employé chargé de ce soin et sur la production d'une quittance spéciale.

ART. 14. — LAMPES. La première fourniture de lampes à incandescence en verre blanc transparent du type normal est à la charge de la Ville, ainsi que leur remplacement lorsque, sans aucune faute de l'abonné, le filament de charbon de la lampe se rompt.

Les lampes brisées seront payées à la Ville au prix de un franc pièce.

A l'expiration de la police, ou en cas de suppression de lampes, l'abonné rendra à la Ville les lampes qu'elle avait placées ou les paiera au prix de un franc pièce.

En ce qui concerne les lampes à arc, la Ville se réserve de laisser à l'abonné le soin de changer les charbons.

ART. 15. — COMPTEURS. Les compteurs sont fournis exclusivement par la Ville, conformément à l'arrêté du Conseil Administratif du 14 novembre 1905.

La pose et le plombage des compteurs seront faits par le Service, aux frais de l'abonné. Ce dernier est responsable de toute dégradation, déplombage ou modification à l'installation des appareils.

Les compteurs seront toujours soumis à toutes les vérifications que le Service électrique jugerait utiles. L'abonné devra s'assurer que les compteurs posés fonctionnent régulièrement et informer le Service électrique de tous les arrêts ou défauts de marche qu'il pourrait observer.

En cas d'arrêt d'un compteur, l'électricité consommée pendant la



période d'arrêt sera facturée d'après la moyenne du trimestre correspondant de l'année précédente.

En cas de doute sur les indications du compteur, ce dernier sera essayé en présence des intéressés. Si l'erreur dépasse, soit en plus, soit en moins, le 5 %, il y aura lieu de rectifier les factures fournies pour tout le trimestre précédent.

Si le compteur est trouvé exact dans la limite du 5 % et que ce soit l'abonné qui ait demandé la vérification, il en supportera les frais.

Lorsqu'il sera constaté que par accident, usure ou toute autre cause, le compteur n'est plus exact, l'Administration aura le droit de réclamer le montant de l'électricité consommée depuis la dernière observation jusqu'au moment où le compteur aura été réparé, en supposant la fourniture proportionnelle à celle du trimestre correspondant de l'année précédente.

L'abonné ne pourra, pour aucune raison, se trouver en possession de la clef du compteur.

La quantité d'électricité dépensée sera, dans la règle, constatée chaque mois.

ART. 16. — PAIEMENTS. Le prix de l'abonnement à forfait est payable par trimestre et d'avance, ainsi que les surtaxes et locations de compteurs, auxquelles l'abonnement pourrait donner lieu.

Le prix de l'énergie électrique vendue au compteur devra être payé dans la quinzaine qui suit l'envoi de la facture.

Toute note de frais d'établissement, de réparations, visite, amendes ou autre, devra être payée dans les trente jours de sa remise.

A défaut de paiement régulier à l'époque prescrite, la fourniture sera suspendue sur un simple avertissement par lettre et après expiration d'un délai de huit jours. Cette suspension ne dispensera point l'abonné à forfait du paiement intégral de son abonnement de l'année courante.

En cas de contestation sur l'exactitude d'un compteur, l'abonné sera tenu de payer sa facture dans les délais fixés, jusqu'à concurrence du montant correspondant de l'année précédente.

L'abonné est responsable de toute l'énergie indiquée par le compteur jusqu'au moment de l'arrêt du courant, qu'il doit demander lorsqu'il cesse son abonnement.

L'utilisation de l'énergie électrique implique connaissance et acceptation des conditions d'abonnement et de tous règlements régissant la matière.

ART. 17.— RÉSILIATION. L'abonné qui désire réduire ou résilier son abonnement, doit en informer par écrit le Service électrique, trois mois au moins avant l'expiration de sa police.

A défaut de cette déclaration, l'engagement est renouvelé pour une année, et ainsi de suite, d'année en année, aux mêmes clauses et conditions.

CLAUSE ABROGATOIRE. Toutes dispositions contraires à celles ci-dessus sont abrogées.

*8 juin.*

Le Conseil Administratif décide de compléter le tarif E, (eau d'arrosage) par l'arrêté suivant :

• Les abonnés qui ont des concessions d'eau d'arrosage régies par le tarif E, sont autorisés à utiliser l'eau le samedi soir à partir de 6 heures et le dimanche pendant toute la journée, du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre ».

*2 octobre.*

Le Conseil Administratif prend l'arrêté suivant relativement à la fourniture de la force électrique en ce qui concerne les scieries :

D'après l'article 17 du règlement pour la fourniture de la force motrice électrique, le montant de l'abonnement à forfait est calculé en mesurant l'énergie absorbée par les moteurs lorsque tous les appareils qu'ils doivent entraîner fonctionnent simultanément en charge.

Pour tenir compte du fait que les machines à travailler le bois dans les scieries absorbent une force motrice très importante, mais seulement d'une manière momentanée, le Conseil Administratif admet, pour établir le prix du forfait, une tolérance de 20% sur le maximum observé lors de la mesure de force mentionnée à l'article 17.

*9 novembre.*

Le Conseil Administratif apporte la modification suivante à l'arrêté du 15 novembre 1904 concernant le règlement du service des eaux :

• Les concessions d'eau ménagère et industrielle branchées sur le réseau d'eau ménagère à haute pression et alimentant des immeubles situés dans le périmètre limité de la façon suivante :

sur la rive droite par la limite de la Ville de Genève.

sur la rive gauche, par la rue de la Scie, la rue Versonnex (en partie), la place des Eaux-Vives, les Tranchées-de-Rive, le boulevard des Tranchées, l'entrée du chemin de Champel, le chemin Sautter, le chemin des Grands-Philosophes jusqu'au carrefour de la Cluse, le boulevard du Pont-d'Arve et la rive droite de l'Arve,

seront régies en tout ce qui les concerne, par les règlements et tarifs du réseau à basse pression, lorsque l'Administration jugera nécessaire, dans l'intérêt des réseaux de distribution, de substituer la haute à la basse pression dans les canalisations qui les desservent.

L'Administration reste d'ailleurs juge, pour chaque cas d'une manière absolue, de l'opportunité de cette substitution.

Par extension le présent article s'appliquera aux concessions qui desservent les immeubles ayant façades sur les rues formant limites du périmètre ci-dessus indiqué ».

*20 novembre.*

Le Conseil Administratif décide que les abonnés à la force motrice électrique utilisant plus de 25 chevaux à forfait ou l'équivalent, peuvent être autorisés à employer pour leur éclairage, un supplément d'énergie électrique livrée comme force motrice, à forfait ou au compteur.

*18 décembre.*

Le Conseil Administratif règlemente comme suit les autorisations d'employer les bouches à eau pour le nettoyage des chaudières :

Le Conseil Administratif autorise MM. les propriétaires de chaudières à vapeur à utiliser les bouches à eau de la Ville pour le nettoyage de leurs chaudières, et cela aux conditions suivantes :

Toute utilisation de bouche doit être précédée d'une demande écrite, adressée au Service des Eaux.

Les ouvertures et fermetures des bouches utilisées seront faites sous le contrôle du Service des Eaux. La dépense d'eau sera mesurée par un compteur placé immédiatement après la bouche.

L'eau sera payée au mètre cube suivant les tarifs ordinaires du Service des Eaux.

Les propriétaires des chaudières sont responsables de toutes dégradations faites aux bouches, et de tout dommage causé soit à

la Ville, soit à eux-mêmes, soit à des tiers par le fait de l'utilisation des bouches.

L'utilisation des bouches à eau est soumise, en tout ce qui lui est applicable, aux règlements généraux du Service des Eaux.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1907.

---

## **2° NOTICE SUR LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES SERVICES**

---

La comptabilité des Services industriels est composée comme suit :

*a)* d'une comptabilité complète par service, soit :

- 1° service des eaux ;
- 2° service de force motrice, comprenant principalement l'usine de Chèvres et le réseau de canalisations électriques émanant directement de cette usine ;
- 3° service d'éclairage électrique, comprenant tous les réseaux de distribution secondaire, ainsi que les installations d'éclairage et de force motrice qui s'y rattachent ;
- 4° service du gaz ;
- 5° service des tramways.

*b)* des comptes accessoires suivants :

- 1° magasins, un compte par service ;
- 2° compte général main-d'œuvre ;
- 3° compte réserve générale.

Pour chacun de ces services, la comptabilité générale présente au compte rendu une comptabilité industrielle et une comptabilité budgétaire.

La comptabilité industrielle est celle qui serait fournie par une compagnie industrielle, c'est-à-dire dégagée de toutes les charges dont

elle est grevée pour les dépenses générales de la Ville, participations, amortissements supplémentaires, etc.

La comptabilité budgétaire est celle correspondante au budget.

Les comptes « Magasins » comportent, pour chacun des services, le montant de l'inventaire à la fin de l'année précédente, les entrées et sorties de marchandises durant l'année et, enfin, l'inventaire de fin de l'exercice. Les marchandises sont livrées aux services, chacun par son propre magasin, au prix de revient, sans majoration.

Le compte main-d'œuvre paie la main-d'œuvre de chaque service et la facture ensuite mensuellement à ceux-ci avec une majoration uniforme de 6 %. Cette majoration sert à couvrir les frais d'accidents, maladies, (médecins, pharmaciens, indemnités, etc.), pour tout le personnel des services. Lorsque ces frais n'absorbent pas exactement le 6 % de la main-d'œuvre, le solde disponible est reporté à l'année suivante : ce solde est actuellement de 11 822 fr. 45, résultant des huit derniers exercices.

La réserve générale est formée des sommes versées à ce compte par le Service des eaux depuis 1892 jusqu'en 1901 en vue de couvrir les déficits éventuels de l'usine de Chèvres et ceux de l'usine N° III projetée. C'est ce compte Réserve qui a payé les frais occasionnés par l'incendie de Chèvres pour ce qui concerne la part de la Ville seule.

Ce compte Réserve est augmenté chaque année des primes payées par les services pour les assurer contre les risques d'accidents, à des tiers, à des propriétés (responsabilité civile), contre les bris des glaces et vitrages et, en partie, contre l'incendie, la Ville étant son propre assureur, sauf pour le cas d'incendie où elle s'assure pour moitié envers des compagnies d'assurances.

Les sommes dépensées pour l'installation des services des eaux, de l'électricité, du gaz, des tramways, ont été entièrement payées par la Ville de Genève.

Pour le service de force motrice, l'Etat a fourni une participation de 700 000 fr. et la commune de Plainpalais 314 000 fr.

Le tableau page 262 indique la situation des capitaux engagés par la Ville pour ces divers services.

L'intérêt de ces capitaux est fixé à 3,5%.

La base admise pour les amortissements n'est pas uniforme pour tous les services.

Pour le service des eaux, ces amortissements sont à intérêt simple c'est-à-dire par fractions égales au nombre d'années :

en 25 ans pour les pompes et turbines :

- 50 • pour les barrages, les canalisations et conduites d'alimentation ;
- 100 • pour les bâtiments, digues, etc.

Pour le service du gaz et le service électrique, les amortissements se calculent à intérêts composés, sur la base de 2 %, soit en 30 ans.

Pour l'usine de Chèvres : sur la base de 1,2 %, soit en 40 ans.

Pour la station d'électricité des tramways, sur la base de 5 %, soit en 14 ans environ.

L'intérêt et l'amortissement d'un exercice sont calculés d'après le capital engagé au 31 décembre de l'année précédente.

Le capital des services industriels n'étant pas distinct des emprunts de la Ville, les amortissements ne sont pas effectués directement. Ils entrent en compte à la comptabilité municipale et suivent la marche des amortissements ordinaires qui se font sur la base de 1,2 %, soit en 40 ans.

Pour les services dont l'amortissement prévoit une durée différente de celle des emprunts, on effectue un amortissement supplémentaire porté aux dépenses budgétaires.

L'amortissement supplémentaire du service des eaux est destiné à éteindre les comptes extra-budgétaires, voir page 285 du compte rendu.

Les services d'éclairage électrique et du gaz présentent un amortissement supplémentaire de 0,8 %, représentant la différence entre le taux de 2 % (amortissement en 30 ans) et le taux 1,2 % (amortissement en 40 ans réellement effectué par la caisse municipale).

Le service de force motrice n'a pas fait d'amortissement jusqu'au 31 décembre 1900, sauf pour le compte incendie de l'usine de Chèvres, qui a été amorti par le compte réserve pour les frais concernant la Ville seule. (150 444 fr. 65.)

Depuis, et y compris 1901, il est fait un amortissement de 1,2 % sur le capital dépensé par la Ville, non compris les frais d'incendie.

Suivant convention entre l'Etat, la Ville et la Commune de Plainpalais, relative à l'entreprise de Chèvres, les recettes nettes (recettes, déduction faite des dépenses d'exploitation, sans intérêts ni amortissements) sont réparties entre les trois participants, au prorata de leurs mises de fonds et ce, jusqu'à concurrence d'un rapport à 6 %. Lorsque le rendement n'atteint pas ce taux (c'est le cas depuis 1896) la différence est portée au compte intérêts arriérés, lequel compte

serait remboursé par l'excédent de rapport à 6 % lorsque l'usine de Chèvres fournirait un rendement supérieur à ce taux (ce compte intérêts arriérés s'élève actuellement à 769 569 fr. 30).

La recette nette étant entièrement payée aux participants, ceux-ci doivent pourvoir eux-mêmes, chacun pour leur compte, à l'amortissement à faire subir à leur part d'entreprise; comme il est dit plus haut la Ville amortit le capital composant sa mise de fonds, au taux de 1,2 %, soit en 40 ans.

#### RÉPARTITION DES BÉNÉFICES.

Les bénéfices réalisés par le *Service des eaux* sont entièrement versés au budget de la Ville. Une seule exception est faite pour les bénéfices réalisés sur la vente de l'eau dans la commune de Plainpalais, dont une partie est réservée à cette commune (convention de 1883).

*Service électrique.* Les bénéfices réalisés sur la vente de l'énergie électrique par ce service dans la Ville de Genève et la plupart des communes desservies, sont versés au budget de la Ville. Exception est faite pour les communes de Plainpalais, Eaux-Vives, Petit-Saconnex, Chêne-Bougeries, Versoix et Carouge, qui ont passé avec la Ville une convention aux termes de laquelle elles reçoivent la moitié des bénéfices réalisés sur leur territoire par le Service électrique.

*Service du gaz.* Les bénéfices réalisés par le Service du gaz dans la Ville de Genève sont entièrement acquis à la Ville. Par contre, la plupart des communes desservies ont, avec la Ville, une convention qui leur attribue une participation aux bénéfices proportionnelle à la consommation effectuée sur le territoire de la commune, suivant arrêté du 22 février 1898.

*Service de force motrice* (Usine de Chèvres). Les recettes nettes de ce service sont réparties entre la Ville de Genève, l'Etat et la commune de Plainpalais, au prorata des capitaux engagés par chacune de ces administrations. Ces parts de recettes nettes sont attribuées sans aucun prélèvement pour intérêts ou amortissements, les trois participants se réservant de renter et amortir à leur convenance le capital engagé par chacun d'eux dans l'entreprise.

---

### 3° RÉSULTATS GÉNÉRAUX

#### CHAPITRE XVII.

##### Administration générale.

MM. L. MENNET, secrétaire des Services industriels.

A. DUNOYER, chef du contrôle et de la comptabilité générale.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 45 200 —	Pour mémoire.	
Dépensé . . . .	» 51 924 55	—	
Dépensé en plus.	<u>Fr. 6 724 55</u>		

#### CHAPITRE XVIII.

##### Service des Eaux (Coulouvrenière).

Directeur : M. A. BÉTANT.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 250 900 —	Prévu . . . .	Fr. 1 107 500 —
Dépensé . . . .	» 281 717 90	Reçu . . . .	» 1 150 167 35
Dépensé en plus	<u>Fr. 30 817 90</u>	Reçu en plus .	<u>Fr. 42 667 35</u>

#### CHAPITRE XIX.

##### Service électrique. Usine de Chèvres.

Chef de service : M. M. SAUGEY.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 418 800 —	Prévu . . . .	Fr. 971 600 —
Dépensé . . . .	» 429 528 25	Reçu . . . .	» 972 955 35
Dépensé en plus .	<u>Fr. 10 728 25</u>	Reçu en plus .	<u>Fr. 1 355 35</u>



CHAPITRE XX.

**Service électrique.**

Directeur : M. J. GRAIZIER.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 856 500 —	Prévu . . . .	Fr. 1 458 200 —
Dépensé . . . .	<u>835 832 80</u>	Reçu . . . .	<u>1 556 466 55</u>
En moins s. dép.	<u>Fr. 20 667 20</u>	Reçu en plus .	<u>Fr. 98 266 55</u>

CHAPITRE XXI.

**Service du gaz.**

Directeur : M. A. DES GOUTTES.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 1 699 900 —	Prévu . . . .	Fr. 2 443 000 —
Dépensé . . . .	<u>1 632 401 25</u>	Reçu . . . .	<u>2 601 300 25</u>
En moins s. dép.	<u>Fr. 67 498 75</u>	Reçu en plus	<u>Fr. 158 300 25</u>

CHAPITRE XXII.

**Service électrique.**

TRAMWAYS.

<i>Dépenses.</i>		<i>Recettes.</i>	
Voté . . . .	Fr. 332 500 —	Prévu . . . .	Fr. 430 000 —
Dépensé . . . .	<u>320 672 50</u>	Reçu . . . .	<u>407 948 75</u>
En moins s. dép.	<u>Fr. 11 827 50</u>	En moins s. rec.	<u>Fr. 22 051 25</u>

Comparaison avec le budget.

Les comptes suivants donnent une plus-value sur les *prévisions budgétaires* :

Service des eaux . . . . .	Fr. 41 849 45	
Service électrique . . . . .	» 118 933 75	
Service du gaz . . . . .	» 225 799 —	
	<hr/>	Fr. 356 582 20

Tandis que les comptes suivants donnent une moins-value sur les *prévisions* de . . . . .

Administration générale . . . . .	Fr. 6 724 55	
Usine de Chèvres . . . . .	» 9 372 90	
Tramways . . . . .	» 10 223 75	
	<hr/>	Fr. 26 321 20

en sorte que l'ensemble de l'exercice présente, sur les *prévisions budgétaires*, une plus-value de . . . . .

Fr. 330 261 —

Comparaison avec 1905.

Les *recettes brutes* se montent à . . . . . Fr. 6 688 838 25  
contre, en 1905 . . . . . » 6 462 102 10

augmentation Fr. 226 736 15

Les *dépenses* s'élèvent à . . . . . Fr. 3 552 077 25  
contre, en 1905 . . . . . » 3 399 891 80

augmentation Fr. 152 185 45

Les *recettes nettes* atteignent . . . . . Fr. 3 136 761 —  
contre, en 1905 . . . . . » 3 062 210 30

il y a donc une augmentation de Fr. 74 550 70

Le *capital dépensé* par la Ville au 31 décembre 1905 étant de 34 731 245 fr. 50, il en résulte un rendement de 9,36 % pour intérêts, amortissements et bénéfice. (Voir tableau, page 262).

Le nombre des *communes desservies* par les différents services est de 34.

L'avoir de la *Caisse d'épargne* qui était au 31 décembre 1905 de 44 990 fr. 30 est de 43 422 fr. 70 au 31 décembre 1906.

Les sommes versées par la Ville pour *accidents et maladies* se sont élevées à 28 751 fr. 95 pour accidents et à 27 115 fr. 45 pour maladies, soit respectivement aux 3,07 et 2,90 % du coût total de la main d'œuvre.

Les *travaux neufs* effectués en 1906 ont coûté 1 996 159 fr. 75, tandis qu'en 1905 ils atteignaient 1 915 104 fr. 50.

Les *capitiaux dépensés* ont ainsi passé de 34 731 245 fr. 50 (éclairage municipal de Plainpalais non compris) à 36 727 405 fr. 25.

Les *amortissements* de la comptabilité industrielle effectués en 1906 atteignent 709 040 fr. 45, ce qui porte le total des amortissements à fin 1906 à 9 539 275 fr. 35, en sorte que les *capitiaux engagés* à la même époque ne sont plus que de 27 188 129 fr. 90.

**Administration générale.** Les *dépenses* se sont élevées cette année à . . . . . Fr. 51 924 55  
 contre, en 1905. . . . . » 36 356 85  
 Il y a donc une augmentation de. . . . . Fr. 15 567 70

provenant principalement de frais occasionnés par l'installation de la caisse, boulevard du Théâtre, 7, et location du local. Adjonction d'un sous-caissier et deux aides payés précédemment par la Caisse centrale ou directement par les Services.

**Service des eaux.** Les *recettes brutes* ont atteint Fr. 1 150 167 35  
 contre, en 1905 . . . . . » 1 117 881 50  
 Augmentation. Fr. 32 285 75

provenant spécialement du développement de la fourniture d'eau ménagère.

Les *dépenses budgétaires* se sont élevées à . . . . . Fr. 281 717 90  
 contre, en 1905 . . . . . » 259 224 70  
 Augmentation. Fr. 22 493 20

Cette augmentation provient principalement de travaux exécutés au Bâtiment pour l'entretien des pompes et turbines ainsi que pour l'entretien des canalisations et réservoirs.

Les *recettes brutes* s'élevant à . . . . . Fr. 1 150 167 35  
 Les *dépenses budgétaires* . . . . . Fr. 281 717 90  
 La part des *frais d'adminis-*  
*tration générale.* . . . . . 7 321 35 . . . . . 289 039 25

il en résulte pour l'année 1906 une *recette nette*  
 de . . . . . Fr. 861 128 40

Si nous ajoutons à ces recettes une somme de . . . . . » 9 647 40  
 qui est comprise dans les dépenses budgétaires, ci-dessus mentionnées, et qui représente un amortissement de 0,8 %, nous obtenons comme recette nette totale une somme de . . . . . Fr. 870 775 50  
 pour un capital dépensé au 31 décembre 1905 de Fr. 10 671 070 40

ce qui représente du 8,16° pour intérêts, amortissement et bénéfice.

Ce rapport était en 1905 de 8,14 %.

**Usine de Chèvres.** Les *recettes brutes* se sont

élevées à . . . . .	Fr.	972 955 35
contre, en 1905 . . . . .	»	954 465 60
		<u>          </u>
Augmentation . . . . .	Fr.	<u>18 489 65</u>

résultant spécialement de l'augmentation de la fourniture au service électrique de la Ville.

Les <i>dépenses budgétaires</i> ont atteint . . . . .	Fr.	429 528 25
contre, en 1905 . . . . .	»	427 192 —
		<u>          </u>
Augmentation . . . . .	Fr.	<u>2 336 25</u>

Les <i>recettes brutes</i> étant de . . . . .	Fr.	972 955 35
Les <i>dépenses budgétaires</i> . . . . .	Fr.	429 528 25
La part des <i>frais d'administration générale</i> . . . . .	»	6 905 95
		<u>          </u>
Les <i>recettes nettes</i> ressortent à . . . . .	Fr.	<u>536 521 15</u>

ce qui, pour un capital dépensé au 31 décembre 1905 de 10 193 944 fr. 30 donne du 5,26 % pour intérêts, amortissement et bénéfice. Ce rapport était en 1905 de 5,77 %.

**Service électrique.** Les *recettes brutes* ont

atteint . . . . .	Fr.	1 556 466 55
contre, en 1905 . . . . .	»	1 481 804 35
		<u>          </u>
Augmentation . . . . .	Fr.	<u>74 662 20</u>

due à l'augmentation de la fourniture d'énergie pour éclairage et force motrice.

A noter, pour 1906, la seconde diminution de 50 % sur le prix des compteurs et rabais sur tarif N 2.

Les <i>dépenses budgétaires</i> se sont élevées à . . . . .	Fr.	835 832 80
contre, en 1905 . . . . .	»	810 548 85
		<u>          </u>
accusant ainsi une augmentation sur 1905 de . . . . .	Fr.	<u>25 283 95</u>

résultant, pour la plus grande partie, de la fourniture de force motrice payée à l'Usine de Chèvres (30 000 fr.).

Les <i>recettes brutes</i> étant de . . . . .	Fr. 1 556 466 55
Les <i>dépenses budgétaires</i> . . . . .	Fr. 835 832 80
La part des <i>frais d'adminis-</i> <i>tration générale</i> . . . . .	12 254 25
	<u>848 087 05</u>
Les <i>recettes nettes</i> ressortent à	Fr. 708 379 50
Si nous ajoutons à ces recettes une somme de	40 168 70
qui est comprise dans les dépenses budgétaires, ci-dessus mentionnées, et qui représente un amori-	
tissement de 0,8 %, nous obtenons comme re-	
cettes nettes totales une somme de . . . . .	<u>Fr. 748 548 20</u>

laquelle représente, pour un capital dépensé au 31 Décembre 1905 de 5 021 089 fr. 95, un rapport de 14,91 % pour intérêts, amortissement et bénéfice.

Ce rapport était en 1905 de 15,23 %.

<b>Service du gaz.</b> Les <i>recettes brutes</i> se sont élevées à . . . . .	Fr. 2 601 300 25
elles étaient en 1905 de . . . . .	» 2 474 803 20
	<u>Augmentation. Fr. 126 497 05</u>

Cette augmentation est due au développement de la vente du gaz aux abonnés.

De même que pour le service électrique la seconde diminution de 50 % a été faite en 1906, sur le prix de location des compteurs.

Les <i>dépenses budgétaires</i> se sont élevées à . . . . .	Fr. 1 632 401 25
elles étaient en 1905 de . . . . .	» 1 530 607 85
	<u>Augmentation. Fr. 101 793 40</u>

due aux trois postes suivants : les houilles, l'entretien de l'usine et le compte de participation des communes aux bénéficiers.

Les <i>recettes brutes</i> étant de . . . . .	Fr. 2 601 300 25
Les <i>dépenses budgétaires</i> . . . . .	Fr. 1 632 401 25
La part des <i>frais d'adminis-</i> <i>tration générale</i> . . . . .	21 704 45
	<u>1 654 105 70</u>

Les <i>recettes nettes</i> ressortent à . . . . .	Fr. 947 194 55
Si nous ajoutons à ces recettes une somme de	65 736 05

qui est comprise dans les dépenses budgétaires, ci-dessus mentionnées, et qui représente un amortissement de 0,8 %, nous obtenons comme recettes nettes totales une somme de . . . . .

Fr. 1 012 930 60

laquelle représente, pour un capital dépensé au 31 décembre 1905 de 8 217 007 fr. 45, un rendement de 12,33 % pour intérêts, amortissement et bénéfice.

Ce rapport était en 1905 de 12,49 %.

**Tramways.**

Les *recettes brutes* se sont élevées à . . . Fr. 407 948 75  
elles étaient en 1905 de . . . » 433 147 45

Diminution. Fr. 25 198 70

Les *dépenses budgétaires* se sont élevées à . Fr. 320 672 50  
elles étaient en 1905 de . . . » 335 961 55

Diminution. Fr. 15 289 05

Les *recettes brutes* étant de. . . Fr. 407 948 75

Les *dépenses budgétaires* Fr. 320 672 50

La part des *frais d'admi-*

*nistration générale* . . . » 3 738 55 » 324 411 05

laissent une *recette nette* de . . . Fr. 83 537 70

pour un capital dépensé au 31 décembre 1905 de 628 133 fr. 70, ce qui représente du 13,32 % pour intérêts, amortissement et bénéfice.

Ce rapport était de 15,02 % en 1905.



#### **4° COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**



## Rendement du capital fourni par la Ville aux Services Industriels

COMPTES	Au 31 décembre 1905			Au 31 décembre 1906					Rendement %	
	A Capital dépensé	B Amortissements	C Capital engagé A - B	D Dépensé en 1906	E Capital dépensé A + D	F Amortissements en 1906	G Total des Amortissements B + F	H Capital engagé E - G	du CAPITAL DÉPENSÉ <sup>2</sup> au 31 décembre 1905	du CAPITAL ENGAGÉ <sup>3</sup> au 31 décembre 1905
Eaux . . . . .	10,671,070 10	6,015,393 65	4,655,676 45	178,251 35	10,849,321 45	199,521 40	6,214,915 05	4,634,406 40	8 16	18 70
Forces motrices <sup>1</sup> . .	10,193,944 30	631,801 45	9,562,142 85	1,119,062 70	11,313,007 —	136,944 35	768,745 80	10,544,261 20	5 26	5 61
Service électrique .	5,021,089 95	664,701 40	4,356,388 55	411,883 40	5,432,973 35	123,686 35	788,387 75	4,644,585 60	14 91	17 18
Gaz . . . . .	8,217,007 45	1,328,073 35	6,888,934 10	286,962 30	8,503,969 75	210,822 45	1,538,895 80	6,965,073 95	12 33	14 71
Tramways . . . . .	628,133 70	190,265 05	437,868 65	—	628,133 70	38,065 90	228,330 95	399,802 75	13 32	19 05
Eclairage Municip.) de Plainpalais . . }	34,731,245 50	8,830,234 90	25,901,010 60	1,996,159 75	36,727,405 25	709,040 45	9,539,275 35	27,188,129 90	9 36	12 56
Immeuble des Ser- vices Industriels(rue Arquebuse). . . }	47,836 70	5,150 65	42,686 05	—	47,836 70	1,162 75	6,313 40	41,523 30		
	54,752 80	—	54,752 80	—	54,752 80	—	—	54,752 80		
	<u>34,833,835 —</u>	<u>8,835,385 55</u>	<u>25,998,449 45</u>	<u>1,996,159 75</u>	<u>36,829,994 75</u>	<u>710,203 20</u>	<u>9,545,588 75</u>	<u>27,284,406 —</u>		
							Rendement de 1905		9 67	12 87

<sup>1</sup> Capital Ville seule, participations Etat (700,000 fr.) et Commune de Plainpalais (314,000 fr.) non comprises.

<sup>2</sup> Capital réellement dépensé, sans amortissement.

<sup>3</sup> Capital actuel, c'est-à-dire amortissements déduits.

N. B. Le rendement est calculé d'après la recette nette, frais d'administration déduits, amortissements budgétaires déduits des dépenses.

## Résultats budgétaires de 1906

COMPTES	RECETTES			DÉPENSES			RECETTES NETTES	RECETTES NETTES EN PLUS DU BUDGET
	EFFECTIVES	PRÉVUES AU BUDGET	DIFFÉRENCE EN PLUS OU EN MOINS (—)	EFFECTIVES	PRÉVUES AU BUDGET	DIFFÉRENCE EN PLUS OU EN MOINS (—)		
<b>Administration.</b> . . . . .	—	—	—	51,924 55	45,200 —	6,724 55	— 51,924 55	— 6,724 55
<b>Eaux</b> . . . . .	1,150,167 35	1,107,500 —	42,667 35	281,717 90	250,900 —	30,817 90	868,449 45	11,849 45
<b>Forces motrices</b> . . . . .	972,955 35	971,600 —	1,355 35	429,528 25	418,800 —	10,728 25	543,427 10	— 9,372 90
<b>Electricité</b> . . . . .	1,556,466 55	1,458,200 —	98,266 55	835,832 80	856,500 —	20,667 20	720,633 75	118,933 75
<b>Gaz</b> . . . . .	2,601,300 25	2,443,000 —	158,300 25	1,632,401 25	1,699,900 —	67,498 75	968,899 —	225,799 —
<b>Tramways</b> . . . . .	407,948 75	430,000 —	22,051 25	320,672 50	332,500 —	11,827 50	87,276 25	— 10,223 75
	6,688,838 25	6,410,300 —	278,538 25	3,552,077 25	3,603,800 —	51,722 75	3,136,761 —	330,261 —
					En 1905 . . . .		3,062,210 30	
					Plus-value de recettes nettes de l'exercice 1906 par rapport à 1905 . . . .		74,550 70	(*)
Cette plus-value se répartit comme suit entre les Services :								
				Administr. générale . . . . .	Fr. — 15,567 70			
				Eaux . . . . .	» 9,792 65			
				Forces motrices . . . . .	» 16,153 50			
				Electricité . . . . .	» 49,378 25			
				Gaz . . . . .	» 24,703 65			
				Tramways . . . . .	» — 9,909 65			
				<u>Fr. 74,550 70</u>			<u>74,550 70</u>	
(*) Malgré une diminution de Fr. 110000. — environ, représentant le solde (50 %) de la suppression de la location des compteurs et une réduction de Fr. 47,000 environ sur le Service Electrique en suite du nouveau tarif, N 3.								

**Note explicative du tableau général Comptabilité Industrielle.**

Les sommes indiquées représentent le compte de Profits et Pertes de chacun des services, réunis en tableau ; ces comptes totalisés donnent l'ensemble des dépenses d'exploitation, des intérêts et des amortissements des Services Industriels. Le montant total de ces sommes, déduit de la recette, forme le solde à répartir ou bénéfice net.

Cette répartition du solde est faite suivant les conventions passées entre la Ville, l'Etat et les Communes.

Pour l'entreprise de Chèvres, la part de recette nette revenant à l'Etat et à la Commune de Plainpalais ne subit aucune diminution pour intérêt ou amortissement dans la comptabilité des Services Industriels ; les 333 434 fr. 95 et 136 944 fr. 35 comptés à Chèvres pour ces deux postes, ne le sont que sur le capital dépensé par la Ville seule (frais d'incendie non compris), ceci pour l'établissement du compte *particulier* Ville dans l'entreprise de Chèvres.



## Comptabilité industrielle.

### DÉPENSES D'EXPLOITATION

	Administration	Entretien	Total d'Exploitation
Service des eaux . . . . .	7,321 35	240,710 75	248,032 10
Usine de Chèvres . . . . .	6,905 95	376,160 05	383,066 —
Service électrique . . . . .	12,254 25	724,520 20	736,774 45
Service du gaz. . . . .	21,704 45	1,491,500 80	1,513,205 25
Tramways . . . . .	3,738 55	320,672 50	324,411 05
Totaux 1906 . . . . .	51,924 55	3,153,564 30	3,205,488 85
1905 . . . . .	36,356 85	3,033,082 05	3,069,438 90
Augmentation . . . . .	15,567 70	120,482 25	136,049 95
Diminution . . . . .	—	—	—

### RÉPARTITION

	Solde à répartir.	ÉTAT	VILLE	PLAIN- PALAIS	EAUX- VIVES	PETIT SACONNEX	CHÈNE- BOUGERIES	CAROUGE
Eaux . . . . .	526,450 30	—	507,612 75	18,837 55	—	—	—	—
Usine de Chèvres	119,510 05	36,841 95	66,141 85	16,526 25	—	—	—	—
Service électr. . . . .	509,609 35	—	457,446 70 <sup>2</sup>	25,373 65	11,442 55	5,669 —	494 95	8,309 50
Gaz . . . . .	636,160 —	—	552,454 45	—	41,498 55	21,159 90	4,425 15	10,420 55
Tramways . . . . .	30,146 40	—	30,146 40	—	—	—	—	—
1906 . . . . .	1,821,876 10	36,841 95	1,613,802 15	60,737 45	52,941 10	26,828 90	4,920 10	18,730 05
1905 . . . . .	1,821,770 85	40,714 20	1,627,753 25	55,290 45	49,229 10	23,700 20	5,736 65	12,687 65
Augmentation . . . . .	105 25	—	—	5,447 —	3,712 —	3,128 70	—	6,042 40
Diminution . . . . .	—	3,872 25	13,951 10	—	—	—	816 55	—

### 1905

Etat . . . . .	40,714 20	
Ville . . . . .	—	1,627,753 25
Plainpalais . . . . .	55,290 45	—
Eaux-Vives . . . . .	49,229 10	—
Petit-Saconnex . . . . .	23,700 20	—
Chêne-Bougeries . . . . .	5,736 65	—
Carouge . . . . .	12,687 65	—
Versoix . . . . .	657 10	—
Lancy . . . . .	2,707 75	—
Chêne-Bourg . . . . .	1,242 05	—
Pregny . . . . .	453 85	—
Thonex . . . . .	385 35	—
Cologny . . . . .	348 85	—
Vernier . . . . .	337 75	—
Collonge-Bellerive . . . . .	213 70	—
Veyrier . . . . .	171 50	—
Vandœuvres . . . . .	141 45	—
	—	194,017 60
	—	1,821,770 85

<sup>1</sup> Intérêts et amortissements sur capital Ville seule; frais d'incendie non compris.

<sup>2</sup> Compris 31 565 fr. 30, bénéfice appareillage privé.

<sup>3</sup> A rembourser sur éclairage public, pour ramener ce dernier au prix de revient . . . . . 3296 90  
Perte sur éclairage particulier . . . . . 2423 90

Reste . . . . . Fr. 873 —

## Résultats généraux.

INTERÊTS	AMORTISSEMENTS	SOLDE à répartir, soit bénéfice net.	TOTAL (équivalent aux recettes d'exploitation)
162,948 65	199,521 40	526,450 30	1,136,952 45
333,434 95 <sup>1</sup>	136,944 35	119,510 05	972,955 35
152,473 60	123,686 35	509,609 35	1,522,543 75
241,112 55	210,822 45	636,160 —	2,601,300 25
15,325 40	38,065 90	30,146 40	407,948 75
905,295 15	709,040 45	1,821,876 10	6,641,700 55
861,461 70	662,716 95	1,821,770 85	6,415,388 40
43,833 45	46,323 50	105 25	226,312 15

### DU SOLDE

VERSOIX	LANCY	CHÈNE- BOURG	PREGNY	THONEX	COLOGNY	VERNIER	COLLONGE- BELLERIVE	VEYRIER	Vandœuvres.
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
873 <sup>3</sup> —	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	2,909 —	1,320 60	381 50	350 75	305 —	392 —	202 70	169 —	170 85
873 —	2,909 —	1,320 60	381 50	350 75	305 —	392 —	202 70	169 —	170 85
657 10	2,707 75	1,242 05	453 85	385 35	348 85	337 75	213 70	171 50	141 45
215 90	201 25	78,55	—	—	—	54 25	—	—	29 40
—	—	—	72 35	34 60	43 85	—	11 —	2 50	—

### 1906

	En plus.	En moins.
36,841 95	—	3,872 25
—	—	13,951 10
60,737 45	5,447 —	—
52,941 10	3,712 —	—
26,828 90	3,128 70	—
4,920 10	—	816 55
18,730 05	6,042 40	—
873 —	215 90	—
2,909 —	201 25	—
1,320 60	78 55	—
381 50	—	72 35
350 75	—	34 60
305 —	—	43 85
392 —	54 25	—
202 70	—	11 —
169 —	—	2 50
170 85	29 40	—
208,073 95	18,909 45	18,804 20
1,821,876 10		
	105, 25	

## RÉSERVE GÉNÉRALE

---

Situation au 31 décembre 1906.

	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDES	
			DÉBIT	CRÉDIT
Service des Eaux . . . . .	—	314,916 75	—	314,916 75
Appareillage électrique . . . . .	—	30,000 —	—	30,000 —
Assurance contre l'incendie . . . . .	—	122,394 30	—	122,394 30
» responsabilité civile . . . . .	102 20	65,999 75	—	65,897 55
» contre le bris des glaces et vitres . . . . .	—	6,130 60	—	6,130 60
Réserve Magasin Eaux . . . . .	—	43,894 20	—	43,894 20
»    » Usine Chèvres . . . . .	5,403 50	5,403 50	—	—
»    » Service électrique . . . . .	—	33,704 75	—	33,704 75
Créanciers divers . . . . .	2,477 75	2,477 75	—	—
Réserve, Magasin Gaz . . . . .	—	11,922 35	—	11,922 35
Solde de dépôts anc. C <sup>ie</sup> du Gaz . . . . .	325 —	22,091 05	—	21,766 05
Réserve (solde à nouveau) . . . . .	658,935 —	8,308 45	650,626 55	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	667,243 45	667,243 45	650,626 55	650,626 55
Réserve, solde disponible à nouveau . . . . .			650,626 55	—

---

### Compte du personnel en 1906.

1906	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDES	
			DÉBIT	CRÉDIT
Ville de Genève (caisse).	1,042,062 75	993,757 60	48,305 15	—
Main-d'œuvre . . . . .	934,859 40	934,859 40	—	—
Epargne . . . . .	3,030 80	46,453 50	—	43,422 70
Adm. générale, Maladies.	144 20	—	144 20	—
Service des eaux »	2,113 75	—	2,113 75	—
Usine de Chèvres »	1,903 90	—	1,903 90	—
Service électrique »	7,136 10	—	7,136 10	—
Service du gaz »	15,817 50	—	15,817 50	—
Adm. générale, Accidents	41 75	—	41 75	—
Service des eaux »	591 40	—	591 40	—
Usine de Chèvres »	6,672 —	—	6,672 —	—
Service électrique »	7,582 75	—	7,582 75	—
Service du gaz »	13,703 95	—	13,703 95	—
Tramways »	160 10	—	160 10	—
Adm. générale. Budget.	18,620 —	19,178 60	—	558 60
Service des eaux, »	103,518 85	109,235 65	—	5,716 80
Usine de Chèvres » .	123,123 80	129,896 20	—	6,772 40
Service électrique »	138,315 90	145,923 95	—	7,608 05
Service du gaz »	327,842 20	345,892 40	—	18,050 20
Tramways »	18,345 40	19,356 35	—	1,010 95
Serv. deseaux, Trav. en cours.	25,843 40	27,259 05	—	1,415 65
Usine de Chèvres »	896 45	948 40	—	51 95
Service électrique »	171,671 65	181,121 80	—	9,450 15
Service du gaz »	6,681 75	7,046 45	—	364 70
Dépôt p. avance de caisse	7,000 —	—	7,000 —	—
Profits et Pertes 1905 .	—	16,750 40	—	16,750 40
<b>Total . . .</b>	<b>2,977,679 75</b>	<b>2,977,679 75</b>	<b>111,172 55</b>	<b>111,172 55</b>

Main-d'œuvre . . . . .	934,859 fr. 40.	
Maladies . . . . .	2,90 %	Fr. 27 115 45
Accidents . . . . .	3,07 %	» 28 751 95
		<u>55 867 40</u>
Dépôt pour avance de caisse . . . . .		Fr. 7 000 —
Caisse . . . . .		» <u>48 305 15</u>
<b>Total égal au chiffre ci-dessus</b>		<b>Fr. <u>111 172 55</u></b>

N.B. Le personnel payé par les Services industriels a été en moyenne de 470 ouvriers et employés.



## Profits et pertes du compte Personnel.

### Exercice 1906.

DOIT

AVOIR

1906	à <i>Maladies :</i>		1906		
Déc. 31	Adm. gén., dép. de l'année	144 20	Janvier 1	par compte vieux, solde	
»	service des eaux »	2,113 75	Déc. 31	ancien . . . . .	16,750 40
»	usine de Chèvres »	1,903 90	»	par <i>Budget :</i>	
»	service électrique »	7,136 10	»	Administ. gén. solde de compte	558 60
»	» du gaz »	15,817 50	»	service des eaux, »	5,716 80
	à <i>Accidents :</i>		»	usine de Chèvres »	6,772 40
»	Adm. générale »	41 75	»	service électrique »	7,608 05
»	service des eaux »	591 40	»	» du gaz »	18,050 20
»	usine de Chèvres »	6,672 —	»	tramways »	1,010 95
»	service électrique »	7,582 75	»	par <i>Travaux en cours :</i>	
»	» du gaz »	13,703 95	»	service des eaux »	1,415 65
»	tramways »	160 10	»	usine de Chèvres »	51 95
	à compte nouveau, solde à ce		»	service électrique »	9,450 15
	jour . . . . .	11,882 45	»	» du gaz »	364 70
		<u>67,749 85</u>	1906		<u>67,749 85</u>
			Déc. 31	par compte vieux, solde à ce	
				jour . . . . .	<u>11,882 45</u>



1906

## Récapitulation des comptes Magasins.

1906

	DÉBIT				CRÉDIT			
	Marchandises en magasin au 31 décembre 1905 suivant inventaire	Entrée des marchandises en 1906	Plus values portées à Réserve	TOTAL	Sortie des marchandises en 1906	Montant de l'inventaire au 31 décembre 1906 reporté à nouveau	Moins values	TOTAL
Service des eaux .	182,887 65	238,742 55	1,778 15	423,408 35	208,145 35	215,263 —	—	423,408 35
Usine de Chèvres .	19,389 45	26,969 55	—	46,359 —	14,908 15	20,349 —	11,101 85	46,359 —
Service électrique.	308,190 85	703,148 —	—	1,011,338 85	673,991 05	332,778 85	4,568 95	1,011,338 85
Service du gaz .	23,893 45	159,091 45	2,249 15	185,234 05	164,954 55	20,279 50	—	185,234 05
	534,361 40	1,127,951 55	4,027 30	1,666,340 25	1,061,999 10	588,670 35	15,670 80	1,666,340 25

1906

Services industriels.

Caisse d'épargne.

1906

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1906.	En 1906. (Intérêts).	TOTAL Au 31 décembre 1906.	Rembourse- ments 1906.	RESTE Au 31 décembre 1906.
Allocation de la Ville . . . . .	44,990 30	1,463 20	46,453 50	3,030 80	43,422 70
Part des titulaires. . . . .	—	—	—	—	—
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>44,990 30</b>	<b>1,463 20</b>	<b>46,453 50</b>	<b>3,030 80</b>	<b>43,422 70</b>
Nombre des participants . . . . .	370	—	—	25	345
Avoir moyen des participants. . . . .	121 59	—	—	—	125 86

**Répartition des recettes en 1906**  
faites dans les communes.

Nos	COMMUNES	EAUX	FORCES MOTRICES	SERVICE Electrique	GAZ	TRAMWAYS	TOTAL 1906	TOTAL 1905
1	Genève . . . . .	623,964 —	786,575 75	1,070,538 70	1,927,610 75	407,948 75	4,816,637 95	4,752,963 40
2	Eaux-Vives . . . . .	80,501 70	—	106,422 —	279,624 20	—	466,547 90	426,782 15
3	Plainpalais . . . . .	211,184 —	44,070 80	180,186 75	942 35	—	436,383 90	399,073 95
4	Petit Saconnex . . . . .	104,277 10	41,560 45	63,823 75	150,405 20	—	360,066 50	330,588 20
5	Carouge . . . . .	29,953 05	5,892 10	33,264 35	75,227 15	—	144,336 65	125,549 35
6	Satigny . . . . .	—	80,675 30	78 65	—	—	80,753 95	77,684 10
7	Lancy . . . . .	23,073 30	—	10,025 70	34,192 65	—	67,291 65	58,460 10
8	Chêne-Bougeries . . . . .	—	—	13,884 —	51,560 10	—	65,444 10	56,638 —
9	Vernier . . . . .	14,592 30	9,414 10	8,939 05	10,562 50	—	43,507 95	35,917 10
10	Pregny . . . . .	14,326 —	—	7,217 85	10,138 65	—	31,682 50	30,800 25
11	Chêne-Bourg . . . . .	—	—	—	18,586 05	—	18,586 05	16,181 65
12	Cologny . . . . .	4,633 20	—	1,773 70	11,318 05	—	17,724 95	17,712 50
13	Thônex . . . . .	5,323 30	—	—	10,145 50	—	15,468 80	15,422 35
14	Versoix . . . . .	116 —	—	14,755 55	—	—	14,871 55	14,822 25
15	Grand-Saconnex . . . . .	4,442 75	—	4,142 70	887 90	—	9,473 35	8,763 95
16	Bellevue . . . . .	6,634 25	—	2,774 30	—	—	9,408 55	8,709 —
17	Collonge-Bellerive . . . . .	1,479 75	—	—	7,032 65	—	8,512 40	8,507 45
18	Genthod . . . . .	5,277 25	—	3,054 60	—	—	8,331 85	8,252 80
19	Dardagny . . . . .	—	4,766 85	2,701 95	—	—	7,468 80	8,505 70
20	Veyrier . . . . .	773 —	—	—	6,305 65	—	7,078 65	6,653 60
21	Vandœuvres . . . . .	—	—	—	6,296 35	—	6,296 35	5,085 70
22	Plan-les-Ouates . . . . .	5,410 25	—	389 50	—	—	5,799 75	5,215 —
23	Onex . . . . .	3,430 15	—	—	—	—	3,430 15	2,910 50
24	Troinex . . . . .	2,280 50	—	—	—	—	2,280 50	2,249 50
25	Corsier . . . . .	2,165 —	—	—	—	—	2,165 —	2,236 25
26	Confignon . . . . .	1,697 75	—	—	—	—	1,697 75	1,653 50
27	Meyrin . . . . .	1,399 —	—	128 70	—	—	1,527 70	1,340 50
28	Bernex . . . . .	1,425 50	—	—	—	—	1,425 50	1,337 75
29	Anières . . . . .	1,194 75	—	—	—	—	1,194 75	1,178 —
30	Collex . . . . .	—	—	799 45	—	—	799 45	556 10
31	Choulex . . . . .	90 —	—	—	464 55	—	554 55	618 20
32	Meinier . . . . .	495 50	—	—	—	—	495 50	420 —
33	Bardonnex . . . . .	20 —	—	—	—	—	20 —	20 —
34	Cartigny . . . . .	8 —	—	—	—	—	8 —	—
		1,150,167 35	972,955 35	1,524,901 25	2,601,300 25	407,948 75	6,657,272 95	6,432,808 85
	Recettes compte appareillage . . . . .	—	—	31,565 30	—	—	31,565 30	29,293 25
	Totaux des recettes budgétaires . . . . .	1,150,167 35	972,955 35	1,556,466 55	2,601,300 25	407,948 75	6,688,838 25	6,462,102 10



1906

**A. Administration**

1905	DÉPENSES BUDGET CHAPITRE XVII ADMINISTRATION GÉNÉRALE	VOTÉ	Dépenses suivant comptabilité	
			partielles	totales
	<i>Secrétariat:</i>			
4,400 —	a) Secrétaire . . . . .	4,500 —	4,500 —	
	<i>Comptabilité et Caisse:</i>			
4,500 —	b) Contrôleur-Chef de la Comptabilité . . .	4,800 —	4,800 —	
4,000 —	c) Caissier . . . . .	4,200 —	4,200 —	
6,298 35	d) Trois sous-caissiers et deux aides . . .	10,300 —	10,315 45	
3,000 —	e) Comptable . . . . .	3,100 —	3,100 —	
8,098 70	f) Employés à la comptabilité . . . . .	8,600 —	8,652 —	
6,059 80	g) Frais généraux . . . . .	5,200 —	11,784 35	
—	h) Loyer du local de la Caisse . . . . .	4,500 —	4,572 75	
<b>36,356 85</b>	<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>45,200 —</b>		<b>51,924 55</b>
	Dépensé en 1905 . . . . .	36,356 85		
	» » 1906 . . . . .	51,924 55		
	Augmentation de dépenses en 1906	15,567 70		

Générale.

1906

1905	RECETTES	PRÉVU AU BUDGET	RECETTES 1906
Pour mémoire	. . . . .	pour mémoire	pour mémoire



DÉPENSES							
1905	BUDGET CHAPITRE XVIII	VOTÉ	DÉPENSES				
			Industrielles		Budgétaires		
A. Exploitation.		Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.
6,000	a. Traitement du directeur . . . . .	6,000	—	6,000	—		
2,500	b. 1/2 traitement du surveillant des travaux . . . . .	—	—	—	—		
7,400	c. Employés de bureaux . . . . .	7,500	—	7,880	—		
7,515	d. Frais généraux . . . . .	8,000	—	8,300	35		
4,200	e. Traitement du chef de service (logement) . . . . .	4,200	—	4,200	—		
3,600	f. » d'un contre-maitre, (indemn. logement 400 fr. comprise) . . . . .	3,600	—	3,600	—		
4,948	85 g. Assurance du personnel . . . . .	5,000	—	5,716	80		
350	10 h. Indemnités pour habillements . . . . .	600	—	608	60		
5,101	55 i. Entretien des bâtiments . . . . .	4,000	—	3,166	60		
637	05 j. Chauffage . . . . .	2,000	—	688	50		
632	75 k. Eclairage . . . . .	2,000	—	970	95		
7,162	10 l. Entretien du barrage . . . . .	8,000	—	6,939	15		
66,964	80 m. » des pompes et turbines . . . . .	55,000	—	75,785	05		
16,780	75 n. Energie et service des réserves (pompes et dynamos)	15,000	—	18,674	25		
27,074	60 o. Entretien des canalisations et des réservoirs . . . . .	28,000	—	32,501	25		
20,616	55 p. » des concessions particulières . . . . .	20,000	—	22,743	20		
9,309	55 q. » de l'outillage et des appareils électriques	9,000	—	10,878	25		
11,498	35 r. » des compteurs en location . . . . .	10,000	—	12,138	20		
600	75 s. » des bouches à eau particulières . . . . .	500	—	636	95		
931	20 t. » des turbines à domicile . . . . .	2,000	—	2,945	95		
10,552	75 u. Contributions . . . . .	11,000	—	10,551	—		
5,635	40 v. Assurances . . . . .	6,000	—	5,785	70		
<b>B. Divers.</b>							
9,594	20 a. Amortissement supplémentaire sur les comptes extra-budgétaires . . . . .	10,000	—			9,647	40
18,525	95 b. Part du bénéfice en faveur de la Commune de Plainpalais, pour l'exercice de 1905 . . . . .	20,000	—			18,144	85
<b>C. Dépenses pour le Compte général de la Ville</b>							
4,130	60 a. Entretien des fontaines . . . . .	4,000	—			5,617	65
5,161	20 b. » des hydrantes . . . . .	5,000	—			4,798	05
361	55 c. » des fontaines lumineuses . . . . .	1,000	—			456	15
1,438	65 d. Fontaines et bouches nouvelles . . . . .	3,500	—			2,343	05
				240,710	75	41,007	15
259,224	70	Totaux de 1906 . . . . .	250,900	—		281,717	90
		» 1905 . . . . .	253,300	—		259,224	70
		EN PLUS EN 1906 . . . . .	—2,400	—		22,493	20

<b>RECETTES</b>					
1905	BUDGET CHAPITRE XVIII	VOTÉ	EFFECTUÉ		
		Fr.	C.	Fr.	C.
<b>A. Exploitation.</b>					
364,884 75	a. Eau ménagère, basse pression . . . . .	365,000	—	380,779	30
150,352 80	b. " haute pres., R. G. (Serv. de l'Etat) *	155,000	—	158,918	45
25,855 25	c. " haute pres., R. D. ( " la Ville)	26,000	—	27,206	45
247,867 45	d. Eau motrice, basse pression . . . . .	260,000	—	239,779	05
40,111 05	e. " haute pression . . . . .	40,000	—	44,079	—
32,700 40	f. Eau industrielle, basse pression . . . . .	35,000	—	38,628	20
18,542 —	g. " haute pression . . . . .	19,000	—	18,898	—
	h. Recettes de l'entretien des concessions et de la location des appareils et outils . . . . .	13,500	—	14,807	55
13,887 35	i. Recettes de la location des compteurs . . . . .	1,500	—	4,112	80
2,703 25	j. " " vente des vieux matériaux . . . . .	4,000	—	5,563	90
4,722 55	k. " des bouches à eau particulières . . . . .	1,000	—	1,263	—
1,352 —	l. " " vacations . . . . .	25,000	—	52,916	75
52,810 65	m. " compensant les frais généraux pour des tra- vaux exécutés chez les particuliers . . . . .	145,000	—	145,000	—
145,000 —	n. Produit de l'eau affectée aux services municipaux .	4,000	—	5,000	—
6,000 —	o. Loyers divers . . . . .				
	Recettes d'exploitation . . .	1,094,000	—	1,136,952	45
<b>B. Recettes pour le compte général de la Ville.</b>					
4,130 60	a. Entretien des fontaines . . . . .	4,000	—	5,617	65
5,161 20	b. " " hydrantes . . . . .	5,000	—	4,798	05
361 55	c. " " fontaines lumineuses . . . . .	1,000	—	456	15
1,438 65	d. Fontaines et bouches nouvelles . . . . .	3,500	—	2,343	05
	Totaux de 1906 . . .	1,107,500	—	1,150,167	35
	" 1905 . . .	1,073,800	—	1,117,881	50
	EN PLUS EN 1906 . . . . .	33,700	—	32,285	85
	Recettes en plus . . . . .	Fr.	32,285 85		
	Dépenses en plus . . . . .	"	22,493 20		
	Augmentation de recettes net- tes en 1906 sur 1905 . . . . .	Fr.	9,792 65		
1,117,881 50					

\* Eau ménagère h. p., service de l'Etat, 6519 fr. 55.

**COMPTABILITÉ**

<b>Doit</b>	<b>COMPTE PROFITS ET PERTES</b>			
<b>DÉPENSES</b>	Fr.	C.	Fr.	C.
Frais d'exploitation . . . . .	240,710	75		
Part des frais d'Administration générale 14,10 % de Fr. 51,924 55 . . . . .	7,321	35	248,032	10
Intérêts 3 1/2 % sur capital au 31 décembre 1905 . . . . .			162,948	65
Amortissements . . . . .			199,521	40
Bénéfice net . . . . .			526,450	30
			1,136,952	45
<b>Actif</b>	<b>BILAN AU</b>			
	Fr.	C.	Fr.	C.
Capital dépensé au 31 décembre 1905 . . . . .	10,671,070	10		
Amortissements acquis au 31 décembre 1905	6,015,393	65	4,655,676	45
Amortissements de 1906 . . . . .			199,521	40
			4,456,155	05
Installations de 1906 . . . . .			178,251	35
			4,634,406	40
Débiteurs divers . . . . .			20,425	35
			4,654,831	75

SERVICE DES EAUX

<b>DE L'EXERCICE 1906</b>		<b>Avoir</b>	
<b>RECETTES</b>		Fr.	C.
Abonnements divers, etc. . . . .		1,136,952	45
		1,136,952	45

<b>31 DÉCEMBRE 1906</b>		<b>Passif</b>	
		Fr.	C.
Compte Capital . . . . .		4,634,406	40
Compte exploitation . . . . .		20,425	35
		4,654,831	75

**DOIT****Commune de Plainpalais, sa part au bénéfice sur Service des Eaux, Exercice 1906.****AVOIR**

1906 Déc. 31. Frais d'exploitation . . . .	240,710 75		Recettes en dehors de la Commune de Plainpalais . . . . .	925,768 45
Part des frais d'Administration générale . . . . .	7,321 35	248,032 10	Recettes dans la Commune de Plainpalais . . . . .	211,184 —
Intérêts et amortissements		483,256 75		
5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> % sur fr. 9,204,890.50 =		405,663 60		
Bénéfice net . . . . .		<u>1,136,952 45</u>		<u>1,136,952 45</u>
			Bénéfice dans la Commune :	
			405,663.60 × 211,184.— =	75,350 25
			1,136,952.45	
			dont 25 % au profit de la Commune. . . .	<u>18,837 55</u>

## SERVICE DES EAUX

### Situation des crédits. Exercice 1906.

COMPTES	CRÉDITS VOTÉS	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1905	DÉPENSÉ EN 1906	TOTAL DES DÉPENSES	RESTE DISPONIBLE
Imprévu et frais généraux . . . .	37,692 35	—	—	—	37,692 35
Canalisations nouvelles . . . . .	2,395,000 —	2,098,100 55	142,482 70	2,240,583 25	154,416 75
2 pompes de réserve. . . . .	110,000 —	—	22,473 60	22,473 60	87,526 40
	<u>2,505,000 —</u>	<u>2,098,100 55</u>	<u>164,956 30</u>	<u>2,263,056 85</u>	<u>241,943 15</u>

# 1906

## Tableau des dépenses d'installations du Service des Eaux.

	CÔÛT DES INSTALLATIONS			Capital au 31 décembre 1906 à compter pour la comptabilité annuelle avec la C <sup>o</sup> de Plainpi <sup>o</sup>
	au 31 Déc. 1905	en 1906	Total au 31 Décembre 1906	
<b>Installations faites au 31 Déc. 1883</b>				
1 Terrain . . . . .	60,500 —		60,500 —	
2 Barrages . . . . .	71,359 75		71,359 75	
3 Bâtiments, en l'Île . . . . .	490,108 35		490,108 35	
4 " usine hydraulique à vapeur . . . . .	139,034 35		139,034 35	
5 " quai de la Poste . . . . .	50,000 —		50,000 —	
6 Réservoir, Bois de la Bâtie . . . . .	85,260 80		85,260 80	
7 Passerelle sur l'Arve . . . . .	63,568 90		63,568 90	
8 Canalisations nouvelles b. p. . . . .	1,001,269 50		1,001,269 50	
9 Conduite d'alimentation des machines à vapeur . . . . .	74,447 75		74,447 75	
10 Pompes et turbines . . . . .	433,360 35		433,360 35	
11 Machine à vapeur . . . . .	140,488 20		140,488 20	
12 Matériel . . . . .	38,240 05		38,240 05	
13 Compteurs en location . . . . .	5,369 —		5,369 —	
14 Prises d'eau gratuites . . . . .	13,172 60		13,172 60	2,666,179 60
<b>Installations faites dès le 1<sup>er</sup> Janv. 1884</b>				
1 Canalisations nouvelles b. p. . . . .	375,128 90	14,883 30	390,012 20	
2 Matériel . . . . .	26,661 30	—	26,661 30	
3 Compteurs en location . . . . .	129,460 15	5,471 15	134,931 30	
4 Prises d'eau gratuites . . . . .	13,233 75	—	13,233 75	
5 Avances aux propriétaires . . . . .	144,219 70	469 70	144,689 40	
6 Agrandissement de l'atelier . . . . .	2,241 95		2,241 95	
7 Turbines à domicile (restitution) . . . . .	17,945 60		17,945 60	
8 Concessions des forces motrices . . . . .	35,000 —		35,000 —	
9 Batardeaux . . . . .	304,796 55		304,796 55	
10 Digue séparative . . . . .	102,521 30		102,521 30	
11 Digue, 2 <sup>me</sup> période . . . . .	24,516 65		24,516 65	
12 Barrage à rideaux . . . . .	88,825 90		88,825 90	
13 Vannes et radier en aval de l'Île . . . . .	81,596 60		81,596 60	
14 " " en amont de l'Île . . . . .	38,251 85		38,251 85	
15 Restitution de la force motrice aux usiniers . . . . .	62,735 70		62,735 70	
16 Bâtiment des turbines et vannes . . . . .	1,392,166 10		1,392,166 10	
17 Pompes et turbines . . . . .	1,316,786 10		1,316,786 10	
18 Machine à vapeur (transformation) . . . . .	21,945 80		21,945 80	
19 Conduite d'alimentation . . . . .	435,136 —		435,136 —	
20 Canalisations nouvelles h. p. . . . .	1,881,606 15	127,599 40	2,009,205 55	
21 Canalisations du réservoir de Bessinges . . . . .	275,030 60		275,030 60	
22 Réservoir de Bessinges . . . . .	253,275 75		253,275 75	
23 Intérêts des capitaux engagés . . . . .	159,070 55		159,070 55	
24 Imprévu et frais généraux . . . . .	215,349 75		215,349 75	
25 Digue de la Jonction . . . . .	47,370 60		47,370 60	
26 Transmission électrique . . . . .	11,790 —		11,790 —	
27 Rachat de la Société des Eaux du Rhône, r. d. . . . .	255,600 —		255,600 —	
28 " " " " r. g. . . . .	47,500 —		47,500 —	
29 Groupe de pompes N° 17 . . . . .	82,749 10		82,749 10	
30 Id. id. N° 18 . . . . .	78,011 —		78,011 —	
31 Régulateur basse pression . . . . .	24,740 20		24,740 20	
32 Prolongement, conduite d'alimentation . . . . .	89,626 90		89,626 90	
33 Installations turbines chez particuliers . . . . .	—	7,354 20	7,354 20	
34 " 2 pompes de réserve . . . . .	—	22,473 60	22,473 60	8,213,141 85
	10,701,070 10	178,251 35	10,879,321 45	10,879,321 45
<i>A déduire</i> : Subvention . . . . .	30,000 —		30,000 —	30,000 —
	10,671,070 10		10,849,321 45	9,383,141 85

Comptes extra-budgétaires.

*I. Distribution de l'eau dans les quartiers populaires.*

De 1887 à 1905, 466 installations ont été faites pour	Fr. 151 078 —
En 1906, il a été fait 2 installations . . . . .	» 750 —
Total des installations . . . . .	<u>Fr. 151 828 —</u>

Dont à déduire :

Remboursements de 1900 à 1905. . . . .	Fr. 6 858 30
» en 1906 . . . . .	<u>280 30</u>
	» 6 138 60
	<u>Fr. 144 689 40</u>

Moins :

Remboursements de 1887 à 1889. . . . .	Fr. 18 894 65
Amortissem. au 31 déc.	
1905 . . . . .	Fr. 83 406 55
Amortissem. au 31 déc.	
1906 . . . . .	<u>» 4 191 85</u> » 87 598 40
	» 406 493 05
Reste . . . . .	<u>Fr. 38 196 35</u>

*II. Etablissement de compteurs en location.*

Coût des compteurs placés au 31 décembre 1905 . . . . .	Fr. 134 829 15
» » » en 1906 . . . . .	» <u>5 471 15</u>
	Fr. 140 300 30

A déduire :

Amortissements au 31 déc. 1905 . . . . .	Fr. 80 273 75
» de 1906 . . . . .	<u>5 455 55</u>
	» 85 729 30
Reste	<u>Fr. 54 571 —</u>

*III. Avances pour installation de turbines chez les particuliers.*

Installations de 1906 . . . . .	<u>Fr. 7 354 20</u>
---------------------------------	---------------------



1906

C. Usine de

1905	DÉPENSES Budget. — Chapitre XIX	VOTÉ	DÉPENSES	
			Industrielles	Budgétaires
<b>A. Exploitation.</b>				
5,000 —	a) Traitement du chef de service . . . . .	5,000 —	5,000 —	
2,500 —	1/2 » de l'ingénieur-conducteur des travaux hydrauliques . . . . .	—	—	
5,000 —	b) Employés de bureaux . . . . .	6,000 —	5,605 —	
6,300 35	c) Frais généraux . . . . .	7,000 —	7,099 95	
6,380 30	d) Indemnités au personnel (accidents et maladies) . . . . .	6,500 —	6,772 40	
1,678 50	e) Chauffage . . . . .	1,200 —	1,279 85	
2,532 05	f) Eclairage . . . . .	2,000 —	1,922 50	
7,704 10	g) Entretien des constructions . . . . .	8,000 —	9,123 —	
5,336 65	h) » des voies d'accès, terrains, clô- tures, canalisations, béliers, etc. . . . .	3,000 —	4,514 25	
58,211 75	i) Entretien des barrages et grilles . . . . .	40,000 —	42,026 —	
75,038 30	j) » des turbines . . . . .	60,000 —	74,100 45	
40,595 85	k) » des machines électriques . . . . .	40,000 —	38,241 80	
12,091 70	l) » des installations électriques, de l'usine, tableau, transfor- mateurs, appareils de pro- tection . . . . .	15,000 —	13,884 05	
15,187 05	m) » des câbles . . . . .	20,000 —	6,053 —	
12,642 15	n) » des lignes aériennes . . . . .	20,000 —	12,312 25	
1,107 30	o) » du réseau téléphonique . . . . .	1,000 —	1,422 15	
3,342 70	p) Surveillance des installations d'abonnés, indemnités, servitudes, etc. . . . .	3,000 —	2,279 10	
3,665 —	q) Outillage . . . . .	4,500 —	2,982 55	
16,322 95	r) Service d'huile . . . . .	20,000 —	18,995 75	
16,796 05	s) Contributions . . . . .	16,000 —	16,081 15	
10,066 25	t) Assurances . . . . .	10,000 —	10,159 30	
1,151 40	u) Maisons ouvrières . . . . .	1,000 —	512 80	
—	w) Usine à vapeur . . . . .	10,000 —	30,792 75	
60,000 —	x) Fonds de renouvellement . . . . .	65,000 —	65,000 —	
<b>B. Participations.</b>				
<i>Part de recettes nettes pour 1906:</i>				
40,413 35	y) En faveur de l'Etat . . . . .	37,700 —		36,841 95
18,128 25	z) » » la commune de Plainpalais . . . . .	16,900 —		16,526 25
	Dépenses budgétaires . . . . .			53,368 20
	Dépenses industrielles . . . . .		376,160 05	376,160 05
427,192 —	<i>Totaux de 1906.</i>	418,800 —		429,528 25
	» 1905.	453,200 —		427,192 —
	En plus en 1906.~	34,400 —		2,336 25

**Chèvres**

1906

1905	<b>RECETTES</b> Budget. — Chapitre XIX	VOTÉ	EFFECTUÉ
425,000 —	a) Recettes du Service Electrique (Ville de Genève) .	455,000 —	455,000 —
288,133 25	b) " des Tramways . . . . .	286,000 —	270,422 60
13,198 20	c) " du Service des Eaux . . . . .	10,000 —	11,634 65
94,623 35	d) " des abonnés desservis par réseaux pri- maires. . . . .	100,000 —	93,689 60
77,436 10	e) " des abonnés desservis par réseaux spéciaux (électro-chimie) . . . . .	65,000 —	82,383 15
39,530 80	f) Eclairage électrique des rues de la ville . . . . .	40,000 —	39,669 40
13,064 65	g) Recettes diverses . . . . .	12,000 —	16,869 70
3,479 25	h) Maisons ouvrières . . . . .	3,600 —	3,286 25
<b>954,465 60</b>		<i>Totaux</i> de 1906 .	971,600 — 972,955 35
		" 1905 .	948,600 — 954,465 60
		En plus en 1906 .	23,000 — 18,489 75
	Recettes en plus . . . . .	Fr. 18,489 75	
	Dépenses en plus. . . . .	" 2,336 25	
	<b>Augmentation de recettes nettes en</b> 1906 sur 1905 . . . . .	Fr. 16,153 50	

## Entreprise de Chèvres.

### Bilan résumé des capitaux dépensés au 31 décembre 1906.

Compte de 1 <sup>er</sup> Etablissement . . . . .	12,327,107 —	Ville, son compte participat. au 31 déc. 1905 id. dépenses de 1906 . . . . . Etat, sa participation . . . . . Plainpalais id. . . . .	10,193,944 30 1,119,062 70   12,327,107 —	11,313,107 — 700,000 — 314,000 — 12,327,107 —
<b>DOIT</b> <span style="margin-left: 100px;"><b>Compte profits et pertes de l'exercice de 1906.</b></span> <span style="float: right;"><b>AVOIR</b></span>				
Dépenses d'exploitation. . . . . Part des dépenses d'Administration générale 13,30 % de fr. 51,924.55 . . . . . Recette nette à répartir . . . . .	376,160 05 6,905 95 589,889 35  972,955 35	Recettes de l'exercice 1906 . . . . .		972,955 35    972,955 35
Intérêts 6 % sur capital Ville . . . . . " " " " Etat . . . . . " " " " Plainpalais . . . . .	611,636 65 42,000 — 18,840 —  672,476 65	Recette nette de 1906 Fr. 589,889 35 dont : Pour la Ville $589,889\ 35 \times 10,193,944\ 30 =$ $11,207,944\ 30$ Pour l'Etat $589,889\ 35 \times 700,000 =$ $11,207,944\ 30$ Pour Plainpalais $589,889\ 35 \times 314,000 =$ $11,207,944\ 30$ Insuffisance de recette nette pour couvrir les intérêts à 6 % portée à « Compte général Intérêts arriérés » . . . . .	536,521 15 36,841 95 16,526 25  82,587 30 672,476 65	

## Entreprise de Chèvres.

### Situation du compte Fonds de renouvellement.

DOIT

AVOIR

	Fr.		Fr.
		1905	
Dépenses de 1906 . . . . .	122,957 45	Décembre 31 : Solde disponible à ce jour . . . . .	129,077 —
Solde à nouveau . . . . .	71,119 55	Prévu au budget pour 1906 . . . . .	65,000 —
			<hr/>
	<hr/>	1906	194,077 —
	194,077 —	Décembre 31 : Solde disponible . . . . .	71,119 55
	<hr/>		<hr/>

DOIT

### Compte Profits et Pertes, Ville seule, exercice 1906.

AVOIR

(Compte particulier de la Ville dans l'Entreprise de Chèvres)

	Fr.		Fr.
1906		1906	
Décembre 31 : Intérêts 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % sur capital dépensé par la Ville <sup>1</sup> . . . . .	333,434 95	Décembre 31 : Part de recette nette, revenant à la Ville, suivant compte Profits et Pertes de l'entreprise	536,521 15
Amortissements sur la base de 1, 2 % (10 ans) . . . . .	136,944 35		
Bénéfice net . . . . .	66,141 85		
	<hr/>		
	536,521 15		<hr/>
	<hr/>		536,521 15

<sup>1</sup> Dépenses occasionnées par l'incendie, non comprises.





**Entreprise**

**Doit.**

**Compte général Intérêts**

	Fr.
1905	
Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	686,982 —
1906	
Décembre 31 : Intérêts arriérés de 1906 . . . . .	82,587 30
	769,569 30
1906	
Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	769,569 30

**Doit.**

— VILLE DE GENÈVE —

**Compte**

	Fr.
1906	
Décembre 31 : Solde à nouveau . . . . .	619,140 95
	619,140 95

**Doit.**

— ÉTAT DE GENÈVE —

**Compte**

	Fr.
1906	
Décembre 31 : Solde à nouveau . . . . .	103,845 95
	103,845 95

**Doit.**

— COMMUNE DE PLAINPALAIS —

**Compte**

	Fr.
1906	
Décembre 31 : Solde à nouveau . . . . .	46,582 40
	46,582 40

**de Chèvres.**

**arriérés au 31 décembre 1906.**

**Avoir.**

	Fr.
1906	
Décembre 31 : Solde à nouveau . . . . .	769,569 30
	<hr/>
	769,569 30

**Intérêts arriérés au 31 Décembre 1906.**

—

**Avoir.**

	Fr.
1905	
Décembre 31 : Intérêts arriérés à ce jour . . . . .	544,025 45
1906	
Décembre 31 : Intérêts arriérés de 1906. . . . .	75,115 50
	<hr/>
	619,140 95
1906	
Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	619,140 95

**Intérêts arriérés au 31 Décembre 1906.**

—

**Avoir.**

	Fr.
1905	
Décembre 31 : Intérêts arriérés à ce jour . . . . .	98,687 90
1906	
Décembre 31 : Intérêts arriérés de 1906. . . . .	5,158 05
	<hr/>
	103,845 95
1906	
Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	103,845 95

**intérêts arriérés au 31 Décembre 1906.**

—

**Avoir.**

	Fr.
1905	
Décembre 31 : Intérêts arriérés à ce jour . . . . .	44,268 65
1906	
Décembre 31 : Intérêts arriérés de 1906. . . . .	2,313 75
	<hr/>
	46,582 40
1906	
Décembre 31 : Solde à ce jour . . . . .	46,582 40



## Usine de Chèvres (Construction).

Situation au 31 décembre 1906.

TRAVAUX	Total au 31 décembre 1905	Total des dépenses en 1906	Total au 31 décembre 1906
Etudes et travaux préliminaires. . . . .	16,813 50	—	16,813 50
Elargissement, Rive gauche. . . . .	54,001 45	—	54,001 45
Barrage, maçonnerie . . . . .	156,921 35	—	156,921 35
Canal d'aménée. . . . .	108,074 75	—	108,074 75
Bâtiment des turbines, fondations. . . . .	404,565 20	—	404,565 20
Canal de fuite . . . . .	18,105 15	—	18,105 15
Bâtiment des turbines, élév. 2 <sup>e</sup> pér. . . . .	412,679 85	—	412,679 85
Digue séparative . . . . .	34,457 15	—	34,457 15
Echelle à poissons . . . . .	1,565 70	—	1,565 70
Turbines 1, 2 et 3 . . . . .	169,490 95	—	169,490 95
Distribution en Ville . . . . .	307,264 25	—	307,264 25
Intérêts . . . . .	203,373 20	818 —	204,191 20
Barrage, batardeaux. . . . .	25,670 75	—	25,670 75
id. épuisement . . . . .	21,894 10	—	21,894 10
id. fouilles . . . . .	35,151 30	—	35,151 30
Bâtiment des turbines et batardeaux . . . . .	67,089 65	—	67,089 65
Transmission électrique . . . . .	27,438 10	—	27,438 10
Bâtiment, vannes, treuils, passerelles . . . . .	112,930 10	—	112,930 10
id. épuisements . . . . .	39,185 60	—	39,185 60
id. fouilles . . . . .	43,072 85	—	43,072 85
Barrage, partie métallique . . . . .	480,136 20	—	480,136 20
Outillage neuf d'exploitation . . . . .	3,974 25	—	3,974 25
Machines électriques . . . . .	358,455 90	—	358,455 90
Imprévu . . . . .	109,348 50	159 75	109,508 25
Expropriations . . . . .	237,445 —	36,377 10	273,822 10
Pompe à huile . . . . .	50,714 40	—	50,714 40
Groupes IV et V . . . . .	255,404 10	—	255,404 10
Ligne électrique Chèvres-Genève . . . . .	494,062 95	—	494,062 95
id. A. Chèvres-Carouge . . . . .	113,751 05	—	113,751 05
id. B. Chèvres-Versoix. . . . .	150,716 05	—	150,716 05
id. C. Onex-Plainpalais . . . . .	62,268 40	—	62,268 40
id. D. Chèvres-La Plaine. . . . .	83,490 60	—	83,490 60
Développement du réseau souterrain . . . . .	884,595 05	115,882 35	1,000,477 40
id. id. aérien. . . . .	68,270 35	15,338 60	83,608 95
Transformateurs et cabines. . . . .	266,758 15	—	266,758 15
Routes d'accès . . . . .	19,141 95	—	19,141 95
Déplacements. . . . .	37,183 55	—	37,183 55
Groupes VI, VII et XV . . . . .	580,760 45	—	580,760 45
Groupes X, XI, XII et XIII. . . . .	709,413 20	—	709,413 20
Voies ferrées . . . . .	5,399 50	—	5,399 50
Terrains industriels . . . . .	49,115 90	—	49,115 90
Ligne E. . . . .	46,825 20	-10,331 65	36,493 55
Protection des berges . . . . .	117,530 85	—	117,530 85
Grue de 30 tonnes . . . . .	37,634 90	—	37,634 90
Groupes VIII, IX, XIV et accessoires. . . . .	732,942 50	5,200 —	738,142 50
Outillage de l'Usine . . . . .	21,803 30	—	21,803 30
Eau claire. . . . .	21,111 65	—	21,111 65
Frais d'incendie . . . . .	185,874 45	—	185,874 45
Ligne souterraine III . . . . .	291,801 70	—	291,801 70
Maisons ouvrières. . . . .	130,665 25	5,400 45	136,065 70
Transformation réseau rive droite. . . . .	35,520 —	—	35,520 —
Vanne de chasse . . . . .	11,499 55	—	11,499 55
Vanne du grand barrage. . . . .	30,259 65	—	30,259 65
Vanne flottante. . . . .	60,576 50	—	60,576 50
<b>A reporter. . . . .</b>	<b>9,004,195 95</b>	<b>168,844 60</b>	<b>9,173,040 55</b>

## Usine de Chèvres (Construction).

Situation au 31 décembre 1906 (suite).

TRAVAUX	Total au 31 décembre 1905	Total des dépenses en 1906	Total au 31 décembre 1906
<i>Report</i> . . .	9,004,195 95	168,844 60	9,173,040 55
Grilles de protection, amont usine .	525,862 90	36,679 80	562,542 70
Travaux défense rive droite . . . .	21,566 05	—	21,566 05
Egout de Vernier . . . . .	5,400 45	— 5,400 45	—
Réfection ligne N° 1 . . . . .	407,903 25	— 2,529 65	405,373 60
Ouverture dans la digue séparative	9,428 40	1,397 75	10,826 15
Usine à vapeur études et surveillance.	22,029 05	26,075 75	48,104 80
id. terrains . . . . .	265,775 15	—	265,775 15
id. frais d'actes . . . . .	957 15	35 50	992 65
id. bâtiments . . . . .	504,443 75	177,345 05	681,788 80
id. chaudières . . . . .	206,561 25	120,413 —	326,974 25
id. pont roulant . . . . .	25,357 40	2,988 80	28,346 20
id. turbo-dynamo . . . . .	166,382 05	250,616 60	416,998 65
id. imprévu . . . . .	8,353 55	28,792 55	37,146 10
id. téléphones . . . . .	126 35	2,839 30	2,965 65
id. raccordem <sup>t</sup> au réseau	3,120 90	267,496 45	270,617 35
id. transport du matériel	3,316 75	1,693 05	5,009 80
id. raccord <sup>t</sup> élect d <sup>s</sup> l'usine	18,521 70	20,752 15	39,273 85
id. éclairage et chauffage	2,489 50	20,481 65	22,971 15
id. raccord <sup>t</sup> aux tramways	1,349 10	— 1,349 10	—
id. transf <sup>t</sup> centrale tram <sup>s</sup>	4,803 65	1,889 90	6,693 55
	<b>11,207,944 30</b>	<b>1,119,062 70</b>	<b>12,327,007 —</b>

## Usine de Chèvres (Construction).

Situation des crédits au 31 décembre 1906.

TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1905	DÉPENSÉ EN 1906	TOTAL AU 31 DÉCEMB. 1906	TRAV. RESTANT A FAIRE OU REST. A PAYER	TOTAL	DÉPENSÉ EN MOINS	DÉPENSÉ EN PLUS
Barrage . . . . .	632,850 —	780,570 50	—	780,570 50	—	780,570 50	—	147,720 50
Canal d'aménée . . . . .	176,636 —	108,074 75	—	108,074 75	—	108,074 75	68,561 25	—
Bâtiment des turbines, 1 <sup>re</sup> période . . . . .	885,000 —	802,990 55	—	802,990 55	—	802,990 55	82,009 45	—
Canal de fuite . . . . .	70,000 —	18,105 15	—	18,105 15	—	18,105 15	51,894 85	—
Travaux accessoires . . . . .	40,000 —	36,022 85	—	36,022 85	—	36,022 85	3,977 15	—
Turbines 1, 2 et 3 . . . . .	180,000 —	220,205 35	—	220,205 35	—	220,205 35	—	40,205 35
Installations électriques . . . . .	675,000 —	852,793 30	—	852,793 30	—	852,793 30	—	177,793 30
Distribution en ville . . . . .	300,000 —	200,533 80	—	200,533 80	—	200,533 80	99,466 20	—
Expropriations . . . . .	237,349 25	237,445 —	36,377 10	273,822 10	6,000 —	279,822 10	—	42,472 85
Groupes 4 et 5 . . . . .	300,000 —	255,404 10	—	255,404 10	—	255,404 10	44,595 90	—
Extension du réseau aérien . . . . .	1,820,000 —	525,321 65	5,006 95	530,328 60	—	530,328 60	—	2,607 70
»    »    »    souterrain . . . . .	—	1,176,396 75	115,882 35	1,292,279 10	—	1,292,279 10	—	—
Intérêts pendant la construction . . . . .	250,000 —	203,373 20	818 —	204,191 20	—	204,191 20	45,808 80	—
Imprévu . . . . .	330,514 —	155,905 80	159 75	156,065 55	44,643 —	200,708 55	129,805 45	—
Etudes . . . . .	10,000 —	16,813 50	—	16,813 50	—	16,813 50	—	6,813 50
Bâtiment 2 <sup>me</sup> période . . . . .	200,000 —	269,737 35	—	269,737 35	—	269,737 35	—	69,737 35
Transmissions électriques, rachat . . . . .	27,438 10	27,438 10	—	27,438 10	—	27,438 10	—	—
Rachat de canalisations primaires . . . . .	106,456 —	106,456 —	—	106,456 —	—	106,456 —	—	—
Transformateurs et cabines . . . . .	250,000 —	266,758 15	—	266,758 15	—	266,758 15	—	16,758 15
Route d'accès . . . . .	—	19,141 95	—	19,141 95	—	19,141 95	—	19,141 95
Groupes 6, 7, 15 . . . . .	540,000 —	580,760 45	—	580,760 45	—	580,760 45	—	40,760 45
Outillage de l'Usine . . . . .	20,000 —	21,803 30	—	21,803 30	—	21,803 30	—	1,803 30
Eau claire . . . . .	10,000 —	21,111 65	—	21,111 65	—	21,111 65	—	11,111 65
Groupes 8, 9, 14 et accessoires . . . . .	736,000 —	732,942 50	5,200 —	738,142 50	—	738,142 50	—	2,142 50
Grue de 30 tonnes . . . . .	30,000 —	37,634 90	—	37,634 90	—	37,634 90	—	7,634 90
Protection des berges . . . . .	50,000 —	139,096 90	—	139,096 90	—	139,096 90	—	89,096 90
Terrains industriels . . . . .	86,218 —	49,115 90	—	49,115 90	—	49,115 90	37,102 10	—
Groupes 10, 11, 12, 13 . . . . .	840,000 —	709,413 20	—	709,413 20	—	709,413 20	130,586 80	—
Frais d'incendie . . . . .	150,444 65	185,874 45	—	185,874 45	—	185,874 45	—	35,429 80
Maisons ouvrières . . . . .	163,002 50	130,665 25	5,400 45	136,065 70	—	136,065 70	26,936 80	—
Transformation réseau rive droite . . . . .	35,520 —	35,520 —	—	35,520 —	—	35,520 —	—	—
Travaux divers (vannes) . . . . .	80,000 —	102,335 70	—	102,335 70	—	102,335 70	—	22,335 70
Grilles de protection amont usine . . . . .	550,000 —	525,862 90	36,679 80	562,542 70	—	562,542 70	—	12,542 70
Egout de Vernier . . . . .	—	5,400 45	—5,400 45	—	—	—	—	—
Réfection, ligne n° 1 . . . . .	400,721 50	407,903 25	—2,529 65	405,373 60	—	405,373 60	—	4,652 10
Ouverture dans la digue séparative . . . . .	14,000 —	9,428 40	1,397 75	10,826 15	—	10,826 15	3,173 85	—
Usine à vapeur . . . . .	2,372,000 —	1,233,587 30	920,070 65	2,153,657 95	191,500 —	2,345,157 95	26,842 05	—
<b>TOTAUX Fr. . . . .</b>	<b>12,569,150 —</b>	<b>11,207,944 30</b>	<b>1,119,062 70</b>	<b>12,327,007 —</b>	<b>242,143 —</b>	<b>12,569,150 —</b>	<b>750,760 65</b>	<b>750,760 65</b>



1905	DÉPENSES Budget. - Chapitre XX.	VOTÉ	Dépenses	
			Industrielles	Budgétaires
<b>A. Exploitation.</b>				
8,000 —	a. Traitement du Directeur . . . . .	10,000 —	10,000 —	
4,100 —	b. " du Chef de bureau . . . . .	4,100 —	4,100 —	
4,000 —	c. " du Contre-maitre . . . . .	4,000 —	4,000 —	
7,442 10	d. Employés techniques (études) . . . . .	10,000 —	7,057 30	
23,024 55	e. " de bureaux . . . . .	26,000 —	25,840 20	
6,490 —	f. " de recettes . . . . .	10,000 —	7,108 85	
6,013 15	g. Frais de bureaux . . . . .	7,000 —	6,992 15	
6,661 75	h. " d'exploitation . . . . .	7,000 —	6,153 75	
6,568 35	i. Indemnité au personnel (accidents et ma- ladies). . . . .	6,000 —	7,608 05	
110 95	j. Indemnité pour habillements . . . . .	700 —	341 80	
6,647 35	k. Usine de l'Île . . . . .	7,000 —	6,295 90	
15,504 45	l. Entretien des transformateurs . . . . .	17,000 —	15,997 80	
—	m. " des moteurs . . . . .	2,000 —	2,959 40	
3,338 05	n. Essais des transformateurs, machines et câbles . . . . .	3,400 —	2,784 85	
50,910 85	o. Fourniture des lampes . . . . .	50,000 —	44,044 10	
26,963 95	p. Service des lampes . . . . .	27,000 —	28,556 35	
34,013 75	q. Entretien et lecture des compteurs . . . . .	37,000 —	32,538 10	
425,050 80	r. Energie électrique . . . . .	455,000 —	455,000 —	
31,670 55	s. Entretien du réseau souterrain . . . . .	25,000 —	25,336 35	
26,616 45	t. " du réseau aérien . . . . .	25,000 —	22,106 40	
1,002 75	u. Chauffage . . . . .	1,000 —	1,025 60	
1,625 30	v. Outillage . . . . .	2,000 —	1,372 75	
4,799 90	x. Loyers . . . . .	4,000 —	4,472 50	
4,574 20	y. Assurances . . . . .	4,500 —	2,828 —	
<b>B. Divers.</b>				
36,749 95	Amortissement en plus de l'emprunt 0.8 % du capital. . . . .	40,000 —		40,168 70
<b>C. Participations.</b>				
Part du bénéfice de 1905 en faveur des Com- munes suivantes :				
17,698 80	a. Plainpalais . . . . .	20,000 —		19,017 35
8,979 30	b. Eaux-Vives . . . . .	6,500 —		9,187 95
423 85	c. Versoix . . . . .	2,000 —		657 10
1,577 85	d. Chêne-Bougeries. . . . .	2,000 —		1,405 40
4,924 65	e. Carouge . . . . .	4,300 —		6,953 30
<b>D. Eclairage électrique de la Ville.</b>				
Dépenses pour le compte général de la Ville :				
8,614 05	a. Charbons . . . . .	11,000 —		7,969 85
20,608 40	b. Main-d'œuvre . . . . .	21,000 —		20,327 30
5,842 80	c. Fournitures . . . . .	5,000 —		5,625 65
	Dépenses budgétaires . . . . .			111,312 60
	" industrielles . . . . .		724,520 20	724,520 20
810,548 85	Totaux de 1906 . . . . .	856,500 —		835,832 80
	" 1905 . . . . .	794,700 —		810,548 85
	En plus en 1906 . . . . .	61,800 —		25,283 95

1905	RECETTES Budget. - Chapitre XX.	VOTÉ	Recettes	
			Industrielles	Budgétaires
1,220,020 20	a. Recettes d'éclairage . . . . .	1,245,000 —	1,308,670 10	
152,865 25	b. " des moteurs . . . . .	155,000 —	180,488 20	
44,003 95	c. " des compteurs . . . . .	1,200 —	1,820 15	
35,621 70	d. Eclairage électrique des rues de la Ville . . . . .	37,000 —	—	33,922 80
29,293 25	e. Appareillage privé . . . . .	20,000 —	31,565 30	
				1,522,543 75
<hr/>				
1,481,804 35	Totaux de 1906 . . . . .	1,458,200 —		1,556,466 55
	Totaux de 1905 . . . . .	1,357,000 —		1,481,804 35
	En plus en 1906 . . . . .	101,200 —		74,662 20
	Recettes en plus . . . . . Fr. 74,662 20			
	Dépenses en plus . . . . . " 25,283 95			
	Augmentation de recette nette en 1906 sur 1905 . . . . . Fr. 49,378 25			

<b>Doit</b>	<b>COMPTE PROFITS ET PERTES</b>	
<b>DÉPENSES</b>	Fr.	Fr.
Frais d'exploitation . . . . .	724,520 20	
Part des frais d'Administration générale 23,60 % de Fr. 51,924 55. . . . .	12,254 25	
Intérêts 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % sur capital au 31 décembre 1905 . . . . .		736,774 45
Amortissements . . . . .		152,473 60
Bénéfice net . . . . .		123,686 35
		509,609 35
		1,522,543 75
<b>Actif.</b>	<b>BILAN AU</b>	
Capital dépensé au 31 décembre 1905 . . . . .	5,021,089 95	
Amortissements acquis au 31 décembre 1905 . . . . .	664,701 40	4,356,388 55
Amortissements de 1906 . . . . .		123,686 35
Installations de 1906 . . . . .		4,232,702 20
Débiteurs divers (travaux en cours compris) . . . . .		411,883 40
		4,644,585 60
		133,876 30
		4,778,461 90

**SERVICE ÉLECTRIQUE**

<b>DE L'EXERCICE 1906</b>		<b>Avoir.</b>
<b>RECETTES</b>		
Abonnements, etc. . . . .		1,490,978 45
Bénéfice du compte Appareillage privé . . . . .		31,565 30
<hr/>		
		1,522,543 75
<hr/>		
<b>31 DÉCEMBRE 1906</b>		<b>Passif.</b>
Compte capital . . . . .		4,644,585 60
• exploitation . . . . .		133,876 30
<hr/>		
		4,778,461 90
		<hr/>





**Service électrique. — Travaux neufs au 31 décembre 1906.**

	USINES	RÉSEAU	COMPTEURS	LAMPES	AVANCES pour installat. chez particul. par appareillage	AVANCES p <sup>r</sup> instal- lat. chez partic. par entrep.	PRISES ET RACCOR- DEMENTS	AVANCES p <sup>r</sup> instal- lations de moteurs chez les particuliers	TOTAL		TOTAL GÉNÉRAL
									1905	1906	
<b>Usines</b> . . . . .	361,624 45	—	—	—	—	—	—	—	361,624 45	—	361,624 45
{ 1905 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Ville</b> . . . . .	—	1,729,461 75	391,526 15	14,859 40	296,338 60	186,208 10	463,846 80	5,358 95	3,087,599 75	—	3,322,184 40
{ 1905 . . . . .	—	80,956 50	27,057 35	—	6,947 70	50,113 85	39,330 50	30,178 75	—	234,584 65	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Plainpalais</b> . . . . .	—	348,997 35	75,055 15	—	23,553 25	55,077 40	143,952 25	1,388 85	648,024 25	—	693,103 95
{ 1905 . . . . .	—	5,648 80	7,796 95	—	846 45	12,249 55	13,082 35	5,455 60	—	45,079 70	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Eaux-Vives</b> . . . . .	—	209,028 15	56,043 10	—	8,153 20	42,656 10	110,610 60	—	426,491 15	—	464,251 90
{ 1905 . . . . .	—	12,501 70	9,709 45	—	1,237 75	7,019 80	6,511 20	780 85	—	37,760 75	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Pt-Saconnex</b> . . . . .	—	150,638 —	18,836 70	—	8,279 10	10,152 35	58,721 60	838 35	247,466 10	—	298,718 40
{ 1905 . . . . .	—	16,297 30	2,432 40	—	1,573 80	3,526 60	6,535 10	20,887 10	—	51,252 30	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Versoix</b> . . . . .	—	85,619 10	3,278 60	—	3,578 30	330 50	6,401 65	—	99,208 15	—	102,239 30
{ 1905 . . . . .	—	1,844 75	585 45	—	110 50	297 30	193 15	—	—	3,031 15	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Chêne-Bougeries</b> . . . . .	—	29,890 90	2,300 55	—	1,398 25	1,511 20	14,552 75	—	49,653 65	—	73,324 95
{ 1905 . . . . .	—	16,080 55	1,297 55	—	465 40	2,583 50	3,244 30	—	—	23,671 30	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Carouge</b> . . . . .	—	66,302 10	2,541 50	—	3,061 05	599 55	6,322 80	3,534 55	82,361 55	—	95,916 65
{ 1905 . . . . .	—	7,037 05	173 —	—	159 75	553 15	2,846 95	2,785 20	—	13,555 10	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Genthod</b> . . . . .	—	8,300 90	1,776 80	—	932 90	— 15 95	7,666 25	—	18,660 90	—	21,609 35
{ 1905 . . . . .	—	2,859 40	234 —	—	395 10	—	250 15	—	—	2,948 45	—
{ 1906 . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	<u>361,624 45</u>	<u>2,771,464 30</u>	<u>600,644 70</u>	<u>14,859 40</u>	<u>356,240 90</u>	<u>372,863 —</u>	<u>884,068 40</u>	<u>71,208 20</u>	<u>5,021,089 95</u>	<u>411,883 40</u>	<u>5,432,973 35</u>
<b>Au 31 décembre 1905</b> . . . . .	361,624 45	2,628,238 25	551,358 55	14,859 40	345,294 65	296,519 25	812,074 70	11,120 70	5,021,089 95	—	5,021,089 95
<b>Extra-budgétaires de 1906</b> . . . . .	—	—	49,286 15	—	10,946 25	76,343 75	71,993 70	60,087 50	—	268,657 35	411,883 40
<b>Crédits spéciaux</b> . . . . .	—	143,226 05	—	—	—	—	—	—	—	143,226 05	—
	<u>361,624 45</u>	<u>2,771,464 30</u>	<u>600,644 70</u>	<u>14,859 40</u>	<u>356,240 90</u>	<u>372,863 —</u>	<u>884,068 40</u>	<u>71,208 20</u>	<u>5,021,089 95</u>	<u>411,883 40</u>	<u>5,432,973 35</u>

1906.

**E. Service**

1905	DÉPENSES Budget-Chapitre XXI.	VOTÉ	Dépensé suivant comptabilité	
			Industrielle	Budgétaire
<b>A. Exploitation.</b>				
7,000 —	a) Traitement du directeur . . . . .	7,500 —	7,500 —	
4,100 —	b) " du chef de bureau . . . . .	4,100 —	4,100 —	
4,000 —	c) " du 1 <sup>er</sup> commis . . . . .	4,000 —	4,000 —	
96,877 75	d) Employés de bureaux, receveurs et service des compteurs . . . . .	97,000 —	93,621 —	
76,949 15	e) Allumeurs . . . . .	80,000 —	69,095 70	
3,800 —	f) Traitement du contremaitre (logement) . . . . .	3,800 —	5,876 65	
146,052 65	g) Solde du personnel de l'usine . . . . .	170,000 —	148,543 75	
12,024 10	h) Manutention des houilles . . . . .	14,000 —	12,631 90	
8,262 60	i) " du coke . . . . .	16,000 —	7,118 65	
16,390 20	j) Indemnités au personnel pr accid. et maladies <sup>a</sup>	18,000 —	18,050 20	
83,929 10	k) Entretien de l'usine . . . . .	110,000 —	117,856 65	
35,514 65	l) " des canalisations et candélabres.	30,000 —	31,760 05	
12,103 80	m) " de l'éclairage publ. à incandescence	15,000 —	13,157 90	
836,622 45	n) Houilles et huiles . . . . .	910,000 —	902,608 50	
3,616 90	o) Epuration . . . . .	4,000 —	1,703 50	
1,790 80	p) Goudron . . . . .	2,000 —	1,465 05	
4,066 45	q) Eaux ammoniacales . . . . .	4,000 —	2,228 95	
12,100 50	r) Entretien des compteurs . . . . .	20,000 —	11,409 75	
10,100 65	s) Frais généraux . . . . .	11,000 —	11,617 80	
7,606 55	t) Assurances . . . . .	9,000 —	6,788 95	
3,500 —	u) Loyers . . . . .	3,500 —	3,500 —	
16,920 05	v) Contributions . . . . .	20,000 —	16,865 85	
<b>B. Participations.</b>				
Part du bénéfice de l'exercice de 1905 :				
35,830 75	a) en faveur de la commune des Eaux-Vives	40,000 —		39,639 75
18,355 —	b) " " " " du Petit-Saconnex . . . . .	20,000 —		19,887 60
9,505 75	c) " " " diverses communes . . . . .	20,000 —		15,637 05
63,588 —	d) Amortissement en plus de l'emprunt 0,8 %	67,000 —		65,736 05
			—	140,900 45
			<b>1,491,500 80</b>	<b>1,491,500 80</b>
<b>1,530,607 85</b>		<b>Totaux de 1906 . . . . .</b>	<b>1,699,900 —</b>	<b>1,632,401 25</b>
		<b>" 1905 . . . . .</b>	<b>1,657,900 —</b>	<b>1,530,607 85</b>
		<b>En plus en 1906.</b>	<b>42,000 —</b>	<b>101,793 40</b>

**du Gaz.**

1906.

1905	<b>RECETTES</b> Budget-Chapitre XXI.	VOTÉ	Effectué.
1,756,557 35	a) Vente du gaz aux abonnés . . . . .	1,770,000 —	1,911,590 70
108,802 95	b) " " à la Ville (éclairage public) . . . . .	115,000 —	110,907 85
45,822 95	c) " " aux Communes et à l'Etat . . . . .	50,000 —	48,636 55
335,171 45	d) Vente du coke . . . . .	350,000 —	366,231 35
44,812 —	e) " du goudron . . . . .	50,000 —	49,089 —
53,788 80	f) " des eaux ammoniacales . . . . .	45,000 —	45,506 55
57,073 70	g) Robinets de becs fixes et de service . . . . .	53,000 —	59,215 20
67,368 20	h) Location de compteurs . . . . .	—	1,199 95
5,405 80	i) Recettes diverses . . . . .	10,000 —	8,923 10
/			
Totaux de 1906 . . . . .		2,443,000 —	2,601,300 25
" 1905 . . . . .		2,387,000 —	2,474,803 20
En plus en 1906 . . . . .		56,000 —	126,497 05
Recette en plus . . . . . Fr. 126,497 05			
Dépenses en plus . . . . . " 101,793 40			
Aug. de recette nette en 1906 sur 1905. Fr. 24,703 65			

1906

COMPTABILITE

Doit.	<b>COMPTE PROFITS ET PERTES</b>				
<b>DÉPENSES</b>		Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
Frais d'exploitation . . . . .		1,491,500	80		
Part des frais d'Administration générale					
41,80 % de Fr. 51,924.55 . . . . .		21,704	45	1,513,205	25
Intérêts 3 1/2 % sur capital au 31 décembre 1905. . . . .				241,112	55
Amortissements. . . . .				210,822	45
Bénéfice net. . . . .				636,160	—
				2,601,300	25
Actif.	<b>BILAN AU 31</b>				
		Fr.	Cent.	Fr.	Cent.
Capital dépensé au 31 décembre 1905 . . . . .		8,217,007	45		
Amortissements acquis id. . . . .		1,328,073	35	6,888,934	10
Amortissements de 1906 . . . . .				210,822	45
				6,678,111	65
Installations de 1906 . . . . .				286,962	30
				6,965,073	95
<b>Exploitation.</b>					
Débiteurs divers . . . . .		2,947	90		
Houilles et huiles en approvisionnement . . . . .		110,572	15		
Recettes et Dépenses . . . . .		3,709	55		
Dépôts en garantie de la consommation . . . . .		15,833	—		
				133,062	60
				7,098,136	55

<b>DE L'EXERCICE 1906</b>		<b>Avoir.</b>	
<b>RECETTES</b>		Fr.	Cent.
Vente du gaz, etc. . . . .		2,601,300	25
<hr/>			
		<u>2,601,300</u>	<u>25</u>

<b>DÉCEMBRE 1906</b>		<b>Passif.</b>	
		Fr.	Cent.
Compte capital . . . . .		6,965,073	95
Compte exploitation . . . . .		129,353	05
Compte appareillage . . . . .		3,709	55
<hr/>			
		<u>7,098,136</u>	<u>55</u>

## Service du gaz.

### Situation des crédits au 31 décembre 1906.

COMPTES	VOTÉ	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1905	DÉPENSES DE 1906	TOTAL	RESTE A PAYER	TOTAL	DÉPENSÉ EN PLUS	DÉPENSÉ EN MOINS OU TRAVAUX RESTANT A EXÉCUTER
Canalisations . . . . .	1,008,000 —	897,462 90	103,050 10	1,000,513 —	—	1,000,513 —	—	7,487 —
Amélioration de l'usine. . .	75,000 —	79,179 95	—	79,179 95	—	79,179 95	4,179 95	—
Installation du gaz à l'eau. .	150,000 —	167,451 20	—	167,451 20	—	167,451 20	17,451 20	—
Bâtiment hygiénique . . .	40,000 —	51,167 10	—	51,167 10	—	51,167 10	11,167 10	—
Développement de l'usine . .	157,000 —	99,955 10	29,695 05	129,650 15	—	129,650 15	—	27,349 85
Rachat, usine à gaz de Carouge, et installations . . . . .	357,517 —	357,958 50	—	357,958 50	—	357,958 50	441 50	—
	<b>1,787,517 —</b>	<b>1,653,174 75</b>	<b>132,745 15</b>	<b>1,785,919 90</b>	<b>—</b>	<b>1,785,919 90</b>	<b>33,239 75</b>	<b>34,836 85</b>

**Relevé des travaux faits au 31 décembre 1906.**

COMPTE RENDU 1906	USINE	Canalisations et appareils d'éclairage public	COLONNES montantes	Installations en compte à demi	Installations de 30 francs	Installations à paiement préalable	COMP-TEURS	Cuisinières et appareils de chauffage en compte à demi	TOTAUX		TOTAL GÉNÉRAL	
									1905	1906		
Usine . . . . .	1905	4,006,110 25	—	—	—	—	—	—	4,006,110 25	—	4,005,257 80	
	1906	— 852 45	—	—	—	—	—	—	—	— 852 45	—	
Genève . . . . .	1905	—	957,271 50	482,845 60	123,378 75	259,624 70	420	585,358 40	41,498 80	2,450,397 75	2,538,260 55	
	1906	—	7,540 65	7,329 35	8,267 90	4,103 45	—	53,104 10	7,517 35	—	87,862 80	
Eaux-Vives . . . . .	1905	—	193,385 80	171,724 45	63,316 25	43,092 75	—	135,381 40	—	606,900 65	638,548 35	
	1906	—	1,587 90	1,707 90	1,496 05	605 50	—	26,250 35	—	—	31,647 70	
Petit-Saconnex . . . . .	1905	—	126,714 75	92,005 10	23,542 70	25,637 95	—	63,251 35	—	331,151 85	389,240 —	
	1906	—	44,680 85	2,075 —	2,018 40	16 10	—	9,297 80	—	—	58,088 15	
Chêne-Bougeries . . . . .	1905	—	104,791 85	30,413 20	8,724 65	7,084 45	—	18,617 70	—	169,631 85	175,727 —	
	1906	—	3,828 50	519 45	422 50	30 25	—	1,294 45	—	—	6,095 15	
Chêne-Bourg . . . . .	1905	—	20,902 30	14,544 90	2,337 95	4,543 35	—	8,817 75	—	51,146 25	59,358 40	
	1906	—	5,570 55	763 05	285 25	—	—	1,593 30	—	—	8,212 15	
Vandœuvres . . . . .	1905	—	18,669 70	5,238 —	1,313 75	1,675 50	—	2,556 75	—	29,453 70	31,612 75	
	1906	—	1,254 35	284 —	187 80	—	—	432 90	—	—	2,159 05	
Cognoy . . . . .	1905	—	60,529 15	5,505 15	1,456 10	1,150 40	—	2,882 50	—	71,523 30	72,042 05	
	1906	—	—	274 85	80 —	—	—	163 90	—	—	518 75	
Vernier . . . . .	1905	—	35,501 40	12,706 40	2,415 15	2,984 90	—	5,403 85	—	59,011 70	79,274 20	
	1906	—	16,098 25	1,570 95	894 65	60 55	—	1,638 10	—	—	20,262 50	
Pregny . . . . .	1905	—	25,926 35	5,220 50	880 15	1,505 40	—	3,158 40	—	36,690 80	37,892 40	
	1906	—	432 —	161 90	78 60	60 55	—	468 55	—	—	1,201 60	
Grand-Saconnex . . . . .	1905	—	469 65	213 25	94 55	—	—	382 —	—	1,159 45	8,593 65	
	1906	—	6,391 90	397 05	205 50	—	—	439 75	—	—	7,434 20	
Choulex . . . . .	1905	—	219 20	934 35	52 70	240 30	—	393 25	—	1,839 80	1,802 60	
	1906	—	—	—	—	—	—	— 37 20	—	—	— 37 20	
Thonex . . . . .	1905	—	31,165 85	9,690 65	1,232 65	3,237 80	—	4,660 50	—	49,987 45	52,584 90	
	1906	—	1,896 —	316 60	214 35	—	—	170 50	—	—	2,597 45	
Collonge-Bellerive . . . . .	1905	—	23,435 15	8,891 50	1,176 50	2,879 30	—	4,342 20	—	40,724 65	40,955 70	
	1906	—	—	124 15	39 25	—	—	67 65	—	—	231 05	
Lancy . . . . .	1905	—	99,613 05	25,808 80	7,173 —	3,762 20	—	17,956 60	—	154,313 65	167,410 75	
	1906	—	8,442 65	1,205 40	814 15	— 30	—	2,634 60	—	—	13,097 10	
Veyrier . . . . .	1905	—	26,616 45	6,795 55	1,064 60	1,910 80	—	2,950 85	—	39,338 25	39,932 70	
	1906	—	—	122 85	28 05	—	—	443 55	—	—	594 45	
Carouge . . . . .	1905	—	94,245 85	4,812 90	2,668 35	151 35	—	15,747 65	—	117,626 10	135,780 90	
	1906	—	5,326 50	2,023 40	1,923 90	60 55	—	8,820 45	—	—	18,154 80	
Développement de l'Usine . . . . .		4,005,257 80	1,922,508 10	896,226 20	257,784 15	364,418 40	420	978,643 90	49,016 15	8,217,007 45	257,267 25	8,474,274 70
		29,695 05	—	—	—	—	—	—	—	—	29,695 05	29,695 05
		4,034,952 85	1,922,508 10	896,226 20	257,784 15	364,418 40	420	978,643 90	49,016 15	8,217,007 45	286,962 30	8,503,969 75
Totaux {	Au 31 décembre 1905 . . . . .	4,006,110 25	1,819,458 —	877,350 30	240,827 80	359,481 15	420	871,861 15	41,498 80	8,217,007 45	—	8,217,007 45
	Extra crédits . . . . .	—	—	18,875 90	16,956 35	4,937 25	—	106,782 75	7,517 35	—	155,069 60	286,962 30
	Crédits spéciaux . . . . .	28,842 60	103,050 10	—	—	—	—	—	—	—	131,892 70	—
		4,034,952 85	1,922,508 10	896,226 20	257,784 15	364,418 40	420	978,643 90	49,016 15	8,217,007 45	286,962 30	8,503,969 75



1906

**F. Tram-**

1905	<b>DÉPENSES</b> BUDGET — CHAPITRE XXII	VOTÉ	Dépensé suivant comptabilité industrielle
1,683 15	a) Frais généraux . . . . .	2,000 —	1,736 —
42,858 40	b) Personnel et fournitures . . . . .	40,000 —	44,572 30
288,133 25	c) Energie électrique . . . . .	280,000 —	266,550 05
—	d) Energie thermique. . . . .	6,000 —	3,879 20
2,000 —	g) Loyers . . . . .	2,000 —	2,000 —
1,286 75	h) Assurances . . . . .	1,500 —	1,287 30
—	(i) Eclairage et chauffage . . . . .	1,000 —	647 65
335,961 55	Totaux 1906. . .	332,500 —	320,672 50
	, 1905. . .	325,500 —	335,961 55
	En plus en 1906 . . . . .	7,000 —	— 15,289 05

ways.

1906

1905	<b>RECETTES</b> BUDGET — CHAPITRE XXII	PRÉVU	RECETTES
433,147 45	Energie électrique aux tramways. . . . .	430,000 —	407,948 75
433,147 45	Totaux 1906. . .	430,000 —	407,948 75
	. 1905. . .	402,000 —	433,147 45
	En plus en 1906 . . . .	28,000 —	—25,198 70
	Recette en moins . . . . . 25,198 70		
	Dépense en moins. . . . . 15,289 05		
	Diminution de recette nette en		
	1906 sur 1905 . . . . 9,909 65		

**COMPTABILITÉ**

<b>Doit.</b>	<b>COMPTE PROFITS ET PERTES</b>	
<b>DÉPENSES</b>	<b>Fr.</b>	<b>Fr.</b>
Frais d'exploitation . . . . .	320,672 50	
Part des frais d'Administration générale 7,2 % de Fr. 51,924 55 . . . . .	3,738 55	324,411 05
Intérêts 3 1/2 % sur capital au 31 décembre 1905 . . . . .		15,325 40
Amortissements . . . . .		38,065 90
Bénéfice net . . . . .		30,146 40
		407,948 75
<b>Actif.</b>	<b>BILAN AU</b>	
Capital dépensé au 31 décembre 1905 . . . . .	628,133 70	
Amortissements acquis au 31 décembre 1905 . . . . .	190,265 05	
		437,868 65
Amortissements de 1906 . . . . .		38,065 90
		399,802 75
Pas d'installation en 1906.		

TRAMWAYS

<b>DE L'EXERCICE 1906</b>		<b>Avoir.</b>
<b>RECETTES</b>		Fr.
Fourniture d'énergie . . . . .		407,948 75
		407,948 75
<b>31 DÉCEMBRE 1906</b>		<b>Passif.</b>
Compte capital . . . . .		399,802 75
		399,802 75

## Usine électrique des Tramways (Construction).

Situation au 31 décembre 1906.

TRAVAUX	CRÉDITS VOTÉS	TOTAL AU 31 DÉC. 1905	DÉPENSÉ EN 1906	TOTAL	DÉPENSÉ EN MOINS	DÉPENSÉ EN PLUS
Deux turbines . . . . .	70,000 —	214,345 10 <sup>1</sup>	—	214,345 10	—	19,345 10
Deux commutatrices . . . . .	50,000 —					
Const. de groupes de commutatrices et génératrices . . . . .	75,000 —					
Câble St-Jean-Usine des Tramways . . . .	14,000 —	30,669 10	—	30,669 10	—	16,669 10
Pose de câbles, appareils et raccordements .	7,000 —	4,723 55	—	4,723 55	2,276 45	—
Deux groupes à 600 kw. chacun . . . . .	160,000 —	164,593 60	—	164,593 60	—	4,593 60
Tableau à courant continu et alternatif . .	65,000 —	64,979 70	—	64,979 70	20 30	—
Câble dans l'intérieur de la station . . . .	12,000 —	16,951 25	—	16,951 25	—	4,951 25
Tableau secondaire des commutatrices . . .	6,000 —	2,549 75	—	2,549 75	3,450 25	—
Déplacement et remontage des groupes actuels	4,000 —	5,501 30	—	5,501 30	—	1,501 30
Câbles de raccord <sup>t</sup> posés pour ces machines	3,000 —	1,859 75	—	1,859 75	1,140 25	—
Maçonneries, déplacement caniveaux . . . .	3,000 —	4,718 05	—	4,718 05	—	1,718 05
Imprévu et divers . . . . .	31,700 —	31,142 30	—	31,142 30	557 70	—
Installation d'un groupe supplémentaire. .	94,300 —	86,100 25	—	86,100 25	8,199 75	—
	595,000 —	628,133 70	—	628,133 70	15,644 70	48,778 40

<sup>1</sup> Période de 1884 à 1900

## USINE N° 3

Situation des dépenses au 31 décembre 1906.

	CRÉDITS VOTÉS	DÉPENSÉ AU 31 DÉCEMBRE 1905	DÉPENSES DE 1906	TOTAL	DÉPENSÉ EN PLUS	DÉPENSÉ EN MOINS
Etudes . . . . .	10,000 —	34,658 35	—	34,658 35	24,658 35	—
Achat de terrains . . . . .	244,438 10	247,783 80	—	247,783 80	3,345 70	—
Restitution d'énergie . . . . .	—	11,052 40	2,212 —	13,264 40	13,264 40	—
Intérêts et contributions . . . . .	—	73,733 25	13,445 05	87,178 30	87,178 30	—
Sondages . . . . .	20,000 —	—	16,998 —	16,998 —	—	3,002 —
	274,438 10	367,227 80	32,655 05	399,882 85	128,446 75	3,002 —



## **5° STATISTIQUE**



**Abonnés des différents services.**

<b>E A U X</b>	<b>E A U</b>			<b>TOTAL</b>
	<b>Ménagère.</b>	<b>Motrice.</b>	<b>Industr<sup>lle</sup>.</b>	
Au 31 décembre 1906. . . . .	6,463	341	138	6,942
» 1905 . . . . .	6,274	324	130	6,728
	189	17	8	214
<b>FORCES MOTRICES (CHÈVRES)</b>				
Au 31 décembre 1906. . . . .				19
» 1905 . . . . .				17
				2
<b>ÉLECTRICITÉ</b>				
		<b>Lumière.</b>	<b>Force.</b>	<b>TOTAL</b>
Au 31 décembre 1906. . . . .		7,293	314	7,607
» 1905 . . . . .		6,344	221	6,565
		949	93	1,042
<b>G A Z</b>				
				<b>TOTAL</b>
Au 31 décembre 1906. . . . .				25,470
» 1905 . . . . .				23,441
				2,029
<b>RÉCAPITULATION</b>				
		<b>1906.</b>	<b>1905.</b>	<b>Augmentation.</b>
Eaux. . . . .		6,942	6,728	214
Forces motrices (Chèvres). . . . .		19	17	2
Electricité . . . . .		7,607	6,565	1,042
Gaz . . . . .		25,470	23,441	2,029
<b>Totaux. . . . .</b>		<b>40,038</b>	<b>36,751</b>	<b>3,287</b>

### **Installations nouvelles.**

**Service des eaux.** — Au *Bâtiment des turbines*, l'aménagement du service de réserve a été complété par deux nouveaux groupes moteurs-pompes électriques de 500 chevaux chacun. Ce service de réserve, qui reçoit l'énergie de l'usine de Chèvres, est destiné à fournir un appoint de force aux réseaux hydrauliques lorsque, pendant l'été, le fonctionnement des groupes turbines-pompes est gêné par les hautes eaux. Il se composait jusqu'à présent d'une pompe centrifuge de 1000 chevaux actionnée par un moteur électrique. Etant donné le développement des réseaux hydrauliques, et, de ce fait, l'insécurité qui résultait de ce que le fonctionnement de ces réseaux reposait sur une seule machine, unique en son genre, et était à la merci d'une avarie possible à cette machine, il fut décidé (séance du Conseil Municipal du 30 janvier 1906) de doubler le groupe existant pour en avoir un second disponible en cas d'arrêt du premier; en outre la puissance nécessaire de 1000 chevaux fut répartie en deux unités de 500 chevaux, cette disposition donnant plus d'aisance et de souplesse, soit pour la fourniture du courant par l'usine de Chèvres, soit pour le travail des pompes sur les réseaux hydrauliques.

De plus le transfert de la station des tramways à la nouvelle usine à vapeur fournit au Service des eaux un emplacement tout indiqué et définitif sur lequel seront réunis les trois groupes moteurs-pompes formant sa station de réserve.

Les travaux ont été commencés en septembre 1906, et ont été poursuivis sans interruption; la station de réserve doit pouvoir marcher en service normal pour la saison d'été 1907.

La pompe à pistons n° 18, qui avait dû être démontée pour faire place aux machines des tramways, a été remontée et remise en service.

*Les réseaux de canalisations* se sont accrus en 1906 d'une façon relativement considérable, par suite des nombreux morcellements de propriétés et des nombreuses constructions qui se sont faits dans les communes du canton; il a été posé :

1,016 mètres de canalisations basse pression.

10,701 mètres de canalisations haute pression.

En outre la Ville a posé pour le compte de l'Etat :

3,949 mètres de canalisations haute pression.

**Usine de Chèvres.** — Le réseau primaire de l'Usine de Chèvres s'est étendu en 1906 par la pose des canalisations suivantes :

1° *Réseau souterrain.*

a) De la route de la Voie creuse à la rue des Buis : pose d'un câble pour relier la nouvelle tourelle de transformateurs rue des Buis, à la cabine Forget.

b) De la cabine de transformateurs route Suisse aux moulins de Sécheron, par le chemin des Mines : pose d'une canalisation pour fourniture de la force motrice électrique.

c) Pose d'un câble pour raccorder au réseau la nouvelle tourelle de transformateurs rue de la Servette.

d) Rue de la Terrassière, pose d'un câble depuis la tourelle de transformateurs rue du Vieux-Marché jusqu'à la cabine de transformateurs installée dans l'immeuble « la Source ».

e) Raccordement de l'usine à vapeur au réseau primaire aérien : pose d'une canalisation composée de deux câbles de  $4 \times 100 \text{ m}^2/\text{m}^2$ , partant de la nouvelle cabine des Mèlèzes et aboutissant à la station de transformation de l'usine. Le réseau dépendant de l'ancienne cabine d'Arve a été, par la même occasion, raccordé à la station ci-dessus.

2° *Réseau aérien.*

Construction d'une dérivation primaire, branchée sur la ligne de Bellevue, pour alimenter la nouvelle cabine des Tuileries, près de Valavran.

**Service électrique.** — L'extension du réseau secondaire suit un développement régulier.

Dans le courant de l'année, il a été posé :

2573 <sup>m</sup>	—	de câbles souterrains	110 volts
2110 <sup>m</sup>	—	»	500 »
4819 <sup>m</sup>	60	de lignes aériennes	500 »

Le nombre des dérivations d'abonnés s'est accru de 116 pour le réseau souterrain et 81 pour le réseau aérien.

Le nombre des lampes alimentées par le réseau au 31 décembre 1906 est de 140 724, en augmentation de 14 781 sur l'année précédente.

**Service du gaz.**

*Usine.* — Il a été construit trois fours horizontaux à neuf cornues adossés aux premiers; un nouvel entraîneur- extincteur mécanique, système de Brouwer, emmène au cribleur le coke produit par ces fours.

*Canalisations.* — Le réseau de conduites a été augmenté de 11383 m. 50 de canalisations nouvelles, par contre il a été supprimé 1550 m. de tuyaux anciens qui étaient devenus insuffisants ou qui étaient en mauvais état.

---

**A. Service des Eaux.**

**a) TRAVAUX NEUFS**

**1. Canalisations nouvelles.**

RÉSEAU A BASSE PRESSION.

Il a été établi dans la

*Ville de Genève :*

Rue Louis-Favre prolongée. . . . .	98 <sup>m</sup>	tuyaux de	100 <sup>mm</sup>	diam.
Rue Rothschild prolongée . . . . .	31 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup>	»
Rue d'Enfer. . . . .	78 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup>	»
Rue Plantamour . . . . .	60 <sup>m</sup>	»	80 <sup>mm</sup>	»
Rue de l'Ancien Port . . . . .	9 <sup>m</sup>	»	80 <sup>mm</sup>	»

*Commune de Plainpalais :*

Rue des Pitons . . . . .	132 <sup>m</sup>	»	200 <sup>mm</sup>	»
Rue Prévost-Martin . . . . .	5 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup>	»



Tableau du réseau des canalisations à basse pression suivant leur diamètre.

Diamètre.	Longueur	Diamètre.	Longueur
600 <sup>mm</sup> . . . . .	33,8	<i>Report.</i>	32912,2
500 <sup>mm</sup> . . . . .	2286,8	100 <sup>mm</sup> . . . . .	24495,4
350 <sup>mm</sup> . . . . .	1294,3	90 <sup>mm</sup> . . . . .	43
300 <sup>mm</sup> . . . . .	124	82 <sup>mm</sup> . . . . .	1417,8
250 <sup>mm</sup> . . . . .	11423,5	80 <sup>mm</sup> . . . . .	27816,2
200 <sup>mm</sup> . . . . .	3584,6	75 <sup>mm</sup> . . . . .	578,9
180 <sup>mm</sup> . . . . .	174	70 <sup>mm</sup> . . . . .	3802,8
165 <sup>mm</sup> . . . . .	140,6	65 <sup>mm</sup> . . . . .	949,2
160 <sup>mm</sup> . . . . .	343,4	60 <sup>mm</sup> . . . . .	8833,7
150 <sup>mm</sup> . . . . .	4574,5	55 <sup>mm</sup> . . . . .	1835,6
135 <sup>mm</sup> . . . . .	217,7	50 <sup>mm</sup> . . . . .	3820,5
120 <sup>mm</sup> . . . . .	3775,5	40 <sup>mm</sup> . . . . .	1856,9
110 <sup>mm</sup> . . . . .	4939,5		
<i>A reporter.</i>	32912,2	<b>Total.</b>	<b>108362,2</b>

RÉSEAU A HAUTE PRESSION.

*Ville de Genève :*

Rue du Rhône . . . . .	24 <sup>m</sup>	tuyaux de 200 <sup>mm</sup> diam
Rue de la Synagogue. . . . .	24 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> »
Rue du Grütli . . . . .	92 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> »
Quai du Léman et r. Plantamour	144 <sup>m</sup>	150 <sup>mm</sup> »
Rue de Hesse . . . . .	46 <sup>m</sup>	120 <sup>mm</sup> »
Rue de Monnetier. . . . .	114 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »
Rue de l'Ouest. . . . .	93 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »
Rue des Chaudronniers . . . . .	42 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »

*Commune du Petit-Saconnex :*

Avenue d'Aire. . . . .	1440 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »
Village d'Aire . . . . .	460 <sup>m</sup>	60 <sup>mm</sup> »
Avenue Blanc et chemin des Mines . . . . .	248 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »
Chem. Chauvet et chem. Genêts.	304 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »
Chemin des Mines. . . . .	60 <sup>m</sup>	100 <sup>mm</sup> »

*A reporter.* . . . 3091<sup>m</sup>

<i>Report</i> . . . . .	3091 <sup>m</sup>		
Chemin Vermont . . . . .	40 <sup>m</sup>	tuyaux de	100 <sup>mm</sup> diam.
Chemin privé à St-Jean . . . . .	75 <sup>m</sup>	»	80 <sup>mm</sup> »
Route de Lyon, ancienne propriété des sourds-muets . . . . .	46 <sup>m</sup>	»	80 <sup>mm</sup> »
Chemin Daubin et rue Ouest prolongée . . . . .	122 <sup>m</sup>	»	80 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Plainpalais :</i>			
Chemin de la Pelouse . . . . .	40 <sup>m</sup>	»	200 <sup>mm</sup> »
Boulevard des Tranchées et raccordement à la route Florissant	10 <sup>m</sup>	»	200 <sup>mm</sup> »
Rue du Stand prolongée. . . . .	88 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
Chemin des Pitons . . . . .	55 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
Avenue Marc-Monnier . . . . .	215 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Chemin des Grands-Philosophes	331 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
Chemin de Champel et chemin Miremont. . . . .	828 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
Chemin de Champel. . . . .	160 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
<i>Commune d'Onex :</i>			
Chemin du Cercle . . . . .	105 <sup>m</sup>	»	80 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Cologny :</i>			
Chemin des Fours . . . . .	363 <sup>m</sup>	»	50 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Troinex :</i>			
Route de Drize (pour concession Menuz) . . . . .	60 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Vernier :</i>			
Châtelaine (p <sup>r</sup> concession Dufour)	306 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
» chemin du Foyer . . . . .	241 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Vernier chemin de Chèvres. . . . .	77 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Aire (domaine Stamm) . . . . .	304 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Pregny :</i>			
Route de Collex . . . . .	61 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Chambésy-dessous (p <sup>r</sup> gazomètre)	31 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
<i>A reporter.</i> . . . .	6649 <sup>m</sup>		

<i>Report</i> . . . . .			6649 <sup>m</sup>
Chambésy-dessous chemin des			
Châtaigners . . . . .	62 <sup>m</sup>	tuyaux de	80 <sup>mm</sup> diam.
<i>Commune de Lancy :</i>			
Nouvelle avenue . . . . .	1436 <sup>m</sup>	»	200 <sup>mm</sup> »
Chemin des Chênes . . . . .	240 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
» des Recluses . . . . .	65 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
» des Maisonnets . . . . .	92 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Chemin tendant de l'avenue de			
Lancy au chemin du Bachet			
de Pesay. . . . .	88 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Avenue du Plateau . . . . .	142 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
Chemin de Bel-Air . . . . .	85 <sup>m</sup>	»	60 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Plan-les-Ouates :</i>			
Chem. Chapelle et route de Drize.	1368 <sup>m</sup>	»	150 <sup>mm</sup> »
» privé (pour concession			
Challande) . . . . .	28 <sup>m</sup>	»	40 <sup>mm</sup> »
<i>Commune de Meyrin :</i>			
Route cantonale « Bel-Air » . . . . .	446 <sup>m</sup>	»	100 <sup>mm</sup> »
Total des cond. posées en 1906 . . . . .	10 701 <sup>m</sup>		
Total au 31 décembre 1905 . . . . .	153 890 <sup>m5</sup>		
	164 591 <sup>m5</sup>		

A déduire :

Canalisations remplacées en 1906.			
Avenue d'Aire.	1 000 <sup>m</sup>	de	40 <sup>mm</sup>
Chem. Chapelle	1 368 <sup>m</sup>	de	60 <sup>mm</sup>
Ch. des Chênes-			
Lancy . . . . .	331 <sup>m</sup>	de	40 <sup>mm</sup>
Av. M <sup>c</sup> -Monnier	145 <sup>m</sup>	de	60 <sup>mm</sup>
Chem. Champel	200 <sup>m</sup>	de	100 <sup>mm</sup>
R. Barthélemy-			
Menn . . . . .	216 <sup>m</sup>	de	150 <sup>mm</sup>
	3 260 <sup>m</sup>		
Total général au 31 décem. 1906.	161 331 <sup>m5</sup>		



Il a été posé en outre pour l'amélioration du réseau :

Rue de Lausanne . . . . .	1	vanne de 400 <sup>mm</sup> diam.
Avenue Favre . . . . .	1	» 100 <sup>mm</sup> »
Boulevard des Tranchées . . . . .	2	» 100 <sup>mm</sup> »
» » . . . . .	1	» 80 <sup>mm</sup> »
Pinchat . . . . .	1	» saigne
Troinex . . . . .	1	» 100 <sup>mm</sup> »
Saconnex d'Arve. . . . .	1	» saigne

*Tableau du réseau des canalisations à haute pression  
suivant leur diamètre.*

Diamètre.	Longueur.	Diamètre.	Longueur.
		<i>Report.</i>	52510,8
700 <sup>mm</sup> . . . . .	30	120 <sup>mm</sup> . . . . .	2622,2
600 <sup>mm</sup> . . . . .	4474,5	110 <sup>mm</sup> . . . . .	875
500 <sup>mm</sup> . . . . .	2265,5	100 <sup>mm</sup> . . . . .	56649,6
450 <sup>mm</sup> . . . . .	16	90 <sup>mm</sup> . . . . .	3812,4
400 <sup>mm</sup> . . . . .	6799,5	80 <sup>mm</sup> . . . . .	13526,8
350 <sup>mm</sup> . . . . .	703,8	75 <sup>mm</sup> . . . . .	5993,7
300 <sup>mm</sup> . . . . .	3389,8	60 <sup>mm</sup> . . . . .	10590,3
250 <sup>mm</sup> . . . . .	7170,6	50 <sup>mm</sup> . . . . .	10544,7
200 <sup>mm</sup> . . . . .	14840,3	40 <sup>mm</sup> . . . . .	4087
150 <sup>mm</sup> . . . . .	10983,3	30 <sup>mm</sup> . . . . .	97
135 <sup>mm</sup> . . . . .	1837,5	25 <sup>mm</sup> . . . . .	25
<i>A reporter.</i>	52510,8	<i>Total.</i>	161331,5

En outre, il a été exécuté en 1906, pour le compte de l'Etat de Genève, les canalisations suivantes :

Route de Meyrin (p <sup>r</sup> nouvelle mairie)	41 <sup>m</sup>	tuyaux de 100 <sup>mm</sup> diam.
Petite Grave, Avully . . . . .	19 <sup>m</sup>	» 150 <sup>mm</sup> »
Vernier, raccordement Pont-Chèvres.	664 <sup>m</sup>	» 200 <sup>mm</sup> »
Hermance, sur la place. . . . .	21 <sup>m</sup>	» 80 <sup>mm</sup> »
» rue du Nord. . . . .	45 <sup>m</sup>	» 80 <sup>mm</sup> »
Peney, à Aire-la-Ville. . . . .	81 <sup>m</sup>	» 80 <sup>mm</sup> »
» » . . . . .	2304 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
<i>A reporter</i> . . . . .	3175 <sup>m</sup>	

<i>Report</i> . . . . .	3175 <sup>m</sup>	
Bourdigny . . . . .	56 <sup>m</sup>	tuyaux de 100 <sup>mm</sup> diam.
Cointrin, chemin du Jonc . . . . .	73 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Satigny, p <sup>r</sup> concession Nicollet . . . . .	141 <sup>m</sup>	» 80 <sup>mm</sup> »
» » » » » . . . . .	91 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Cartigny, chemin du Château . . . . .	66 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
» rue du Trably . . . . .	30 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Anières, chemin du Lauch . . . . .	28 <sup>m</sup>	» 50 <sup>mm</sup> »
Perly (pour concession Boymond) . . . . .	53 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
La Plaine (p <sup>r</sup> concession Dugerdil). . . . .	55 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Meyrin, « Les Italies » . . . . .	121 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Vernier, « Canada » . . . . .	60 <sup>m</sup>	» 100 <sup>mm</sup> »
Total des conduites posées en 1906	3 949 <sup>m</sup>	
Total au 31 décembre 1905 . . . . .	83 490 <sup>m</sup>	
Total général au 31 décembre 1906	<u>87 439<sup>m</sup></u>	
Réseau de la Ville au 31 décembre 1906 . . . . .	161 331 <sup>m5</sup>	
Réseau de l'Etat au 31 décembre 1906 . . . . .	87 439 <sup>m—</sup>	
Canalisations particulières posées au 31 décembre 1905* . . . . .	<u>3 211<sup>m—</sup></u>	
Longueur totale des canalisations H. P. au 31 décem- bre 1906. . . . .	<u>251 984<sup>m5</sup></u>	

## 2. Fontaines et bouches nouvelles.

### 1. Fontaines.

Le nombre actuel des fontaines est de 156 réparties comme su it

- 13 fontaines à 4 jets.
- 14 » à 2 »
- 14 » à 1 »
- 3 » Wallace.
- 6 bornes-fontaines en pierre.
- 64 » » en fonte.
- 4 » » en fonte et pierre.

118 *A reporter.*

\* (Voir détail compte-rendu de 1905, page 303).

118 *Report.*

4 bornes fontaines petit modèle.

16 lavoirs.

6 jets d'eau.

12 grottes.

156 fontaines.

## II. *Bouches à eau.*

### *Ville de Genève :*

Il a été établi sur le réseau à basse pression :

1 hydrante à la place Claparède,

1 id. à la rue du Parc aux Grottes.

1 id. au Rond Point de Plainpalais.

1 id. à la place des Grottes.

Il a été établi sur le réseau à haute pression :

1 hydrante à la rue de Monnetier.

1 id. à la rue de Grutli.

1 id. au Quai du Léman.

1 id. à la rue Plantamour.

1 id. à la rue Lefort, angle rue Munier Romilly.

1 id. à la rue Lefort, angle rue Constantin.

1 id. à la rue de l'Ouest.

1 id. à la rue de Hesse.

1 id. à la rue du Rhône, près place Eaux Vives.

### *Commune de Plainpalais.*

1 hydrante B. P., au chemin Queue d'Arve, angle chemin Mélézes.

1 id. B. P., id. face chemin Carme.

1 id. B. P., dans l'Ecole Infantine du Quai du Midi.

1 id. H. P., au chemin des Mélézes.

1 id. H. P., à l'avenue du Mail.

1 id. H. P., au chemin de Miremont.

1 id. H. P., au Plateau de Champel.

### *Commune de Carouge.*

1 hydrante H. P., dans les Promenades en face usine Dubelly.

### *Commune du Petit-Saconnex.*

1 hydrante B. P., au chemin de Varembe.

1 id. B. P., au chemin Pré Ferrier.

23 A reporter.

23 *Report.*

- 1 hydrante H. P., à l'avenue d'Aïre, angle chemin d'Aïre.
- 1 id. H. P., id. face campagne Vieusseux.
- 1 id. H. P., à la route de Lyon face N° 93.
- 1 id. H. P., au chemin Schaub.
- 1 id. H. P., avenue Servette, face chemin Orangerie.
- 1 id. H. P., au Grand Pré, entre les N°s 59 et 61.
- 1 id. H. P., au Chemin Chauvet N° 10.
- 1 id. H. P., au chemin Colladon.
- 1 id. H. P., au chemin du Colombier.
- 1 id. H. P., au Grand Pré, entre les N°s 6 et 8.

*Commune de Confignon.*

- 1 hydrante H. P., à Cressy.

*Commune de Vernier.*

- 1 hydrante H. P., à Aïre devant hangar pompes.
- 1 id. H. P., id. id. cercle d'Aïre.
- 1 id. H. P., id. id. campagne Stanley.
- 1 id. H. P., id. id. id. Ravachol.
- 1 id. H. P., à la route de Meyrin • Bel Air •

*Commune de Cologny.*

- 1 hydrante H. P. au chemin des Fours.

*Commune de Meyrin.*

- 1 hydrante H. P., à Cointrin.
- 1 id. H. P., à la route de Meyrin • Bel Air •

*Commune de Versoix.*

- 1 hydrante H. P. en Braille.

*Pour les particuliers.*

- 1 hydrante H. P., pour les Moulins de Sécheron.
- 3 id. H. P., pour l'Usine de Chèvres.
- 3 id. H. P., pour MM. Ody au Grand Pré.
- 1 id. H. P., » la Société La Source Terrassière, 48.
- 7 id. H. P., » la Caisse Epargne, rue Petitot.
- 1 id. H. P., » l'Usine Grandjean, chemin Mélézes.
- 1 id. H. P., » le Gaz de Plainpalais.
- 5 id. H. P., » la nouvelle Maternité, chemin Pitons.
- 1 id. B. P., » id. id. id.
- 1 id. B. P., » la Salle Centrale, place Madeleine.

67 hydrantes nouvelles en 1906.

En outre, 1 hydrante basse pression a été transférée sur la haute pression à la rue de la Faucille et 1 hydrante basse pression supprimée au Molard.

Le nombre total des bouches est de :

738 basse pression dans la Ville de Genève.

41 » » dans les promenades.

145 haute pression dans la Ville de Genève.

8 » » dans le Bâtiment des turbines.

6 basse pression dans le Bâtiment des Turbines.

2 » » dans l'Usine hydraulique à vapeur.

3 » » dans l'immeuble 2, quai de la Poste.

69 dans la commune de Plainpalais.

38 » des Eaux-Vives.

9 » de Carouge.

87 » du Petit-Saconnex.

4 » de Corsier.

11 » de Bernex.

12 » du Grand-Saconnex.

8 » de Pregny.

9 » de Bellevue.

3 » de Genthod.

2 » de Choulex.

18 » de Vernier.

8 » de Meyrin.

9 » de Lancy.

3 » d'Onex.

4 » de Confignon.

9 » de Plan-les-Ouates

5 » de Cologny.

5 » de Meinier.

3 » de Troinex.

9 » de Cartigny.

6 » d'Avully.

5 » de Soral.

4 » de Perly-Certoux.

4 » de Laconnex.

1 » de Satigny.

1288 A reporter.

1288 *Report.*

10	dans la commune	de Bardonnex.
6	»	de Collonge-Bellerive.
5	»	d'Anières.
5	»	de Russin.
9	»	de Versoix.
5	»	de Dardagny.
4	»	d'Hermance.
1	»	de Jussy.
53	sur routes cantonales	(Etat de Genève).
22	»	» sur son réseau.
301	appartenant aux particuliers,	dont 82 dans les bâtiments municipaux.

1709 bouches au 31 décembre 1906.

### 3. Moteurs et ascenseurs.

#### I. *Moteurs à basse pression.*

Le nombre des moteurs en activité à la fin de 1905, non compris les ascenseurs, était de 75.

6 moteurs ont cessé de marcher :

1	chez M. Pélaz, route de Frontenex . . . . .	2	chevaux.
1	chez M. Jacobi, avenue Grenade . . . . .		»
2	à l'Ecole de Chimie, boulevard Philosophes . . . . .	4	»
1	chez M. Devillon, allée Malbuisson . . . . .	1	»
1	à l'Imprimerie Journal Genève, rue G <sup>l</sup> Dufour . . . . .	2	»

1 moteur a été transféré sur la haute pression à l'Usine Pélaz. Coulouvrenière (restitution de force aux usiniers).

Le nombre des moteurs en service à la fin de 1906 reste donc de 68, dont 8 dans les bâtiments municipaux et 1 pour la restitution de la force aux usiniers.

#### II. *Turbines à haute pression.*

Le nombre des turbines en activité à la fin de 1905, non compris les ascenseurs, était de 221.

14 nouvelles turbines ont été installées :

1	chez MM. Delacroixriche, rue Barthelemy Menn	force 15 chevaux.
1	» M. Lachavanne, rue Terrassière.	. . . » 10 .
1	» M. id. id.	. . . » 2 .
1	» M. Donche-Gay, boulevard James Fazy, 19	» 1/2 .
1	» MM. Cottet frères, rue Stand, 46	. . . » 1 1/2 .
1	» M. Weber, Hôtel Paix, Quai M <sup>t</sup> Blanc	. . . » 1/4 .
1	» M. Rousselot, rue Synagogue	. . . » 1 1/2 .
1	» M. Burry-Portier, rue Arquebuse	. . . » 1 .
1	» M. Uhlmann-Eyraud, rue Barth. Menn.	» 4 .
1	» à l'École de Chimie, boul. Philosophes	. . . » 10 .
1	» à l'Hôtel des Familles, rue Lausanne	. . . » 1 .
1	» à la n <sup>le</sup> Usine à vapeur. Coulouvrenière	. . . » 3 .
1	» à l'atelier du Service des Eaux	. . . » 1/4 .
1	» au Bâtiment des Turbines	. . . » 1 .

1 turbine a été transférée de la basse sur la haute pression à l'Usine Pélaz. Coulouvrenière.

1 turbine a été réouverte temporairement aux Abattoirs de Carouge.

Par contre 14 turbines ont cessé de marcher :

3 de l'ancienne station des tramways au bâtiment des Turbines.

1 chez M. Anthonioz, rue Voltaire.

1 » M. Bugnot, rue Carouge.

1 » M. Zœllner, rue Mont-Blanc, 3.

1 » MM. Quanziroli frères, chemin Coutau, 14.

1 » M. Jacob, rue Berne, 28.

1 » M. Vouga, rue Lyon.

1 » M. Abdulhah-Djvedet-Bey, Roseraie.

1 » M. Crevant, boulevard Pont d'Arve, 63.

1 » M. Brandt, rue Verdaine, 15.

1 » M. Rauss-Dancet, rue Amat.

1 » M. Maurer, rue Coulouvrenière.

Le nombre des turbines à la fin de 1906 est de 223, dont 10 pour la restitution de la force aux usiniers.

### III. *Ascenseurs.*

11 nouveaux ascenseurs, ont été installés à haute pression :

1 pour la Caisse d'Epargne, rue du Grutli.

2 à l'Hôtel des Familles, rue de Lausanne.

- 1 pour MM. Grosch et Greiff, rue du Stand, 40
- 1 » la Clinique « La Colline » chemin Beau-Séjour, 6.
- 1 » M. Revilliod de Muralt, rue Granges, 2.
- 1 » MM. Fumet et Magnin, rue Versonnex, 10.
- 1 » M. Grivel, rue Le Fort, 6.
- 1 » la Soc. Mont-Blanc-Léman, rue Plantamour, 47.
- 1 » » Beau-Site-Léman, quai Léman, 7.
- 1 » M. Pictet de Rochemont, rue Rhône, 2.

Le nombre des ascenseurs à fin 1906 est de 106, se répartissant dans 29 hôtels, 46 maisons locatives, 1 à l'Hôpital et 30 monte-charges, dont 2 au Théâtre.

## b) EXPLOITATION

### ABONNEMENTS

Les *abonnements* sont répartis comme suit :

#### RÉSEAU A BASSE PRESSION.

##### I. A la jauge.

##### *Eau ménagère.*

	Le nombre des concessions d'eau était, au 31 décembre 1906, de	3460 concessions débitant.	6494 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> litres.
Il était en 1905 de	3449	»	6271 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
Augmentation	11	»	223 litres.

Les concessions se répartissent comme suit :

Genève	1989 concessions débitant	3538 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> litres.
Plainpalais	825	1747 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> »
Eaux-Vives	511	1023 »
Petit-Saconnex	126	167 »
Pregny	9	18 »
Ensemble	3460 concessions débitant	6494 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> litres.

En outre, il y a 9 concessions gratuites avec 44 litres.



II. Au compteur.

<i>Eau ménagère</i> . . . . .	814 compteurs.
<i>Eau industrielle</i> . . . . .	53 »
<i>Eau agricole</i> . . . . .	7 »
	Total <u>874</u> compteurs.

*Eau motrice.*

a) A la jauge.

13 abonnés (y compris 1 moteur pour la restitution de la force aux usiniers).

b) Au compteur.

62 abonnés avec 65 compteurs,  
dont 41 » appartenant aux abonnés.

RÉSEAU A HAUTE PRESSION.

*Eau ménagère.*

Rive droite . . . . .	896 concessions débitant 1472 <sup>7</sup> / <sub>10</sub> litres.
» » (s <sup>r</sup> réseau Etat)	128 » » 172 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
Rive gauche . . . . .	738 » » 905 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> »
» » (s <sup>r</sup> réseau Etat)	<u>217</u> » » <u>269</u> »
	1979 » » 2819 <sup>9</sup> / <sub>20</sub> litres.
En 1905. . . . .	<u>1820</u> » » <u>2713<sup>19</sup>/<sub>20</sub></u> »
Augmentation . . . . .	159 » » 105 <sup>10</sup> / <sub>20</sub> litres.

En outre, il y a 6 concessions gratuites avec . . . . . 27 »

Ces concessions se répartissent comme suit :

*Rive droite.*

Commune de Genève . . . . .	74 concessions débitant 146 litres.
» du Petit-Saconnex	451 » 723 <sup>7</sup> / <sub>10</sub> »
» de Bellevue . . . . .	62 » 103 »
» de Genthod . . . . .	33 » 93 »
» de Pregny . . . . .	69 » 112 »
» de Versoix . . . . .	4 » 4 »
» du Grand-Saconnex	<u>48</u> » <u>75<sup>1</sup>/<sub>2</sub></u> »
A reporter . . . . .	738 » 1254 <sup>1</sup> / <sub>5</sub> litres.

<i>Report</i> . . . . .	738 concessions débit	1254 <sup>1</sup> / <sub>5</sub> litres.
Commune de Vernier . . . . .	143	194 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Meyrin . . . . .	15	24 »

*Sur réseau Etat.*

Commune de Versoix . . . . .	63	80 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Vernier . . . . .	11	31 »
» de Meyrin . . . . .	24	23 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Russin . . . . .	21	25 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Genthod . . . . .	1	2 »
» de Dardagny . . . . .	7	9 »
» de Bellevue . . . . .	1	1 »

*Rive gauche.*

Commune d'Anières . . . . .	8	23 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> litres.
» de Bernex . . . . .	23	29 »
» de Carouge . . . . .	17	39 »
» de Choulex . . . . .	3	2 »
» de Collonge-Bellerive	25	25 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> »
» de Cologny . . . . .	19	55 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> »
» de Confignon . . . . .	32	29 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Corsier . . . . .	35	39 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» des Eaux-Vives . . . . .	17	35 »
» de Lancy . . . . .	382	361 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> »
» d'Onex . . . . .	38	55 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Plainpalais . . . . .	18	56 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» du Plan-les-Ouates	78	94 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Troinex . . . . .	29	39 »
» de Veyrier . . . . .	9	12 »
» de Meinier . . . . .	5	8 »

*Sur réseau Etat.*

Commune de Bernex . . . . .	22	26 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> »
» de Confignon . . . . .	5	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Lancy . . . . .	5	5 »
» de Cartigny . . . . .	13	13 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Soral . . . . .	10	22 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» de Laconnex . . . . .	5	18 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> »
» d'Avully . . . . .	20	37 »

*A reporter* 1842 concessions débit 2676 <sup>4</sup>/<sub>30</sub> litres.

*Report* 1842 concessions débit<sup>t</sup> 2676 <sup>4</sup>/<sub>20</sub> litres.

Commune de Bardonnex . . . . .	27	»	30 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	»
» de Perly-Certoux . . . . .	17	»	20	»
» d'Anières . . . . .	26	»	26 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» de Collonge-Bellerive . . . . .	23	»	20 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» d'Hermance . . . . .	27	»	27	»
» de Meinier . . . . .	11	»	11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	»
» de Jussy . . . . .	5	»	6	»
» d'Onex . . . . .	1	»	1	»
Ensemble . . . . .	<u>1979</u>	concessions débit <sup>t</sup>	<u>2819 <sup>9</sup>/<sub>20</sub></u>	litres.

II. Au compteur.

RIVE DROITE.

RIVE GAUCHE.

*Eau ménagère.*

173 compteurs (réseau Ville) . . . . .	43 compteurs.
2 » ( » Etat) . . . . .	3 »

*Eau industrielle.*

34 » . . . . .	14 »
----------------	------

*Eau agricole.*

12 » . . . . .	23 »
----------------	------

*Arrosage des routes.*

<u>18</u> » . . . . .	<u>18</u> »
<u>239</u> compteurs.	<u>101</u> compteurs.

*Eau motrice.*

a) A la jauge.

99 abonnés y compris abonnements mixtes et de restitution.

b) Au compteur.

167 abonnés avec 180 compteurs,  
dont 11 » appartenant aux abonnés.

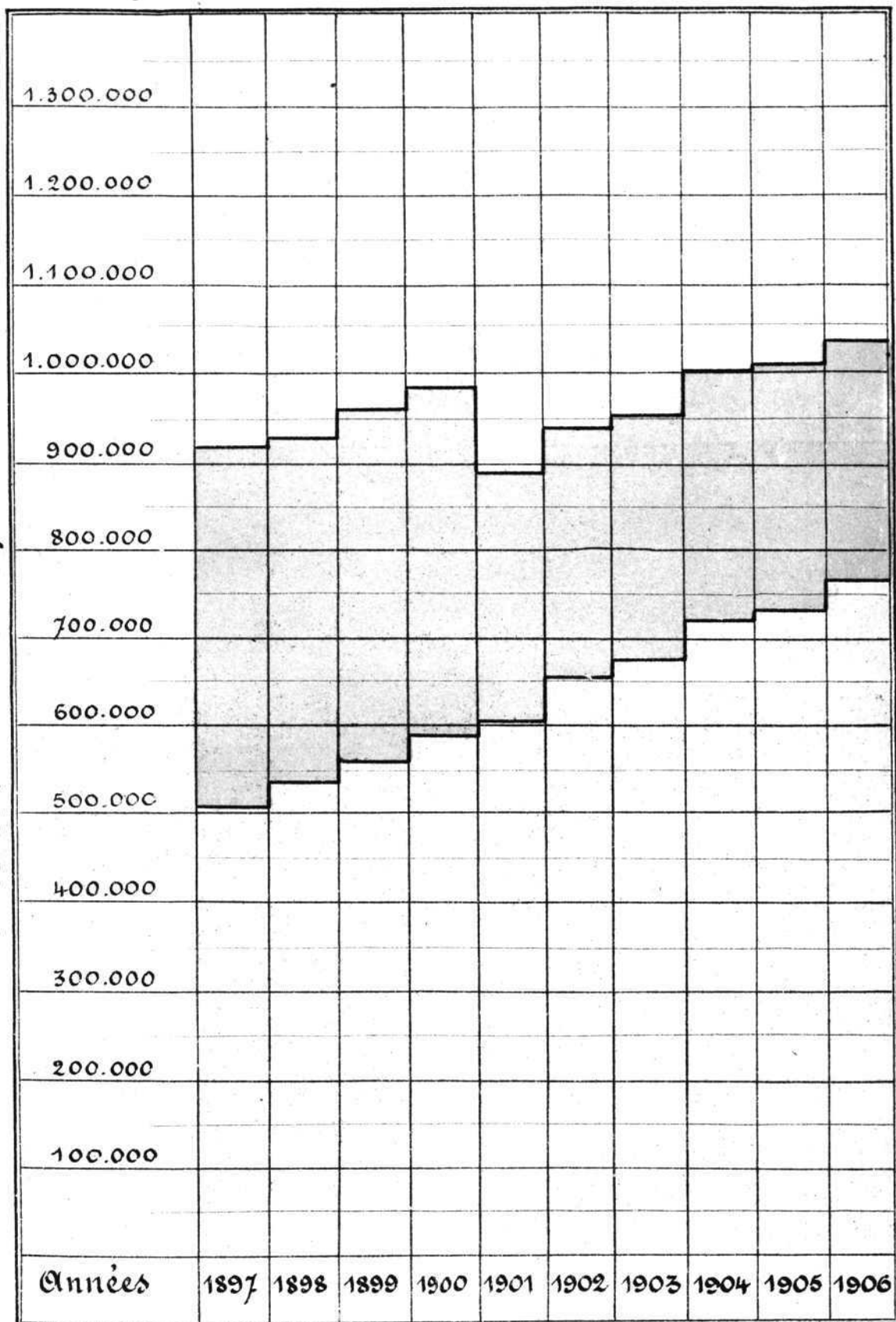
### Compteurs en service en 1906.

SYSTÈME DES COMPTEURS	BASSE PRESSION					HAUTE PRESSION					TOTAUX
	Eau ménagère.	Eau industrielle.	Eau motrice.	Eau agricole.	Arrosage routes.	Eau ménagère.	Eau industrielle.	Eau motrice.	Eau agricole.	Arrosage routes.	
Abeille . . . . .	3	—	—	—	—	2	—	—	—	—	5
Eyquem . . . . .	—	1	—	—	—	1	—	—	2	—	4
Etoile . . . . .	16	—	—	—	—	2	—	2	—	—	20
Lambert . . . . .	260	18	4	—	—	79	28	45	4	—	438
Michel . . . . .	—	1	11	—	—	—	2	46	1	—	61
Piccard . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	14
Siemens . . . . .	313	27	5	5	—	127	18	41	28	36	600
Spanner . . . . .	220	6	6	2	—	10	—	1	—	—	245
Valentin . . . . .	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Compteurs de tours pour moteurs.	—	—	41	—	—	—	—	13	—	—	54
»    »    pour ascenseurs.	—	—	3	—	—	—	—	18	—	—	21
En 1906. . . . .	814	53	70	7	—	221	48	180	35	36	1464
En 1905. . . . .	789	53	69	8	—	219	43	168	26	32	1407
<i>Augmentation.</i> . . . .	25	—	1	—	—	2	5	12	9	4	57
<i>Diminution.</i> . . . .	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—



# Développement de la vente de l'Eau pendant les dix dernières années.

Recettes annuelles en francs.



Eau motrice



Eau ménagère et industrielle.

## Consommation d'eau à haute pression.

	M <sup>3</sup>	TOTAL M <sup>3</sup>	
<b>Eau ménagère à la jauge.</b>			
1979 concessions débitant 2819 1/2 litres à 525 <sup>m</sup> 6 par litre et par an	1,481,929		
Supplément de 69 litres 7 mois aux Eaux de Coligny	21,155		
<i>Total de l'eau ménagère à la jauge.</i>		1,503,084	
<b>Eau ménagère au compteur.</b>			
221 compteurs débitant	278,842		
Commune de Coligny (compris d' l'eau ménagère)			
<i>Total de l'eau ménagère au compteur.</i>		278,842	
<b>Eau industrielle et agricole.</b>			
5 compteurs : M <sup>me</sup> la baronne de Rothschild, Pregny.	81,763		
1 " C <sup>ie</sup> P.-L.-M., gare des Eaux-Vives	6,090		
76 compteurs eau industr. et agricole.	347,676		
36 " eau pour arrosage des routes cantonales et chemins communaux, débitant.	92,597		
<i>Total de l'eau industrielle et agricole.</i>		528,126	
<b>Eau motrice.</b>			
94 abonnés à la jauge y compris abonnés mixtes.	10,343,757		
92 " au compteur, y compris l'éclairage électrique . . . } 180	1,140,739		
75 " au compteur pour ascenseurs } compteurs	182,222		
<i>Total de l'eau motrice.</i>		11,636,718	
<b>Ville de Genève.</b>			
<i>Services autres que celui des eaux.</i>			
Jardin Botanique et Herbar Delessert, Ariana . . .	161,355		
Observatoire, eau motrice pour éclairage électrique	6,000		
Théâtre, 1 turbine, 10 chevaux . . . . .	49,836		
Fontaines lumineuses, jet d'eau . . . . .	222,480		
Cimetière de Châtelaine, 66 litres . . . . .	34,689		
" de St-Georges, 230 " . . . . .	120,888		
<i>Total de l'eau pour les services municipaux</i>		595,248	
<i>Total de l'eau vendue</i>			14,542,018
<b>Ville de Genève.</b>			
<i>Service des eaux.</i>			
Atelier du service des eaux turbine pour tour	2,700		
Bâtiment des turbines (éclairage élect.) turb.	132,126		
" " (vannes d'introduc.) "	34,950		
" " petite turbine pour outillage	10,800		
Régulateur des Eaux-Vives . . . . .	976,668		
M. Tronchin à Bessinges. Au compteur . . . . .	14,430		
A divers 27 litres gratuits de 525 <sup>m</sup> 6 par litre et par an. . . . .	14,481		
<i>Total pour le Service des eaux et forces motrices.</i>		1,185,855	
<b>Restitution de la force motrice aux usiniers.</b>			
6 abonnés p <sup>r</sup> turbines avec 187 chevaux utilisés	3,072,674	3,072,674	4,258,529
			18,800,547
			4,700,137
Tolérance 1/4. . . . .			23,500,634
<i>Total de l'eau à haute pression</i>			

## Répartition de l'eau dépensée.

	basse pression m <sup>3</sup>	haute pression m <sup>3</sup>	TOTAL m <sup>3</sup>
Eau ménagère à la jauge . . . . .	3,413,509	1,503,084	4,916,593
"    au compteur . . . . .	927,091	278,842	1,205,933
Total de l'eau ménagère.	4,340,600	1,781,926	6,122,526
Eau industrielle . . . . .	654,555	528,126	1,182,681
Eau motrice . . . . .	795,306	11,636,718	12,432,024
Ville de Genève. Services municipaux . . . . .	6,097,652	595,248	6,692,900
Total de l'eau vendue . . . . .	11,888,113	14,542,018	26,430,131
Ville de Genève. Service des eaux . . . . .	63,000	1,185,855	1,248,855
Restitution de la force motrice aux usiniers . . . . .	164,118	3,072,674	3,236,792
	12,115,231	18,800,547	30,915,778
Tolérance 1/4. . . . .	3,028,808	4,700,137	7,728,945
Total.	15,144,039	23,500,684	38,644,723

## Justification de l'emploi de l'eau.

	basse pression m <sup>3</sup>	haute pression m <sup>3</sup>	TOTAL m <sup>3</sup>
Quantité de l'eau élevée . . . . .	13,973,890	28,886,100	42,859,990
en moins : 4 % sur haute pression . . . . .	—	1,155,444	1,155,444
Reste.	13,973,890	27,730,656	41,704,546
Apport de la haute pression . . . . .	+2,500,000	-2,500,000	—
	16,473,890	25,230,656	41,704,546
Consommation avec tolérance 1/4 . . . . .	15,144,039	23,500,684	38,644,723
Pertes par trop-plein des réservoirs, robinets de saigne, bouches à incendie, fuites, etc. . . . .	1,329,851	1,729,972	3,059,823



**Prix de vente du mètre cube d'eau en 1906.**

	BASSE PRESSION				HAUTE PRESSION			
	Mètres cubes	Recettes.	Prix de vente du m <sup>3</sup> .	Prix de vente en 1905.	Mètres cubes	Recettes.	Prix de vente du m <sup>3</sup> .	Prix de vente en 1905.
Eau ménagère . . .	4,340,600	380,779 30	0,0877	0,0885	1,781,926	158,918 45	0,0892	0,1210
Eau industrielle . . .	654,555	44,079 —	0,0673	0,0674	528,126	38,628 20	0,0731	0,0708
Eau motrice . . .	795,306	27,206 45	0,0342	0,0354	11,636,718	239,779 05	0,0206	0,0220
Eau municipale . . .	6,097,652	135,000 —	0,0221	0,0221	595,248	10,000 —	0,0168	0,0187
	<u>11,888,113</u>	<u>587,064 75</u>			<u>14,542,018</u>	<u>447,325 70</u>		
1905 . . .	Prix moyen		0,0490		Prix moyen		0,0327	
1906 . . .	. . .		0,0494		. . .		0,0308	

**Vente de la force motrice comparée à l'ensemble de la vente de l'eau.**

(Pendant les dix dernières années.)

ANNÉES	Recettes totales de la vente de l'eau y compris l'eau municipale	Augmentation annuelle.	EAU MOTRICE		% de la recette comparée à l'ensemble des recettes.	Nombre des moteurs.	Recette moyenne par moteur.	NATURE DES INSTALLATIONS hydrauliques.
			Produit annuel.	Augmentation annuelle.				
1897	912,876 40	1,299	408,873	-17,094	44,7	330	1,239	Mise en service du groupe de pompes 18.
1898	923,233 85	10,357	390,967	-17,906	42,3	328	1,192	
1899	954,480 85	31,247	401,596	10,629	42,0	313	1,282	Mise en service régulateur BP, et de la pompe 1000 HP.
1900	979,821 10	25,341	395,889	- 5,707	40,4	308	1,285	Suppression du groupe 18 pour faire place au tableau des tramways.
1901	883,176 35	-96,645	284,091	- 111,798	32,2	306	928	
1902	933,440 65	50,264	282,201	- 1,890	32,3	299	940	
1903	947,278 20	13,837	277,078	- 5,123	29,25	296	936	
1904	1,002,494 35	55,216	283,942	+ 6,864	28,32	293	969	
1905	1,006,771 70	4,277	273,722	-10,220	27,19	366*	750	
1906	1,034,390 45	27,61 <sup>9</sup>	206,985	- 6,737	25,81	373	715	

\* Compris ascenseurs, mais non compris les moteurs dans les Bâtiments municipaux.

**Prix de revient moyen de l'eau vendue en 1906.**

<b>BASSE ET HAUTE PRESSION (17 groupes) ET POMPE 1000 HP.</b>	
Eau vendue . . . . .	26,430,131 m <sup>3</sup>
<b>Dépenses.</b>	
Entretien . . . . .	Fr. 248,032 10
Amortissement . . . . .	» 199,521 40
Intérêts . . . . .	» 162,948 65
	Fr. 610,502 15
Prix moyen de l'eau en 1905 . . . . .	Fr. 0,0235
» » » » » 1906 . . . . .	» 0,0231



## INDUSTRIES ET

### Utilisant les Forces mo

**Au 31 Dé**

Genre d'industries	Basse pression		Haute pression		Genre d'industries	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
Admin. des téléphones	1	0.25	—	—	<i>Report.</i>	16	32.05	86	689.65
Abattoirs.	—	—	2	34.—	Fab <sup>t</sup> de cirage. . . . .	—	—	1	3 —
Ameublements . . . . .	1	4.—	—	—	d'encre . . . . .	—	—	1	7.—
Appareils électriques . . . . .	—	—	1	1.—	de pierres fines . . . . .	2.	* 1	12.—	
» de chauffage	—	—	1	5.—	de cigarettes . . . . .	—	—	1	1.—
Bandagistes	1	0.50	2	5.70	d'eaux gazeuses . . . . .	15	19.—	8	11.25
Battage de tapis . . . . .	—	—	1	3.—	de biscuits . . . . .	—	—	6	43.50
Bijouterie . . . . .	2	3.80	—	—	de laine de bois . . . . .	—	—	1	6.—
Blancs p <sup>r</sup> p. à musique	—	—	*	8.50	de meubles . . . . .	—	—	2	7.—
Bois de construction	—	—	2	37.—	de balances . . . . .	1	2.—	—	—
Bonneterie et cravates	—	—	1	2.—	de vis . . . . .	—	—	* 1	22.50
Brasseries . . . . .	—	—	9	140.—	de clefs de montr.	—	—	*	2.—
Buanderie . . . . .	2	2.—	6	35.50	de paille de fer . . . . .	—	—	*	1.—
Cafés torréfiés . . . . .	—	—	2	4.50	de cadrans . . . . .	—	—	*	2.—
Calandrage . . . . .	1	0.50	5	2.—	de chaines . . . . .	1	2.50	1	3.—
Chaudronnerie . . . . .	—	—	2	5.—	d'appar <sup>ts</sup> fotogr.	—	—	*	2.—
Chapellerie. . . . .	—	—	—	—	d'huiles . . . . .	—	—	* 5	22.25
Charcuterie . . . . .	1	1.—	5	7.50	de moutarde . . . . .	—	—	*	2.—
Charge accumulateurs.	—	—	1	10.—	de corsets . . . . .	—	—	1	0.50
Charronnage . . . . .	1	5.—	2	12.—	de sacs en papier.	—	—	1	4.—
Chauffage et ventilat.	—	—	1	5.—	sièges de W.-C.	—	—	1	2.—
Corderie . . . . .	—	—	1	15.—	de papier . . . . .	—	—	1	4.—
Chocolaterie . . . . .	*	5.50	* 1	18.—	Ferblanterie . . . . .	—	—	3	15.—
Confiserie et pâtisserie.	—	—	5	7.50	Fonderie. . . . .	1	1.—	3	12.—
Cour <sup>tes</sup> p <sup>r</sup> remontoirs . . . . .	—	—	4	24.—	Fontaines lumineuses . . . . .	—	—	1	80.—
Constr <sup>ctions</sup> métalliques . . . . .	—	—	2	10.—	Frigorifique . . . . .	—	—	6	32.50
» de charpente. . . . .	—	—	1	25.—	Ferronnerie . . . . .	—	—	—	—
Coutellerie . . . . .	1	2.—	*	2	Horlogerie . . . . .	3	4.25	1	30.—
Dégrossissage d'or . . . . .	—	—	*	12.—	Hydrothérapie . . . . .	—	—	1	2.—
Dentistes et médecins . . . . .	—	—	—	—	Imprimerie . . . . .	7	13.50	9	41.—
Diamantaires . . . . .	—	—	*	14.20	Industrie du gaz . . . . .	—	—	3	4.50
Doreur-argenteur . . . . .	1	1	2	3.—	Instrum <sup>ts</sup> de physique. . . . .	—	—	3	19.—
Emailleur . . . . .					—	—	—	Lithographie . . . . .	3
Eclairage à l'aérogène . . . . .	—	—	1	0.25	Laiterie . . . . .	1	0.25	1	5.—
Eclairage électrique . . . . .	—	—	20	216.—	Manufacture de tabacs	1	2.—	—	—
Ecole d'horlogerie . . . . .	—	—	—	—	Marbrerie et scierie	—	—	—	—
Enseignement . . . . .	4	6.50	4	19.50	de pierres . . . . .	—	—	2	16.—
Fab <sup>t</sup> de babouches . . . . .	—	—	1	3.—	March <sup>s</sup> de bois et coke	5	12.50	10	22.50
» de conserves . . . . .	—	—	—	—	graines . . . . .	1	3.—	3	9.—
» de pailions . . . . .	—	—	1	2.50	Mécanique . . . . .	*	—	* 5	20.—
<i>A reporter.</i> . . . .	16	32.05	86	689.65	<i>A reporter.</i> . . . .	55	98.05	171	1160.15

## ETABLISSEMENTS

### Industries du Rhône à Genève

au 31 décembre 1906.

Genre d'industries	Basse pression		Haute pression		Genre d'industries	Basse pression		Haute pression	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux		Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
<i>Report.</i>	55	98.05	171	1160.15	<i>Report.</i>	65	111.80	206	1410.40
Menuiserie	—	—	7	52.—	Restitution de force motrice aux usiniers, dont 4 louant des locaux avec force motrice.	1	—	40	—
Monteur de boîtes	—	—	*2	9.50					
Minoterie	—	—	*1	85.—					
Parfumerie	—	—	3	16.—					
Pétroléum	—	—	1	6.—					
Perceur de bijoux	1	0.25	—	—					
Pharmacie	—	—	1	2.—					
Pilerie	—	—	*	3.—					
Poterie	—	—	1	17.—					
Réglure de papiers	—	—	—	—					
Robinetterie	—	—	2	9.50					
Repassage	—	—	—	—					
Serrurerie	1	1.—	3	18.—					
Savonnerie	—	—	*	1.—					
Service du gaz	1	2.—	3	13.—	Atelier p. nouveau tour	—	—	1	0.25
Soufflerie d'orgue	2	0.50	2	4.—	Bâtiment p. outillage	—	—	1	1.—
Traction électrique (réserve)	—	—	—	—	Vannes du bâtiment des turbines	1	5.—	3	20.—
Tourneur	—	—	*3	4.50	Eclairage électrique	—	—	1	5.—
Ventilation	4	8.—	4	3.75	Atelier	1	2.—	—	—
Photographie	—	—	1	3.—	Régulateur-compensateur	—	—	1	120.—
Service Electrique.	1	2.—	—	—					
Nouvelle usine à vapeur	—	—	1	3.—					
<i>A reporter</i>	65	111.80	206	1410.40	TOTAL GÉNÉRAL.	68	118.80	223	1556.65

*N.B.* Les chevaux employés sur les turbines ci-dessus sont répartis plus haut suivant les industries respectives qui occupent les locaux.

*Service des eaux :*

*Nota.* — Les industries marquées d'un (\*) utilisent des ateliers à location de force motrice.

### RÉCAPITULATION

	1905		1906		Augmentation p <sup>r</sup> 1906		Diminution pour 1906	
	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux	Moteurs	Chevaux
Réseau, haute pression.	221	2149.47	223	1556.65	2	—	—	592.82
Réseau, basse pression.	78	133.85	68	118.80	—	—	10	20.05
	299	2283.32	291	1675.45	2	—	10	* 612.87

\* Cette diminution est due au transfert de la Station des Tramways à la nouvelle usine à vapeur, ce qui a supprimé les 3 moteurs hydrauliques représentant une puissance de 600 chevaux.

## Concessions réparties d'après le chiffre de la recette de 1906.

### Eau ménagère à la jauge.

BASSE ET HAUTE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
de 0 à 60	3072
de 61 à 120	1559
de 121 à 500	801
de 501 et au-dessus	7
	<hr/> 5439

### Eau ménagère au compteur.

BASSE ET HAUTE PRESSION

RECETTE ANNUELLE	Concessions
Francs	
de 0 à 72	436
de 73 à 110	200
de 111 à 120	32
de 121 à 200	154
de 201 à 500	162
de 501 à 1,000	20
de 1,001 à 4,000	2
plus de 4,000	1
	<hr/> 1007

### Eau motrice au compteur et à la jauge.

RECETTE ANNUELLE	BASSE PRESSION		HAUTE PRESSION		TOTAL
	à la jauge	au compteur y compris ascenseurs	à la jauge	au compteur y compris éclair. élec. ascenseurs	
Francs	Concessions	Concessions	Concessions	Concessions	
de 0 à 50	—	4	—	13	17
51 à 100	1	9	2	29	41
101 à 200	1	13	—	33	47
201 à 300	1	7	5	24	37
301 à 400	3	9	20	16	48
401 à 500	1	6	1	10	18
501 à 600	—	2	7	5	14
601 à 700	—	4	—	8	12
701 à 800	4	2	8	7	21
801 à 900	—	1	—	1	2
901 à 1,000	1	1	3	3	8
1,001 à 1,500	1	2	13	6	22
1,501 à 2,000	—	—	8	5	13
2,001 à 3,000	—	—	11	5	16
3,001 à 4,000	—	—	11	2	13
4,001 à 5,000	—	—	4	—	4
5,001 à 6,000	—	—	3	—	3
6,001 à 8,000	—	—	1	—	1
8,001 à 9,000	—	—	1	—	1
9,001 à 17,000	—	—	1	—	1
					<hr/> 339

**Eau industrielle et agricole au compteur et à forfait.**

RECETTE ANNUELLE		Basse pression	Haute pression	TOTAL
Francs		Concessions	Concessions	Concessions
de 0 à	50 . . . . .	9	12	21
51 à	100 . . . . .	9	23	32
101 à	200 . . . . .	1	14	15
201 à	300 . . . . .	6	6	12
301 à	400 . . . . .	7	5	12
401 à	500 . . . . .	4	4	8
501 à	600 . . . . .	3	2	5
601 à	700 . . . . .	2	3	5
701 à	800 . . . . .	2	1	3
801 à	900 . . . . .	1	1	2
901 à	1,000 . . . . .	1	4	5
1,001 à	1,500 . . . . .	2	4	6
1,501 à	2,000 . . . . .	—	2	2
2,001 à	3,000 . . . . .	3	1	4
3,001 à	5,000 . . . . .	1	2	3
5,001 à	10,000 . . . . .	—	—	—
10,001 à	20,000 . . . . .	1	—	1
				136

**Volume théorique de l'eau élevée mensuellement en 1906 par les pompes à basse et haute pression et comparaison avec 1905.**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
<b>Basse pression</b>													
Groupe N° 1	445,560	378,840	537,840	566,160	543,120	529,260	530,040	536,520	567,780	412,020	555,900	588,840	6,191,880
" N° 2	514,740	550,920	599,820	507,120	548,160	525,420	532,380	539,340	524,400	488,520	556,140	596,760	6,483,720
" N° 3	183,085	131,845	57,610	33,950	20,370	95,865	208,425	210,945	120,120	234,115	1,960	—	1,298,290
Machine à vapeur N° 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
id. id. N° 2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Eau élevée en 1906</i>	1,143,385	1,061,605	1,195,270	1,107,230	1,111,650	1,150,545	1,270,845	1,286,805	1,212,300	1,134,655	1,114,000	1,185,600	13,973,890
<i>Eau élevée en 1905</i>	1,100,635	1,031,400	1,106,680	1,036,705	1,153,735	1,131,140	1,208,040	1,131,665	1,185,750	1,221,880	1,072,085	1,081,575	13,461,290
Diminution de 1906 sur 1905	—	—	—	—	42,085	—	—	—	—	87,225	—	—	—
Augmentation de 1906 sur 1905	42,750	30,205	88,590	70,525	—	19,405	62,805	155,140	26,550	—	41,915	104,025	512,600
<b>Haute pression</b>													
Groupe N° 3	—	13,230	122,800	120,365	166,425	2,630	—	—	—	—	190,540	240,695	862,715
" N° 4	147,067	159,633,5	109,900,5	103,689	116,952,5	181,773,5	160,945,5	173,655,5	173,389	167,936	28,946	68,654,5	1,592,512,5
" N° 5	107,748	3,300,5	114,738,5	89,400,5	118,674,5	200,654	183,762	163,282,5	159,428,5	177,202	156,189,5	113,324	1,587,704,5
" N° 6	155,011,5	188,969	149,916,5	126,895	88,232	102,442	200,367	208,136,5	190,117	171,339	171,400,5	147,887	1,960,743
" N° 7	101,475	142,175	156,300	113,525	183,775	203,000	166,075	174,750	152,600	108,525	153,150	135,100	1,790,450
" N° 8	124,100	128,300	157,850	141,450	129,450	207,800	157,625	139,825	172,825	168,475	83,975	153,875	1,765,550
" N° 9	125,850	103,800	144,300	117,300	180,125	224,925	169,000	161,200	177,550	133,300	152,400	140,625	1,830,575
" N° 10	128,400	103,500	174,300	104,400	191,975	222,000	181,075	183,575	122,100	112,950	122,675	77,875	1,724,825
" N° 11	148,365	176,575	163,940	158,025	192,430	133,035	7,490	102,620	116,965	198,555	201,845	152,390	1,782,235
" N° 12	202,370	166,530	240,135	256,760	239,260	68,600	1,225	120,995	251,475	237,440	239,995	229,390	2,254,175
" N° 13	225,925	200,060	244,125	236,495	252,105	173,740	124,075	212,415	259,770	237,195	200,375	226,730	2,593,010
" N° 14	96,705	122,850	177,065	106,435	163,170	139,860	73,710	93,800	165,515	140,630	117,495	129,150	1,526,385
" N° 15	235,410	217,945	278,215	147,840	22,505	—	141,350	186,875	186,700	167,150	82,250	52,675	1,718,915
" N° 16	252,490	120,400	—	154,875	203,450	209,425	170,875	208,475	212,275	156,975	229,625	179,850	2,098,715
" N° 17	163,975	120,365	—	189,070	227,430	213,325	160,510	233,275	185,500	258,160	255,815	234,115	2,241,540
" N° 18	—	—	—	—	8,050	—	—	—	—	—	—	42,735	42,735
Pompe 1000 chev. HP	—	—	—	—	8,050	237,705	787,980	479,550	—	—	—	—	1,513,285
<i>Eau élevée en 1906</i>	2,214,921,5	1,967,633	2,239,585,5	2,166,524,5	2,484,009	2,580,944,5	2,656,064,5	2,842,429,5	2,556,209,5	2,436,032	2,386,676	2,325,070,5	28,886,100
<i>Eau élevée en 1905</i>	2,387,257	2,030,204,5	2,202,830,5	2,145,337,5	2,317,436	2,421,638,5	2,642,248	2,574,674,5	2,333,240,5	2,293,735	2,392,992,5	2,467,699,5	28,244,291
Diminution de 1906 sur 1905	172,335,5	62,571,5	—	—	—	—	—	—	—	—	6,316,5	142,629	—
Augmentation de 1906 sur 1905	—	—	36,755	21,187	136,573	159,306	43,816,5	267,755	217,969	142,297	—	—	641,806



## MARCHE DES POMPES PENDANT L'ANNÉE 1906

DÉSIGNATION DES MOTEURS	NOMBRE DE TOURS	HEURES DE MARCHÉ	MÈTRES CUBES élevés	Tours par minut.	SALAIRES des soigneurs des pompes	GRAISSAGE ET DÉCHETS	ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE	Frais divers, Droguerie, etc.	BARRAGE	Régulateur, entretien, graissage et chauffage	RÉPARATIONS fournitures et main-d'œuvre	ENERGIE et service de réserve	TOTAUX
Groupe N° 1 hp.	10.319.800	8016	6.491.880	21.3									
id. N° 2 bp.	10.806.200	8439	6.483.720	21.3									
id. N° 3 bp.	3.709.400	2434	1.298.290	25.4									
id. N° 3 hp.	2.464.900	1954	862.715	21. -									
id. N° 4 hp.	7.763.500	6112 1/2	1.592.542,5	21.2									
id. N° 5 hp.	7.744.900	5799 1/2	1.587.704,5	22.2									
id. N° 6 hp.	9.564.600	6891	1.960.743	23.1									
id. N° 7 hp.	7.161.800	6059 1/2	1.790.450	19.7									
id. N° 8 hp.	7.062.200	6253 1/2	1.765.550	18.8									
id. N° 9 hp.	7.322.300	6177	1.830.575	19.8	28.443 45	6.012 40	4.210 50	1.622 40	6.939 15	1.187 80	34.308 80		82.724 20
id. N° 10 hp.	6.899.300	5695 1/2	1.724.825	20.2									
id. N° 11 hp.	5.092.100	4836 1/2	1.782.235	17.5									
id. N° 12 hp.	6.440.500	5985 1/2	2.254.175	17.9									
id. N° 13 hp.	7.408.600	7072 1/2	2.593.010	17.5									
id. N° 14 hp.	4.361.100	4458	1.526.385	16.3									
id. N° 15 hp.	5.844.900	5396	1.718.915	18.1									
id. N° 16 hp.	7.968.700	6698 1/2	2.098.715	19.8									
id. N° 17 hp.	6.404.400	6304 1/2	2.241.540	16.9									
id. N° 18 hp.	122.100	117 1/2	42.735	17.3									
Pompe 1000 ch. hp.	—	1096 35	1.513.285	.....								17.985 75	
Pompes à vapeur													
N° 1 bp.	.....	.....	.....	.....								—	18.674 25
N° 2 bp.	.....	.....	.....	.....								—	
Régulateur 1 bp.	.....	.....	.....	.....								683 50	
<b>Totaux</b>			<b>42.859.990</b>										<b>101.398 45</b>

Prix de 1000 mètres cubes d'eau théoriquement élevés en 1906 : 2 fr. 366, non compris l'intérêt et l'amortissement. Le prix était en 1905 de 2 fr. 179 non compris l'intérêt et l'amortissement.

### c) RÉGULARISATION DU NIVEAU DU LAC

---

Jusqu'à la fin de septembre, l'année 1906 ne présente rien d'anormal au point de vue de la marche générale de la courbe du niveau des eaux ; la cote s'est maintenue assez sensiblement dans ses limites conventionnelles, soit pendant les basses eaux d'hiver, soit pendant les crues d'été. Par contre les trois derniers mois de l'année se sont signalés par une baisse exceptionnellement rapide des eaux, provoquée par la sécheresse qui n'a cessé de régner pendant cette période. Contrairement aux années normales, où le lac se maintient à son niveau le plus haut jusqu'au mois de décembre, l'on a dû commencer à vivre sur cette réserve à partir du mois d'octobre. Aussi les eaux se trouvaient-elles à fin décembre à une cote environ 30 centimètres plus basse que celle à laquelle elles se trouvent habituellement à pareille époque.

Sur l'ensemble de l'année, le niveau du lac a varié entre les cotes 1,085 m. (P.N.-1,915 m.) le 7 avril et 1,874 m. (P.N.-1,126 m.) le 11 septembre.

Le débit du Rhône a varié entre 90 et 625 mètres cubes par seconde.

Les barrages ont été ouverts en grand, c'est-à-dire y compris les vannes Cordier et Sechehaye, du 30 juin au 11 juillet, du 28 au 29 juillet et du 5 au 8 août.

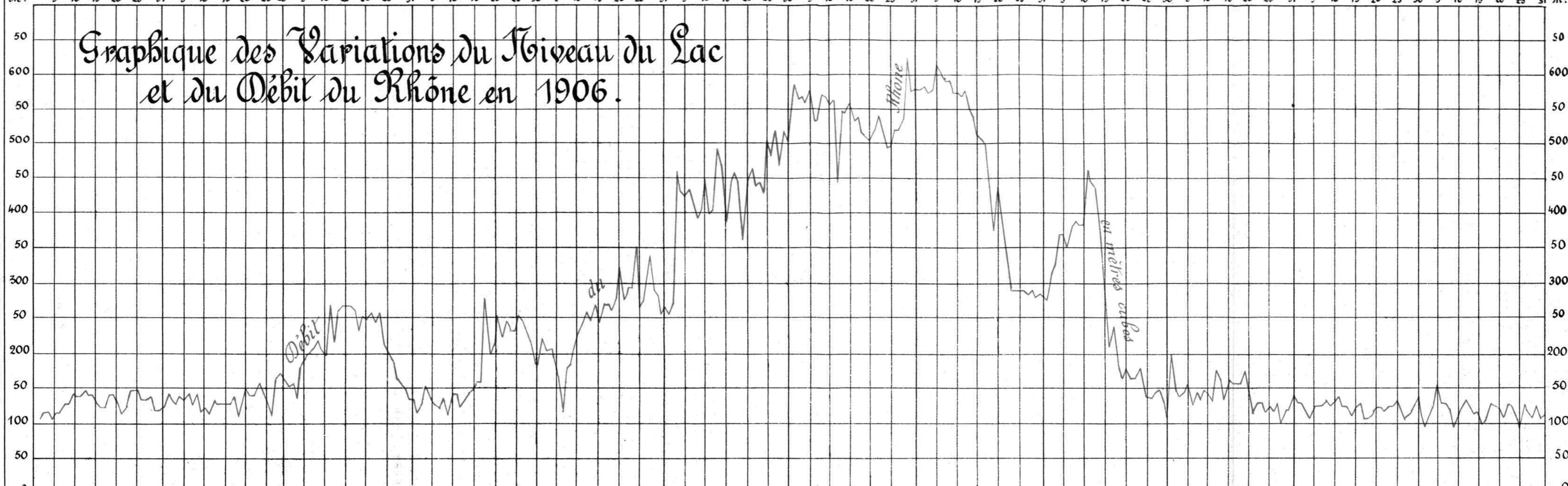
---

Cotes des hauteurs  
 Janvier    Février    Mars    Avril    Mai    Juin    Juillet    Août    Septembre    Octobre    Novembre    Décembre    Cotes des hauteurs

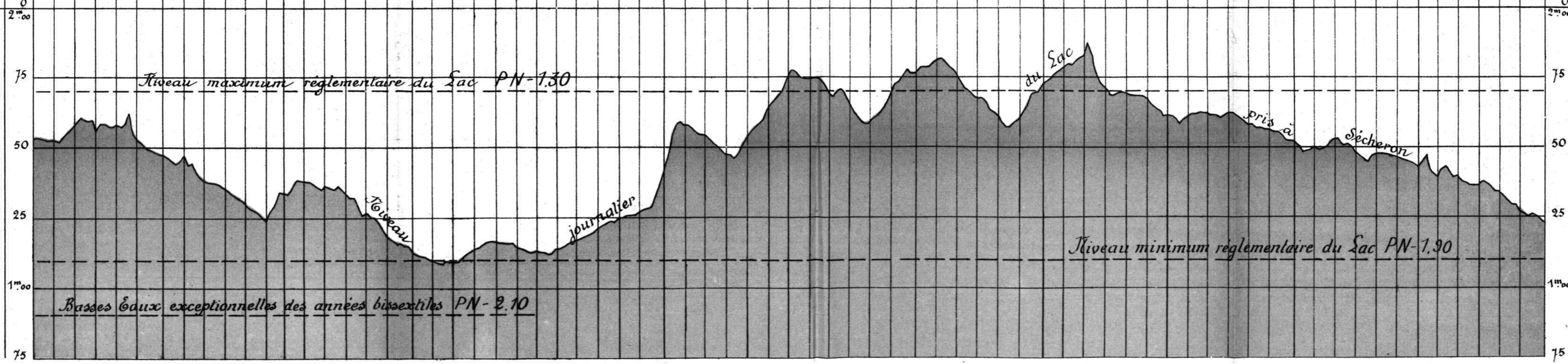
M. ? 5 10 15 20 25 31 5 10 15 20 25 29 5 10 15 20 25 31 5 10 15 20 25 30 5 10 15 20 25 31 5 10 15 20 25 31 5 10 15 20 25 30 5 10 15 20 25 31 5 10 15 20 25 30 5 10 15 20 25 31 5 10 15 20 25 30 5 10 15 20 25 31 M. ?

# Graphique des Variations du Niveau du Lac et du Débit du Rhône en 1906.

Echelle des Débits du Rhône



Echelle des hauteurs du Lac



## TABLEAU

**des débits moyens du Rhône à Genève pendant les 10 dernières années.**

(En m<sup>3</sup> par seconde.)

ANNÉES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septb.	Octob.	Novb.	Décb.	Moyennes
1897 . . .	123	248	221	377	280	505,5	652,5	586,7	553	174,5	114,5	132	330,6
1898 . . .	121,6	91,8	97,6	195,3	300,6	401	473,2	467,9	328,3	163	156	150	245,5
1899 . . .	202,9	176,8	128,5	162,8	300	339,7	446,6	467,4	278,3	172,3	118,5	116,4	242,5
1900 . . .	141,6	230	197,7	126	291,9	402,2	491,1	471	334,3	179,8	103	114,5	256,9
1901 . . .	103	129	123	330	277	469	522	474	380	211	111	103	269,3
1902 . . .	155,5	234,6	213,4	329,5	300,5	416,3	578,7	552,1	321,3	179,5	110,5	113,2	292,1
1903 . . .	151	124,8	142	127,3	175,2	360	502,9	496,6	271,5	202,1	160,8	155,7	239,2
1904 . . .	114,5	278,5	145,3	213,7	329	583,8	619	494,5	231,1	127,4	98,1	97,3	277,7
1905 . . .	99	97,9	108,7	235	226	385,7	566,9	585,3	473,1	189	186,5	153,5	275,5
1906 . . .	126,9	131,3	206,7	176,8	247,1	429,7	538,5	453,7	263	138,3	118,5	114	245,4
Moyennes	133,9	174,3	158,4	227,3	272,7	429,3	539,1	504,9	343,4	173,7	127,7	125	267,5

## B. Usine de Chèvres.

### a) TRAVAUX

#### Transformateurs.

	Transformateurs.	Kilowatts.
Au 31 décembre 1905 il y avait : . . . .	19	2420
Supprimé l'installation des transformateurs de la Cabine d'Arve, soit : 12 transfrs = 1680 Kw.		
Installation remplacée par la nouvelle station de l'usine à vapeur :		
Transfrs installés. 2 de 400 kw. = <u>800</u>		
	<u>- 10</u>	<u>- 880</u>
Reste au 31 décembre 1906 . . . .	<u>9</u>	<u>1540</u>

#### LIGNES ÉLECTRIQUES PRIMAIRES

Le réseau primaire comprenait au 31 décembre 1905 :

1° Lignes souterraines . . . .	55,117 <sup>m</sup> 90
2° " aériennes . . . .	<u>46,345<sup>m</sup>—</u>
Total . . . .	101,462 <sup>m</sup> 90

Il s'est complété en 1906 par :

1° Lignes <i>souterraines 2500 volts.</i>	Section des câbles. mm <sup>2</sup>	Longueur canalisées. m.
De la cabine Forget à la nouvelle tourelle de transfrs rue des Buis par la rue Butini. . .	2×50	320,70
De la tourelle Route Suisse aux minoteries de Sécheron, par la rue des Mines. . . .	2×(2×50)	306 —
Raccordement de la nouvelle tourelle de transformateurs, rue de la Servette . . . .	2×(2×50)	23,75
De la tourelle de transformateurs, rue du Vieux Marché à la cabine de l'Immeuble la Source, rue de la Terrassière . . . .	2×50	85,50
Raccordement du réseau primaire à la sta- tion de l'usine à vapeur :		
		<u>735,95</u>
	<i>A reporter.</i> . . .	

	<i>Report.</i>	735, 95
De la rue des Casernes à l'usine à vapeur par le boulevard Carl-Vogt, rue J. L. Hugon et boulevard de St-Georges . . . . .	2×(2×100)	1229, 55
Raccordement de la cabine des Mélézes à la station de l'usine à vapeur . . . . .	2×(4×100)	759 —
De la station de l'usine à vapeur au Rond- Point de la Jonction . . . . .	2×50	286, 15
Raccordement de la cabine provisoire, Square des Alpes . . . . .	2×30	<u>16, 30</u>
		3026, 95

A déduire :

Canalisation primaire dépendant de l'an- cienne cabine d'Arve, partie comprise entre la cabine et le boulevard Carl-Vogt, par le quai et la rue des Casernes . . . . .	2×(2×100)	<u>624, 20</u>
Total . . . . .		2,402 <sup>m</sup> 75

2° Lignes aériennes à 5000 volts.	Transforma- teurs.	Longueur des Lignes.
Ligne Chèvres-Versoix : Branchement sur la dérivation primaire de Bellevue pour alimenter la cabine Antonietti, aux Chânets, près Valavran . . . . .	4×20	110 <sup>m</sup>
Ligne Chèvres-Plainpalais : Chemin des Mélézes : Raccordement de la cabine des Mé- lèzes au réseau primaire aérien . . . . .	4×100	30 <sup>m</sup>
Chèvres : Dérivation pour l'usine de la Lonza . . . . .	4×12	<u>35<sup>m</sup></u>
		175 <sup>m</sup>

A déduire :

Supprimé la partie de la ligne comprise entre la cabine des Mélézes et l'ancienne ca- bine d'Arve . . . . .	4×100	<u>700<sup>m</sup></u>
Reste . . . . .		- 525 <sup>m</sup>

*Récapitulation.*

Désignation des lignes.	Lignes établies.		Total au 31 décemb. 1906
	au 31 décemb. 1905	en 1906	
	m	m	m
Lignes souterraines (2500 volts) . .	55 117,90	2402,75	57 520,65
» aériennes (5000 volts). . .	46 345,—	- 525,—	45 820,—
TOTAUX . . .	101 462,90	1877,75	103 340,65

### Heures de marche des alternateurs en 1906.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Totaux
Janvier . .	428	30	490	323	420	457	545	360	445	422	198	242	623	496	377	5,856
Février . .	340	15	429	374	383	184	23	379	521	—	356	82	576	560	329	4,551
Mars . . .	336	234	478	636	323	570	497	497	39	477	450	428	556	420	333	6,274
Avril . . .	9	286	460	502	447	476	382	—	505	522	463	430	475	468	386	5,811
Mai . . . .	284	93	149	604	417	658	—	510	568	518	521	502	455	510	438	6,227
Juin . . . .	410	593	376	222	183	577	312	312	464	426	430	451	376	503	233	5,868
Juillet . .	266	538	535	439	203	556	521	578	480	489	531	608	600	457	373	7,174
Août . . .	253	633	293	622	—	—	558	551	608	563	630	556	601	608	415	6,891
Septembre .	9	644	238	538	—	119	468	584	561	544	493	534	395	360	15	5,502
Octobre . .	313	674	247	419	—	555	553	556	500	457	486	447	624	—	—	5,831
Novembre .	219	656	340	44	—	438	477	272	210	625	454	458	308	285	146	4,932
Décembre .	213	623	339	—	—	594	501	258	167	541	591	314	145	613	121	5,020
	3,080	5,019	4,374	4,723	2,376	5,184	4,837	4,857	5,068	5,584	5,603	5,052	5,734	5,280	3,166	69,937
En 1905 . .	4,598	193	4,919	5,371	5,875	5,320	5,676	5,781	4,576	5,976	4,455	5,047	5,592	4,293	2,097	69,769
Augmentation	—	4,826	—	—	—	—	—	—	492	—	1,148	5	142	987	1,069	168
Diminution .	1,518	—	545	648	3,499	136	839	924	—	392	—	—	—	—	—	—

Ce qui correspond à une marche moyenne de 7,98 machines pendant 365 jours de 24 heures.

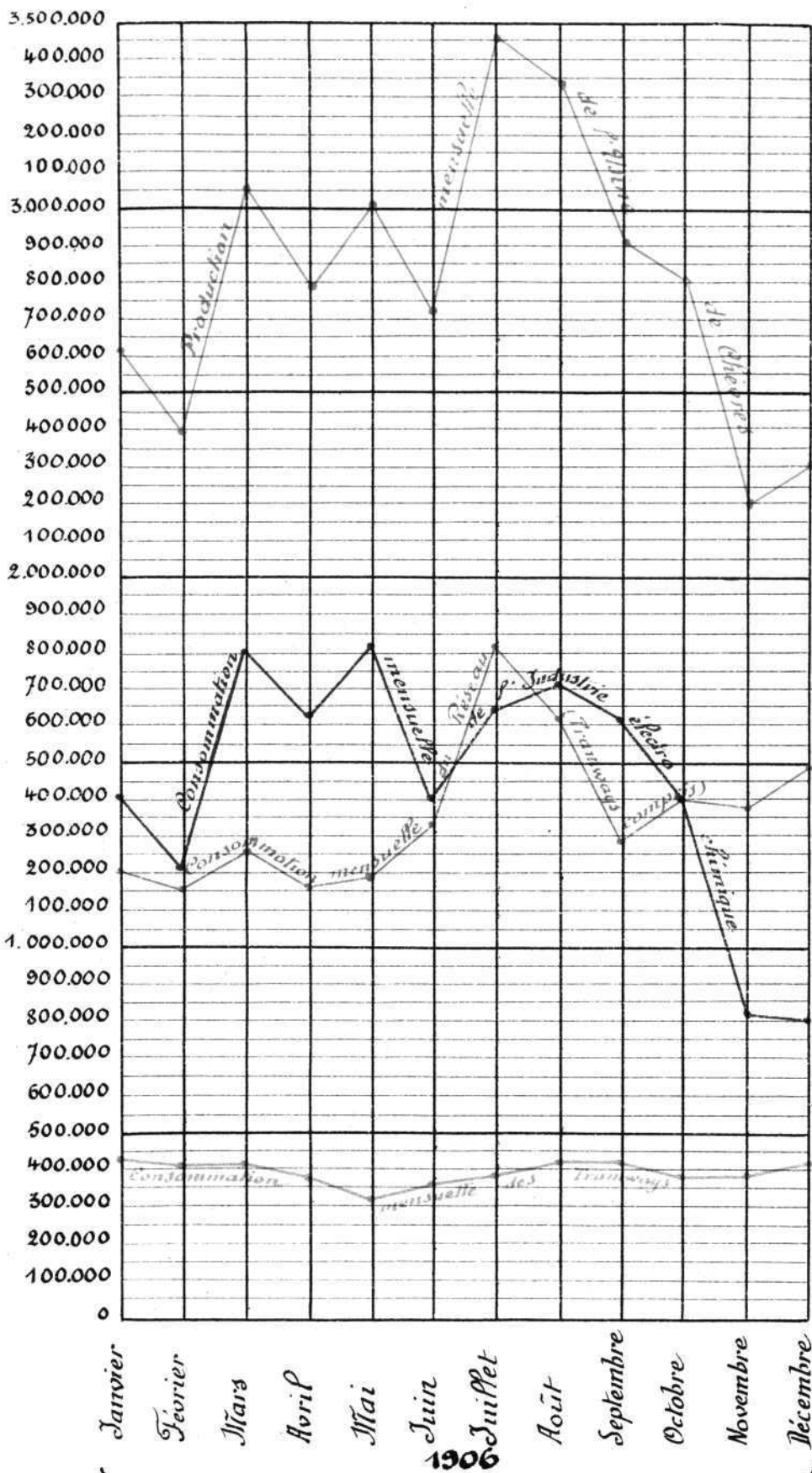
b) EXPLOITATION



### Utilisation de l'énergie de l'Usine de Chèvres.

	Nombre de moteurs	Force en chevaux
<b>a) Moteurs.</b>		
Réseau souterrain, 2500 volts :		
Moteurs au 31 décembre 1905 . . . . .	12	2340,50
Posé en 1906 : Minoteries de Sécheron . . . . .	2	75,—
	<b>14</b>	<b>2415,50</b>
Réseau aérien, 5000 volts :		
Moteurs au 31 décembre 1905 . . . . .	17	582,—
Posé en 1906 :		
MM. Antonietti, frères, Bellevue, Tuilerie . . . . .	1	75,—
Société Gessienne (installation faite en 1903)	1	15,—
	<b>19</b>	<b>672,—</b>
<b>A. — Récapitulation des moteurs :</b>		
Réseau souterrain . . . . .	14	2415,50
»    aérien . . . . .	19	672,—
	<b>33</b>	<b>3087,50</b>
<b>B. — Eclairage électrique et force motrice 500 et 110 volts :</b>		
par transformateurs (7824,910 Kw. posés au 31 déc. 1905)		10631,70
(501,300 » » en 1906) . . . . .		681,10
Eclairage des rues (352 lampes) . . . . .		352,—
<b>C. — Usines électro-chimiques : Volta-carbure</b>		
La Lonza . . . . .		4000,—
<b>Total . . . . .</b>		<b>18752,30</b>

# Kilowatts-heures



1906

## Répartition de l'énergie fournie par l'Usine de Chèvres (Kilowatts-heures)

1906 MOIS	A R C S			Eclairage et moteurs	Tramways.	Force motrice haute tension.	PRODUCTION TOTALE	
	Ville.	Etat.	Plainpals				par réseau.	Industrie électro- chimique.
Janvier . . . . .	63 096	2 103	12 790	511 560	439 905	234 213	1 263 667	1 414 350
Février . . . . .	49 796	1 666	10 215	457 030	408 156	223 319	1 150 182	1 213 275
Mars . . . . .	48 172	1 611	9 884	488 584	412 811	247 845	1 208 907	1 825 890
Avril . . . . .	40 042	1 340	8 216	484 600	390 216	239 109	1 163 523	1 643 775
Mai . . . . .	35 302	1 116	6 832	523 964	333 640	287 779	1 188 633	1 884 805
Juin . . . . .	30 387	920	5 620	460 391	364 900	495 328	1 357 546	1 398 773
Juillet . . . . .	33 405	1 015	6 210	583 656	385 383	845 522	1 855 191	1 656 550
Août . . . . .	40 421	1 212	7 435	589 020	410 995	621 130	1 670 213	1 776 135
Septembre . . . . .	47 413	1 419	8 685	533 289	411 207	292 528	1 294 541	1 647 160
Octobre . . . . .	54 828	1 745	10 713	586 177	393 380	357 455	1 404 298	1 443 280
Novembre . . . . .	57 555	1 919	11 791	644 037	371 905	310 547	1 397 754	828 565
Décembre . . . . .	65 330	2 175	13 246	634 821	429 058	315 288	1 459 918	806 285
Totaux	565 747	18 241	111 637	6 497 129	4 751 556	4 470 063	16 414 373	17 538 843
					Pertes et divers . . .		909 981	
							17 324 354	
Production totale	17 324 354		17 538 843		34 863 197 kilowatts-heures.			

*Prix de revient du kilowatt-heure vendu, sans intérêts  
ni amortissements (à la sortie de l'usine).*

Partie des dépenses d'exploitation.	Kilowatts vendus.	Prix de revient du kilowatt.
	Kilowatts.	Fr. C.
Salaires et frais d'admini- stration . . . . Fr. 31 383 30	}	0,0087
Chauffage. . . . » 1 279 85		
Eclairage . . . . » 1 922 50		
Entretien des construc- tions. . . . » 9 123 —		
» des voies d'ac- cès, terrains, etc. . . . » 4 514 25		
» des barrages et grilles . . . » 42 026 —		
» des turbines . . » 74 100 45		
» des machines électriques . . » 38 241 80		
» des installa- tions électri- ques de l'Usine . . » 13 884 05		
» de l'outillage . . » 2 982 55		
Service d'huile . . . » 18 995 75		
Contributions . . . » 16 081 15		
Assurances . . . . » 10 159 30		
Fr. 264 693 95		
Usine à vapeur . . . » 30 792 75		
Fr. 295 486 70		
Prix de revient en 1905 . .		0,0086

*Prix de vente moyen du kilowatt-heure.*

Recettes : Fr. 952 799 40.

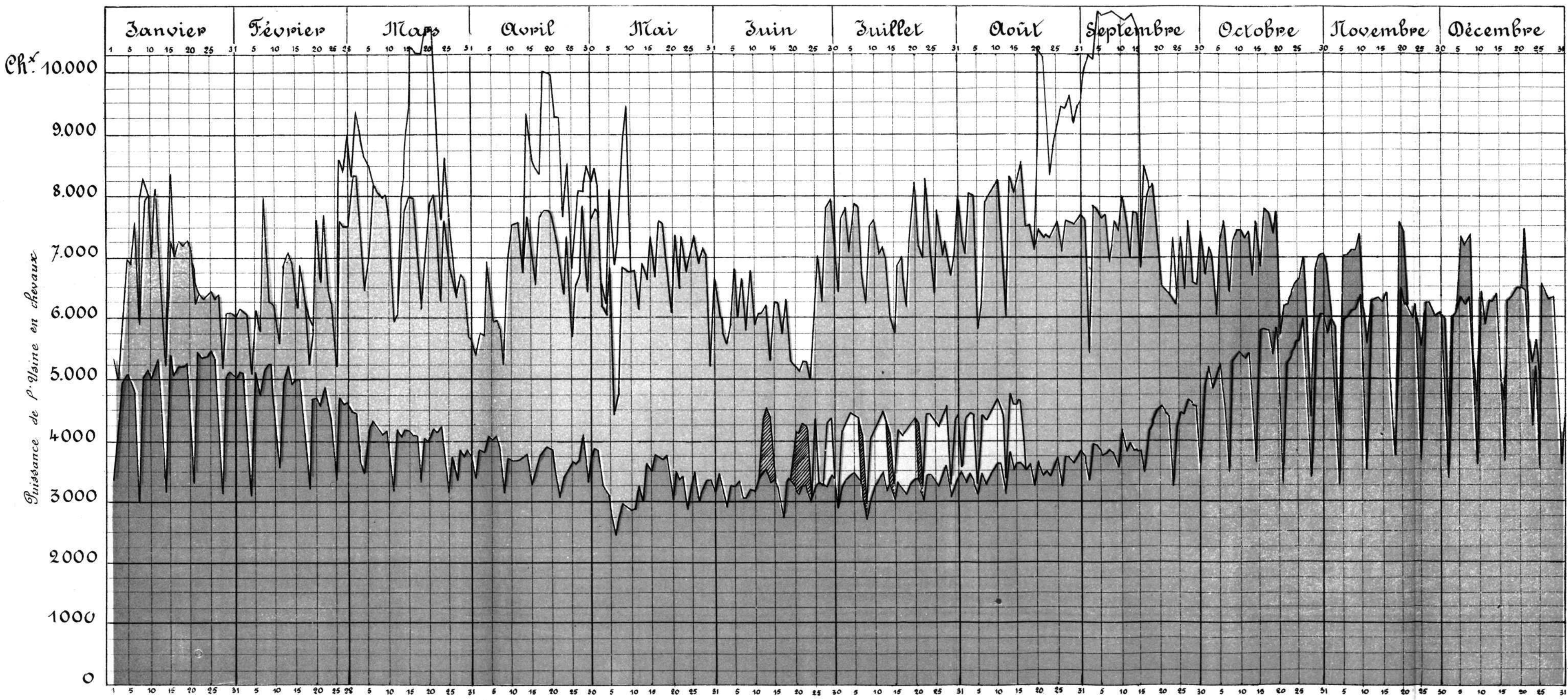
Kilowatts-heures vendus : 339 532 16.

Prix de vente moyen du kilowatt-heure :






$$\frac{952\,799\,40}{339\,532\,16} = \text{Fr. } 0,0281$$

En 1905. . . . » 0,0289

# USINE DE CHÈVRES. 1906.



## Légende

-  Puissance disponible de l'Usine
-  Consommation des Usines électro-chimiques.
-  Énergie absorbée par le réseau général
-  Moteur de 1000 Chx (Marche de 24 heures)
-  Moteur de 1000 Chx (arrêt pendant l'éclairage)

## C. Eclairage électrique.

### a) TRAVAUX

1° Lampes à incandescence posées en 1906 (déduction faite des lampes en retour).

(Lampes en service.)

1906	Genève	Bellevue	Carouge	Chêne-Bougeries	Collex-Bossy	Cologny	Dardagny	Eaux-Vives	Genthod	Lancy	Meyrin	Plainpalais	Plan-les-Orates	Pregny	G <sup>d</sup> -Saconnex	P <sup>a</sup> -Saconnex	Satigny	Vernier	Versoix	Nombre de lampes
Janvier . .	284	—	16	2	—	1	—	122	6	—	—	133	—	17	4	115	48	—	2	750
Février . .	419	—	—	107	—	—	—	126	—	—	—	87	—	103	—	14	—	—	1	857
Mars . . .	784	—	—	39	—	—	—	80	—	—	—	311	—	—	—	33	—	2	5	1 254
Avril . . .	373	66	—	21	—	43	—	123	—	—	—	1	—	3	—	95	1	—	28	622
Mai . . . .	545	16	34	23	—	10	—	72	43	57	—	169	—	11	5	122	—	2	1	1 042
Juin . . . .	342	—	2	90	—	27	—	233	10	—	—	90	—	4	3	232	—	—	29	1 032
Juillet . .	350	1	—	107	—	60	—	90	3	—	—	285	52	—	—	32	—	—	37	1 017
Août . . . .	77	—	—	30	2	—	—	216	46	—	—	136	2	1	—	189	—	—	19	714
Septembre	600	—	39	77	—	—	—	292	—	22	—	186	1	1	—	117	—	—	6	1 401
Octobre . .	1241	—	16	142	—	14	—	391	7	19	—	581	—	—	14	169	—	—	1	2 593
Novembre	1078	44	15	89	—	—	—	390	1	23	—	266	—	1	—	126	—	—	7	2 038
Décembre.	778	—	1	50	—	—	—	324	1	6	—	258	—	—	9	25	—	9	—	1 461
Total posé en 1906	6 901	5	55	777	2	155	—	2 459	115	127	—	2 503	55	141	35	1 269	49	13	134	14 781
Total au 31 décembre 1905	84 925	517	784	904	25	248	292	12 398	563	765	50	15 346	65	1 093	654	5 760	—	377	1 180	125 943
Total au 31 décembre 1906	91 826	512	836	1681	23	403	292	14 857	678	892	50	17 849	120	1 234	689	7 029	49	390	1 314	140 724

### Réparation des lampes par calibre.

Lampes de :	40 boug.	46 boug.	20 boug.	24 boug.	32 boug.	50 boug.	100 boug.	TOTAUX
Lampes tot. au 31 déc. 1905 . . .	106 112	13 958	2 586	1 706	1 334	220	27	125 943
Lampes posées en 1906 . . . . .	12 950	1 400	153	60	205	12	1	14 781
Lampes tot. au 31 déc. 1906 . . .	119 062	15 358	2 739	1 766	1 539	232	28	140 724

### 2° Lampes à arc.

	Eclairage privé.	Eclairage public.	Total.
Lampes en service au 31 décembre 1905 . . . . .	408	351	759
Lampes posées en 1906 . . . . .	52	1	53
Lampes totales au 31 décembre 1906 . . . . .	460	352	812

## COMPTEURS EN SERVICE

au 31 Décembre 1906.

DÉSIGNATION DES COMPTEURS	GENÈVE	BELLEVUE	CAROUGE	CHÈNE- BOUGERIES	COLLEX- BOSSY	COLOGNY	DARDAGNY	EAUX-VIVES	GENTHOD	LANCY	MEYRIN	PLAINFA- LAIS	PLAN LES Ouates	PREGNY	GRAND- SACONNEX	PETIT- SACONNEX	SATIGNY	VERNIER	VERSOIX	TOTAUX		AUGMENTA- TION	DIMINU- TION	
																				en 1906	en 1905			
A. C. T. .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
Aron . .	142	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	146	186	—	40
Aubert . .	531	2	—	1	—	—	—	9	—	—	—	58	—	—	2	1	—	—	—	—	604	548	56	—
Brillié . .	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	51	70	—	19
C. I. E. .	1161	3	4	4	2	—	4	51	3	—	—	133	—	—	—	1	—	—	12	—	1378	1401	—	23
Cosinus. .	22	—	—	3	—	—	—	7	3	1	—	7	—	—	—	—	—	1	5	—	49	5	44	—
Hummel . .	6	—	—	—	—	—	1	4	—	—	—	4	—	—	—	2	—	—	—	—	17	37	—	20
Luxsche . .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
O. K. . .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—
Perdrisat .	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	6	—	—
Schuckert .	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	—	10	10	—	—
Simplex . .	3666	11	21	50	1	6	4	901	24	21	1	991	2	24	17	255	1	18	39	—	6053	5099	954	—
Siemens . .	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	9	—	6
Theiler . .	6	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	6	1	—
Thomson . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	—
Vulcain . .	133	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	135	133	2	—
Villon . .	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	23	27	—	4
Westinghouse .	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	2	—
Totaux.	5754	16	27	58	3	6	9	973	30	22	1	1208	2	24	19	259	1	20	56	—	8488	7541	1059	112
																					Augmentation: 947			

**Moteurs électriques alimentés par les réseaux 110 et 500 volts.**

ABONNÉS	Domicile	Industrie ou usage	Nombre de moteurs	Force en chev.
<b>1° Réseau souterrain à 110 volts :</b>				
Moteurs en service au 31 décembre 1905 . . . . .			113	50,63
<i>Moteurs installés en 1906 :</i>				
MM. Barbier . . . . .	Rue Petitot, 4	Chapelier	1	1,—
Cochand . . . . .	Rue Albert Richard, 2	Horloger	1	0,50
Grand-Clément . . . . .	Rue de Lancy, 36	Diamantaire	1	0,25
Bonifas . . . . .	Rue Coutance, 10	Tour à polir	1	0,25
Hausmann . . . . .	Rue de Hesse, 2	Bandagiste	1	1 —
Sugnet . . . . .	Puis St-Pierre, 1	Presse d'imprimerie	1	0,50
Tétaz . . . . .	Rue Winkelried, 6	Fabrique de cadrans	1	0,25
Société « Mercure » . . . . .	R. Carouge, rue + d'or, Corraiterie	Torréfaction de café	3	1,50
Veihl . . . . .	Bourg de Four, 9	Fabrique de registres	1	0,25
M <sup>me</sup> Girard . . . . .	Rue du Cendrier, 7	Polisseuse	1	0,25
MM. Blavignac . . . . .	Rue du Cendrier, 25	Tour à polir	1	0,25
Curchod . . . . .	B <sup>d</sup> Georges-Favon, 19	Appareils médicaux	1	0,50
Imprimerie Centrale . . . . .	Place Cornavin		1	0,25
Stern . . . . .	Rue du Commerce, 5	Horloger	1	0,25
Binder . . . . .	Rue du Marché, 38	Automates	1	0,10
Wirth & Roland . . . . .	Grand Rue, 3	Imprimerie	1	0,50
Lacroix . . . . .	Rue de Rive, 25	Horloger	1	0,25
Schær . . . . .	Rue de l'École de Chimie, 2	Ingénieur	1	0,25
D <sup>r</sup> Bess . . . . .	Place du Molard, 4,	Appareils médicaux	1	0,66
Ehrensperger . . . . .	Corraiterie, 25	Armurier	1	0,25
Groubel . . . . .	Rue de Carouge	Torréfaction de cafés	1	0,50
Gauthier & Leclerc . . . . .	Av. Pictet de Rochem., 7	Electriciens	1	0,66
<i>Moteurs supplémentaires :</i>				
MM. Jacot, Guillarmot, rue du Fort Barreau, 31, graveur . . . . .			1	0,50
Biobliothèque publique, Bastions . . . . .			1	0,50
<i>Modifications aux installations existantes :</i>				
MM. Guye, rue de Candolle, 12: Remplacé un moteur de 0,10 ch. par un moteur de 3 ch.				2,90
Sartorelli, B <sup>d</sup> Helvétique, 30, supprimé s. le réseau à 110 volts		1 moteur 0,33 hp.		
Hoffmann, rue Butini, . . . . .		1 » 2,— »		
<i>Moteurs ayant cessé de fonctionner :</i>			139	64,70
MM. Brun . . . . .	Rue de l'Université, 6	1 » 0,10 »		
Bourcart . . . . .	Rue de l'Île, 4	1 » 0,10 »		
Demole . . . . .	Rue des Moulins, 2	1 » 0,10 »		
Durouvenoz . . . . .	Rue Cornavin, 19	1 » 0,75 »		
Von Gunten . . . . .	Rue Cornavin, 16	1 » 0,15 »		
Reymond . . . . .	Rue de la Bourse, 10	1 » 0,10 »		
Ladame . . . . .	Corraiterie, 24	1 » 0,10 »		
Henneberg, A. et S. . . . .	Corraiterie, 8	1 » 0,10 »		
Chenevard et Rojoux . . . . .	Rue du Commerce, 10	1 » 0,04 »		
Dussaix . . . . .	Rue du Marché, 13	1 » 0,15 »		
Bernet . . . . .	Corraiterie, 6	1 » 0,10 »		
Chenevière . . . . .	Corraiterie, 20	1 » 0,10 »		
Racine . . . . .	Rue Chaponnière, 5	1 » 0,10 »		
Berger . . . . .	Rue du Rhône	1 » 0,10 »		
D <sup>r</sup> Keser . . . . .	Place de Champel	1 » 0,50 »		
		17	4,92	
		<i>A reporter</i>		139
				64,70



ABONNÉS	Domicile	Industrie ou usage	Nombre de Moteurs	Force en chev.
	<i>Report</i>	17 moteurs 4,92 hp.	139	64,70
MM. Landolt, Ed., fils . . . . .	Cours de Rive	2 » 0,20 »		
Boubier, café . . . . .	Rue du Port	1 » 0,10 »		
Leclerc . . . . .	Av. de Frontenex, 1	1 » 0,50 »		
Scholz . . . . .	Rue de Hesse, 7	1 » 0,33 »		
A. Porte . . . . .	Route de Chêne, 26	1 » 0,66 »		
Sudermann . . . . .	Rue des Allemands, 3	1 » 4,— »		
Jacquemier, 9, Forces Motrices	(Raccordé sur le réseau à 500 v.)	1 » 1,34 »		
Badoux . . . . .	Rue du Vuache, 12	1 » 0,50 »		
Rochat . . . . .	» » 12	1 » 0,17 »		
Lambercier et Cie . . . . .	» »	1 » 1,62 »		
Pascalis et Rosset. . . . .	Boulevard James Fazy, 20	1 » 0,33 »	29	14,67
Total au 31 décembre 1906			110	50,03
<b>2° Réseau à 500 volts :</b>				
Moteurs en service au 31 décembre 1905. . . . .			189	1261,06
<i>Moteurs installés en 1906 :</i>				
MM. Marny . . . . .	Rue du Fort Barreau, 9	Grainier	1	3,—
Henneberg . . . . .	Coutance, 30	Chemisier	2	7,50
Collet . . . . .	Petit Lancy	Fabricant de mètres	1	6,—
Carquillat . . . . .	La Bâtie sur Versoix	» » filières	1	1,—
Borini . . . . .	Rue de Montchoisy, 7	Tourneur s. bois	1	1,—
Chaulmontet . . . . .	Rue de Hesse, 2	Imprimeur.	1	3,—
Société des Cinématographes Suisses	Rue Croix d'or, 17	Projections	1	4,—
Ansermier . . . . .	Rue de Lausanne	Garage automobiles	1	3,—
Notbeck . . . . .	Champel	Mécanique	2	0,75
Raffinerie Franco-Suisse . . . . .	Carouge		1	10,—
Perrin & Vallon . . . . .	Boul. Georges Favon	Mécanique	1	1,—
Tartavel, E. & Cie . . . . .	Rue de Stand, 46	Chemiserie	1	1,—
Perret . . . . .	Route des Acacias	Fondeur	1	3,—
Kurstner & Dubuisson. . . . .	Coulouvrenière	Chainiste	1	5,—
Grounauer . . . . .	Chemin du Nouveau Stand Lancy	Fournitures p. horloger	1	1,—
Lavillat . . . . .	Rue de la Servette, 7	Boulangerie	1	1,—
Miche . . . . .	Rue Winkelried, 4	Doreur	1	0,75
Martini & Rossi . . . . .	Rue de Montchoisy, 42	Fabricant de Vermouth	1	1,50
Tobler . . . . .	Av. de la Servette	Boucherie	1	3,—
Rasario & Viollet . . . . .	Chemin Ferrier	Fondeur	2	10,—
Zifas-Cohen . . . . .	Coulouvrenière, 27	Mach. à couper le tabac	1	0,50
Laplace . . . . .	Rue Petitot, 5	Fabrique de cravates	1	1,—
Soc. Chimique de l'Avanchet	Route de Vernier	Produits chimiques	1	12,—
Gaillard . . . . .	Av. Wendt, 20	Boulangerie	1	1,—
Scott . . . . .	Route de Meyrin	Exploitation agricole	1	14,—
« Journal de Genève » . . . . .	Rue Général Dufour	Imprimerie	2	12,—
Temple de St-Pierre . . . . .	Genève	Ventilateur	1	2,—
Marullaz . . . . .	Rue Paul Bouchet, 9	Boulangier	1	1,—
Devillon. . . . .	Rue du Cercle, 81	Eaux gazeuses	1	1,—
Wendnagel. . . . .	Rue des Eaux-Vives, 42	Fondeur	1	3,—
Scott . . . . .	Pregny	Mécanique	1	1,—
Prod'hom . . . . .	Av. de la Servette, 17	Décorateur	1	0,50
Furrer . . . . .	Quai d'Arve	Fil de rotin (Fab. de)	1	3,—
Reinert . . . . .	Coutance, 30	Imprimeur	1	1,—
Soc. des Pneumatiques Samson	Route de Pregny		1	0,50
Simond . . . . .	Grand Rue, 37	Charcuterie	1	3,—
<i>A reporter</i>			229	1384,06

ABONNÉS	Domicile	Industrie ou usage	Nombre de Moteurs	Force en chev.	
			<i>Report</i>	229	1384,06
MM. Lacroix & Masson . . . . .	Chemin des Sources	Fabrique de fourneaux	1	2,—	
Hinderberger, frères. . . . .	Rue du Grutli	Imprimeur	1	1,—	
Scherer . . . . .	Rue de Lausanne, 54	Lingerie	1	1,—	
Eppely . . . . .	Coulouvrenière, 27	Diamantaire	1	1,—	
<i>Moteurs supplémentaires :</i>					
MM. Laverrière . . . . .	Quai de la Poste, 10	Chainiste	1	6,—	
Hôtel Beau-Rivage . . . . .	Rue des Voirons	Monte-charge	1	0,50	
Usine à gaz . . . . .	Plainpalais	—	1	7,—	
Hôpital Cantonal. . . . .	'	—	1	42,—	
Piccard et Pictet. . . . .	Charmilles	Automobiles	9	80,25	
<i>Modifications aux installations existantes :</i>					
MM. Hoffmann, Rue Butini. .	Remplacé 1 mot. de 2 ch. à 110 v. par 1 mot. de 6 ch. à 500 v.		1	6,—	
Société anonyme de Constructions méc., Acacias . . . . .	1 » 6 » par 1 » 25 chev.			19,—	
Sartorelli, B <sup>e</sup> Helvét., 30. . . . .	1 » 0,33 » à 110 v. par 1 » 1 ch. à 500 v.		1	1,—	
Thum, Route des Acacias. . . . .	1 » 3 chev. par 1 » 4 chev.			1,—	
Jaquemier, Quai Forces Motrices . . . . .	1 » 1 » » 1 » 2 »			1,—	
Scheller & Gerber, Boul. James-Fazy, 20 . . . . .	1 » 1,50 » » 1 » 3 »			1,50	
			Total . . . . .	248	1554,31
<i>Moteurs ayant cessé de fonctionner :</i>					
MM. Enneveux & Bonnet, Acacias . . . . .		1 moteur	9,—		
Fédération des Sociétés de Laiteries, Rue de l'Entrepôt . . . . .		1 »	2,—		
Boralley & Dormer, Boul. James Fazy, 2 . . . . .		1 »	2,—		
Schæfer, Boul. Helvétique, 21 . . . . .		1 »	1,—		
Brooke & Kuhn, Chemin Schaub . . . . .		1 »	9,—		
Schmitgen, Rue Gutenberg, 5 . . . . .		1 »	3,50		
Richter, Rue du Stand . . . . .		1 »	2,—		
Nicolet & C <sup>ie</sup> , Grand Bureau . . . . .		1 »	8,—		
Blanchisserie des Epinettes, Acacias . . . . .		1 »	9,—		
Macédo, Bachet de Pesay . . . . .		1 »	6,—		
Schœni, Coulouvrenière, 27 . . . . .		1 »	0,50		
Blanc, E., Rue de Candolle, 9 . . . . .		2 »	5,40		
Bonfanti & Avondo, Rue de l'Evêché, 5. . . . .		1 »	3,—		
Dufaux, Acacias . . . . .		1 »	5,—		
Manufacture gén. de Glaces, Rue de Monthoux . . . . .		1 »	4,—		
Grounauer, fils, Rue Gutenberg, 5. . . . .		1 »	1,—		
Ody & Fils, Grand Pré . . . . .		1 »	35,—		
			18	105,40	
			Total . . . . .	230	1448,91

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1906.

1° Réseau souterrain.

STATIONS	Nombre de transfor- mateurs	kilowats	TOTAL kilowats.
<b>1° Stations nouvelles.</b>			
Cabine du Clos de la Filature (2 transformateurs de 6 kw.) . . . . .	2	12.—	
» de la Terrassière (La Source) . . . . .	1	20.—	
» du Square des Alpes (cabine provisoire) . . . . .	1	23.—	
Tourelle de Chêne-Bougeries (2 transformateurs de 4 kw. 500) . . . . .	2	9.—	
» de la rue des Buis . . . . .	1	23.—	
» de la rue de la Servette . . . . .	1	23.—	
			110.—
<b>2° Modifications apportées aux stations suivantes :</b>			
Cabine de Saint-Gervais (ancienne tourelle) :			
Remplacé 2 transform <sup>rs</sup> de 23 kw. = 46			
par 1 » de 100 » = 100 } kw.	-1	54.—	
» Avenue du Mail. Remplacé 2 »			
par 2 » { 1 de 33 » = 58			
» de 100 » = 200 } »		142.—	
» Place d'Armes. . . Remplacé 2 »			
par 2 » de 66 » = 200 } »		68.—	
» de 100 » = 200 } »			
» Bachet de Pesay. Remplacé 1 »			
par 2 » de 20 » = 20 } »	1	23.—	
» de l'Ecole de Chimie Remplacé 2 »			
par 2 » { 1 de 20 » = 43			
» de 23 » = 28 } »	-	38.—	
» de l'Avenue d'Aire.			
(P <sup>rs</sup> d. Charmilles) Remplacé 1 »			
par 2 » de 6 »			
» { 1 de 0,100			
» 1 de 66 = 66,100 kw. . . . .	1	60,100	
Tourelle du Cours de Rive (transformateur supplémentaire) . . . . .	1	20.—	
» Place du Temple . . . . .	1	20.—	
» Rue des Alpes . . . Remplacé 1 transformateur de 23 kw. = 23			
par 2 » de 23 » = 46 } kw.	1	23.—	
» Rue de Malagnou Remplacé 1 »			
par 1 » de 12 » = 12 } »		11.—	
» de 23 » = 23 } »			
» Rue de Mouthoux Remplacé 1 »			
par 1 » de 12 » = 12 } »		11.—	
» de 23 » = 23 } »			
	12		470,100
Cabine Ody, au Grand-Pré. Remplacé 2 transf <sup>rs</sup>			580,100
par 2 » { 1 de 100 kw. } = 112 } »		-72.—	
» de 20 » = 40 } »			
» Versoix-Bourg. . . . Remplacé 1 »			
par 1 » de 33 » = 33 } »		-10.—	
» de 23 » = 23 } »			
» Bellevue. . . . . Remplacé 1 »			
par 1 » de 33 » = 33 } »		-10.—	
» de 23 » = 23 } »			
» Grand-Saconnex . . Remplacé 1 »			
par 1 » de 46 » = 46 } »		-23.—	
» de 23 » = 23 } »			
» Richelien . . . . . Remplacé 2 »			
par 1 » { 1 de 5 » = 12 } »			
» de 7 » = 5 } »	-1	-7.—	
» Plateau d. Champel Remplacé 1 »			
par 1 » de 100 » = 100 } »		-50.—	
» de 50 » = 50 } »			
Total . . . . .	11		-172.—
			408,100

STATIONS DE TRANSFORMATEURS ÉTABLIES EN 1906.

2° Réseau aérien.

STATIONS	Nombre de trans- formateurs.	Kilowatts.	Total.
<b>1° STATIONS NOUVELLES :</b>			
Pas d'installations nouvelles en 1906.	—	—	—
Modifications apportées aux stations existantes :			
Cabine de Richelien : 1 Transfor. supplémentaire de	1	0,600	
"          "          1          "          "          "	1	5,—	
"      du Bachet de Pesay : Remplacé 1 transf. de 20 kw. par 1 transf. de 23 kw. . =		3,—	
		<hr/> 8,600	
"      G <sup>d</sup> -Saconnex : Remplacé un transform. de 46 kw par un transform. de 23 kw = 23	—	—	
"      de Bellevue : Remplacé : 1 transformateur de 33 kw. par 1 transf. de 23 kw. = 10	—	—	
"      de Collex : Remplacé 1 transf. de 7,500 kw. par 1 transf. de 5 kw . . . = 2,500	—	35,500	
Total . .	<hr/> 2		<hr/> -26,900
			<hr/> -26,900
<b>2° TRANSFORMATEURS D'ABONNÉS :</b>			
Commune de Genève . . . . .	1	1,500	
"      Carouge . . . . .	—1	-1,500	
"      Chêne-Bougeries. . . . .	13	19,850	
"      Collex . . . . .	2	1,600	
"      Cologny . . . . .	2	5,000	
"      Eaux-Vives. . . . .	10	20,200	
"      Genthod . . . . .	6	4,900	
"      Lancy . . . . .	4	8,250	
"      Plainpalais . . . . .	10	17,750	
"      Plan-les-Ouates . . . . .	1	2,500	
"      Pregny . . . . .	2	6,100	
"      G <sup>d</sup> -Saconnex . . . . .	3	2,200	
"      Pt-Saconnex . . . . .	13	21,800	
"      Satigny . . . . .	1	2,500	
"      Versoix . . . . .	5	4,950	
"      Vernier . . . . .	1	2,500	
Total . .	<hr/> 73		<hr/> 120,100
			<hr/> 120,100

## RÉCAPITULATION DES TRANSFORMATEURS

DÉSIGNATION DU RÉSEAU	Total au 31 déc. 1905		POSÉ EN 1906		Total au 31 déc. 1906		
	Nombre	KILOWATTS	Nombre	KILOWATTS	Nombre	KILOWATTS	
Souterrain. . . . .	172	6015,650	11	+ 408,100	183	6423,750	
Aérien {	Stations principales.	33	714,950	2	- 26,900	35	688,050
	Transfrs d'abonnés .	592	1094,310	73	+ 120,100	665	1214,410
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>797</b>	<b>7824,910</b>	<b>86</b>	<b>501,300</b>	<b>883</b>	<b>8326,210</b>	

## PRISES

COMMUNES	PRISES ÉTABLIES				TOTAL	
	au 31 décembre 1905		en 1906		au 31 déc. 1906	
	Nombre de prises	Longueur des câbles	Nombre de prises	Longueur des câbles	Nombre de prises	Longueur des câbles
<i>a) Réseau souterrain.</i>						
Genève . . . . .	1,154	19,881 50	67	1,264 95	1,221	21,146 45
Plainpalais . . . . .	230	3,509 80	20	341 25	250	3,851 05
Eaux-Vives . . . . .	161	2,546 90	17	224 30	178	2,771 20
Petit-Saconnex . . . . .	23	435 90	4	86 90	27	522 80
Carouge . . . . .	22	577 20	4	244 20	26	821 40
Chêne Bougeries . . . . .	—	—	4	98 15	4	98 15
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>1,590</b>	<b>26,951 30</b>	<b>116</b>	<b>2,259 75</b>	<b>1,706</b>	<b>29,211 05</b>
<i>b) Réseau aérien.</i>						
Genève . . . . .	35	800 —	1	25 —	36	825 —
Bellevue . . . . .	12	579 —	1	90 —	13	669 —
Carouge . . . . .	3	77 —	1	8 —	2	69 —
Chêne-Bougeries . . . . .	33	959 05	13	274 60	46	1,233 65
Collex-Bossy . . . . .	1	32 —	2	6 —	3	38 —
Cologny . . . . .	4	102 —	2	74 30	6	176 30
Dardagny . . . . .	5	143 —	—	—	5	143 —
Eaux-Vives . . . . .	94	3,628 90	9	224 70	103	3,853 60
Genthod . . . . .	20	545 20	6	61 —	26	606 20
Lancy . . . . .	21	438 —	6	220 —	27	658 —
Meyrin . . . . .	1	240 —	—	—	1	240 —
Plainpalais . . . . .	86	2,810 15	13	351 55	99	3,161 70
Plan-les-Ouates . . . . .	1	20 —	1	10 —	2	30 —
Pregny . . . . .	14	490 85	1	2 —	15	492 85
Grand-Saconnex . . . . .	16	575 20	3	23 —	19	598 20
Petit-Saconnex . . . . .	122	5,151 80	15	589 30	137	5,741 10
Satigny . . . . .	—	—	1	16 —	1	16 —
Vernier . . . . .	16	608 50	2	282 —	18	890 50
Versoix . . . . .	64	3,004 50	6	71 50	70	3,076 —
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>548</b>	<b>20,205 15</b>	<b>81</b>	<b>2,312 95</b>	<b>629</b>	<b>22,518 10</b>

## Réseau souterrain à 500 Volts.

Rues canalisées en 1906.

PARCOURS DES CANALISATIONS.	Section des Câbles.	Longueur canalisée.	Longueur par commune.	DESTINATION	
				Eclairage public. Nombre de lampes	Autres usages
<b>a) Ville de Genève :</b>	mm <sup>2</sup> .	m.	m.		
Boul. du Théâtre et rue du Grutli, de la rue de Hesse au droit du n° 3 . . . . .	2×30 + 1×42	117 —		—	Force motrice.
Rue de la Bourse, de la rue du Grutli au droit du n° 6 . . . . .	2×20 + 1×28	50 20		—	Force motrice.
Rue Fendt, prolongement de la canalisation existante jusqu'à l'angle de la rue du Fort Barreau . . . . .	2×30 + 1×42	108 50		—	Force motrice.
Rue du Cercle, prolongement de la canalisation existante . . . . .	2×10 + 1×14	11 —		—	Force motrice.
Rue Paul Bouchet, de la rue de Chantepoulet au droit du n° 3 . . . . .	2×20 + 1×28	60 50		—	Force motrice.
Place Bel Air (Eclairage Municipal) . . . . .	2×3	2 70		1	Ecl <sup>s</sup> public.
<b>b) Plainpalais :</b>			349 90		
De la cabine de transformateurs de l'Ecole de Chimie à l'Hôpital Cantonal par le chemin des Grands Philosophes . . . . .	2×50 + 1×70	88 20		—	{ Force motr.
(chemin des Epinettes à la route des Acacias pour jonctionnement du réseau aérien au réseau souterrain . . . . .	2×30 + 1×42	326 —		—	{
	2×30 + 1×42	102 60		—	Force motrice
<b>c) Eaux-Vives :</b>			516 80		
Rue de Montchoisy, du chemin Jean Charles jusqu'au droit de l'immeuble n° 42 . . . . .	2×30 + 1×42	77 60		—	Force motrice
De la rue de Montchoisy à la Rue des Eaux-Vives, n° 45 par le chemin Vert . . . . .	2×30 + 1×42	15 60		—	{ Force motr.
	2×20 + 1×28	179 50		—	{
<b>d) Pt-Saconnex :</b>			272 70		
Chemin Ferrier depuis la cabine de transformateurs Brasserie des Pâquis . . . . .	2×30 + 1×42	187 —		—	Force motrice.
<b>e) Carouge :</b>			187 —		
Route de Lancy, de la cabine de transformateurs place d'Armes au droit des ateliers de la Moto-Réve . . . . .	2×50 + 1×70	693 —		—	Force motrice
Rue d'Arve, Branchement sur la canalisation existante pour raccordement de la cabine de transformateurs destinée à fournir l'éclairage dans le Clos de la Filature . . . . .	2×10 + 1×14	78 —		—	Rés. d'Eclair.
<b>f) Chêne Bougeries.</b>			771 —		
Raccordement de la nouvelle tourelle, place de la Bougerie au réseau aérien . . . . .	3×25	12 60	12 60		Rés. d'Eclair.
Total des câbles posés en 1906 . . . . .			2110 —	1 lampe	
» » » » au 31 déc. 1905 . . . . .			30412 55	351 lampes	
Total au 31 décembre 1906 . . . . .			32522 55	352 lampes	

### Canalisations posées en 1906.

#### Canalisations secondaires.

1° *Lignes souterraines* : 110 volts.

La longueur des canalisations secondaires souterraines s'élevait, au 31 décembre 1905, à . . . . . 53 931<sup>m</sup>55.

Elles se sont complétées en 1906 comme suit :

PARCOURS DES CANALISATIONS.	Section des câbles.	Longueur canalisée.	Total par commune.
<i>a) VILLE:</i>			
Prolongement de la canalisation secondaire rue Tronchin jusqu'au droit du n° 17 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	114,90	
Prolongement de la canalisation secondaire rue Tabazan, du n° 3 au n° 5 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	28,—	
Prolongement de la canalisation secondaire, rue de l'École jusqu'au n° 13 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	59,70	
Rue des Buis, de la nouvelle tourelle de transformateurs jusqu'au droit de l'Hôpital Rothschild . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	31,50	
Rue de la Servette et avenue des Bosquets, depuis la nouvelle tourelle de transformateurs rue de la Servette . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	93,80	
Rue des Casemates, de la cabine de l'École des Casemates jusqu'au nouveau musée . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×50	62,—	
De la nouvelle tourelle de transformateurs, rue des Buis à la rue des Pâquis, par la rue Rothschild . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	136,40	
Rue Plantamour, depuis la tourelle de trans- formateurs, quai du Mont-Blanc, jusqu'au droit de la rue de l'ancien Port . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	95,—	
Rue de l'ancien Port, prolongement de la canalisation secondaire depuis la rue Ph. Plantamour . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	20,—	
Rue de la Prairie, depuis la tourelle rue de la Servette jusqu'au droit de l'immeuble n° 31	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	49,50	
Rue de Lausanne, de la tourelle rue de Monthoux jusqu'à l'angle de la rue des Alpes.	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	126,50	
Raccordement de la nouvelle cabine de transformateurs, place Saint-Gervais . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×120	13,20	
	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	1,70	
	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×70	14,40	
Rue des Glacis de Rive, prolongement de la canalisation existante . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	60,—	
De la cabine place du Molard à la place de la Madeleine jusqu'au droit du n° 8 . . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×120	70,70	
	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×90	90,—	
Rue Le Fort, de la tourelle de transforma- teurs jusqu'au droit de la rue Constantin (ren- forcement de la canalisation existante). . . . .	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> ×120	67,—	
<i>A reporter</i>		1134,30	

PARCOURS DES CANALISATIONS.	Section des câbles.	Longueur canalisée.	Total par commune.
<i>Reports . . .</i>		1134,30	
De la cabine place de la Fusterie à la rue des Allemands et à la rue du Rhône (renforce- ment de la canalisation existante) . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 150$	172,50	
De la tourelle place du Grand Mézel à la rue des Granges (renforcement de la canalisa- tion existante) . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 120$	69,—	
De la cabine de transformateurs rue de Malagnou à la rue de la Tour Maitresse par la rue d'Italie . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 250$	206,10	1581,90
<i>b) PLAINPALAIS :</i>			
Rue des Bains, de la rue Gourgas jusqu'au droit du n° 17 . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 50$	96,—	
Chemin des Battoirs, de la rue de Carouge jusqu'au droit du n° 4 . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 50$	81,40	177,40
<i>c) EAUX-VIVES :</i>			
Quai des Eaux-Vives, de la tourelle avenue de la Grenade jusqu'au droit de la rue du Roveray (renforcement de la canalisation exis- tante) . . . . . $2\frac{1}{2}\times 90$ 144m	—	89,—	
Relevé sur ce parcours. $3\times 35$ 55m			
Rue Jean Charles, prolongement de la cana- lisation existante jusqu'au n° 14 . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 70$	55,—	
Place des Eaux-Vives, prolongement de la canalisation existante jusqu'au droit de l'ave- nue Pictet de Rochemont . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 50$	19,—	
Rue des Eaux-Vives, prolongement de la canalisation existante jusqu'au n° 89 . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 50$	17,—	
Rue des Eaux-Vives, de la tourelle Square Merle d'Aubigné jusqu'au droit de l'immeuble n° 77 . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 90$ $2\frac{1}{2}\times 70$ $2\frac{1}{2}\times 50$	43,50 88,— 24,—	335,50
<i>d) PETIT-SACONNEX :</i>			
Chemin Ferrier, depuis la cabine de la Brasserie des Pâquis . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 50$	232,70	232,70
<i>e) CHÊNE-BOUGERIES.</i>			
Route cantonale, de la tourelle de transfor- mateurs, place de la Bougerie au droit de l'immeuble n° 78 bis . . . . .	$2\frac{1}{2}\times 120$ $2\frac{1}{2}\times 90$	114,— 131,50	
Total des canalisations souterraines . . . . .			245,50
			2573m—



2° Lignes aériennes.

La longueur totale des canalisations aériennes s'élevait au 31 décembre 1905 à 69 257 m.

Les canalisations exécutées en 1906 sont les suivantes :

PARCOURS DES CANALISATIONS	Section des câbles.	Longueur des lignes.	Total par commune.
<i>a) GENÈVE :</i>			
Il n'a pas été posé de nouvelles lignes en 1906.	—	—	—
<i>b) PLAINPALAIS :</i>			
Chemin des Mélézes et chemin de la Queue-d'Arve, prolongement de la ligne existante.	2×20—1×28	152,—	
Chemin de Champel, prolongement de la ligne existante	2×12	63,—	
Chemin Bertrand, prolongement de la ligne existante	2×12	30,—	
Chemin des Cottages, prolongement de la ligne existante	2×3	21,65	
Rampe Quidort et chemin de la Queue d'Arve, raccordement du quartier de la Queue-d'Arve au réseau du plateau de St-Georges.	2×20—1×28	142,—	
Chemin de Champel, traversée de route par câble souterrain	2×3	19,—	
Chemin du Châtelet, prolongement de la ligne existante	2×50	22,—	
Chemin de Miremont, prolongement de la ligne existante	2×12	16,—	
Chemin des Crêts de Champel, prolongement de la ligne existante	2×50	39,—	
Chemin des Crêts de Champel, prolongement de la ligne existante	2×12	83,—	
Modifications apportées dans le chemin de la Queue-d'Arve, jusqu'au chemin des Vernets aux Acacias : Remplacé 212 m. de ligne d'une section de 3×50 et 2×50 par une longueur correspondante de 2×20, 1×28 et 2×12	—	—	
Chemin des Mélézes : Remplacé 180 m. de ligne 2×12 par une longueur correspondante de 2×20, 1×28	—	587,65	
Lignes supprimées :			
Du chemin de la Queue-d'Arve à la cabine d'Arve . . . . . = 373m.	3×50	}	
De la cabine d'Arve à la route des Acacias . . . . . = 510m.	4×50		
Pour mémoire : Placé un fil supplémentaire sur le parcours de la ligne du chemin de la Queue-d'Arve et terrains de la Queue-d'Arve : 1×50 longueur 480m.	—		
Supprimé un fil de la ligne du chemin de la Queue-d'Arve à la rue des Usines : 1×50 longueur 440m.	—		m. —295,35
<i>c) EAUX-VIVES :</i>			
Chemin Rieu, dérivation . . . . .	2×10	8,50	
<i>A reporter . . . . .</i>		8,50	—295,35

PARCOURS DES CANALISATIONS	Section des câbles.	Longueur des lignes.	Total par commune.
<i>Reports</i>		8,50	—295,35
Chemin des Cottages, dérivation	2×12	7,—	
• du Vieux-Plongeon, prolongement de la ligne existante	2×28	82,—	
Route de Florissant, dérivation	2×10	7,50	
Route de Malagnou, prolongement de la ligne existante.	1×20—1×28	190,—	
Modification : Chemin du Vieux-Plongeon, remplacé une longueur de 204 <sup>m</sup> de 2×12 par une longueur correspondante de 2×28	—	—	
Pour mémoire : Chemin Krieg de la route de Malagnou à la route de Florissant : supprimé 1 fil de la ligne existante soit 1×50 longueur 416 <sup>m</sup>	—	—	295,—
<i>d) PETIT-SACONNEX :</i>			
Chemin Carteret, prolongement de la ligne existante	2×12	138,—	
Chemin des Crêts, dérivation câble souterrain	2×10	25,—	
— Colladon,	2×20	5,—	
— des Lilas,	2×12—1×20	20,—	
• des Mines, prolongement de la ligne existante	2×12	235,—	
Avenue Favre, dérivation (câble souterrain)	2×10	9,—	
Chemin privé du Ch. des Chênes, prolongement de la ligne existante	2×12	70,—	
Avenue Favre, prolongement de la ligne existante	2×20	125,—	
Pour mémoire : Chemin Colladon, chemin Trembley et chemin de la Fontaine, supprimé 1 fil de 1×50 longueur 1125 <sup>m</sup> . Chemin de la Voie des Champs, supprimé 1 fil : 1×50 longueur 120 <sup>m</sup> .	—	—	627,—
<i>e) CHÈNE-BOUGERIES :</i>			
Route de Chêne et chemin de Grange-Falquet, prolongement de la ligne existante	aérien . . souterrain. 2×3	186,— 49,25 10,—	
Avenue Jacques-Martin, depuis le chemin du Vallon	2×12	75,—	
Chemin des Tennis, depuis l'avenue Pierre-Odier à l'avenue Gide.	aérien . . 2×15	166,—	
Chemin des Crêts de Florissant, dérivation	souterrain. 2×3	8,—	
Chemin privé partant du chemin de la Colombe, dérivation	souterrain. 2×12 2×3 aérien . .	19,— 15,— 84,—	612,25
<i>f) VERSOIX :</i>			
Route suisse, prolongem <sup>t</sup> de la ligne existante.	2×20	98,—	
De la cabine de Richelien à la Bâtie, prolongement de la ligne existante.	2×12	33,—	
Dans le village de Versoix, dérivation.	2×12	40,—	171,—
<i>A reporter . .</i>			1409,90

PARCOURS DES CANALISATIONS	Section des câbles.	Longueur des lignes	Total par commune.
<i>Reports.</i>			1490,90
<i>g) LANCY :</i>			
Chemin des Chênes depuis le chem. des Maissonnettes	2×12	20,—	
Route de St-Georges et rampe aérien . . .	2×20	41,60	
Quidort depuis le chemin des Chênes (plateau de St-Georges). } souterrain.	2×20—1×28	493,—	
Avenue des Ormeaux, depuis le chemin du Bac.	2×30—1×42	63,85	
Chemin des Maissonnettes, dérivation . . .	2×20—1×28	155,—	
Avenue du Petit-Lancy, prolongement de la ligne existante . . .	2×12	8,—	
Chemin du Nouveau Stand, depuis l'avenue du Petit-Lancy.	2×20—1×28	205,—	
Chemin des Chênes et route d'Onex, prolongement de la ligne existante . . .	2×12—1×20	150,—	
Route d'Onex, dérivation, par câble souterrain.	2×15	280,—	
Chemin de la Chapelle à Drize, prolongement de la ligne existante . . .	2×3	21,60	
A déduire : dérivation supprimée au Bachet de Pesay . . .	2×28	305,—	
Pour mémoire : Placé un fil supplémentaire avenue du Petit-Lancy 1×28 longueur 243m. . . . .	2×20—1×28	—35,—	
	—	—	1708,05
<i>h) PREGNY :</i>			
Pour mémoire : Chemin de la Voie des Champs supprimé un fil 1×50 longueur 350m. . . . .	—	—	
<i>i) GRAND-SACONNEX :</i>			
Chemin de la Voie des Champs, raccordement d'une prise (souterrain) . . .	2×3	15,70	
Pour mémoire : Supprimé un fil Chemin de la Voie des Champs 1×50, longueur 699m . . .	—	—	15,70
<i>j) GENTHOD :</i>			
Chemin du Creux de Genthod, } prolongé de la ligne existante. } aérien . . .	2×12	72,—	
	1×14	97,—	169,—
<i>k) VERNIER :</i>			
Route de Meyrin, de Balxert à la ferme des Avanchets . . . . .	2×40—1×50	620,—	
Modification : Route de Meyrin, renforcement de la ligne existante, depuis le chemin de Villars à la Tour de Balxert, remplacé 516m de ligne 2×20—1×28 par une longueur correspondante de 2×50—1×70 . . . . .	—	—	620,—
<i>l) SATIGNY :</i>			
Chemin communal de Satigny dessous à Satigny dessus depuis la station des pompes de relèvement jusqu'à la Mairie. . . . .	2×28	234,—	234,—
<i>A reporter.</i>			4156,65

PARCOURS DES CANALISATIONS	Section des câbles.	Longueur des lignes.	Total par commune.
<i>Reports.</i>			4156,65
<i>m) COLLEX-BOSSY</i>			
Prolongement de la ligne de Richelien à la Bâtie . . . . .	2×12	88,—	88,—
<i>n) COLOGNY :</i>			
Chemin du Vieux-Plongeon, prolongement de la ligne existante. . . . .	2×28	160,—	160,—
<i>o) PLAN-LES-OUATES :</i>			
Chemin communal de la Chapelle à Drize et route d'Annecy, prolongement de la ligne existante dans le chemin de la Chapelle. . . . .	2×28	415,—	415,—
<b>Total</b>			<b>4819,65</b>

**RÉSEAU SECONDAIRE (récapitulation).**

Désignation des lignes.	Lignes établies.		Total au 31 décemb. 1906.
	au 31 déc. 1905.	en 1906.	
Lignes souterraines 110 volts . . . . .	53,931 <sup>m</sup> 55	2,573 <sup>m</sup> —	56,504 <sup>m</sup> 55
» aériennes 500 volts . . . . .	69,257 <sup>m</sup> —	4,819 <sup>m</sup> 65	74,076 <sup>m</sup> 65
<b>TOTAUX</b> . . . . .	<b>123,188<sup>m</sup>55</b>	<b>7,392<sup>m</sup>65</b>	<b>130,581<sup>m</sup>20</b>

**b) EXPLOITATION**

Le réseau d'éclairage électrique a distribué pendant  
l'année 1906 . . . . . 6 497 129 Kw.  
En 1905 . . . . . 5 661 274 .  
Augmentation totale . . . 835 855 Kw.  
soit 14,78%.

JUSTIFICATION DE L'EMPLOI DE L'ÉNERGIE.

En 1906, l'Usine de Chèvres a fourni au service électrique pour l'éclairage et les moteurs . . . kw. 6 497 129

L'énergie vendue en lumière ou en force n'étant pas toujours facturée en kilowatts-heures, mais le plus souvent en heures-lampes ou à forfait, on ne peut évaluer les kilowatts vendus que de la manière suivante :

a) *Pour l'éclairage, d'après la recette, en comptant :*

Recette effectuée . . .	Fr. 1 308 670,10
Rabais selon tarifs. . .	» 369 808,50
Prix de vente sans rabais	» 1 678 478,60

Le prix de vente nominal de fr. 0,04 l'heure-lampe dite de 10 bougies consommant 50 watts, est donc réduit, par suite des rabais, à

$$\frac{0,04 \times 1\,308\,670,10}{1\,678\,478,60} = 0,0312$$

ce qui porte le prix moyen du kilowatt à

$$\frac{0,0312 \times 1000}{0,50} = \text{fr. } 0,624$$

b) *Pour la force :*

Le prix du kilowatt-heure vendu pour la force motrice à forfait n'étant pas uniforme, mais variant avec la puissance des moteurs, l'énergie absorbée par le service de force ne peut pas être déduite, comme pour l'éclairage, de la recette effectuée.

L'énergie absorbée par les moteurs a été évaluée en prenant pour base la puissance totale des moteurs installés fonctionnant 3000 heures par année, à demi-charge.

Nous trouvons donc comme suit, le nombre de kilowatts vendus :

a) Eclairage : Recettes Fr. 1 308 670,10

$$\frac{1\,308\,670,10}{0,624} = \text{kw. } \underline{2\,097\,227}$$

*b) Force motrice :*

L'ensemble des moteurs alimentés par ce service, représente une puissance totale de 1 238,91 chevaux.

En admettant une dépense de 1 kilowatt par cheval et une marche de 3000 heures par an, à demi-charge, l'énergie absorbée s'élève à

$$\frac{1\,238,91 \text{ ch.} \times 3000 \text{ h.} \times 1 \text{ kw.}}{2} = \text{kwh. } \underline{1\,858\,365}$$

Total de l'énergie vendue: Eclairage. . . . .	kwh. 2 097 227
Force motrice . . . . .	kwh. 1 858 365
Total	kwh. 3 955 592

Production totale . . . . . kwh. 6 497 129

A déduire :

Travail d'aimantation des transformateurs (2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> % de la puissance installée):

$$\left(8075,56 \text{ kw.} + \frac{501,30}{2}\right) \times 0,025 \times 8760 \text{ heures} = \text{ » } \underline{1\,768\,547}$$

Production nette . . . . .	kwh. 4 728 582
— Kilowatts vendus . . . . .	» <u>3 955 592</u>
Pertes diverses . . . . .	kwh. 772 990

soit 11,89 % de la production totale.

**Prix de revient du kilowatt vendu.**

KILOWATTS VENDUS	ENTRETIEN	INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS	TOTAUX
3,955,592	736,774,45	276,159,95	1,012,934,40

Le prix de revient du kilowatt vendu, *y compris les intérêts et les amortissements*, s'élève donc à :

$$\frac{1,012,934 \text{ fr. } 40}{3,955,592 \text{ kw.}} = \text{Fr. } 0,256$$

Prix de revient en 1905. . . . . Fr. 0,277

**Répartition des abonnés d'après leur chiffre de recettes pour 1906.**

	NOMBRE D'ABONNÉS										
	de 0 à fr. 30	de fr. 31 à fr. 60	de fr. 61 à fr. 120	de fr. 121 à fr. 250	de fr. 251 à fr. 500	de fr. 501 à fr. 1000	de fr. 1001 à fr. 5000	de fr. 5001 à fr. 10,000	de fr. 10,001 à fr. 20,000	de fr. 20,001 et au delà	TOTAL
Eclairage	1294	1403	2113	1495	596	241	142	3	3	3	7293
Force . .	35	19	30	103	37	46	40	2	2	—	314
Total	1329	1422	2143	1598	633	287	182	5	5	3	7607

**c) RÉPARTITION DU BÉNÉFICE ENTRE LA VILLE ET LES COMMUNES**

Pour calculer le bénéfice réalisé par le Service électrique dans les communes associées avec la Ville, on doit déterminer aussi exactement que possible, les *recettes* et les *dépenses* faites dans chaque commune.

Le compte de *recettes* faites dans chaque commune ne présente pas de difficultés. Par contre, il n'est pas possible de tenir un compte précis des *dépenses* d'exploitation afférentes à chaque commune, les travaux exécutés sur les lignes, intéressant généralement plusieurs communes simultanément, et les frais de main-d'œuvre générale, surveillance, administration, s'appliquant à l'ensemble des réseaux.

Les *dépenses d'exploitation* forment donc un compte général unique, à répartir ensuite entre les diverses communes.

En prenant comme base unique de cette répartition, la quantité d'énergie vendue on n'obtiendrait pas une proportion équitable, car les frais d'exploitation pour l'énergie vendue sont évidemment bien plus élevés dans les communes où les abonnés sont disséminés, que dans la Ville ou les communes urbaines.

Il ne serait également pas rationnel de répartir ces dépenses d'après la seule étendue des réseaux de chaque commune, bien plus étendus, et pourtant d'un entretien moins coûteux dans les campagnes que dans la Ville.

Par contre, on obtient une répartition beaucoup plus juste, en prenant simultanément pour base :

Les frais de production de l'énergie électrique.

La longueur des réseaux . . . }  
Le nombre des lampes installées . } par commune.

C'est pourquoi les dépenses d'entretien sont classées dans les quatre divisions suivantes :

Fourniture de courant.

Entretien des câbles souterrains.

» » aériens.

» des lampes et compteurs.

Cette répartition et le calcul du bénéfice de chaque commune font l'objet des trois tableaux suivants :

Le *premier tableau*, « Répartition des dépenses » présente la dislocation, entre les postes sus indiqués des dépenses totales d'exploitation telles qu'elles résultent de la comptabilité.

Le *second tableau*, « Répartition par unités des dépenses » établit pour chaque commune la longueur des câbles et le nombre des lampes à entretenir et d'énergie utilisée sur son territoire.

La longueur des *câbles* entretenus est exprimée en *mètres par an*, c'est-à-dire qu'on a compté un entretien de douze mois pour les quantités existant à fin décembre 1905 et un entretien de six mois en moyenne pour celles installées en 1906. Le total divisé par douze exprime la moyenne par *an*.

On a opéré de même pour les *lampes* ; celles placées au 31 décembre 1905 sont comptées pour douze mois d'entretien, celles posées en janvier 1906 pour onze mois, et ainsi de suite ; le total est divisé par douze pour le réduire en *lampes-an*.

La *fourniture de courant* est déduite, soit pour la force, soit pour l'éclairage, des recettes effectuées dans chaque commune.

Les *dépenses* provenant du premier tableau, réparties entre les totaux d'*unités par an* du second, donnent la *dépense par unité* qui figure dans la dernière colonne de celui-ci.

Le *troisième tableau* établit d'abord les *dépenses d'exploitation* déduites des résultats du deuxième tableau. Il introduit ensuite les *intérêts et amortissements* de l'*usine* répartis proportionnellement à la dépense d'énergie, et aux *réseaux* de chaque commune.

Le total donne la *dépense* à considérer dans chaque commune pour établir le bénéfice et en effectuer la répartition, ce qui fait l'objet de la fin du tableau.



## Répartition des dépenses.

DÉPENSES SELON COMPTABILITÉ		Fourniture de courant	Entretien		
			des Câbles		des Lampes et Compteurs
			Souterrains	Aériens	
<b>A. Administration.</b>					
Part des frais d'administration générale . . . . .	12,254 25	—	—	—	12,254 25
Traitement du directeur . . . . .	10,000 —	7,500 —	500 —	750 —	1,250 —
» du chef de bureau . . . . .	4,100 —	1,000 —	1,000 —	1,000 —	1,100 —
» des employés de bureau . . . . .	25,840 20	6,500 —	5,500 —	5,500 —	8,340 20
Frais de bureaux . . . . .	6,992 15	950 —	950 —	950 —	4,142 15
Employés de recettes . . . . .	7,108 85	—	—	—	7,108 85
<b>B. Exploitation.</b>					
Traitement du contremaître . . . . .	4,000 —	4,000 —	—	—	—
Employés techniques . . . . .	7,057 30	1,000 —	2,000 —	2,000 —	2,057 30
Frais d'exploitation . . . . .	6,153 75	1,300 —	1,300 —	1,300 —	2,253 75
Indemnités au personnel (accidents, maladies) . . . . .	7,608 05	1,700 —	1,700 —	1,700 —	2,508 05
» (habillements) . . . . .	341 80	341 80	—	—	—
Usine de l'Ile . . . . .	6,295 90	6,295 90	—	—	—
Entretien des transformateurs . . . . .	15,997 80	5,997 80	5,000 —	5,000 —	—
» des moteurs . . . . .	2,959 40	2,959 40	—	—	—
Essais des transformateurs, machines et câbles . . . . .	2,784 85	2,784 85	—	—	—
Fourniture de lampes . . . . .	44,044 10	—	—	—	44,044 10
Service des lampes . . . . .	28,556 35	—	—	—	28,556 35
Entretien et lecture des compteurs . . . . .	32,538 10	—	—	—	32,538 10
Energie électrique . . . . .	455,000 —	455,000 —	—	—	—
Entretien du réseau souterrain . . . . .	25,336 35	—	25,336 35	—	—
» aérien . . . . .	22,106 40	—	—	22,106 40	—
Chauffage . . . . .	1,025 60	1,025 60	—	—	—
Outillage . . . . .	1,372 75	1,372 75	—	—	—
Loyer . . . . .	4,472 50	5,000 —	500 —	700 —	1,100 50
Assurances . . . . .	2,828 —	—	—	—	—
<b>TOTAUX</b>	<b>736,774 45</b>	<b>504,728 10</b>	<b>43,786 35</b>	<b>41,006 40</b>	<b>147,253 60</b>



**Répartition par unités de  
sans intérêts r**

GENÈVE ET COMMUNES NON INTÉRESSÉES			PLAINPALAIS			EAUX-VIVES			PETIT- SACONNEX		
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles
<b>Entretiens</b>											
<b>Câbles</b>											
59 159 70	12	709 916 40	11 561 25	12	138 735 —	8 957 55	12	107 490 60	2 009 70	12	24 116 40
1 931 80	6	11 590 80	694 20	6	4 165 20	608 20	6	3 649 20	419 70	6	2 518 20
Total . . .		721 507 20			142 900 20			111 139 80			26 634 60
Moyenne par an		60 125 60			11 908 35			9 261 65			2 219 55
<b>Câbles</b>											
25 698 25	12	308 379 —	10 336 15			6 652 10	12	79 825 20	12 337 50	12	148 050 —
3 409 75	6	20 458 50	-295 35			295 —	6	1 770 —	627 —	6	3 762 —
Total . . .		328 837 50			120 489 60			81 595 20			151 812 —
Moyenne par an		27 403 15			10 040 80			6 799 60			12 651 —
<b>Entretiens</b>											
89 574 —	12	1 074 888 —	15 346 —	12	184 152 —	12 398 —	12	148 776 —	5 760 —	12	69 120 —
360 —	11	3 960 —	133 —	11	1 463 —	122 —	11	1 342 —	115 —	11	1 265 —
522 —	10	5 220 —	87 —	10	870 —	126 —	10	1 260 —	14 —	10	140 —
786 —	9	7 074 —	311 —	9	2 799 —	80 —	9	720 —	33 —	9	297 —
354 —	8	2 832 —	1 —	8	8 —	123 —	8	984 —	95 —	8	760 —
689 —	7	4 823 —	169 —	7	1 183 —	72 —	7	504 —	122 —	7	854 —
356 —	6	2 136 —	90 —	6	540 —	233 —	6	1 398 —	232 —	6	1 392 —
466 —	5	2 330 —	285 —	5	1 425 —	90 —	5	450 —	32 —	5	160 —
124 —	4	496 —	136 —	4	544 —	216 —	4	864 —	189 —	4	756 —
684 —	3	2 052 —	186 —	3	558 —	292 —	3	876 —	117 —	3	351 —
1 295 —	2	2 590 —	581 —	2	1 162 —	391 —	2	782 —	169 —	2	338 —
1 145 —	1	1 145 —	266 —	1	266 —	390 —	1	390 —	126 —	1	126 —
803 —		pr mémoire	258 —		—	324 —		—	25 —		—
Total . . .		1 109 546 —			194 970 —			158 346 —			75 559 —
Moyenne par an		92 462 —			16 247 —			13 195 —			6 296 —
<b>Fourniture de couran</b>											
Eclairage. . .		1 593 242 —			230 866 —			160 225 —			73 179 —
Force. . .		1 025 280 —			354 855 —			57 000 —			193 035 —
Total. . .		2 618 522 —			585 721 —			217 225 —			266 214 —
<b>Fourniture de Couran</b>											
Eclairage. . .		5 707,30			827,—			573,95			262,15
Force. . .		683,52			236,57			38,—			128,69
Total. . .		6 390,82			1 063,57			611,95			390,84

**dépenses d'exploitation**  
mortissements.

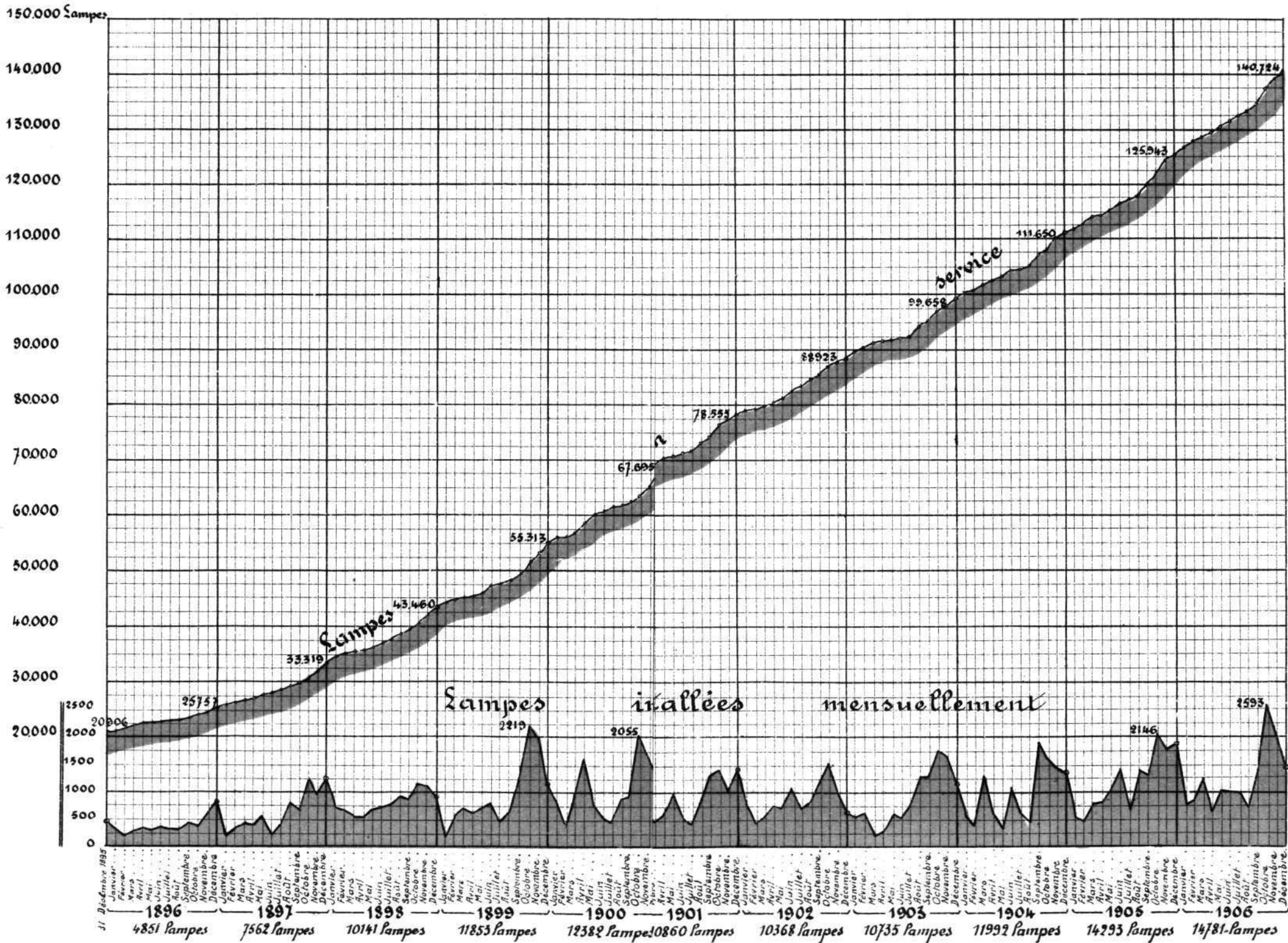
CHÈNE-BOUGERIES			CAROUGE			VERSOIX			Total des unités	DÉPENSES	
Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles	Quantités	Mois	Unités mensuelles		Totales	Par unité
<b>es câbles.</b>											
<b>uterrains.</b>											
—	—	—	2 655 90	12	31 870 80	—	—	—	—	Fr.	Fr.
258 10	6	1 548 60	771 —	6	4 626 —	—	—	—	—	—	—
—	—	1 548 60	—	—	36 496 80	—	—	—	—	—	—
—	—	129 05	—	—	3 041 40	—	—	—	86 685 60	43 786,35	0,5051
<b>riens.</b>											
863 50	12	82362 —	454 —	12	5 448 —	7 015 50	12	84 186 —	—	—	—
612 25	6	3673 50	—	—	—	171 —	6	1 026 —	—	—	—
—	—	86035 50	—	—	5 448 —	—	—	85 212 —	—	—	—
—	—	7169 60	—	—	454 —	—	—	7 101 —	71 619 15	41 006,40	0,5725
<b>es lampes.</b>											
904 —	12	11448 —	781 —	12	9 372 —	1 180 —	12	14 160 —	—	—	—
2 —	11	22 —	16	11	176	2 —	11	22 —	—	—	—
107 —	10	1070 —	—	—	—	1 —	10	10	—	—	—
39 —	9	351 —	—	—	—	5 —	9	45 —	—	—	—
21 —	8	168 —	—	—	—	28 —	8	224 —	—	—	—
23 —	7	161 —	—34	7	—238	1 —	7	7 —	—	—	—
90 —	6	540 —	2	6	12	29 —	6	174	—	—	—
107 —	5	535 —	—	—	—	37 —	5	185 —	—	—	—
30 —	4	120 —	—	—	—	19 —	4	76 —	—	—	—
77 —	3	231 —	39 —	3	117 —	6 —	3	18 —	—	—	—
142 —	2	284 —	16 —	2	32 —	—1 —	2	—2 —	—	—	—
89 —	1	39 —	15 —	1	15 —	7 —	1	7 —	—	—	—
50 —	—	—	1 —	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	15019 —	—	—	9 486 —	—	—	14 926 —	—	—	—
—	—	1251 —	—	—	790 —	—	—	1 243 —	131 484	147 253,60	1,1199
<b>Kilowatts-heures).</b>											
—	—	12 986 —	—	—	10 627 —	—	—	21 695 —	2 102 820	—	—
—	—	45 000 —	—	—	178 695 —	—	—	4 500 —	1 858 365	—	—
—	—	57 986 —	—	—	189 322 —	—	—	26 195 —	3 961 185	—	—
<b>ansformé en Kilowatts-an.</b>											
—	—	46,50	—	—	38,05	—	—	46,45	7 501,40	—	—
—	—	30,—	—	—	119,13	—	—	3,—	1 238,91	—	—
—	—	76,50	—	—	157,18	—	—	49,45	8 740,31	504 728,10	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	736 774,45	57,7471

## SERVICE ÉLECTRIQUE

### Répartition du bénéfice entre la Ville et les Communes.

DÉPENSES	PRIX de l'unité	GENÈVE		PLAINPALAIS		EAUX-VIVES		P <sup>t</sup> -SACONNEX		CHÈNE-BOUGERIES		CAROUGE		VERSOIX		TOTAL	
		Quantités	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quantit.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quant.	Prix	Quantités	Prix
<i>Entretien.</i>																	
Câbles souterrains <sup>1</sup> . . . . .	0,5051	60125,60	30,370 25	11908,35	6,015 15	9261,65	4,678 20	2219,55	1,121 20	129,05	65 25	3041,40	1,536 30	—	—	86685,60	43,786 35
» aériens <sup>1</sup> . . . . .	0,5725	27403,45	15,690 —	10040,80	5,749 —	6799,60	3,893 20	12651, —	7,243 45	7169,60	4,105 —	454 —	259 95	7101	4,065 80	71619,15	41,006 40
Lampes <sup>2</sup> . . . . .	1,1199	92462, —	103,551 20	16247, —	18,195 65	13195, —	14,777 55	6296, —	7,051 15	1251, —	1,401 10	790 —	884 80	1243	1,392 15	131484, —	147,253 60
Fourniture de courant <sup>3</sup> . . . . .	57,7471	6390,82	369,051 70	1063,57	61,418 15	611,95	35,338 40	390,84	22,569 90	76,50	4,417 65	157,18	9,076 70	49,45	2,855 60	8740,31	504,728 10
Totaux . . . . .			518,663 15		91,877 95		58,687 35		37,985 70		9,989 —		11,757 75		8,313 55		736,774 45
<i>Intérêts et amortissements.</i>																	
Usine . . . . .			14,542 80		2,420 25		1,392 55		889 40		174 40		357 70		112 55		19,889 35
Réseaux . . . . .			170,844 35		35,641 30		23,457 —		13,610 65		2,730 95		4,529 90		5,456 45		256,270 60
Totaux avec intérêts et amortissements . . . . .			704,050 30		129,439 50		83,536 90		52,485 75		12,894 05		16,645 35		13,882 55		1,012,934 40
Recettes . . . . .			1,078,642 05		180,186 75		106,422 —		63,823 75		13,884 —		33,264 35		14,755 55		1,490,978 45
A rembourser sur l'éclairage public . . . . .			—		—		—		—		—		—		3,296 90		3,296 90
Recettes nettes . . . . .			1,078,642 05		180,186 75		106,422 —		63,823 75		13,884 —		33,264 35		11,458 65		1,487,681 55
<i>Excédent des recettes sur les dépenses</i>																	
50 % du bénéfice réalisé dans les communes suburbaines . . . . .			374,591 75		50,747 25		22,885 40		11,338 —		989 95		16,619 —		—2,423 90		474,747 15
			51,289 65		25,373 60		11,442 55		5,669 —		495 —		8,309 50		—		
Somme à payer à chaque commune . . . . .			425,881 40		25,373 65		11,442 55		5,669 —		494 95		8,309 50		—2,423 90		474,747 15

<sup>1</sup> Exprimé en mètres par an.  
<sup>2</sup> Exprimé en lampes par an.  
<sup>3</sup> Exprimé en Kw par an



**industries et Etablissements utilisant la force motrice électrique du réseau de la Ville. Au 31 Décembre 1906**

Industrie ou usage	5000 et 2500 volts.		500 volts		110 volts		5000 et 2500 volts		500 volts		110 volts	
	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux	Nombre de moteurs	Force en chevaux
Accumulateurs (charge d')	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles (constructeurs d')	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Automates (appareils)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Armuriers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Affiches lumineuses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appareils électr. (constr. d')	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assainissement (appareils d')	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brosses (fabr. de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Boîtes à musique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bijouterie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Boulangeries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Briqueteries et tuileries	2	400.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Blanchisseries.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Braseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bonnerie (fab. de).	3	165.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carronnerie (ateliers de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chimie (fabr. de prod. chimiq.)	14	518.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chapelleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chainistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cravates (fabr. de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemises (fab. de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuisines (nettoy. des ustens de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chocolats	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cigarettes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conserves alimentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cartonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charcuteries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cafés (torréfaction de).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Charpentiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dentistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Doreurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ebénistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Enseignement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eaux (Us. de relev. d. Satigny).	4	44.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eaux (régul. B-P, Usine à gaz).	1	70.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eaux gazeuses et liquori-tes.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electrochimie (Usines d')	—	4000.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Encres (fabrique d')	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Exploitations agricoles.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fondeurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Frigorifiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ferblantiers et poëliers.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Galvanoplastie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gare P.-L.-M. (marchandises).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
C. F. F. (atelier de réparat.)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>A reporter</b>	21	4867.	95	661.54	29	15.44	—	—	—	—	—	—
<b>Report</b>	21	4867.	95	661.54	29	15.44	—	—	—	—	—	—
Gaz (Usine à gaz)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Graveurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaces (biseautage de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôpital cau'ona]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hortellerie (fabr. et fournit)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimeries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie textile	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Laiteries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Laboratoires d'essais	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lavages (machines pour)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Limes (fabrique de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lithographes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Marbriers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Médecins	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mécaniciens	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Machines à coudre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Machines électriques (constr.)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Monteurs de boîtes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Monte-charges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ménisseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Minoteries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Médailles (frappeurs de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mètres (fab. de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Orchestrions et orgues.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Orgues (facteurs d')	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Photographie et projections.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pompes à transvaser	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pierres fines (tailleries).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits pharmaceutiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pâtes aliment (fabriq de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Raffineries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Relieurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ressorts (fab. de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rizeries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Scieries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Serruriers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Spiraux, (fabrique de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tourneurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Treillis (fabrique de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ventilateurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vis (fabrique de).	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vernis (fab. de)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vinaigrierie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total général</b>	33	7087.50	239	1448.91	470	50.03	—	—	—	—	—	—

## **D. Service du Gaz.**

### **a) TRAVAUX**

#### **I. USINE**

Nous avons transformé au printemps le four n<sup>o</sup> VII à cornues inclinées, de sorte que toute notre batterie de sept fours est maintenant construite d'après le système de Lachomette de Lyon. Nous sommes satisfait de la marche de ces fours ; ils chauffent bien, sans consommation exagérée de combustible, et semblent pouvoir fournir un assez long service.

Quant aux fours horizontaux, nous en avons remonté trois, les n<sup>os</sup> I, II et III ; en outre nous avons construit 3 nouveaux fours adossés aux premiers. Ces derniers fours sont le début d'une batterie de six fours à 9 cornues, adossés à la première. Nous continuons à les charger à la pelle pour le moment, mais nous avons l'intention de modifier plus tard la construction en transformant deux fours adossés en un seul four de longueur double, puis de charger et de défourner ensuite mécaniquement ces cornues qui auront six mètres de longueur. La disposition actuelle de la batterie de fours permet cette transformation éventuelle que nous prévoyons pour l'année 1908.

La consommation de gaz, qui augmente dans une forte proportion, nous oblige à étudier des moyens de production plus puissants que ceux dont nous disposons aujourd'hui.

Un second entraîneur-extincteur mécanique de coke, système de Brouwer, a été établi devant les nouveaux fours horizontaux. Il est plus large que le précédent en prévision du déchargement mécanique futur des cornues de 6 mètres. Il verse le combustible dans le couloir transversal déjà existant qui conduit le coke au cribleur. Deux anciens fours à sept cornues (système Liegel) ont été allumés quelques jours en décembre ; ils servent de réserve.

#### **II. CANALISATIONS**

Pendant l'année 1906 des canalisations de gaz ont été établies dans les rues et routes suivantes :



<i>Ville de Genève :</i>				Diamètre	Longueurs partielles	Totaux
				mm.	m.	m.
Rue Plantamour . . . .	fonte	100	49,—			
id. . . . .	acier	»	9,20			
Place Cornavin, 2 et 4 . .	fer	50	35,20			
Rue Rothschild . . . .	fonte	100	106,50			
Rue d'Enfer (changement de calibre).	»	»	77,—			
id. id. . . . .	»	60	5,—			
Rue de la Prairie id. . .	»	150	100,—			
Rue Liotard id. . . . .	»	»	178,—			559,90
 <i>Eaux-Vives :</i>						
Route de Florissant . . .	fonte	150	3,—			
Route de Chêne, 68 (chemin privé)	fer	33	106,20			109,20
 <i>Petit-Saconnex :</i>						
Chemin des Magasins-Généraux et chemin Ferrier (privé) .	fonte	80	192,—			
Chemins Chauvet et Hoffmann	»	150	1133,50			
Chemin Louis Dunand . . .	»	80	114,—			
id. des Mesmes . . . . .	»	80	108,—			
id. de Varembe . . . . .	»	80	171,—			
Avenue d'Aire (chang. de calibre) .	fonte	150	9,—			
id. id. . . . .	acier	100	387,—			
id. . . . .	fonte	100	969,—			
Chemin des Genêts . . . .	acier	80	140,—			
id. id. . . . .	fonte	»	22,—			
id. de l'Eglise . . . . .	»	»	54,—			
id. Liotard . . . . .	»	150	490,—			
id. Désiré . . . . .	»	100	203,—			
id. des Vignes . . . . .	»	80	124,80			4117,30
 <i>Carouge.</i>						
Boulevard Joseph Girard .	acier	80	8,10			
Chemin des Moraines . . .	fonte	»	447,—			
id. de Pesay . . . . .	»	»	9,—			
Route de St-Julien, 24 . .	fer	33	65,05			
Place du Temple, 2 et 4 . .	»	»	23,60			552,75
<i>A reporter</i>						5339,15

		Diamètre mm.	Longueurs partielles m.	Totaux. m.
		<i>Report</i>		5339,15
<i>Lancy :</i>				
Avenue du Plateau . . .	fonte	80	239,—	
id. id. . . . .	acier	»	8,20	
Chemin des Recluses . .	fonte	60	130,—	
Ch. des Longues-Semaines .	»	80	162,—	
id. id. . . . .	acier	80	300,—	
Route de St-Julien . . .	fonte	100	24,50	
Chemin du Bac (Collet) . .	fonte	80	84,—	
id. de Pesay (Tuilerie) .	»	100	45,50	
id. id. . . . .	acier	100	11,—	
id. id. . . . .	fonte	80	195,—	1199,20
<i>Chêne-Bourg :</i>				
Chemin de la Mousse . .	fonte	100	292,35	
Avenue des Grands-Monts .	fer	40	106,30	
id. Helvétique . . . .	»	40	94,—	
Route de Jussy . . . .	fonte	80	200,—	692,65
<i>Chêne-Bougeries :</i>				
Chemin de Grange-Falquet.	} fonte	60	138,80	
id. de la Gradelle . . .		80	133,55	
id. du Tennis et . . . .		»	115,15	
Avenue Gide . . . . .	fer	40	45,—	432,50
<i>Thônex :</i>				
Route de Jussy . . . .	fonte	80	—	283,70
<i>Vernier :</i>				
Chemin Cuénod . . . . .	} fonte	80	541,25	
id. id. . . . .		} acier	»	118,—
Avenue d'Aire. . . . .	fonte		100	890,—
Chemin d'Aire . . . . .	»	80	670,—	2219,25
			<i>A reporter</i>	10166,45

	Diamètre mm.	Longueurs partielles m.	Totaux m.
		<i>Report</i>	10166,45
<i>Grand-Saconnex :</i>			
Chemins de l'Eglise et du Pommier . . . . . fonte	80	—	992,70
<i>Vandœuvres :</i>			
Chemin du Rossignol . . . fonte	80	90,—	
Route de Meinier . . . . . »	80	<u>65,—</u>	155,—
<i>Pregny-Chambésy :</i>			
Chemin des Châtaigniers . . acier	80	61,15	
id. id. . . . . fonte	80	<u>8,20</u>	69,35
<b>Total des canalisations de l'année . . . . .</b>			<u>11 383,50</u>
<b>La longueur des canalisations posées au 31 décembre 1905 était de . . . . .</b>			<u>190 581,10</u>
	<b>Total, mètres.</b>		<u>201 964,60</u>

**A déduire, changements de calibre et suppressions :**

<b>Rue de la Servette, devant nos 34-36 :</b>			
suppression . . . . .	60 m/m	60 m.	
Rue d'Enfer, ancien calibre . . .	50 »	82 »	
Rue de la Prairie id. . . . .	70 »	100 »	
Rue Liotard id. . . . .	60 »	178 »	
Chemin Liotard id. . . . .	55 »	490 »	
Chemin Désiré id. . . . .	80 »	81 »	
Route de Florissant, ancien calibre	80 m/m	3 »	
Avenue d'Aïre id. . . . .	60 »	430 »	
id. id. . . . .	80 »	<u>126 »</u>	1 550,—
<b>La longueur totale des canalisations au 31 décembre 1906</b>			
est de . . . . . m.			<u>200 414,60</u>

*Tableau des canalisations d'après leur diamètre  
au 31 décembre 1906.*

Diamètre.	Longueur.	Diamètre.	Longueur.
500 <sup>mm</sup> fonte . . . .	663 <sup>m</sup> —		<i>Réport.</i> 131 483 <sup>m</sup> 15
400 <sup>mm</sup> » . . . .	1 355 30	80 <sup>mm</sup> acier . . . .	1 759 60
385 <sup>mm</sup> » . . . .	310 —	75 <sup>mm</sup> fonte. . . .	445 80
300 <sup>mm</sup> » . . . .	1 930 45	70 <sup>mm</sup> » . . . .	3 838 50
250 <sup>mm</sup> » . . . .	6 111 30	65 <sup>mm</sup> » . . . .	996 50
220 <sup>mm</sup> » . . . .	328 —	60 <sup>mm</sup> » . . . .	24 710 85
200 <sup>mm</sup> » . . . .	3 477 45	60 <sup>mm</sup> acier . . . .	387 30
170 <sup>mm</sup> » . . . .	928 —	55 <sup>mm</sup> fonte. . . .	19 740 90
165 <sup>mm</sup> » . . . .	489 —	55 <sup>mm</sup> fer . . . .	32 90
150 <sup>mm</sup> » . . . .	19 360 05	50 <sup>mm</sup> fonte. . . .	6 960 55
135 <sup>mm</sup> » . . . .	4 656 —	50 <sup>mm</sup> fer . . . .	35 70
120 <sup>mm</sup> » . . . .	150 50	40 <sup>mm</sup> fonte. . . .	2 266 10
110 <sup>mm</sup> » . . . .	2 246 50	40 <sup>mm</sup> fer . . . .	1 648 90
100 <sup>mm</sup> » . . . .	28 383 20	33 <sup>mm</sup> » . . . .	2 183 85
100 <sup>mm</sup> acier . . . .	872 30	33 <sup>mm</sup> plomb . . . .	108 —
90 <sup>mm</sup> fonte. . . .	550 —	27 <sup>mm</sup> fer . . . .	3 067 95
80 <sup>mm</sup> » . . . .	59 672 10	20 <sup>mm</sup> » . . . .	748 05
<i>A reporter.</i>	131 483 <sup>m</sup> 15	Total . . . .	<u>200 414<sup>m</sup>60</u>

Le cube total de nos canalisations est de 2057 m<sup>3</sup> 905.  
Le diamètre moyen est 0<sup>m</sup>114.

b) **EXPLOITATION**

CONSOMMATION.

La consommation totale de l'année 1906 a été de .	10 172 840 m <sup>3</sup>
Celle de 1905 était de . . . . .	<u>9 420 620 m<sup>3</sup></u>
Différence en faveur de 1906 . . . . .	<u>752 220 m<sup>3</sup></u>
Soit 7,985 %.	

FABRICATION.

La <i>production totale du gaz</i> s'est élevée à . . . .	10 173 990 m <sup>3</sup>
en 1905 elle atteignait . . . . .	<u>9 421 420 .</u>
différence en faveur de 1906 . . . . .	<u>752 570m<sup>3</sup></u>
Soit 7,988 %.	

La fabrication du gaz de houille a été de	8 812 060 m <sup>3</sup>
celle du gaz à l'eau carburé de . . . .	<u>1 361 930 .</u>
Total comme ci-dessus . . . .	<u>10 173 990 m<sup>3</sup></u>

La proportion de gaz à l'eau dans le mélange est de 13,39 %.

Il a été distillé *608 032 kgs d'huile* et employé *722 260 kgs de gros coke* pour la fabrication du gaz à l'eau carburé ; cela représente, pour 1 361 930 m<sup>3</sup> fabriqués, une dépense de 0,446 kg. d'huile et de 0,530 kg. de coke par m<sup>3</sup>.

Le gaz à l'eau carburé a un pouvoir calorifique inférieur moyen de 5023 calories (corrigées) et un pouvoir éclairant moyen de 20,1 bougies Hefner (mesuré avec un bec Argand brûlant 150 litres à l'heure).

L'huile a coûté Fr. 10,176 les cent kilos, rendue à l'usine (Fr. 11,37 en 1905).

La <i>quantité de houille distillée</i> a été de . . . .	kgs 28 384 970
En 1905 elle s'est élevée à . . . . .	. 26 666 170
en augmentation de . . . . .	<u>kgs 1 718 800</u>

Le *prix moyen de la houille rendue à l'usine* a été de Fr. 29,619 la tonne, au lieu de Fr. 29,109 en 1905, accusant ainsi une différence en plus de Fr. 0,510.

Le *rendement* moyen de la houille par cent kg. a été de 31,044 m<sup>3</sup> contre 30,846 en 1905, soit une augmentation de 0,198.

Le nombre total de jours de cornues pendant l'année a été de 39 999; la production moyenne de gaz par cornue et par jour a été de 220,3<sup>m³</sup>; la charge moyenne de charbon par cornue et par jour de 709,6 kgs.

Nos charbons proviennent des mines françaises de Montrambert, de Firminy, de la Loire, de Blanzay, d'Aubin, de Courrières et de Béthune; nous avons encore acheté mille tonnes aux mines allemandes de la Ruhr. Il a été distillé en outre 156 060 kg. de Boghead, provenant d'Autun.

Les huiles proviennent soit de Russie, soit de Galicie.

Le *laveur à naphthaline* qui est en service depuis le 14 juillet 1905, a absorbé, pendant l'année 1906 seulement, 29 780 kg. d'huile d'an-thracène, soit en moyenne 3,4 grammes par mètre cube de gaz de houille produit.

**Tableau des états mensuels de fabrication et de consommation.**

MOIS	FABRICATION		Consom- mation mètres cubes	Houille distillée. kilogr.	Huile distillée. kilogr.
	Gaz de houille mètres cubes	Gaz à l'eau mètres cubes			
Janvier . . . . .	765,180	112,250	875,630	2,588,270	49,647
Février . . . . .	675,210	85,650	761,410	2,244,150	37,708
Mars . . . . .	709,040	83,490	793,530	2,350,100	37,706
Avril . . . . .	685,100	71,180	754,180	2,203,680	34,281
Mai . . . . .	676,730	117,000	796,130	2,156,370	52,134
Juin . . . . .	667,080	115,260	782,490	2,121,460	50,089
Juillet . . . . .	695,800	99,970	794,170	2,202,130	43,760
Août . . . . .	703,310	116,740	820,750	2,227,140	51,090
Septembre . . . . .	752,920	124,260	878,530	2,402,970	55,926
Octobre . . . . .	834,990	131,180	964,620	2,724,230	60,428
Novembre . . . . .	803,530	150,260	952,990	2,589,180	63,821
Décembre . . . . .	843,170	154,690	998,410	2,575,290	71,442
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>8,812,060</b>	<b>1,361,930</b>	<b>10,172,840</b>	<b>28,384,970</b>	<b>608,032</b>

SOUS-PRODUITS.

*Coke.*

La production totale de coke a été de . . . . . kgs 20 634 800  
 Il faut ajouter à ce chiffre pour coke acheté . . . . .           10 440  
 . . . . . Total . . . . . kgs 20 645 240

La production de coke forme le 72,70 % de la houille distillée.

Ce chiffre se divise de la manière suivante :

*A. Coke vendu.*

1° Marchands de combustibles	kgs 11 391 620	
2° Bâtiments municipaux	· · · · · 1 660 450	
		Total kgs 13 052 070

*B. Coke employé.*

1° Chauffage des fours.	} gros . kgs 4 907 560 poussier · 538 320	kgs 5 445 880
2° · · · de la chaudière		· · · · · 1 398 070
3° Fabrication du gaz à l'eau		· · · · · 722 260
4° Allumage des fours		· · · · · 10 670
5° Divers		· · · · · 16 290
		Total kgs 7 593 170
		Total général kgs <u>20 645 240</u>

La proportion de *coke employé au chauffage des fours* par rapport à la houille distillée est de 19,19 %, dont 1,90 % de menu.

Le *coke vendu* représente le 63,22 % du coke produit en 1906 et le 45,98 % de la houille distillée.

Le *coke produit* se divise par catégories de la façon suivante :

	KILOGS	%
Gros coke . . . . .	11,467,000	55,57
Petit coke (Nos 2 et 3) . . . . .	5,124,870	24,83
Grésillon . . . . .	707,090	3,43
Poussier . . . . .	3,335,840	16,17
Total . . . . .	<u>20,634,800</u>	<u>100 %</u>

Il a été vendu en outre 29 100 kg. de graphite de cornue et 1 733 500 kg. de mâchefer: le mâchefer forme le 6,11 % de la houille distillée.

*Goudron.*

La production totale de goudron a été de	· · · · · 1 434 938 kgs
Acheté à la commune de Plainpalais	· · · · · 39 400 ·
	Total . . . . . <u>1 474 338 kgs</u>

La proportion de goudron produit est le 5,05 % de la houille distillée.

Cette quantité a été vendue à l'adjudicataire et à des tiers. Il a été vendu en outre 39 978 kgs de goudron de gaz à l'eau carburé et 11 480 kgs de brai de goudron. Une partie du goudron de gaz à l'eau carburé a été mélangée au goudron de houille. Une partie du brai de goudron (à l'état brut) a été brûlée dans les chaudières, ou dans les foyers des fours Liegel, ou encore dans les cornues.

#### *Eau ammoniacale.*

La **production** d'eau ammoniacale concentrée a été, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1906, de 241 240 kgs, d'une teneur moyenne de 20,99 % d'ammoniaque, soit au total 50 630 kgs. d'ammoniaque.

L'eau concentrée forme le 0,85 % de la houille distillée.

Le rendement en ammoniaque a été de k., 0,178 par cent kgs. de houille distillée. La quantité de chaux employée a été de 1,55 kg. par kilogramme d'ammoniaque.

#### CONSOMMATION.

La *consommation totale* ou la *quantité de gaz émis par l'usine* a été de 10 172 840 m<sup>3</sup> ; elle se décompose comme suit :

1. Consommation de gaz au compteur . . . . .	8 324 842 m <sup>3</sup>	soit 81,84 %
2. Becs fixes (éclairage d'escaliers et de cours) . . . . .	447 730 »	4,40 »
3. Eclairage public . . . . .	756 096 »	7,43 »
4. Consommation de l'usine, des bureaux et concessions . . . . .	84 405 »	0,83 »
5. Gaz perdu . . . . .	559 767 »	5,50 »
Total. . . . .	<u>10 172 840 m<sup>3</sup></u>	<u>100,— %</u>

Le *gaz vendu* est la somme des trois premières rubriques, soit 9 528 668 m<sup>3</sup>.

Le chiffre de la population de la ville et des communes desservies par le gaz étant, d'après le dernier recensement, de 104 041 habitants, la consommation totale de l'année (ou gaz sorti de l'usine) est de 97,78 mètres cubes par habitant.

Le *gaz perdu* (fuites et condensation) forme le 5,50 % de la consommation totale (5,43 % en 1905).

La *consommation totale au compteur* a été obtenue par 24 113



abonnés (soit 1 abonné sur 4,3 habitants) avec 24 600 compteurs ; elle représente 345,2 m<sup>3</sup> par abonné, et 80 m<sup>3</sup> par habitant.

En 1905, la consommation totale au compteur, qui était de 7 656 647 m<sup>3</sup>, a été obtenue par 22 090 abonnés, soit 346,8 m<sup>3</sup> par abonné.

**Tableau du gaz émis pendant les dix dernières années.**

1897 . . . . .	7 252 350 mètres cubes.
1898 . . . . .	7 605 720 .
1899 . . . . .	7 878 150 .
1900 . . . . .	8 179 830 .
1901 . . . . .	8 186 610 .
1902 . . . . .	8 518 770 .
1903 . . . . .	8 763 370 .
1904 . . . . .	8 817 140 .
1905 . . . . .	9 420 620 .
1906 . . . . .	10 172 840 .

ABONNÉS.

Le nombre total des abonnés au 31 décembre 1906 était de :

a) Abonnés au compteur :

au-dessus de 20 000 m <sup>3</sup> de consommation annuelle	6
de 10 001 à 20 000 m <sup>3</sup>	8
» 5 001 » 10 000 »	35
» 4 001 » 5 000 »	16
» 3 001 » 4 000 »	40
au-dessous de 3 000 »	<u>24 008</u>

Ensemble 24 113

b) Abonnés au bec fixe . . . . . 1 357

Total . . . . . 25 470

Il était au 31 décembre 1905 de . . . . . 23 441

L'augmentation est donc de . . . . . 2 029

soit 8,66 %.

Le nombre des compteurs en prêt au 31 décembre 1906 était de 23 172.

APPAREILS DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE.

Le nombre des appareils vendus en 1906 par les appareilleurs à gaz est de 1640.

Voici les chiffres correspondants pendant les dix dernières années :

Années.	Appareils placés.	Années.	Appareils placés.
1897 . . . . .	1655		<i>Report</i> 8713
1898 . . . . .	1951	1903 . . . . .	1090
1899 . . . . .	1516	1904 . . . . .	1182
1900 . . . . .	1213	1905 . . . . .	1320
1901 . . . . .	1183	1906 . . . . .	1640
1902 . . . . .	1195		Total <u>13945</u>
	<i>à reporter</i> 8713		

Depuis l'année 1886, date du début des installations gratuites de cuisine, le nombre des appareils de cuisine et de chauffage placés et annoncés à l'administration du gaz est de 32 238.

Le nombre des *appareils de cuisine et de chauffage placés en compte à demi* entre le service du gaz et les abonnés et qui sont actuellement encore propriété de la Ville, s'élève au 31 décembre 1906 à 279 pour les cuisinières et à 116 pour les fourneaux de chauffage.

En voici les tableaux :

**Etat des appareils de cuisine placés en compte à demi  
qui sont la propriété de la Ville au 31 décembre 1906.**

ANNÉE	NOMBRE	SOMMES PAYÉES PAR LA VILLE		PRIX MOYEN	
		Fr.	Cts.	Fr.	Cts.
1902	38	2 453	75	64	57
1903	34	2 525	35	74	27
1904	44	3 194	75	72	60
1905	62	3 674	85	59	27
1906	101	6 668	80	66	02
<b>TOTAUX</b>	279	18 517	50	66	37

**Etat des appareils de chauffage placés en compte à demi  
qui sont la propriété de la Ville au 31 décembre 1906.**

ANNÉE	NOMBRE	SOMMES PAYÉES PAR LA VILLE		PRIX MOYEN	
		Fr.	Cts.	Fr.	Cts.
1902	28	1 000	15	35	72
1903	23	883	30	38	40
1904	22	828	10	37	64
1905	26	1 150	05	44	23
1906	17	770	85	45	34
<b>TOTAUX</b>	<b>116</b>	<b>4 632</b>	<b>45</b>	<b>39</b>	<b>93</b>

Les appareils fournis avant l'année 1902 ne figurent pas dans ces totaux ; ayant plus de cinq ans de service, ils ont été amortis conformément à nos règlements et sont devenus la propriété des abonnés.

**MOTEURS A GAZ.**

Au 31 décembre 1906, il y avait 12 moteurs en service, représentant une force de 74<sup>3</sup>/<sub>4</sub> chevaux.

De même que les années précédentes, ces moteurs ont été très peu utilisés ; c'est ce que montrent les chiffres du tableau ci-dessous :

**Consommation des moteurs à gaz en 1906.**

ABONNÉS	ADRESSES	Compteurs	Chevaux	Consommation annuelle en m <sup>3</sup>
La Tribune de Genève. . .	rue Bartholoni . . .	150 becs	20	154
Société générale d'imprimerie	rue Péliisserie, 18 . . .	50 »	6	474
MM. Sugnet (rob. fermé, 22 août).	rue du Perron, 25 . . .	20 »	2	53
Vinaryd . . . . .	rue des Gares, 15 bis.	10 »	1	339
Neidhardt-Wieser . . .	rue Robert-Etienne . .	20 »	2	1,181
Hinderberger . . . . .	rue du Stand, 64 . . .	20 »	8	653
Roussy . . . . .	rue St-Léger, 8 . . .	10 »	1	142
Crétin . . . . .	Cité de la Corderie. . .	30 »	4	2,292
Badan & C <sup>ie</sup> . . . . .	rue des Allemands, 30	150 »	25	158
Robert (du 1 oct.) . . .	rue de la Servette, 32.	10 »	2	207
Peillonex. . . . .	Chêne-Bourg . . . . .	20 »	2	1,591
Borgeaud . . . . .	Cologny . . . . .	20 »	3	595
Breton . . . . .	Grand-Lancy. . . . .	5 »	<sup>3</sup> / <sub>4</sub>	534
	soit 13 moteurs		<b>76<sup>3</sup>/<sub>4</sub></b>	<b>8,373</b>

### Installations en compte à demi de becs fixes d'escaliers.

Le nombre de ces installations dont chacune comporte un engagement de consommation de 5 ans, était au 31 décembre 1906, de 239 avec 613 becs; cela représente une dépense totale de premier établissement de Fr. 7971,25 et une recette annuelle de Fr. 20334,40.

En voici le tableau :

**Nombre des installations de becs fixes en compte à demi  
au 31 décembre 1906.**

Années	Nombre d'installations	Nombre de becs	Coût net			Produit des abonnements		
			par année	par install <sup>n</sup>	par bec	annuel	par install <sup>n</sup>	par bec
1899	16	31	513,15	32,07	16,55	1119,20	69,95	36,10
1900	30	72	979,30	32,64	13,60	2404,30	80,14	33,39
1901	33	86	1172,15	35,52	13,63	2784,50	84,38	32,38
1902	38	83	1355,55	35,67	16,33	2774,80	73,02	33,43
1903	43	108	1340,45	31,17	12,41	3546,75	82,48	32,84
1904	43	119	1425,60	33,15	11,98	4039,80	93,95	33,95
1905	21	51	707,—	33,66	13,86	1668,90	79,47	32,72
1906	15	63	478,05	31,87	7,59	1996,15	133,07	31,68
	239	613	7971,25	33,35	13,—	20334,40	85,08	33,17

### ECLAIRAGE PUBLIC.

Le nombre total des appareils d'éclairage public en service dans la Ville et les communes était, au 31 décembre 1906 de . . . 2608  
 Il était au 31 décembre 1905 de . . . . . 2525  
 Soit une augmentation de . . . . . 83

Dans ce chiffre de 83 becs sont compris 4 becs doubles, c'est-à-dire des appareils à deux becs dans une même lanterne. Il reste donc une augmentation de 79 lanternes nouvelles.

Ces appareils nouveaux se répartissent par communes comme suit :

Ville de Genève . . . . .	18 becs	<i>Report</i>	67 becs
Etat (routes) . . . . .	20 "		
Eaux-Vives . . . . .	5 "	Chêne-Bourg . . . . .	2 "
Petit-Saconnex . . . . .	17 "	Chêne-Bougeries . . . . .	5 "
Lancy . . . . .	2 "	Vernier . . . . .	5 "
Carouge . . . . .	5 "		
		<b>Total</b>	<b>79 becs</b>
<i>A reporter</i>	<b>67 becs</b>		

Les 2608 appareils en service au 31 décembre 1906 sont répartis par communes, ou par régime, selon le tableau suivant :

**Eclairage public de la Ville et des Communes au 31 Décembre 1906.**

Communes	Becs à nuit entière	Becs à minuit et demi	Total
Ville de Genève . . . . .	554	799*	1353
Etat (routes) . . . . .	31	342	373
Eaux-Vives . . . . .	87	261	348
Petit-Saconnex . . . . .	8	131	139
Chêne-Bourg . . . . .	2	21	23
Chêne-Bougeries . . . . .	—	75	75
Cologny . . . . .	—	25	25
Vandœuvres . . . . .	—	5	5
Vernier . . . . .	—	6	6
Thônex . . . . .	—	13	13
Collonge-Bellerive . . . . .	—	3	3
Veyrier . . . . .	—	10	10
Pregny . . . . .	—	13	13
Lancy . . . . .	—	54	54
Carouge . . . . .	69	98**	167
Plainpalais . . . . .	—	1	1
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>751</b>	<b>1857</b>	<b>2608</b>

\* Dont 33 pendant l'été seulement.  
 \*\* A 11 h. 1/2.

Les becs ci-dessus indiqués sont tous à incandescence (sauf quelques vespasiennes où les becs Auer sont trop vite détériorés).

Il a été dépensé pour ces 2,608 becs, 18,813 manchons Auer et 4,282 tubes en verre, soit en moyenne 7,20 manchons et 1,64 tubes par bec.

VENTE DU GAZ ET DES SOUS-PRODUITS.

GAZ.

Le produit total de la vente du gaz aux abonnés  
a été de . . . . . Fr. 1 911 590 70  
en augmentation de . . . . . » 155 033 35  
sur l'exercice 1905. (Prix du mètre cube de gaz  
pour tous les usages : 22 centimes.)

Le produit de la vente du gaz à la Ville pour  
l'éclairage public a été de . . . . . » 110 907 85  
en augmentation de . . . . . » 2 104 90  
sur l'exercice 1905.

Ce total de 110 907 fr. 85 comprend une somme de 46 129 fr. 90  
payée pour le service et l'entretien des lanternes et des becs à incan-  
descence ; cette somme est comprise dans les recettes provenant de  
la vente du gaz.

COKE.

Produit de la vente du coke . . . . . Fr. 366 734 05  
à déduire: transport de graphite et achat de coke . . . . . » 502 70  
Produit net. Fr. 366 231 35

en augmentation de 31 059 fr. 90 sur l'exercice précédent.

Le prix du gros coke vendu aux marchands de combustibles a  
varié de 27 fr. à 34 fr. la tonne.

La recette nette par tonne de houille distillée est de 12 fr. 90.

GOUDRON.

Produit de la vente du goudron . . . . . Fr. 50 271 —  
à déduire : goudron acheté . . . Fr. 1 182 —  
Transport de l'usine à la gare  
par wagons-citernes . . . Fr. 1 465 05 » 2 647 05  
Reste net . Fr. 47 623 95

Le prix du goudron vendu aux adjudicataires (MM. Empeyta & C<sup>ie</sup>,  
à Genève) a été de 32 fr. la tonne, rendue sur wagon-citerne en gare  
de Genève.

La recette nette par tonne de houille distillée est de 1 fr. 68.

EAU AMMONIACALE.

La recette brute s'est élevée à . . . . .	Fr. 45 506 55
Les dépenses en chaux et transports divers ont été de . . . . .	2 228 95
Le bénéfice s'élève donc à . . . . .	<u>Fr. 43 277 60</u>

en diminution de 6 444 fr. 75 sur l'année précédente.

Dans les dépenses ci-dessus indiquées ne sont pas comprises la vapeur et la main-d'œuvre, qui rentrent dans les chiffres généraux de fabrication.

Le prix de vente du kilogramme d'ammoniaque a été de 0 fr. 80 (en 1905, 0 fr. 908).

La recette nette par tonne de houille distillée est de 1 fr. 52.

SOLDE DE L'USINE.

Le montant total de la *solde de l'usine* a été en 1906 de 174 170 fr. 95. Ce chiffre comprend le traitement des contremaîtres, la manutention des houilles, celle du coke et la fabrication proprement dite. Il est en augmentation de 4 031 fr. 60 sur le chiffre correspondant de l'année 1905, qui était de 170 139 fr. 35.

Si nous divisons ces chiffres par les nombres de mètres cubes fabriqués, nous obtenons en 1906 un coût de 1 ct., 71 et en 1905 un coût de 1 ct., 80 par mètre cube (diminution en faveur de 1906 de 0 ct. 09).



1906

## Tableau des recettes mensuelles. Service du Gaz. 1906

1906	VENTE DU GAZ	Vente en sup- pléments et abonnements semestriels	ÉCLAIRAGE PUBLIC	VENTE DU COKE	VENTE DU GOUDRON	VENTE DES EAUX AMMO- NIACALES	LOCATION DES COMPTEURS	TOTAL
	AU COMPTEUR							
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Janvier . . . . .	137,448 30	67,283 —	11,203 70	34,899 70	4,681 35	7,590 95	123 75	263,230 75
Février . . . . .	132,401 65	116 90	9,560 45	29,520 65	4,052 95	5,115 70	18 —	180,786 30
Mars . . . . .	141,757 65	14,969 60	9,440 65	29,900 10	4,374 40	2,589 25	6 —	203,037 65
Avril . . . . .	136,865 80	168 —	8,535 75	27,340 30	3,096 85	2,395 40	6 —	178,408 10
Mai . . . . .	150,399 50	75 15	7,844 10	28,222 90	3,199 70	2,538 50	—	192,279 85
Juin . . . . .	149,320 50	15,019 80	7,240 —	28,304 80	5,502 50	4,976 75	—	210,364 35
Juillet . . . . .	134,435 25	65,346 65	7,589 30	28,032 45	4,351 80	2,180 25	15 —	241,950 70
Août . . . . .	153,204 95	93 05	8,311 75	31,885 05	3,694 70	2,545 80	—	199,735 30
Septembre . . . . .	161,111 95	15,344 40	9,030 —	26,953 70	3,539 60	4,322 85	3 50	220,306 —
Octobre . . . . .	173,225 85	672 —	10,099 45	36,760 70	5,228 55	2,980 85	—	228,967 40
Novembre . . . . .	162,000 50	182 45	10,589 —	31,426 05	4,121 95	2,882 70	—	211,202 65
Décembre . . . . .	180,933 55	15,705 20	11,463 70	33,487 65	4,426 65	5,387 55	1027 70	252,432 —
	—	* 11,360 80	—	—	—	—	—	11,360 80
Totaux . . . . .	1,813,105 45	206,337 —	110,907 85	366,734 05	50,271 —	45,506 55	1199 95	2,594,061,85
Chiffres correspondants de l'exercice 1905 . .	1,658,259 15	201,194 85	108,802 95	335,469 80	44,812 —	53,788 80	67,368 20	2,469,695 75
Augmentation sur 1905 .	154,846 30	5,142 15	2,104 90	31,264 25	5,459	—	—	124,366 10
Diminution . . . . .	—	—	—	—	—	8,282 25	66,168 25	—
Recettes principales . . . . .					Fr. 2,594,061 85			
» diverses (loyers) . . . . .					» 8,923 10			
					Fr. 2,602,984 95			
<i>A déduire :</i>								
Transport de graphite et coke acheté . . . . .					502 70			
Goudron acheté à Plainpalais . . . . .					1,182 —	Fr. 1,684 70		
						Fr. 2,601,300 25		
* Entretien des becs Auer.								
<i>Nota.</i> — Ces chiffres indiquent les recettes brutes, sans déduction des dépenses.								



## Etat général de la Consommation et des Recettes du gaz en 1906.

COMMUNES	CONSOMMATION en m <sup>3</sup> *				RECETTES NETTES **			
	Compteurs.	Becs fixes.	Eclairage public.	TOTALES	Compteurs.	Becs fixes.	Eclairage public.	TOTALES
Ville de Genève . . .	5,541,282	367,854	431,853	6,340,989	1,214,163 45	80,912 30	64,777 95	1,359,853 70
Eaux-Vives . . .	1,148,299	56,735	100,161	1,305,195	252,118 15	12,481 85	15,024 20	279,624 20
Petit-Saconnex . . .	646,353	13,559	55,729	715,641	138,819 —	2,948 35	8,259 25	150,126 60
Carouge . . .	308,663	2,149	50,078	360,890	67,242 45	472 95	7,511 75	75,227 15
Chêne-Bougeries . . .	209,738	4,422	30,387	244,547	46,029 25	972 80	4,558 05	51,560 10
Lancy . . .	140,788	1,812	20,148	162,748	30,771 85	398 60	3,022 20	34,192 65
Chêne-Bourg . . .	76,341	799	11,245	88,385	16,723 40	175 80	1,686 85	18,586 05
Cologny . . .	36,523	—	22,524	59,047	7,939 45	—	3,378 60	11,318 05
Vernier . . .	44,924	400	4,005	49,329	9,873 90	87 90	600 70	10,562 50
Thônex . . .	40,709	—	8,058	48,767	8,936 75	—	1,208 75	10,145 50
Pregny . . .	43,987	—	3,081	47,068	9,676 50	—	462 15	10,138 65
Collonge-Bellerive . .	29,224	—	4,029	33,253	6,428 35	—	604 30	7,032 65
Vandœuvres . . .	24,747	—	6,200	30,947	5,366 30	—	930 05	6,296 35
Veyrier . . .	24,457	—	6,216	30,673	5,373 25	—	932 40	6,305 65
Plainpalais (la Bâtie) .	2,821	—	2,145	4,966	620 60	—	321 75	942 35
Gd-Saconnex Pommier .	4,036	—	—	4,036	887 90	—	—	887 90
Choulex . . .	1,950	—	237	2,187	429 —	—	35 55	464 55
	<b>8,324,842</b>	<b>447,730</b>	<b>756,096</b>	<b>9,528,668</b>	<b>1,821,399 55</b>	<b>98,450 55</b>	<b>113,414 50</b>	<b>2,033,264 60</b>
*Usine . . .	74,678	—	—	74,678				
*Bureaux . . .	9,727	—	—	9,727				
	<b>8,409,247</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>9,613,073</b>				

\* Non compris le gaz perdu.

\*\* Non compris les débiteurs et les services de robinets et de lanternes.



<b>Thônex</b>	1906	40,709	8,058	—	48,767
	1905	39,202	7,110	—	46,312
	Augmentation Diminution	1,507 —	948 —	— —	2,455 —
<b>Pregny</b>	1906	43,987	3,081	—	47,068
	1905	48,017	3,081	—	51,098
	Augmentation Diminution	— 4,030	— —	— —	— 4,030
<b>Collonge-Bellerive</b>	1906	29,224	4,029	—	33,253
	1905	28,652	4,029	—	32,681
	Augmentation Diminution	572 —	— —	— —	572 —
<b>Vandœuvres</b>	1906	24,747	6,200	—	30,947
	1905	19,239	6,200	—	25,439
	Augmentation Diminution	5,508 —	— —	— —	5,508 —
<b>Veyrier</b>	1906	24,457	6,216	—	30,673
	1905	22,526	6,216	—	28,742
	Augmentation Diminution	1,931 —	— —	— —	1,931 —
<b>Plainpalais</b> (Bois de la Bâtie)	1906	2,821	2,145	—	4,966
	1905	2,119	1,815	—	3,934
	Augmentation Diminution	702 —	330 —	— —	1,032 —
<b>Grand-Saconnex</b> (Pommier)	1906	4,036	—	—	4,036
	1905	3,450	—	—	3,450
	Augmentation Diminution	586 —	— —	— —	586 —
<b>Choulex</b>	1906	1,950	237	—	2,187
	1905	2,137	237	—	2,374
	Augmentation Diminution	— 187	— —	— —	— 187
<b>CONSOMMATION TOTALE *</b>					
	1906	8,324,842	756,096	447,730	9,528,668
	1905	7,656,647	727,051	446,810	8,830,508
	Augmentation Diminution	668,195 —	29,045 —	920 —	698,160 —
Sans la Ville, la différence est de . . . . .					
* Sans l'Usine et les bureaux.					

+ 5,3	8,936 75	1,208 75	—	10,145 50
	8,607 50	1,066 45	—	9,673 95
	329 25	142 30	—	471 55
- 7,88	9,676 50	462 15	—	10,138 65
	10,563 75	462 15	—	11,025 90
	887 25	—	—	887 25
+ 1,75	6,428 35	604 30	—	7,032 65
	6,301 75	604 30	—	6,906 05
	126 60	—	—	126 60
+ 21,65	5,366 30	930 05	—	6,296 35
	4,155 65	930 05	—	5,085 70
	1,210 65	—	—	1,210 65
+ 6,72	5,373 25	932 40	—	6,305 65
	4,955 70	932 40	—	5,888 10
	417 55	—	—	417 55
+ 26,23	620 60	321 75	—	942 35
	466 20	272 45	—	738 65
	154 40	49 30	—	203 70
+ 16,98	887 90	—	—	887 90
	759 —	—	—	759 —
	128 90	—	—	128 90
- 7,87	429 —	35 55	—	464 55
	470 15	35 55	—	505 70
	41 15	—	—	41 15
<b>RECETTES TOTALES**</b>				
+ 7,906	1,821,399 55	113,414 50	98,450 55	2,033,264 60
	1,675,107 60	109,057 75	98,298 20	1,882,463 55
	146,291 95	4,356 75	152 35	150,801 05
+ 11,879				
** Sans les débiteurs, et sans les services de robinets et de lanternes.				



# USINE A GAZ DE GENÈVE

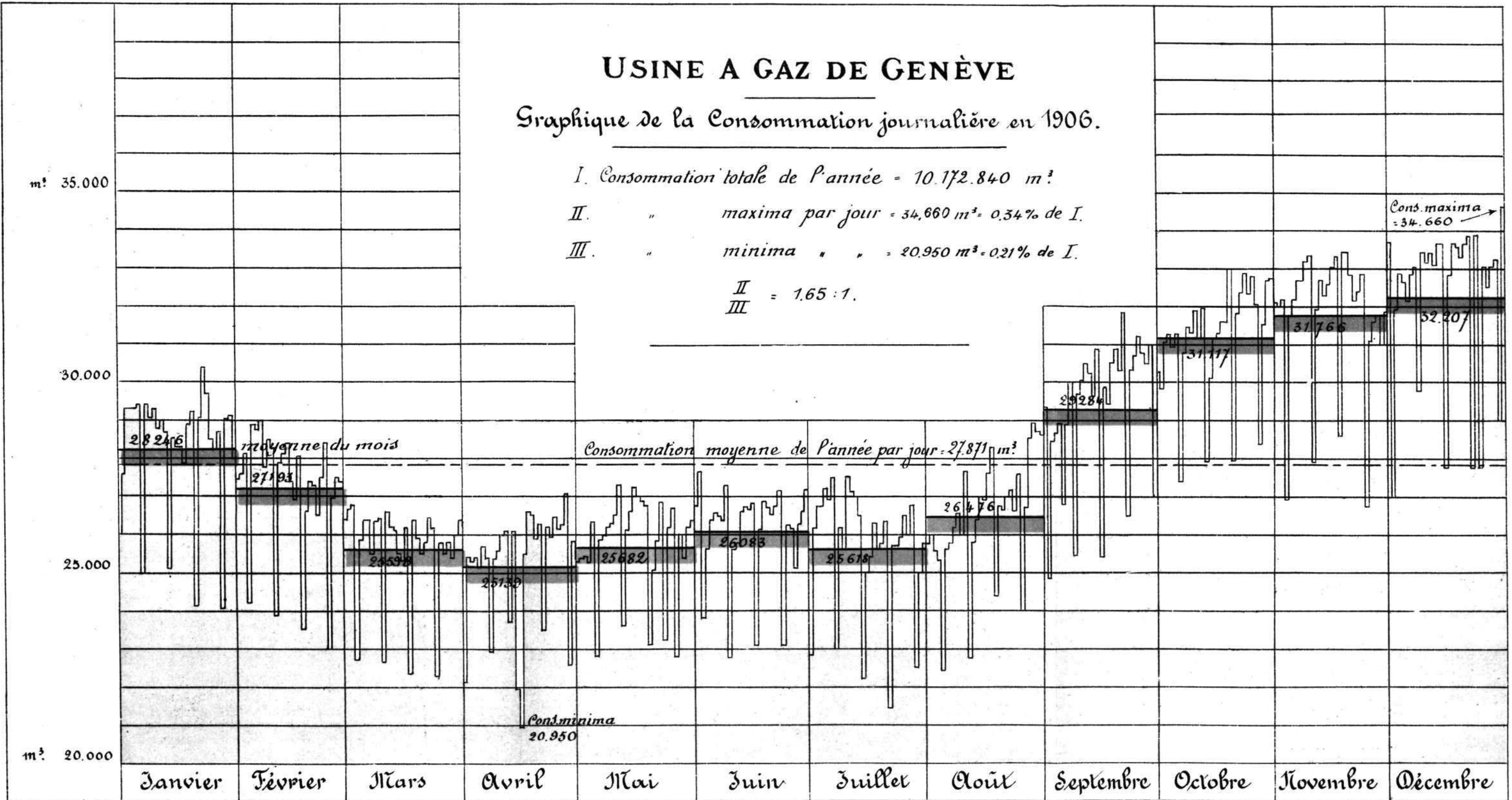
## Graphique de la Consommation journalière en 1906.

I. Consommation totale de l'année = 10.172.840 m<sup>3</sup>

II. " maxima par jour = 34.660 m<sup>3</sup> = 0.34% de I.

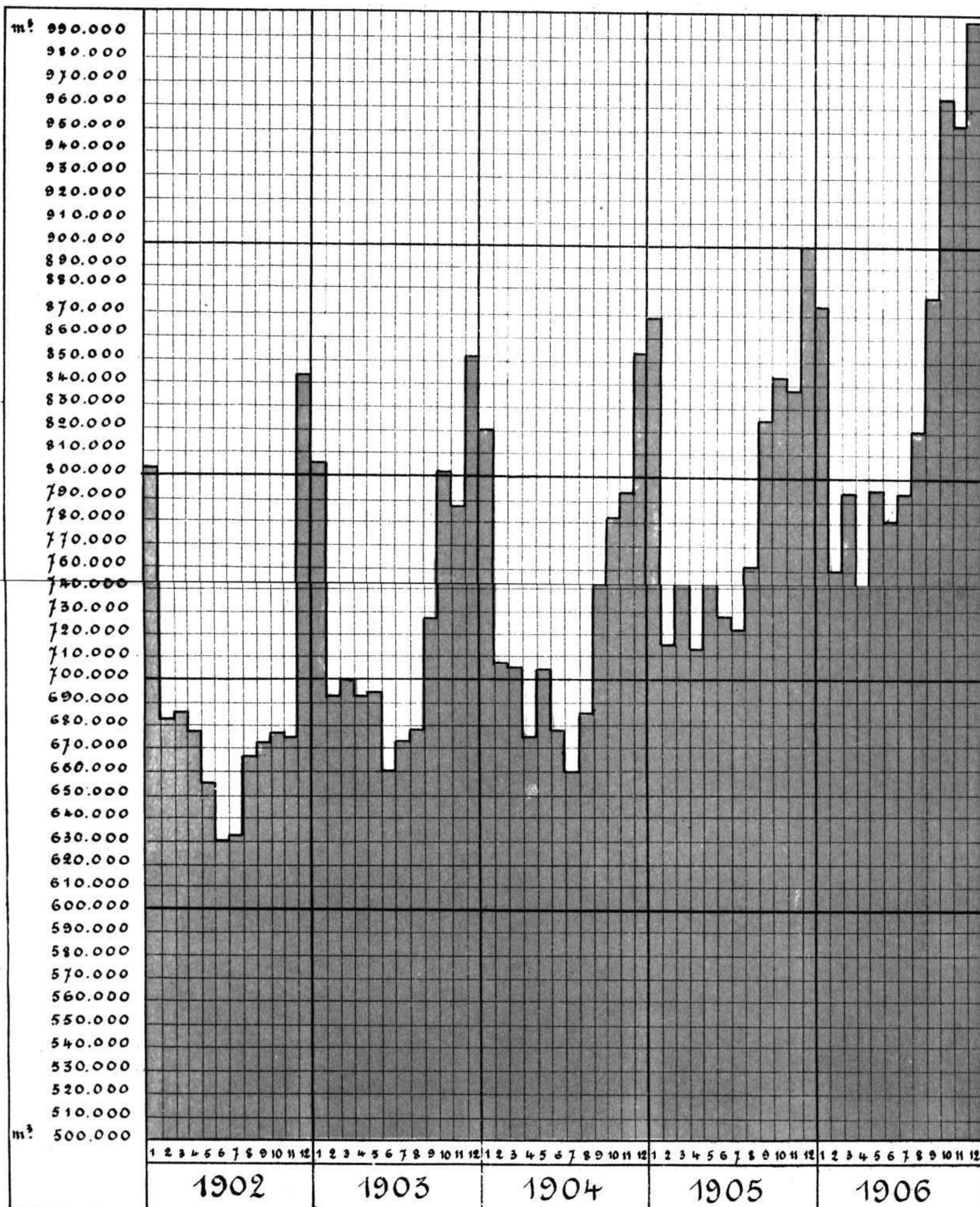
III. " minima " " = 20.950 m<sup>3</sup> = 0.21% de I.

$$\frac{II}{III} = 1.65 : 1.$$



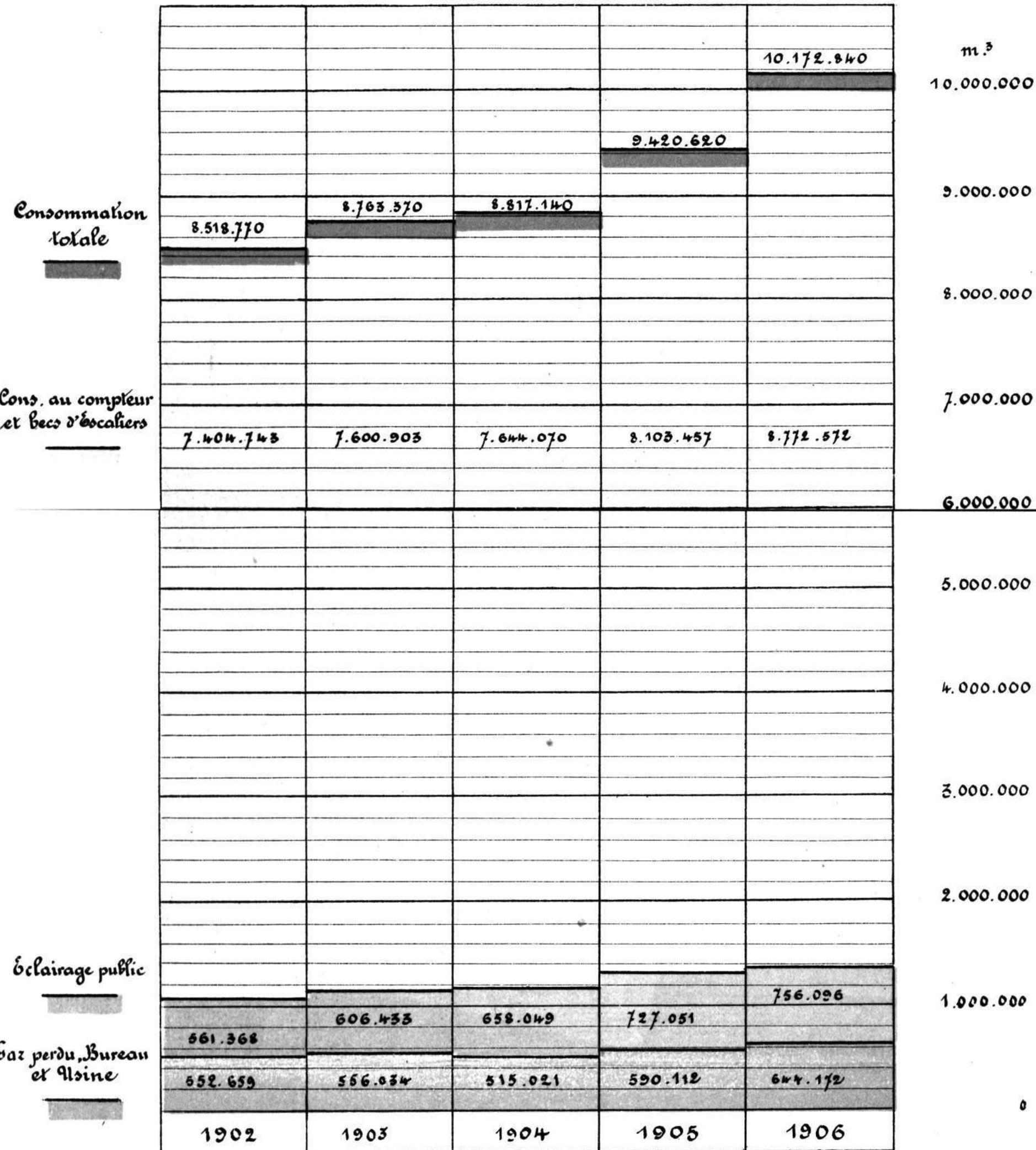
# USINE A GAZ DE GENÈVE

## Graphique de la Consommation mensuelle de 1902 à 1906.



# USINE A GAZ DE GENÈVE

## Graphique de la Consommation annuelle de 1902 à 1906



**c) COMPTE DE PARTICIPATION AU BÉNÉFICE  
SUR LE GAZ LIVRÉ DANS LES COMMUNES EN  
1906.**

*Commune des Eaux-Vives.*

a) Eclairage public.

Prix de revient du m <sup>3</sup> de gaz . . .	Fr. 0 150 60	
Prix payé par la commune . . .	» 0 150 00	
Différence en faveur de la Ville . . .	Fr. 0 000 60	
Consommation : 107 413 m <sup>3</sup> à Fr. 0 000 60 . . .		<u>Fr. 64 45</u>

b) Consommation chez les particuliers.

Prix du m <sup>3</sup> de gaz payé par les particuliers. Fr. 0 22		
Prix de revient. . . . .	» 0 150 60	
Bénéfice par m <sup>3</sup> . . . . .	Fr. 0 069 40	
Consommation : 1 197 782 m <sup>3</sup> à Fr.		
0 069 40 . . . . . =	Fr. 83 126 05	
Bénéfice dans la Commune . . . . .	Fr. 83 126 05	
dont 50 % à son profit. . . . .		Fr. 41 563 —
A rembourser sur éclairage public (voir ci-dessus) . . . . .		» 64 45
		<u>Fr. 41 498 55</u>

*Commune du Petit-Saconnex.*

a) Eclairage public.

Prix de revient du m <sup>3</sup> de gaz. . . . .	Fr. 0 150 60	
» payé par la commune . . . . .	» 0 150 00	
Différence en faveur de la Ville . . . . .	Fr. 0 000 60	
Consomm. : 76 381 m <sup>3</sup> à Fr. 0 000 60 . . . . .		<u>Fr. 45 80</u>

b) Consommation chez les particuliers.

Prix du m <sup>3</sup> de gaz payé par les particuliers. Fr. 0 22	
Prix de revient . . . . .	» 0 150 60
Bénéfice par m <sup>3</sup> . . . . .	Fr. 0 069 40



Consommation : 615 130 m <sup>3</sup> à Fr.	
0 069 40. . . . .	= Fr. 42 690 —
Moins :	
Remboursé à l'Usine de Sécheron sur sa consommation . . . . .	Fr. 243 90
Rembour. à M. Wäfler son abonnement payé d'avance. . . . .	» 34 70
	<u>278 60</u>
Bénéfice dans la commune . . . . .	Fr. 42 411 40
Dont 50 % à son profit. . . . .	Fr. 21 205 70
A rembourser sur éclairage public (voir ci-dessus) . . . . .	» 45 80
	<u>Fr. 21 159 90</u>

*Commune de Carouge.*

*a) Eclairage public.*

Prix de revient du m <sup>3</sup> de gaz . . . . .	Fr. 0 150 60
» payé par la Commune . . . . .	» 0 150 00
	<u>Fr. 0 000 60</u>
Différence en faveur de la Ville . . . . .	Fr. 0 000 60
Consommation : 59 555 m <sup>3</sup> à Fr. 0 000 60 . . . . .	Fr. 35 75

*b) Consommation chez les particuliers.*

Prix du m <sup>3</sup> de gaz payé par les particuliers. . . . .	Fr. 0 22
Prix de revient. . . . .	» 0 150 60
	<u>Fr. 0 069 40</u>
Bénéfice par m <sup>3</sup> . . . . .	Fr. 0 069 40
Consommation : 301 335 m <sup>3</sup> à Fr. 0 06940 . . . . .	<u>Fr. 20 912 65</u>
Bénéfice dans la commune. . . . .	Fr. 20 912 65
Dont 50 % à son profit. . . . .	Fr. 10 456 30
A rembourser sur éclairage public . . . . .	» 35 75
	<u>Fr. 10 420 55</u>

**PARTICIPATION DES COMMUNES AU BÉNÉFICE  
SUIVANT L'IMPORTANCE DE LA CONSOMMA-  
TION CHEZ LES PARTICULIERS.**

Prix du m <sup>3</sup> de gaz payé par les particuliers . . . . .	Fr. 0 22
Prix de revient . . . . .	<u>0 150 60</u>
Bénéfice par m <sup>3</sup> . . . . .	Fr. 0 069 40

*Commune de Chêne-Bougeries.*

Consommation : 212 544 m <sup>3</sup> à	
Fr. 0 06940 . . . . .	<u>Fr. 14 750 55</u>
Bénéfice dans la commune . . . . .	Fr. 14 750 55
Dont 30 % à son profit . . . . .	<u>Fr. 4 425 15</u>

*Commune de Lancy.*

Consommation : 139 721 m <sup>3</sup> à	
Fr. 0 06940 . . . . .	<u>Fr. 9 696 65</u>
Bénéfice dans la commune . . . . .	Fr. 9 696 65
Dont 30 % à son profit . . . . .	<u>2 909 —</u>

*Commune de Chêne-Bourg.*

Consommation : 76 117 m <sup>3</sup> à	
Fr. 0 06940 . . . . .	<u>Fr. 5 282 50</u>
Bénéfice dans la commune . . . . .	Fr. 5 282 50
Dont 25 % à son profit . . . . .	<u>1 320 60</u>

*Commune de Vernier.*

Consommation : 45 190 m <sup>3</sup> à	
Fr. 0 06940 . . . . .	<u>Fr. 3 136 20</u>
Bénéfice dans la commune . . . . .	Fr. 3 136 20
Dont 12 1/2 % à son profit . . . . .	<u>Fr. 392 —</u>

*Commune de Pregny.*

Consommation : 43 978 m <sup>3</sup> à	
Fr. 0 06940 . . . . .	<u>Fr. 3 052 05</u>
Bénéfice dans la commune . . . . .	Fr. 3 052 05
Dont 12 1/2 % à son profit . . . . .	<u>381 50</u>

*Commune de Thônex.*

Consommation : 40 434 m <sup>3</sup> à		
Fr. 0 06940 . . . . .	Fr. 2 806 10	
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 2 806 10	
Dont 12 1/2 % à son profit . . . . .		<u>350 75</u>

*Commune de Cologny.*

Consommation : 35 157 m <sup>3</sup> à		
Fr. 0 06940 . . . . .	Fr. 2 439 90	
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 2 439 90	
Dont 12 1/2 % à son profit . . . . .		<u>305 —</u>

*Commune de Collonge-Bellerive.*

Consommation : 29 211 m <sup>3</sup> à		
Fr. 0 06940 . . . . .	Fr. 2 027 25	
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 2 027 25	
Dont 10 % à son profit . . . . .		<u>202 70</u>

*Commune de Vandœuvres.*

Consommation : 24 618 m <sup>3</sup> à		
Fr. 0 06940 . . . . .	Fr. 1 708 50	
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 1 708 50	
Dont 10 % à son profit . . . . .		<u>170 85</u>

*Commune de Veyrier.*

Consommation : 24 353 m <sup>3</sup> à		
Fr. 0 06940 . . . . .	Fr. 1 690 10	
Bénéfice dans la commune . . .	Fr. 1 690 10	
Dont 10 % à son profit . . . . .		<u>169 —</u>

## E. Tramways.

### RECETTES 1906

	C <sup>ie</sup> G <sup>ee</sup> DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES		C <sup>ie</sup> GENÈVE-VEYRIER		TOTAUX	
	Kilowatts.	Sommes.	Kilowatts.	Sommes.	Kilowatts.	Sommes
Janvier . . . . .	335,145 6	40,217 50	16,778	2,097 25	351,923 6	42,314 75
Février . . . . .	310,595	37,271 40	15,930	1,991 25	326,525	39,262 65
Mars . . . . .	315,529	37,863 50	14,720	1,840 —	330,249	39,703 50
Avril . . . . .	298,728	35,847 35	13,445	1,680 60	312,173	37,527 95
Mai . . . . .	300,182 7	36,021 90	13,034 3	1,629 30	313,217	37,651 20
Juin . . . . .	289,475	33,247 35	12,383	1,547 90	301,858	34,795 25
Juillet . . . . .	302,943	27,264 85	12,169	1,521 10	315,112	28,785 95
Août . . . . .	314,775	28,329 75	14,021	1,752 65	328,796	30,082 40
Septembre . . . . .	314,241	28,281 70	14,725	1,840 65	328,966	30,122 35
Octobre . . . . .	301,734	27,156 05	13,202	1,650 25	314,936	28,806 30
Novembre . . . . .	284,696	25,622 65	13,078	1,634 75	297,774	27,257 40
Décembre . . . . .	327,149	29,443 40	17,565	2,195 65	344,714	31,639 05
	3,695,193 3	386,567 40	171,050 3	21,381 35	3,866,243 6	407,948 75

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE  
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

---

Le budget voté pour 1906 prévoyait un excédent de dépenses sur les recettes de . . . . .	Fr. 283 895 45
Dans le courant de l'année il a été voté des crédits supplémentaires pour la somme de . . . . .	» 58 410 10
portant le déficit prévu à . . . . .	Fr. 342 305 25
Le déficit a été en réalité de . . . . .	» * 100 106 80
Il est donc inférieur aux prévisions de . . . . .	Fr. 242 198 45
Les dépenses prévues par le budget étaient de.	Fr. 9 754 858 60
Il faut y ajouter le montant des crédits supplémentaires . . . . .	» 58 410 10
Le total des <b>dépenses</b> s'élevait donc à . . . . .	Fr. 9 813 268 70
Il a été inférieur de . . . . .	» 39 994 10
Montant effectif des <b>dépenses</b> . . . . .	Fr. 9 773 274 60
Les <b>recettes</b> étaient prévues au montant de . . . . .	Fr. 9 470 963 45
Elles présentent une augmentation de . . . . .	» 202 204 35
Montant effectif des <b>recettes</b> . . . . .	» 9 673 167 80
<b>Déficit</b> , somme égale à celle indiquée ci-dessus	Fr. * 100 106 80

---

**Bilan.**

**ACTIF.**

**Caisse.** En 1906, le mouvement total de la Caisse municipale a été de . . . . . Fr. 37 745 717 45  
En 1905 il a été de . . . . . » 62 609 601 90  
soit une différence en moins de . . . . . Fr. 24 863 884 45  
qui s'explique par l'Emprunt de 15 000 000 fr. de 1905, dont 12 000 000 ont été mis de suite à la disposition de la Caisse Municipale, ce qui, en entrées et en sorties, forme ce chiffre de 24 000 000 fr. en chiffres ronds.

Ce mouvement de caisse en moins n'a exercé aucune influence sur l'activité financière de l'Administration municipale car le nombre de pièces comptables qui en 1905 a été de 17 788, s'est élevé en 1906 au total de 18 327 (10 826 en 1896, soit une augmentation de 8327 pièces en dix ans).

Ce qui représente 11 157 pièces comptables pour les Services administratifs et 7170 pièces pour les Services industriels.

Cette statistique se traduit par le pourcentage suivant :

60 88 % pour les Services administratifs.

39 12 % pour les Services industriels.

**Dépôts à terme.** Ce compte est formé des capitaux provenant des Legs Brunswick, Disdier et Bouchet dont les intérêts sont affectés aux Musées et Collections, aux prix universitaires et à l'Académie professionnelle par le budget ordinaire de la Ville.

**Débiteurs divers.** Le bilan annexé au compte rendu financier donne la désignation de tous les comptes dont les soldes peuvent se justifier à la première demande du Conseil Municipal.

**Portefeuille.** Tous les titres en portefeuille sont affectés aux diverses fondations approuvées en temps opportun par le Conseil Municipal; les valeurs qui composent ces fondations sont attentivement surveillées par le Conseil Administratif qui n'effectue des échanges de titres que pour sauvegarder avec le plus grand soin le capital de chacune d'elles.

Il ne peut être fait exception à cette règle que pour les titres sans destination spéciale provenant de la succession Galland, qui restent

comptabilisés au prix reconnu par l'inventaire au moment de la mise en possession de l'héritage Galland.

**Immeubles et terrains.** L'inventaire des immeubles et terrains a été augmenté de diverses acquisitions faites en 1906 ; il reste à la disposition du Conseil Municipal, s'il veut en prendre connaissance.

**Avances à recouvrer.** Sous cette rubrique deux comptes figurent, ce sont :

1° la Société des Bains du Rhône qui amortit annuellement et régulièrement le capital qui lui a été avancé.

2° MM. Zumbach et Guigue à qui cette somme de 100 000 fr. a été avancée suivant la volonté exprimée par le testament Galland et aux conditions de certaines clauses.

**Services industriels.** Les soldes indiqués par le bilan pour chacun des services dérivent des opérations effectuées pendant l'Exercice 1906, dont le Conseil Municipal peut se rendre compte à première réquisition.

PASSIF.

Le montant de la dette consolidée qui à fin 1905	
était de . . . . .	Fr. 56 233 500
n'est plus à fin 1906 que de . . . . .	» 55 567 000
ce qui représente un amortissement de . . . . .	Fr. 666 500

Quant aux anciennes obligations non converties de l'Emprunt 1882, elles ne forment plus qu'un reliquat, que nous extrayons de la rubrique « dette consolidée » pour le porter au compte « créanciers divers » afin que notre compte « amortissement des emprunts » concorde avec notre compte rendu financier de chaque exercice.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

Chap. I. — <b>ADMINISTRATION.</b> . . . . .	4
I. <b>Autorités municipales. Administration centrale.</b> . . . . .	6
II. <b>Délibérations du Conseil municipal</b> . . . . .	10
III. <b>Rapports avec les Autorités fédérales et cantonales.</b> . . . . .	15
1. <b>Rapports avec les Autorités fédérales</b> . . . . .	15
Parc Revilliod. . . . .	15
Passage pour la truite dans l'égout collecteur du bras gauche du Rhône . . . . .	17
2. <b>Rapports avec les Autorités cantonales.</b> . . . . .	17
Taxe municipale . . . . .	17
Nouveau cadastre . . . . .	17
Logements hygiéniques à bon marché . . . . .	18
Fondation Adolphe de Rothschild . . . . .	18
IV. <b>Divers</b> . . . . .	19
Population de la Ville de Genève en 1906 . . . . .	19
Assemblée annuelle de l'Union des Villes suisses . . . . .	21
Fêtes et cérémonies . . . . .	21
Dons et legs . . . . .	23
Musée d'Art et d'Histoire . . . . .	26
Construction d'un kiosque sur la place du Molard. . . . .	29
Restauration de la Tour du Molard . . . . .	29
Monument Eynard . . . . .	29
Maisons ouvrières de la rue Louis-Favre . . . . .	30
Expropriations . . . . .	30
Restauration du Temple de Saint-Pierre. . . . .	30
Eglise de St-Germain . . . . .	30
Chauffoirs et soupes gratuites . . . . .	31
Tramways . . . . .	31
Chap. II. — <b>FINANCES.</b> . . . . .	32
<b>Intérêts et redevances spéciales</b> . . . . .	32
<b>Amortissements, Intérêts</b> . . . . .	34



	PAGES
Chap. III. — <b>TAXE MUNICIPALE</b> . . . . .	36
Chap. IV. — <b>ABATTOIR ET MARCHÉ AU BÉTAIL</b> . . . . .	43
Chap. V. — <b>HALLES ET MARCHÉS</b> . . . . .	46
Chap. VI. — <b>CONVOIS FUNÈBRES</b> . . . . .	49
Chap. VII. — <b>CIMETIÈRES</b> . . . . .	52
Chap. VIII. — <b>ÉTAT CIVIL</b> . . . . .	66
Chap. IX. — <b>INSTRUCTION PUBLIQUE, MUSÉES ET COLLECTIONS</b> . . . . .	71
<b>A. INSTRUCTION PUBLIQUE</b> . . . . .	71
1. <b>Ecoles enfantines</b> . . . . .	71
2. <b>Ecoles primaires et Ecoles du soir</b> . . . . .	74
3. <b>Ecoles complémentaires</b> . . . . .	76
4. <b>Académie professionnelle</b> . . . . .	77
5. <b>Collège de Genève</b> . . . . .	89
6. <b>Ecole d'horlogerie</b> . . . . .	90
7. <b>Ecole supérieure de commerce</b> . . . . .	94
8. <b>Ecole des Beaux-Arts</b> . . . . .	97
9. <b>Concours Galland</b> . . . . .	100
10. <b>Fondation Lissignol</b> . . . . .	101
11. <b>Fondation Chevalier</b> . . . . .	102
12. <b>Laboratoire de bactériologie et de séro-             rothérapie</b> . . . . .	102
13. <b>Prix universitaires</b> . . . . .	104
14. <b>Loyers</b> . . . . .	105
15. <b>Fêtes des Ecoles municipales</b> . . . . .	105
<b>B. MUSÉES ET COLLECTIONS</b> . . . . .	105
16. <b>Administration générale</b> . . . . .	105
17. <b>Musée d'histoire naturelle</b> . . . . .	105
18. <b>Musée des Beaux-Arts et Fondation Di-             day</b> . . . . .	110
19. <b>XIX<sup>e</sup> Exposition municipale des Beaux-             Arts</b> . . . . .	123
20. <b>Musée des Arts décoratifs</b> . . . . .	127
21. <b>Musée archéologique et Musée ethno-             graphique</b> . . . . .	134
22. <b>Salle des armures (Musée historique)</b> . . . . .	142
23. <b>Cabinet de numismatique</b> . . . . .	144
24. <b>Musée Fol</b> . . . . .	147
25. <b>Musée Ariana (Fondation Revilliod)</b> . . . . .	148
26. <b>Relief de Genève</b> . . . . .	149
27. <b>Herbier Delessert, Conservatoire et             Jardin botaniques</b> . . . . .	149
28. <b>Bibliothèque publique</b> . . . . .	156

	29. Dépôt des cartes . . . . .	173
	30. Bibliothèques circulantes . . . . .	174
Chap. X. —	<b>THÉÂTRE ET CONCERTS</b> . . . . .	177
Chap. XI. —	<b>PROPRIÉTÉS MUNICIPALES</b> . . . . .	186
	Section I. <b>Bâtiments</b> . . . . .	187
	» II. <b>Promenades et jardins</b> . . . . .	193
	» III. <b>Horloges</b> . . . . .	200
Chap. XII. —	<b>VOIRIE</b> . . . . .	201
	Section I. <b>Administration</b> . . . . .	202
	» II. <b>Rues</b> . . . . .	206
	» III. <b>Ponts et Quais</b> . . . . .	216
	» IV. <b>Egouts</b> . . . . .	217
	» V. <b>Dépôts</b> . . . . .	219
	» VI. <b>Enlèvement des neiges</b> . . . . .	220
Chap. XIII. —	<b>ÉCLAIRAGE DE LA VILLE</b> . . . . .	221
Chap. XIV. —	<b>POLICE ET SURVEILLANCE</b> . . . . .	222
Chap. XV. —	<b>SECOURS CONTRE LES INCENDIES</b> . . . . .	226
Chap. XVI. —	<b>DÉPENSES ET RECETTES DIVERSES</b> <b>ET IMPRÉVUES</b> . . . . .	234
Chap. XVII, XVIII, XIX, XX, XXI et XXII. —	<b>SERVICES</b> <b>INDUSTRIELS</b> . . . . .	237
	<b>Conseiller délégué; Suppléant; Commis-</b> <b>sion des services</b> . . . . .	237
	<b>Division du rapport annuel</b> . . . . .	237
	<b>Arrêtés du Conseil municipal et décisions</b> <b>du Conseil administratif</b> . . . . .	239
	<b>Notice sur la comptabilité des services</b> . . . . .	249
	<b>Résultats généraux</b> . . . . .	253
	<i>Administration générale</i> . . . . .	253
	<i>Service des eaux</i> . . . . .	253
	<i>Usine de Chèvres</i> . . . . .	253
	<i>Service électrique</i> . . . . .	254
	<i>Service du gaz</i> . . . . .	254
	Comparaison avec le budget . . . . .	255
	Comparaison avec 1905 . . . . .	255
	<i>Administration générale</i> . . . . .	256
	<i>Service des eaux</i> . . . . .	256
	<i>Usine de Chèvres</i> . . . . .	257
	<i>Service électrique</i> . . . . .	257
	<i>Service du gaz</i> . . . . .	258
	<i>Tramways</i> . . . . .	259

	PAGES
<b>Comptabilité générale.</b>	261
<i>Rendement du capital fourni par la Ville</i>	262
<i>Résultats budgétaires de 1906</i>	263
<i>Note explicative du tableau comptabilité industrielle</i>	264
<i>Comptabilité industrielle</i>	266
<i>Réserve générale</i>	268
<i>Personnel</i>	269
<i>Magasins</i>	271
<i>Caisse d'épargne</i>	273
<i>Répartition des recettes faites dans les communes</i>	274
Chap. XVII. <i>Administration générale.</i>	276
Chap. XVIII. <i>Service des eaux</i>	278
Chap. XIX. <i>Usine de Chèvres</i>	286
Chap. XX. <i>Service électrique</i>	298
Chap. XXI. <i>Service du gaz.</i>	304
Chap. XXII. <i>Tramways</i>	340
<i>Usine N° 3.</i>	345
<b>Statistique</b>	347
<i>Abonnés des différents services</i>	348
<i>Installations nouvelles</i>	349
<i>Service des eaux.</i>	321
<i>a) Travaux.</i>	321
<i>b) Exploitation.</i>	333
<i>c) Régulari-ation du lac.</i>	350
<i>Usine de Chèvres.</i>	352
<i>a) Travaux.</i>	352
<i>b) Exploitation.</i>	355
<i>Eclairage électrique.</i>	359
<i>a) Travaux.</i>	359
<i>b) Exploitation</i>	373
<i>c) Répartition des bénéfices aux communes.</i>	376
<i>Service du gaz</i>	384
<i>a) Travaux.</i>	384
<i>b) Exploitation</i>	389
<i>c) Compte de participation des communes.</i>	405
<i>Tramways.</i>	409
<hr/>	
<b>Résultats de l'exercice budgétaire de</b>	
<b>1906</b>	410
<b>Bilan</b>	411



